

SERMONS
DU PERE
BOURDALOUE,
de la Compagnie de JESUS.
POUR LE CARESME.

TOME PREMIER.

NOUVELLE ÉDITION.

A PARIS,
Aux dépens de Rigaud, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. DCC. XVI.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMON

SERMON
POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la pensée de la Mort.

Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussiére, & que vous retournerez en poussiére. Ce sont les paroles de l'Eglise dans la cérémonie de ce jour.

IL seroit difficile de ne s'en pas souvenir, Chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous & si sensible. Cette Eglise où nous sommes assemblés, & que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de son aimable Prélat, & à lui rendre les de-

M. de Pérefixe, Archevêque de Paris.

voirs funébres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un Pasteur qu'elle avoit reçû du ciel comme un don précieux; mais que la mort par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice & du mensonge, rien ne l'a pû garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, & qui du siége le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussiére du tombeau. Vous, Messieurs, qui composez ce Corps vénérable dont il étoit le digne chef; vous qui par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, & que nous reconnoissons à sa place comme autant de peres & de pasteurs; vous, sous l'autorité & avec la bénédiction de qui je monte dans cette Chaire pour y annoncer l'Evangile, vous n'avez pas oublié, & jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusques à son dernier soupir cet illustre mort, & qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, & qu'ils vous rendent sa mémoire plus chére?

Cependant, après nous être acquitté de ce qu'exigeoient de nous la piété & la reconnoissance, il est juste, mes chers Auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes; & que pour profiter d'une mort si chrétienne & si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Eglise, & nous tirions de l'une & de l'autre une importante instruction. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes & toutes les grandeurs du monde: voilà l'unique & la solide pensée qui doit partout & en tout tems nous occuper: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier: souvenez-vous que vous n'êtes que poudre & que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera: mais en vous blessant, elle vous guérira; en vous troublant & en vous affligeant, elle vous sera salutaire; & peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non-seulement supportable, mais consolante & agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, & c'est par-là que je commence le

cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous, qui d'un charbon de feu purifiâtes les lévres du Prophéte ; & les fîtes servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, & faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Eloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous. Ne m'inspirez point d'autres pensées, que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi comme à l'Apôtre des Nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes ; mais une éloquence chrétienne, qui tirant toute sa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les ames, de gagner les pécheurs & de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes Auditeurs, à recevoir les saintes lumiéres qu'il vous plaira de me communiquer : & comme en leur parlant, je ne dois point avoir d'autre vûe que leur salut ; faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincére de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les graces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, & pour eux & pour moi, par l'intercession de Marie à qui j'adresse la priére ordinaire : *Ave, Maria.*

C'Eſt un principe dont les ſages même du Paganiſme ſont convenus, que la grande ſcience ou la grande étude de la vie, eſt la ſcience ou l'étude de la mort; & qu'il eſt impoſſible à l'homme de vivre dans l'ordre & de ſe maintenir dans une vertu ſolide & conſtante, s'il ne penſe ſouvent qu'il doit mourir. Or je trouve que toute notre vie, ou, pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, & par la raiſon, & par la foi, ſe rapporte à trois choſes; à nos paſſions, à nos délibérations, & à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des paſſions à ménager; nous avons des conſeils à prendre; & nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me ſervir du terme de l'Ecriture, conſiſte tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raiſonnable & Chrétien: *Hoc eſt enim omnis homo.* Des paſſions à ménager, en réprimant leurs ſaillies & en modérant leurs violences: des conſeils à prendre, en ſe préſervant, & des erreurs qui les accompagnent, & des repentirs qui les ſuivent: des devoirs à accomplir, & dont la pratique doit être prompte & fervente. Or pour tout cela, Chrétiens, je prétends que la penſée de la mort nous ſuffit, & j'avance trois propoſitions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage

Eccl. 12.

de mon diſcours. Je dis que la penſée de la mort eſt le reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions, c'eſt la premiére partie. Je dis que la penſée de la mort eſt la régle la plus infaillible pour conclurre ſûrement dans nos délibérations ; c'eſt la ſeconde. Enfin, je dis que la penſée de la mort eſt le moyen le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions, c'eſt la derniére. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faiſant ſentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Vos paſſions vous emportent, & ſouvent il vous ſemble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition & de votre cupidité : *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez ce que c'eſt que l'ambition & la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez ſur une matiére importante, & vous ne ſçavez à quoi vous réſoudre ; *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez quelle réſolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent & vous laſſent, & vous vous acquittez négligemment de vos devoirs; *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez comment il importe de les obſerver à un homme qui doit mourir. Tel eſt l'uſage que nous devons faire de la penſée de la mort, & c'eſt auſſi tout le ſujet de votre attention.

I. PARTIE.

POur amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connoître ; & pour les connoître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses : sçavoir, que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, & que nos passions sont injustes. Qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles sont insatiables & sans bornes, & par-là incapables d'être jamais satisfaites & de nous satisfaire nous-mêmes ; enfin qu'elles sont injustes, dans les sentimens présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsqu'aveuglés & enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer, en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particuliérement consister le désordre des passions humaines. Il nous falloit donc, pour en réprimer les saillies & les mouvemens déréglés, quelque chose qui nous en découvrît sensiblement la vanité ; qui les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous ; & qui faisant cesser toute distinction, les réduisît au grand principe de la modestie, c'est-à-dire, à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, & nous obligeât qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, & à rendre aux autres sans peine les devoirs de la

charité. Or ce ſont, mes chers Auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement dans les ames touchées de Dieu le ſouvenir & la penſée de la mort. Ecoutez-moi, & ne perdez rien d'une inſtruction ſi édifiante.

Nos paſſions ſont vaines ; & pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juſte idée de la vanité des objets auſquels elles s'attachent : cela ſeul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiſcence qu'elles y allument, & c'eſt l'importante leçon que nous fait le Saint-Eſprit dans le livre de la Sageſſe. Car avouons-le, Chrétiens, quoiqu'à notre honte : tandis que les biens de la terre nous paroiſſent grands, & que nous les ſuppoſons grands, il nous eſt comme impoſſible de ne les pas aimer, & en les aimant, de n'en pas faire le ſujet de nos plus ardentes paſſions. Quelque raiſon qui s'y oppoſe, quelque loi qui nous les défende, quelque vûe de conſcience & de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; & préoccupés de l'apparence ſpécieuſe du bien qui nous flatte & qui nous ſéduit, nous fermons les yeux à toute autre conſidération, pour ſuivre uniquement l'attrait & le charme de notre illuſion. Si nous réſiſtons quelquefois, & ſi pour obéir à Dieu nous remportons ſur nous quelque victoire, cette victoire par la violence

qu'elle nous coûte, eſt une victoire forcée. La paſſion ſubſiſte toujours, & l'erreur où nous ſommes que ces biens, dont le monde eſt idolâtre, ſont des biens ſolides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des déſirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les poſſéder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu; nous nous applaudiſſons d'en avoir beaucoup; nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous déſeſpérons, à meſure que ces biens nous échappent, & que nous nous en voyons privés. Pourquoi? parce que notre imagination trompée & pervertie nous les repréſente comme des biens réels & eſſentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit ſaint Chryſoſtome, le moyen ſûr & immanquable eſt de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile; il nous devient même comme naturel: ni l'ambition, ni l'avarice, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, n'ont plus ſur nous aucune priſe. Bien loin que nous nous empreſſions, pour nous procurer par des voies indirectes & illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de ſolidité, à peine pouvons-nous même gagner ſur nous d'avoir une attention raiſonnable à con-

ſerver les biens dont nous nous trouvons lé-gitimement pourvûs ; & cela fondé, ſur ce que les biens du monde, ſuppoſé cette con-viction, ne nous paroiſſent preſque plus valoir nos ſoins, beaucoup moins nos empreſſemens & nos inquiétudes. Or d'où nous vient cette conviction ſalutaire ? du ſouvenir de la mort, ſaintement méditée, & enviſagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoûte ſaint Chryſoſtome, eſt à notre égard la preuve palpable & ſenſi-ble du néant de toutes les choſes humaines, pour leſquelles nous nous paſſionnons. C'eſt elle qui nous le fait connoître : tout le reſte nous impoſe ; la mort ſeule eſt le miroir fi-déle, qui nous montre ſans déguiſement l'in-ſtabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie ; qui nous déſabuſe de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchan-temens de l'amour du monde, & qui des té-nébres même du tombeau, nous fait une ſource de lumiéres, dont nos eſprits & nos ſens ſont égalemens pénétrés. *In illa die*, dit l'Ecriture, en parlant des enfans du ſiécle li-vrés à leurs paſſions, *In illa die, peribunt om-nes cogitationes eorum.* Toutes leurs penſées, à ce jour-là, s'évanouiront. Ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obſcuri-té, les éclairera & diſſipera tous les nuages, dont la vérité juſqu'alors avoit été pour eux

Pſ. 145.

enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avoient toujours crû ; & ils commenceront à voir ce qu'ils n'avoient jamais vû. Ce qui faisoit le sujet de leur estime, deviendra le sujet de leur mépris ; ce qui leur donnoit tant d'admiration, les remplira de confusion. En sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avoient du monde & de sa prétendue félicité, s'effaceront tout à coup, & même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, & que leurs pensées périront selon l'expression du Prophéte, leurs passions périront de même : c'est-à-dire, qu'ils n'auront plus, ni ces entêtemens de se pousser, ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *In illa die*, la bagatelle, & si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or que faisons-nous, quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort ? Nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment ; & sans attendre que la catastrophe & le dénouement des intrigues du monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car quand je me propose devant Dieu le tableau de la

mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choſes du monde dans le même point de vûe, où la mort me les fera conſidérer; j'en porte le même jugement que j'en porterai; je les reconnois mépriſables, comme je les reconnoîtrai; je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai; je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerai; & de là ma paſſion ſe refroidit, la concupiſcence n'eſt plus ſi vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens paſſagers & périſſables; en un mot, je meurs à tout d'eſprit & de cœur, parce que je prévois que bien-tôt j'y dois mourir réellement & par néceſſité.

Et voilà, mes chers Auditeurs, le ſecret admirable, que David avoit trouvé, pour tenir ſes paſſions en bride, & pour conſerver, juſques dans le centre du monde, qui eſt la Cour, ce parfait détachement du monde où il étoit parvenu. Que faiſoit ce ſaint Roi? Il ſe contentoit de demander à Dieu, comme une ſouveraine grace, qu'il lui fît connoître ſa fin; *Notum fac mihi, Domine, finem meum*: & qu'il lui fît même ſentir combien il en étoit proche, afin qu'il ſçût, mais d'une ſcience efficace & pratique, le peu de tems qui lui reſtoit encore à vivre; *Et numerum dierum meorum quis eſt, ut ſciam quid deſit mihi.* Il ne doutoit pas que cette ſeule penſée, il faut

Pſal. 38.

Ibidem.

mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. En effet, ajoûtoit-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte, *Ecce mensurabiles posuisti dies meos*, & par-là tout ce que je suis, & tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous; *& substantia mea tamquam nihilum ante te.* Devant moi ce néant, est quelque chose, & même toutes choses: mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond & se perd dans ce néant; & la mort que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement & sans exception, de tous les biens qu'il posséde, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abysme de vanité; *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens.* L'homme mondain n'en convient pas, & il affecte même de l'ignorer; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre, & une figure qui passe; *Verumtamen in imagine pertransit homo.* Il se trouble; & comme mondain, il est dans une continuelle agitation; mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera: *Sed & frustrà conturbatur.* Il se fatigue, il s'épuise pour amasser

Ibidem.

Ibidem.

Ibidem.

Ibidem.

& pour théſauriſer ; mais ſon malheur eſt de ne ſçavoir pas même pour qui il amaſſe, ni qui profitera de ſes travaux : ſi ce ſeront des enfans, ou des étrangers, ſi ce ſeront des héritiers reconnoiſſans, ou des ingrats ; ſi ce ſeront des ſages ou des diſſipateurs ; *Theſauriſat, & ignorat cui congregabit ea.* Ces ſentimens dont le Prophéte étoit rempli & vivement touché, réprimoient en lui toutes les paſſions, & d'un Roi aſſis ſur le trône en faiſoient un exemple de modération.

Ibidem.

C'eſt ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours. Car diſons la vérité, Chrétiens ; ſi nous ne devions point mourir, ou ſi nous pouvions nous affranchir de cette dure néceſſité, qui nous rend tributaires de la mort ; quelque vaines que ſoient nos paſſions, nous n'en voudrions jamais reconnoître la vanité ; jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, & qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-deſſus de longs diſcours ; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les Philoſophes ; on auroit beau y procéder par voie de raiſonnement & de démonſtration ; nous prendrions tout cela pour des ſubtilités encore plus vaines, que la vanité même dont il s'agiroit de nous perſuader. La foi avec tous ſes motifs n'y feroit plus rien : dégagés que nous ſerions de ce ſouvenir de la mort, qui comme un

maître févére nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de fageffe de vivre au gré de nos défirs;nous compterions pour réel & pour vrai, tout ce que le monde a de faux & de brillant; & notre raifon prenant parti contre nous-mêmes,commenceroit à s'accorder & à être d'intelligence avec la paffion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, & quand nous nous le difons à nous-mêmes, ah! Chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il eft, n'a plus de quoi fe défendre. Il fe trouve défarmé par cette penfée; la raifon prend l'empire fur lui, & il fe foumet fans réfiftance au joug de la foi. Pourquoi cela? parce qu'il ne peut plus défavouer fa propre foibleffe, que la vûe de la mort nonfeulement lui découvre, mais lui fait fentir. Belle différence que faint Chryfoftome a remarquée entre les autres penfées chrétiennes, & celle de la mort. Car pourquoi, demande ce faint Docteur, la penfée de la mort fait-elle fur nous une impreffion plus forte, & nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créés, que toutes les autres confidérations? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres confidérations ne renferment tout au plus que des témoignages & des preuves de cette vanité; au lieu que la mort eft l'effence même de cette vanité, ou que c'eft la mort qui fait cette vanité. Il ne faut

donc pas s'étonner que la mort ait une vertu ſpéciale pour nous détacher de tout. Et telle étoit l'excellente concluſion que tiroit ſaint Paul, pour porter les premiers fidéles à s'affranchir de la ſervitude de leurs paſſions, & à vivre dans la pratique de ce ſaint & bienheureux dégagement qu'il leur recommandoit avec tant d'inſtance. Car le tems eſt court, leur diſoit-il : *Tempus breve eſt*. Et que s'enſuit-il de-là ? que vous devez vous réjouir comme ne vous réjouiſſant pas, que vous devez poſſéder comme ne poſſédant pas, que vous devez uſer de ce monde comme n'en uſant pas : *Reliquum eſt ut qui gaudent tamquam non gaudentes, & qui emunt tamquam non poſſidentes, & qui utuntur hoc mundo tamquam non utantur*. Quelle conſéquence ! elle eſt admirable, reprend ſaint Auguſtin : parce qu'en effet ſe réjouir & devoir mourir, poſſéder & devoir mourir, être honoré & devoir mourir, c'eſt comme être honoré & ne l'être pas, comme poſſéder & ne poſſéder pas, comme ſe réjouir & ne ſe réjouir pas. Car ce terme, mourir, eſt un terme de privation & de deſtruction, qui abolit tout, qui anéantit tout ; qui par une propriété toute oppoſée à celle de Dieu, nous fait paroître les choſes qui ſont, comme ſi elles n'étoient pas, au lieu que Dieu, ſelon l'Ecriture, appelle celles qui ne ſont pas comme ſi elles étoient.

I. Cor. 7.

Ibidem.

Non-seulement nos passions sont vaines, mais quoique vaines, elles sont insatiables & sans bornes. Car quel ambitieux entêté de sa fortune & des honneurs du monde, s'est jamais contenté de ce qu'il étoit? Quel avare dans la poursuite & dans la recherche des biens de la terre a jamais dit, c'est assez? Quel voluptueux esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire; la raison veut l'utile & l'honnête; l'amour-propre, l'agréable & le délicieux: mais la passion, le superflu & l'excessif. Or ce superflu est infini; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites & ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise, *Memento, homo, quia pulvis es;* souvenez-vous, homme, que vous êtes poussiére; *& in pulverem, revertêris*, & que vous retournerez en poussiére. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'ames passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes & sans mesure qui les tourmentent toujours, & qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le priérent d'approcher du tombeau de Lazare, & qu'ils lui dirent:

Joan. 11. *Veni, & vide*, venez, & voyez. Venez, avares : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; & parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux miséres des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni, & vide*, venez & voyez. C'étoit un homme de fortune comme vous; en peu d'années il s'étoit enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente & des enfans avantageusement pourvûs. Mais le voyez-vous maintenant ? Voyez-vous la nudité, la pauvreté, où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? où sont ses richesses? où sont ses meubles somptueux & magnifiques? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes ? cinq pieds de terre & un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture ; rien davantage. Qu'est devenu tout le reste ? voilà de quoi borner votre avarice : *Veni, & vide.* Venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur : vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore ; & parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentimens de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enyvre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous ? C'étoit un Seigneur de marque

comme vous, peut-être plus que vous ; distingué par sa qualité comme vous, & en passe d'être toutes choses. Mais le reconnoissez-vous ? voyez-vous où la mort l'a fait descendre ? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées ? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions ? c'est de quoi régler les vôtres : *Veni, & vide*. Venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes ; la passion qui vous domine, est le soin de votre beauté ; & parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse ; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés & de mille scandales. Venez & voyez : c'étoit une jeune personne aussi-bien que vous ; elle étoit l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée & aussi adorée que vous. Mais la voyez-vous à présent ? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux & qui fait horreur ? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-mêmes : *Veni, & vide*.

Enfin, nos passions sont injustes, soit dans les sentimens qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres : mais la mort, dit le Prophéte, nous réduit aux termes de l'équité ; & par son souvenir

nous oblige à nous faire justice à nous-mêmes, & à la faire aux autres de nous-mêmes :
Senec. *Mors sola jus æquum est generis humani.* En effet, quand nous ne pensons point à la mort, & que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élévent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier & hautain, dédaigneux & méprisant, sensible & délicat, envieux & vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous céde, & l'on prétend que tout le monde aura des ménagemens pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pésante & si dure ? Mais méditons la mort, & bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, & à la rendre aux autres de nos fiertés & de nos hauteurs, de nos dédains & de nos mépris, de nos sensibilités & de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportemens. Comme donc il ne faut, selon l'ordre & la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la
Job. 38. mer, *Hic confringes tumentes fluctus tuos*; il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la

tête, & qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité & dans une ſage modeſtie. Comment cela ? c'eſt que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes & nous. Egalité que nous oublions ſi volontiers, mais dont la vûe nous eſt ſi néceſſaire, pour nous rendre plus équitables & plus traitables.

Car quand nous repaſſons ce que diſoit Salomon, & que nous le diſons comme lui : tout ſage & tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus inſenſé ; *Unus, & ſtulti, & meus occaſus erit.* Eccleſ. 2. Quand nous nous appliquons ces paroles du Prophéte Royal : vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfans du Très Haut ; mais, fauſſes divinités, vous êtes mortelles, & vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, & de qui vous exigez tant d'hommages & tant d'adorations : *Dii eſtis, & filii excelſi omnes : vos autem ſicut homines moriemini.* Pſ. 81. Quand, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, nous deſcendons encore tout vivans & en eſprit, dans le tombeau, & que le ſçavant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artiſan, le plus fameux conquérant avec le plus vil eſclave ; même

terre qui les couvre, mêmes ténébres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même
Job. 3. poussiére; *Parvus & magnus ibi sunt, & servus liber à domino suo.* Quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions, & à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime; que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir, & sur qui l'on veut prendre un empire si absolu; que ces hommes pour qui l'on n'a, ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, & contre qui l'on agit avec tant d'animosité & tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espéce que nous: ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi foibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort & à toutes les suites de la mort: ah! mes chers Auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès-là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connoît beaucoup mieux soi-même. Dès-là l'on n'exerce plus une autorité si dominante & si impérieuse sur ceux que la naissance, ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus après tout, que d'homme à homme il y ait tant de différence. Dès-là l'on

n'eſt plus ſi vif ſur ſes droits, parce que l'on ne voit plus tant de choſes que l'on ſe croye dûes. Dès là l'on ne ſe tient plus ſi griévement offenſé dans les rencontres, & l'on n'eſt plus ſi ardent ni ſi opiniâtre à demander des ſatisfactions outrées, parce qu'on ne ſe figure plus être ſi fort au-deſſus de l'aggreſſeur, ou véritable, ou prétendu, & qu'on n'eſt plus ſi perſuadé qu'il doive nous relâcher tout & condeſcendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaiſance, de la patience ; on ſçait compatir, prévenir, excuſer, ſoulager, rendre de bons offices & obliger. Saints & ſalutaires effets de la penſée de la mort. C'eſt le reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions ; comme c'eſt encore la régle la plus infaillible pour conclurre sûrement dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

QUelque pénétration que nous ayons, & de quelque force d'eſprit que nous puiſſions nous piquer, c'eſt un oracle de la foi, que nos penſées ſont timides, & nos prévoyances incertaines. *Cogitationes mortalium timidæ, & incertæ providentiæ noſtræ.* Nos penſées ſont timides, dit ſaint Auguſtin expliquant ce paſſage, parce que ſouvent dans les choſes mêmes qui regardent le ſalut, nous ne ſçavons

Sap. 9.

pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon, & que nous n'avons point assez d'évidence, pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr & infaillible. D'où il s'ensuit, que malgré toutes nos lumiéres nous craignons de nous y tromper, & que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paroisse, peut ne l'être pas en effet; & que les vûes courtes & bornées d'une foible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égaremens, dont saint Paul vouloit nous garantir, quand il nous avertissoit d'opérer notre salut avec crainte & avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos pensées sont timides, l'Ecriture ajoûte, que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, & Dieu s'en étant réservé la connoissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures & en apparence chrétiennes, est bien entrepris; si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir; si notre conscience ne nous le reprochera jamais, & si ce que nous avons crû innocent pendant la vie, ne sera point à la

la mort la matiére de nos regrets & de nos défespoirs : *Et incertæ providentiæ nostræ.* Etat malheureux que le plus éclairé des hommes déploroit, & qu'il regardoit comme la fuite fatale du péché. Il feroit donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, & de ces craintes fi oppofées à la paix intérieure de nos ames ; qui dans les occafions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclurre toujours sûrement, & qui dans mille conjonctures, où le falut & la confcience fe trouvent mêlées, nous préfervât également & de l'erreur & du repentir. Or je foutiens que le moyen pour cela le plus efficace, eft le fouvenir de la mort. Pourquoi ? le voici: parce que le fouvenir de la mort eft une application vive & touchante, que nous nous faifons à nous-mêmes, de la fin derniére, qui doit être le folide fondement de toutes nos délibérations; & qu'il eft certain qu'en pratiquant ce faint exercice du fouvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainfi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être fans cela fuivies nos réfolutions. Dans l'engagement indifpenfable où nous fommes de régler felon Dieu notre conduite, eft-il rien de plus inftructif, rien de plus édifiant & même de plus confolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer, & pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin derniére, qui est la régle de tout, & à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin derniére, ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vûe, & dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle & immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, & un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, & de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie, le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particuliére & prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune & plus éloignée où nous devons tous aspirer? C'est, mes chers Auditeurs, d'envisager & de prévoir la mort: la mort malgré nous-mêmes nous rappelle toute l'éternité qui la suit; elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumiére, mais un rayon vif & perçant qui se répand dans nos esprits; & par-là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises & dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je ſuis de cette penſée, il faut mourir, je commence à juger bien plus ſainement de toutes choſes : dégagé de mille illuſions que la mort & l'éternité diſſipent, quelque occaſion qui ſe préſente, je vois bien plus clairement & bien plus vîte ce qui m'éloigne de ma fin ou ce qui peut m'aider à y parvenir : & dès que je le vois, je ne balance point ſur la réſolution que j'ai à former touchant ce qui m'eſt ou ſalutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis ſans héſiter : ceci m'eſt pernicieux, ceci m'eſt utile, ceci m'expoſera, ceci me perdra. Et puiſqu'il m'eſt pernicieux, je le dois donc rejetter ; & puiſqu'il m'eſt utile, je le dois donc prendre ; & puiſqu'il m'expoſera, je le dois donc craindre ; & puiſqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vûe de la mort, cette conſidération de ma derniére fin ne feroit tout au plus ſur moi qu'une impreſſion ſuperficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écueils, & de faire mille fauſſes démarches : c'eſt ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort, & l'éternité qui en eſt inſéparable, elle frappe mon eſprit & toutes les puiſſances de mon ame ; enſorte même que je ne puis plus me diſtraire, ni me détourner de cette fin bienheureuſe à laquelle je ſuis appellé, & pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve

comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis : & parce que cette fin ainsi appliquée est la régle infaillible du mal qu'il faut fuir, & du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Ecriture, un fonds de prudence & d'intelligence : *Utinam saperent & intelligerent, ac novissima providerent!*

Deut. 31.

Aussi, pourquoi les payens mêmes rendoient-ils une espéce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres ? pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles ? pourquoi dans les traités & dans les négociations importantes y tenoient-ils leurs conseils & leurs assemblées ? C'étoit une superstition : mais cette superstition, remarque Clement Alexandrin, ne laissoit pas d'être fondée sur un instinct secret de raison & de religion. Car ils sembloient ainsi reconnoître que leurs conseils ne pouvoient être, ni réguliérement, ni constamment sages, sans le souvenir & la vûe de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assembloient pas dans les lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction & des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, & par conséquent que l'on est plus capable de consulter & de déci-

der; *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum.* Or ce que faiſoient les payens peut nous ſervir de modéle en le rectifiant & le ſanctifiant par la foi. Eccleſ. 7.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers Auditeurs, où vous ne deviez, pour ainſi dire, tenir conſeil avec Dieu & avec vous-mêmes; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'uſage de vos biens; tantôt pour la diſpoſition de vos emplois, tantôt pour la meſure de vos divertiſſemens, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre: car malheur à nous ſi nous abandonnons tout cela au hazard, & ſi nous agiſſons ſans régle & ſans principe. Envain dirons-nous que nous n'avons pas eu aſſez de lumiéres pour trouver là-deſſus, parmi les embarras du ſiécle, le point fixe & immobile de la vraie ſageſſe. Abus, Chrétiens, puiſque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve ſenſible? faites-en l'eſſai, & jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choiſir un état de vie: choiſiſſez-le comme devant un jour mourir; & vous verrez ſi la tentation & le déſir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il eſt queſtion de régler l'uſage de vos biens: reglez-le comme les devant bien-

tôt perdre, parce qu'il faudra bien-tôt mourir; & vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit: examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu & de mourir; & vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hazarder contre les loix de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer: vuidez l'un & l'autre comme vous voudriez l'avoir fait, s'il falloit maintenant mourir, & vous verrez si l'entêtement & l'orgueil vous fera oublier les loix de la justice & manquer aux devoirs de la charité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressemens & de contrepoids à vos légéretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout-tems a conduit les Saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer & sans tomber? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnoit de folie, mais que leur inspiroit la plus haute sagesse de l'Evangile? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature,

& où la seule grace de Dieu les pouvoit soutenir? Les routes qu'ils devoient suivre pour ne se pas perdre, étoient autant de secrets de prédestination : mais ces secrets autrement impénétrables, se développoient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers & des piéges dans le chemin où ils marchoient, puisqu'il y en a par-tout: mais la vûe de la mort les préservoit de tous les piéges & de tous les dangers; & il ne tient qu'à vous & à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire ; & si manque de connoissance, nous faisons des fautes irréparables, si nous nous engageons témérairement ; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appellés, & où il nous prive de mille graces qu'il vouloit nous donner ailleurs; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, & où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre ; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux ; si nous nous jettons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, & dont le succès ne tourne qu'à notre confusion & à notre ruine ; si nous entrons en des sociétés, en des partis, en des négoces qui intéressent la conscience, & où le salut nous de-

vient comme impoſſible (car vous ſçavez combien ce que je dis eſt ordinaire; & Dieu ſçait combien d'ames ſeront éternellement malheureuſes pour s'être livrées de la ſorte elles-mêmes ſans réflexion & ſans diſcrétion :) ſi, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens ; ne l'imputons pas même à notre miſére. Dieu y avoit pourvû ; & malgré notre miſére, le ſouvenir de la mort pouvoit & devoit nous mettre à couvert. Mais n'en accuſons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce ſouvenir ſi néceſſaire, comme un objet fâcheux & déſagréable, & qui par une ſuite inévitable nous expoſe à tous les égaremens où nous nous laiſſons entraîner.

De-là vient un autre avantage, qui eſt comme une conſéquence du premier. Car pour délibérér ſagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs & les déſeſpoirs dont nos réſolutions pourroient être ſuivies ; puiſque, comme dit S. Bernard, ce qui doit être le ſujet d'un repentir, ne peut être le conſeil d'un homme ſenſé. Or d'où peut venir un effet auſſi avantageux que celui-là, qui peut nous mettre en état de dire, ſi nous voulons, à chaque moment : je prens un parti dont je ne me repentirai jamais ; ce que je fais, je me ſçaurai éternellement bon gré de l'avoir fait : qui le peut, Chrétiens ?

l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi ? excellente raison de S. Augustin : parce que la mort, dit ce saint Docteur, étant le terme où aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment ? en se demandant à soi-même : quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? ce que je vais faire me troublera-t-il alors ? me consolera-t-il ? me donnera-t-il de la confiance ? me causera-t-il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fonds ; & cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort ; *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus*. Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devroit nous consoler, & que nous nous applaudissons de ce qui devroit nous affliger : mais la pensée de la mort par une vertu toute contraire, & que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi

II. Cor. I.

parler, tous ces ſentimens. Elle ne nous donne de joie, que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre joie, & ce qui le ſera toujours. Elle ne nous donne de douleur & de repentir, que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre repentir & de notre douleur, & ce qui ne le ſera plus à la mort après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs paſſagers & variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons : d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui eſt le caractère de la prudence Chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons ; & en la prévoyant, nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur toujours la même, non-ſeulement eſt ſuffiſante, mais toute-puiſſante pour arrêter les ſaillies de notre eſprit, & pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle & qu'elle ne l'emporte. Or c'eſt bien ici que la prudence des juſtes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon Frere, dirois-je avec ſaint Jérôme à un libertin du ſiécle, quelque endurci que vous ſoyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paroître en le commettant, quelque force d'eſprit que vous marquiez lorſqu'il faut vous y réſoudre, votre malheur eſt de ne pouvoir faire un retour ſur vous-même, ſans

porter déja contre vous-même ce triste arrêt: Je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel déséspoir, du moins à la mort, & que je voudrois alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sçais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment: mais je sçais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sçais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous. Je sçais qu'elle vient jusques au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissemens & les joies du monde, dans les momens les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler, & qu'au fonds de l'ame elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces allarmes & de ces agitations secrettes, que fais-je? j'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant & importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort; & au lieu de les réserver à cette derniére heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me déséspérent pas à la mort. C'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirois,

afin de ne me repentir jamais. Je dis comme
Ps. 17. le Prophéte Royal : *Circumdederunt me dolores mortis ;* les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts ; & bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur & ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même ; ce qui me sert à regler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, & à les éviter ! Avec cela que puis-je craindre ? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, reméde le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, régle la plus infaillible pour conclurre sûrement dans nos délibérations ; enfin, motif le plus efficace pour nos inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisiéme partie.

III. PARTIE.

C'Est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; & c'est la sainteté de notre vie, qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élûs, & dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté & de tiédeur. Tiédeur si hautement

réprouvée de Dieu dans l'Ecriture. Tiédeur qui corrompt nos meilleures actions; je dis, celles à quoi la Religion & le Christianisme nous engagent par devoir: ensorte que toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, & même que plus criminelle, & se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vûes de Dieu, & par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, Chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre: il s'agit de la surmonter; & c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particuliérement nous apprendre, & à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Evangile. Car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur? Il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité & le zéle des bonnes œuvres: *Ignem veni mittere in terram.* Telle est la fin de sa mission. Or de tous les motifs qu'il pouvoit nous proposer, & qu'il nous a en effet proposés, pour exciter cette ferveur, & pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissans sont sans doute la proximité de la mort & l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif

Luc. 12.

& le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée, comme le sujet de notre vigilance & d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ses adorables instructions, & où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, & de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grace nous inspire.

Oui, Chrétiens, il faut travailler, & travailler avec cette ferveur d'esprit, qui doit être l'ame de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disoit le Sauveur du monde, tandis que la lumiére vous éclaire : pourquoi ? parce que la nuit vient, ou personne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi ? parce que le Fils de l'homme que vous attendez, est déja à la porte. Négociez, & faites profiter les talens que vous avez en main : pourquoi ? parce que le maître qui vous les a confiés, est sur le point de revenir, & de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi ? parce que voici l'Epoux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits : pourquoi ? parce que c'est bientôt le tems de la récolte. Que vouloit-il nous faire entendre par-là ? Ah, Chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles mê-

mes, & nous font connoître malgré nous notre folie, lorsque nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique selon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un point entre elle & nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, & voilà l'erreur dont Jesus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'est rien autre chose que l'avancement & le progrès dans le chemin du salut, *Ambulate*; cette veille, que l'attention sur nous-mêmes, *Vigilate*; ce négoce, que le bon usage du tems, *Negotiamini*; ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire, *Luceat lux vestra coram hominibus*; ces fruits, que les œuvres de pénitence & de sanctification, *Facite fructus dignos pœnitentiæ* : & ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étoit dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels d'une mort prochaine. Comme si Jesus-Christ nous eût déclaré, que sa sagesse, toute infinie qu'elle est, ne lui fournissoit rien de plus propre à nous embraser d'un saint zéle, & à nous retirer d'une vie tiéde & languissante, que la proximité de la mort.

Joan. 12. *Luc. 21.* *Luc 19.* *Matt. 5.* *Luc. 3.*

En effet, Chrétiens, quand nous aurions

à vivre des ſiécles entiers, & que Dieu par une conduite, ou de ſévérité, ou de bonté, nous laiſſeroit ſur la terre auſſi long-tems que ces premiers Patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raiſons de nous reprocher nos relâchemens. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions ſe rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matiére du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il ſeroit toujours juſte qu'elle fût faite d'une maniére digne de Dieu, puiſque Dieu doit toujours être ſervi en Dieu : il ſeroit toujours juſte qu'elle fût faite d'une maniére digne de la récompenſe que nous attendons de Dieu ; & malheur à nous, ſi nous abuſions alors même d'un tems ſi cher, & ſi nous faiſions, comme parle l'Ecriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paroître devant Dieu, & demeurer tranquille dans une vie négligente ; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, & ne pas redoubler ſes ſoins par une vie plus agiſſante ; avoir déja la mort à ſes côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment, *Quotidie morior*, & ne s'empreſſer pas d'arriver à la ſainteté par la voie courte & abrégée d'une vie fervente : il n'y a, mes chers Auditeurs, ou qu'une ſtupidité groſſiére, ou qu'une infidélité con-

1. Cor. 15.

ſommée, au moins commencée, qui puiſſe aller juſques-là. C'eſt néanmoins notre état, & l'état le plus déplorable. Ah, Chrétiens! Jeſus-Chriſt nous dit en termes exprès : *Ecce venio citò*, me voici, j'arrive : *merces mea mecum eſt*, j'ai ma récompenſe avec moi, pour donner à chacun ſelon ſes œuvres. Peſez bien ces paroles. Il ne dit pas, Je viendrai, ni, Je me diſpoſe à venir; mais il dit, Je viens, *Ecce venio*; & je viens bientôt, *Ecce venio citò*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adreſſant à une ame pareſſeuſe & lente; chargez-vous de dépouilles; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuſes que vous omettez, que vous négligez, & dont vous perdez le mérite : *Accelera ſpolia detrahere, feſtina prædari.* Dieu, dis-je, dans l'un & dans l'autre Teſtament, par lui-même, par ſes Prophétes, par ſes Prêtres, nous parle de la ſorte, nous preſſe de la ſorte; & toujours inſenſibles aux avertiſſemens qu'il vous donne, & qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même aſſoupiſſement, & dans la même langueur; pourquoi? parce que vous n'avez jamais bien conſidéré la briéveté de votre vie.

Apoc. 22.

Iſai. 8.

Car enfin, ſi vous & moi, mes Freres, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reſte plus que fort peu de jours; ſi nous nous

disions souvent avec saint Paul, mais ensorte que nous fussions bien remplis de cette pensée, *Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat ;* je suis comme une victime qui va être immolée, & qui a reçû l'aspersion pour le sacrifice ; le tems de ma derniére dissolution approche, & il me semble que j'y suis déja : si par le ministère d'un Ange, Dieu nous annonçoit que ce sera pour demain, que serions nous ? ou plutôt, que ne serions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, & qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sçais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous serions tout ; & en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passions, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis & comme tout abysmés dans nous-mêmes, ou pour mieux dire, tout recueillis & comme tout abysmés en Dieu, morts au monde & à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusemens du monde, nous n'au-

1. Tim. 4.

rions plus de penſées que pour Dieu, plus de déſirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu : pas un moment qui ne lui fût conſacré ; pas une action qui ne fût ſanctifiée par le mérite de la plus pure & de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élément, à meſure qu'il retourne vers ſon centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide ; ainſi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous ſentirions croître notre activité & notre zéle. C'eſt le miracle viſible que la préſence de la mort opéreroit. Or pourquoi ne l'opére-t-elle pas dès maintenant ? Jeſus-Chriſt ne s'eſt-il pas expliqué en des termes aſſez précis ; & la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un Ange ?

Voulez-vous ſçavoir, Chrétiens, comment parle, & ſur-tout comment agit un homme qui enviſage la mort de près, & qui en fait le ſujet de ſes réflexions ? Ecoutez le ſaint Roi Ezéchias, & formez-vous ſur cet exemple. J'ai dit, s'écrioit il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma courſe : Je m'en vais aux portes de l'Enfer, c'eſt-à-dire, ſelon le langage du Saint-Eſprit, aux portes de la mort ; *Ego dixi in dimidio dierum meorum : Vadam ad portas inferi* : j'ai ſupputé le nombre de mes années, *Quæſivi reſiduum annorum meorum ;* & j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terreſtre

Iſai. 38.

Ibidem.

pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre, *Generatio mea ablata est à me quasi tabernaculum pastorum*; que par une destinée à laquelle je suis forcé de me soûmettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tissue, *Præcisa est velut à texente vita mea*; que du matin au soir ce seroit fait de moi, & que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvoit plus être long-tems retardée, *De mane usque ad vesperam finies me.*. Or ces principes ainsi établis (car c'étoit là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posoit) quelles conséquences en tiroit-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, & je ne puis vous donner un plus beau modéle. Ah ! Seigneur, poursuivoit le saint Roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture, *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo*: voilà la ferveur de sa priére. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, & que je m'appliquerai jour & nuit à méditer la profondeur de vos jugemens, *Meditabor ut columba*: voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affoiblis à force de regarder en haut, d'où j'at-

Isai. 38. Ibidem. Ibid. Ibidem. Ibidem.

tendois tout mon ſecours, & où je cherchois mon unique bien, *Attenuati ſunt oculi mei ſuſpicientes in excelſum* : voilà la ferveur de ſa confiance. C'eſt pour cela que je réſiſte aux plus violentes tentations qui m'attaquent, & que pour n'y pas ſuccomber, inſtruit que je ſuis de la force de votre grace, je vous prie de combattre & de répondre pour moi, *Domine, vim patior, reſponde pro me* : voilà la ferveur de ſa foi. C'eſt pour cela que je repaſſerai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon ame, *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* : voilà la ferveur de ſa pénitence. Car je ſçais, ô mon Dieu, ajoûtoit-il, que ce n'eſt ni l'Enfer, ni la mort, qui célébrent vos loüanges, *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* : c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de ſaint Jérôme, je ſçais que ce ne ſont pas les mourans qui vous glorifient, ni qui ſont en état de vous glorifier par leurs œuvres ; & qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent auſſi perſuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir, mais qui vivent déterminés comme moi, à faire de cette perſuaſion la régle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipſe confitebitur tibi, ſicut & ego hodie*. Ainſi parloit ce religieux Monarque ; & de-là, Chrétiens, nous apprenons cette méthode ſi ſoli-

Iſai. 38.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

de, si connue des Saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si pratiquable néanmoins, & d'où dépend la sanctification de notre vie; sçavoir de faire toutes nos actions comme si chacune étoit la derniére, & devoit être suivie de la mort. Prier comme je prierois à la mort, examiner ma conscience, comme je l'examinerois à la mort; pleurer mon péché, comme je le pleurerois à la mort; le confesser, comme je le confesserois à la mort; recevoir le Sacrement de Jesus-Christ, comme je le recevrois à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs & toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort & de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche, ou si elle est encore éloignée de moi: je le veux, mon cher Auditeur; que concluez-vous de-là? Parce qu'il est incertain quand & à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs? & cette incertitude qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est in-

certaine, c'est-à-dire, parce que nous n'en sçavons, ni le jour, ni l'heure, *Quia nescitis diem neque horam*. Ah! Chrétiens, Jesus-Christ sans doute auroit bien mal raisonné si l'incertitude de la mort autorisoit en aucune sorte nos lâchetés & nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement & saintement tous les jours de notre vie: *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.*

Matt. 25.

August.

En effet, si nous connoissions précisément le jour & l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété. Tout seroit remis à la derniére année; & dans la derniére année, au dernier mois; & dans le dernier mois, à la derniére semaine; & dans la derniére semaine, au dernier jour; & dans le dernier jour, à la derniére heure, ou même au dernier moment. Et de-là plus de salut: pourquoi? parce que le moment de la mort, n'est ni le tems des bonnes œuvres, ni le tems de la pénitence, & qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence & les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu? par une conduite également sage & miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les momens. Car quelle pensée est plus

capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit, que celle-ci ? peut-être ce jour ſera-t-il le dernier de mes jours : peut-être après cette confeſſion, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette converſation, peut-être après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me tranſporter devant le Tribunal de Dieu. Quand on porte par-tout cette idée, & que par-tout on la conſerve fortement imprimée dans ſon ſouvenir, bien loin de ſe relâcher & de ſe laiſſer abbattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne ; plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne ſoutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée) on devient laborieux & appliqué, *Sollicitudine non pigri* ; prompt & ardent, *Spiritu ferventes* ; infatigable dans le ſervice du Seigneur, *Domino ſervientes* ; détaché du monde, & uniquement attentif aux choſes du ciel ; *Spe gaudentes*, patient dans les maux : *In tribulatione patientes* ; addonné à l'oraiſon, *Orationi inſtantes* ; charitable envers ſes freres, & toujours prêt à exercer la miſéricorde, *Neceſſitatibus Sanctorum communicantes*, *hoſpitalitatem ſectantes* : également fidéle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que

Rom. 12. *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

que l'on doit au prochain, & à tout ce que l'on se doit à soi-même : *Providentes bona non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* *Ibidem.*

Disons quelque chose de plus pressant encore & de plus convenable à ce que Dieu demande sur-tout de nous dans ce saint tems où nous entrons. C'est un tems de pénitence ; & la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincére & parfaite conversion à Dieu. Or n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre foiblesse, & que nous paroissons plus lâches & plus irrésolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort : il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion, qui ravit une ame, qui l'arrache au monde & à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai ; & voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car, dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, & perdu sans ressource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir ? & n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous & pour moi que la mort ?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : & quoi ? c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : Veillez, parce que vous ne sçavez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme ; il ne s'en est point tenu là : mais il a expressément ajoûté : Veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole ; & l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché & que je néglige ma conversion ? Si ce divin maître ne m'avoit dit autre chose, sinon que le tems de la mort est incertain, peut-être serois-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer. Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques : mais enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris ; mais aussi je puis ne l'être pas : & dans la conduite que je tiens, toute aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonnerois-je. Mais après la parole de J. C. il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte ; & je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connoître que par-là, cette heure fatale. Tout

ce que je sçais, mais ce que je sçais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur: *Quâ horâ non putatis*. Après cela ne faut-il pas que j'aye moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, & me voyant exposé à toute la haine & à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes & de promptes mesures pour me remettre en grace avec lui, & pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement & tant de fois menacé? Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion? Maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien? y pensez-vous attentivement? y pensez-vous chrétiennement? y pensez-vous efficacement? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous? & si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus tems d'y penser; heureux qui y pense dans la vie! C'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour vous le reméde. Elle est entrée dans le monde par le péché: mais si nous la considérons comme les Saints, si nous y pensons comme les Saints, elle nous fera entrer comme eux par la grace dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

Luc. 12.

AUTRE SERMON POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la Cérémonie des Cendres.

Pulvis es, & in pulverem revertêris.

Vous êtes poussiére, & vous retournerez en poussiére. Dans la Genese, chap. 3.

CE sont les mémorables paroles, que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéïssance : & ce sont celles que l'Eglise adresse en particulier à chacun de nous par la bouche de ses ministres dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça ; mais paroles de grace & de salut, dans la fin que l'Eglise se propose, en nous les faisant entendre. Paroles terribles & foudroyantes pour l'homme pécheur, puisqu'elles lui signifiérent l'arrêt

de ſa condamnation ; mais paroles douces & conſolantes pour le pécheur pénitent, puiſqu'elles lui enſeignent la voie de ſa converſion & de ſa juſtification. Ainſi, remarque ſaint Chryſoſtome, Dieu en a-t-il ſouvent uſé, & s'eſt-il ſervi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ſes jugemens, & tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ſes miſéricordes.

Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais fait réflexion à ce que nous liſons dans le livre de l'Exode. Ecoutez-le : l'application vous en paroîtra naturelle, & elle convient parfaitement à mon ſujet. Quand Dieu voulut punir l'Egypte, il commanda à Moïſe de prendre dans ſa main une poignée de cendres ; & en préſence de Pharaon, de la répandre ſur tout le peuple : *Tollite manus plenas cineris, & ſpargat illum Moyſes coram Pharaone.* L'Ecriture ajoûte que cette cendre ainſi diſperſée, fut comme la matiére, dont Dieu forma ces fleaux qui affligérent toute l'Egypte, & qui y cauſérent une déſolation ſi générale : *Sitque pulvis ſuper omnem terram Ægypti.* A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux miniſtres de ſon Egliſe. Il veut que les Prêtres de la loi de grace, comme diſpenſateurs de ſes myſteres, prennent la cendre de deſſus l'autel, & qu'ils la répandent ſolem-

Exod. 9.

Ibidem.

nellement sur tout le peuple Chrétien: *Tollite manus plenas cineris.* Mais dans l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie est par rapport au Christianisme, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi. Car au lieu que Moïse & Aaron ne répandirent la cendre sur les Egyptiens, que pour leur faire sentir le poids de la colere de Dieu; que pour marquer à Pharaon, qu'il étoit réprouvé de Dieu; que pour dompter l'impiété & l'endurcissement de ce Monarque livré dès-lors à la vengeance de Dieu: par une conduite toute opposée, les Prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre sur nos têtes, que pour nous attirer les graces & les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état & nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les sentimens d'une véritable pénitence. C'est ce que j'entreprends de vous faire voir, & par où je commence à m'acquitter auprès de vous du ministére dont Dieu m'a chargé & que j'ai à remplir pendant tout ce saint tems du Carême.

Le Pere Bourdaloue fut envoyé par le Roi à Montpellier en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le Carême.

Vous, mes Freres, qui par la miséricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au schisme pour vous réunir à l'Eglise. Vous, pour qui je suis particuliérement envoyé, que je regarde ici comme le premier objet de mon zéle, & plaise au ciel que je puisse vous appeller un

jour ma couronne & ma joie, *Gaudium meum & corona mea !* Vous, dis-je, nouvelle conquête de la grace de Jesus-Christ, apprenez à respecter une de ces cérémonies religieuses dont use l'Eglise Catholique, dans le sein de laquelle vous êtes rentrés. Il y en a de plus essentielles : mais sans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci comment l'héréfie l'a-t-elle pû rejetter, puisque l'Auteur même de cette fatale division où vous fûtes malheureusement engagés, reconnoît que les cérémonies peuvent aider la piété des fidéles ; qu'il est non-seulement bon, mais nécessaire d'en conserver quelques-unes ; que pour n'être plus dans la loi de Moïse, il ne s'ensuit pas qu'il les faille toutes abolir ; qu'il est juste que par des signes extérieurs l'on montre les sentimens de religion qu'on a dans le cœur, & que d'ôter tout ce qui s'appelle cérémonie, c'est mettre parmi le troupeau une confusion monstrueuse ? Or entre les cérémonies, quelle autre a dû moins blesser l'Eglise Protestante que la cérémonie des cendres ? Qu'a-t-elle de superstitieux ? qu'a-t-elle qui ne soit autorisé par l'Ecriture ? quel souvenir nous est plus utile que celui de notre foiblesse, de notre néant ; & n'est-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux ? Cependant cette cérémonie dont la simplicité & la sainteté devoient édifier, a été un scandale

Phil. 4.

pour ces ministres que vous avez suivis. Ils l'ont réprouvée, & ils vous l'ont fait réprouver comme eux, parce qu'ils ne la connoissoient point assez, ou parce qu'ils ne vous la faisoient point assez connoître. Mais oublions le passé; & bénissons Dieu du présent. Bénissons-le même par avance de l'avenir, qui nous promet l'entier accomplissement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unirons tous; & tous de concert nous conspirerons à le soutenir, à le perfectionner, à le consommer. Qu'il me soit permis d'en faire ici le vœu solemnel & public; ce ne sera pas en vain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achevera, votre nom sera glorifié, votre loi observée, votre Eglise reconnue: vous verserez sur mes Auditeurs vos graces les plus abondantes; vous les verserez sur moi, & elles donneront de l'efficace à mes paroles. C'est pour cela même encore que je m'adresse à Marie, & que je lui dis, *Ave, Maria*.

IL ne suffit pas pour la foi de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche: c'est ce que saint Paul nous déclare en termes exprès; & à quoi j'ajoûte, suivant la doctrine du même Apôtre, qu'il ne suffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit & humilié, si le pécheur au même tems n'offre à Dieu en forme d'hostie, une chair mortifiée & crucifiée avec

ſes déſirs corrompus. Tel eſt, dit S. Grégoire Pape, le devoir de l'homme, qui ſe trouvant composé d'une ame & d'un corps, d'une ame ſpirituelle & toute céleſte, d'un corps terreſtre & tout matériel, doit ſelon l'un & l'autre honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raiſonnable, en quoi conſiſte l'intégrité de la religion.

Excellent principe que je ſuppoſe d'abord & d'où je conclus que la pénitence Chrétienne priſe dans toute ſon étendue, eſt donc un double ſacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'eſprit, & ſacrifice du corps : ſacrifice de l'eſprit, par l'humilité de la componction ; & ſacrifice du corps, par l'auſtérité même extérieure de la ſatisfaction : ſacrifice de l'eſprit, ſans lequel, comme nous l'enſeigne le maître des Gentils, le ſacrifice du corps ne ſert à rien ou preſque à rien, ni ne peut jamais appaiſer Dieu ; & ſacrifice du corps, ſans quoi le ſacrifice de l'eſprit n'eſt ſouvent qu'une illuſion & un phantôme devant Dieu. En ſorte que l'union de ces deux ſacrifices eſt abſolument néceſſaire pour rendre parfait l'holocauſte dont je parle, & d'où dépend l'entiére réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette penſée qui me conduit naturellement à mon ſujet : & parce que ces deux ſacrifices que la pénitence doit faire à

Dieu, trouvent en nous deux grands obſtacles, dont le premier eſt l'eſprit d'orgueil,& le ſecond l'eſprit de molleſſe; l'eſprit d'orgueil, incompatible avec l'humilité de la pénitence; l'eſprit de molleſſe eſſentiellement oppoſé à l'auſtérité de la pénitence: je veux pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne ſoit utile & pratique, vous apprendre à les ſurmonter par le ſouvenir de la mort que nous retrace l'Egliſe dans la cérémonie des cendres. C'eſt tout le deſſein de ce diſcours, que je réduits à deux propoſitions. Il faut par une pénitence ſolidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos eſprits; & c'eſt à quoi nous oblige la vûe de ces cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort: ce ſera le premier point. Il faut par une pénitence généreuſement auſtère, ſacrifier à Dieu la molleſſe & la délicateſſe de nos corps;& c'eſt à quoi nous engage l'impoſition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja ſentir l'inévitable néceſſité de la mort: ce ſera le ſecond point. Humiliation de l'eſprit ſous le joug de la pénitence, mortification de la chair dans l'exercice de la pénitence: deux fruits du ſaint uſage que nous devons faire de ces cendres conſacrées par la bénédiction des prêtres, & de la penſée de la mort que nous rappelle une cérémonie ſi touchante. Donnez-moi votre attention.

COmme il eſt de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, & qu'il eſt encore la ſource & le principe de tout péché, *Initium omnis peccati ſuperbia*; il ne faut pas s'étonner que le même orgueil ſoit un obſtacle eſſentiel à la pénitence, établie de Dieu pour être le reméde du péché. Je m'explique. Si l'homme perſévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avoit créé, étoit demeuré dans les termes de cette humilité, qui lui étoit comme naturelle, puiſque l'humilité n'eſt rien autre choſe que la parfaite connoiſſance de ſoi-même; quelque avantage ou de la nature ou de la grace qu'il eût reçû, il n'auroit jamais couru riſque d'en abuſer au préjudice de ce qu'il devoit à Dieu: & ſi dans l'inſtant que nous violons la loi de Dieu, nous faiſions un retour ſur nous-mêmes; il nous ſuffiroit de nous connoître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre, & pour nous mettre comme pécheurs en diſpoſition de ſatisfaire à Dieu. Mais cet eſprit de pénitence & de juſtice qui nous porte à réparer les offenſes de Dieu, ſe trouve combattu dans nous par un autre eſprit, qui eſt l'eſprit d'orgueil; & de même qu'en péchant nous nous révoltons contre ce ſouverain Légiſlateur, nous avons après le péché une oppoſition ſecrette à lui en faire la juſte réparation qui lui eſt due.

I. PARTIE.

Eccleſ. 10.

Quel reméde, Chrétien ? celui même que l'Eglise nous propose dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous souvenir de ce que nous sommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle S. Augustin. Car il faut faire de tems en tems remonter l'homme jusqu'à son origine, dit ce grand Docteur; & par la considération de sa foiblesse, de sa misére, de son néant, le forcer malgré lui de renoncer aux présomptueuses & vaines idées qu'il a de lui-même, & qui l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de se convertir. Or c'est ce que fait la pensée de la mort. Quand un homme sans qualité & sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune & comblé de biens & d'honneurs, vient à s'enorgueillir & à s'oublier, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité & la bassesse de son extraction. Ne vous enflez point; lui dit-on; on sçait qui vous êtes, & d'où vous êtes venu. Cela seul est capable de le confondre, & de lui inspirer des sentimens de modestie. Mais si de plus, par une vûe anticipée de l'avenir, on lui marquoit ce qui lui doit bientôt arriver; si l'on pouvoit lui dire, & lui dire avec assûrance : Prenez garde, quelque grand que vous soyez, vous êtes sur le point de votre ruine; une disgrace dont vous êtes menacé, & que vous n'éviterez pas,

va vous réduire à n'être plus que ce que vous étiez dans votre premiére condition : si, dis-je, on pouvoit lui parler ainsi, en sorte qu'on lui fît connoître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vûe sans doute feroit encore sur lui une bien plus forte impression. Pénétré de cette pensée, il n'y a plus pour moi de ressource & je vais périr, il seroit doux & humain ; il ne feroit plus voir dans sa conduite, ni arrogance, ni fierté ; cette enflure de cœur que lui causoit la prospérité & l'élévation, s'abbaisseroit tout à coup : pourquoi ? parce qu'il n'envisageroit plus sa fortune, si je puis user de cette expression, que comme la hauteur du précipice où il va tomber ; & qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il est, il gémiroit sur ce qu'il va devenir.

Or c'est justement, mes chers Auditeurs, de cette double vûe, & de ce que nous avons été, & de ce que nous serons, que l'Eglise se sert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité & dans la soumission. L'homme, dit l'Ecriture, étoit dans l'honneur & dans la gloire, où Dieu l'avoit élevé par la création ; mais au milieu de sa gloire l'homme s'étoit méconnu : *Homo cùm in honore esset, non intellexit.* Cet oubli de lui-même, par une suite nécessaire, l'avoit porté jusqu'à l'oubli & même jusqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Eglise ? Pour rétablir en

Psal. 48.

nous ce reſpect de Dieu, & cette crainte que nous perdons par le péché & qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage, ou plutôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adreſſant ces paroles : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Comme ſi elle nous diſoit : pourquoi, homme mortel, vous attribuer ſans raiſon une grandeur chimérique & imaginaire ? Souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu par ſa toute-puiſſance vous tira de la boue & du néant. Souvenez-vous de ce que vous ſerez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reſte encore, ſera expiré. Voilà les deux termes, où il faut malgré vous que tout votre orgueil ſe borne. Raiſonnez tant qu'il vous plaira ſur ces deux principes ; vous n'en tirerez jamais de conſéquence, non-ſeulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorſque vous ſerez aſſez aveuglé & aſſez inſenſé pour vous en écarter. Telle eſt encore un fois, Chrétiens, la ſalutaire & importante leçon, que fait l'Egliſe, comme une mere ſage, à tous ſes enfans.

Mais examinons plus en détail la maniére dont elle y procéde, & toutes les circonſtances de cette cérémonie des cendres qu'elle obſerve en ce ſaint jour. Car il n'y en a pas

une qui ne nous instruise, & qui n'aille directement à ces deux fins, de rabbattre notre orgueil, & de nous disposer à la pénitence. En effet, c'est pour rabbattre notre orgueil qu'elle nous présente des cendres, & qu'elle nous les fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres? parce que rien, dit saint Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, & l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussiére & la cendre. Oui, ces cendres que nous recevons prosternés aux pieds des Ministres du Seigneur, ces cendres dont la bénédiction, selon la pensée de saint Grégoire de Nysse, est aujourd'hui comme le mystère, ou si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité & par conséquent de notre humilité, si nous les considérons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnemens du monde, pour nous humilier en qualité d'hommes, & pour nous faire prendre en qualité de pécheurs les sentimens d'une parfaite conversion & d'un retour sincére à Dieu. Car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas sçavoir, & ce que nous tâchons tous les jours à oublier. Mais malheur à nous, si jamais nous tombons, ou dans une ignorance si déplorable, ou dans un oubli si funeste.

Elles nous apprennent que toutes ces gran-

deurs dont le monde se glorifie, & dont l'orgueil des hommes se repaît; que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se flatte, que cette autorité dont on est si fier, que ces succès dont on se vante,que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités & ces charges dont on se prévaut,que cette beauté, cette valeur,cette réputation dont on est idolâtre; que tout cela malgré nos préventions & nos erreurs n'est que vanité & que mensonge. Car que je m'approche du tombeau d'un Grand de la terre, & que j'en examine l'épitaphe; je n'y vois qu'éloges, que titres spécieux, que qualités avantageuses, qu'emplois honorables : tout ce qu'il a jamais été & tout ce qu'il a jamais fait, y est étalé en termes pompeux & magnifiques. Voilà ce qui paroît au dehors. Mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau, & qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'ossemens infects & desséchés, qu'un peu de cendres,qui semblent encore se ranimer pour me dire à moi-même : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.*

Elles nous apprennent que nous sommes donc bien injustes, quand à quelque prix que ce soit, & souvent contre l'ordre de la providence, nous prétendons nous distinguer, & que nous voulons faire dans le monde certai-

nes figures qui ne servent qu'à flatter notre vanité : que ces rangs que nous disputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces singularités que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, ces hauteurs avec lesquelles nous en usons, ces ménagemens & ces égards que nous demandons, sont autant d'usurpations que fait notre orgueil, en nous persuadant aussi-bien qu'au Pharisien de l'Evangile, que nous ne sommes pas comme le reste des hommes : erreur, dont la cendre où nous réduit la mort ; nous détrompe bien, par l'égalité où elle met toutes les conditions, disons mieux, par leur entiére destruction. Car voyez, dit éloquemment saint Augustin au livre de la nature & de la grace ; voyez si dans les débris des tombeaux vous distinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le foible d'avec le fort. Voyez si les cendres des souverains & des monarques y sont différentes de celles des sujets & des esclaves. Ah ! l'esclave & le Roi ne sont là qu'une même chose ; & ce fut la belle réponse que fit un philosophe à un fameux conquérant, lorsqu'interrogé, pourquoi il paroissoit si attentif à contempler des ossemens de morts entassés les uns sur les autres, Je tâche, lui dit-il,

Seigneur, à discerner dans ce mélange le Roi votre Pere; je l'y cherche, mais en vain, parce que ces cendres confondues avec celles du peuple, n'y retiennent plus nulle marque de distinction par où je puisse le reconnoître. Paroles dont le plus fier des hommes, quoique payen, ne laissa pas de s'édifier, & qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.*

Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'aggrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire, C'est assez; la mort par une triste destinée le bornera bientôt à six pieds de terre: c'est trop; à une poignée de cendres. Car voilà, mes chers Auditeurs, pour m'exprimer ainsi, jusqu'où Dieu nous pousse à son tour. Voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot toutes nos fortunes & toutes nos grandeurs, lorque nos corps par la derniére résolution qui s'en fait dans le tombeau, se raccourcissent, s'abbrégent presque jusques à s'anéantir: *Ecce vix totam Hercules implevit urnam.* Quel changement, disoit un Sage, quoique mondain, en voyant l'urne sépulchrale où étoient les cendres d'Hercule! Cet Hercule, ce héros à qui la terre ne suffisoit pas, est ici ra-

maſſé tout entier ! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne ! Réflexion que l'Egliſe nous fait faire aujourd'hui bien plus ſaintement & bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.*

Elles nous apprennent que non-ſeulement la mort détruira ce phantôme de grandeur & de fortune après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra ; qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne penſera plus à nous, qu'on ſe conſolera de notre perte ; que quelques-uns s'en réjouiront ; que nos proches ſeront les premiers à nous oublier ; que ces amis ſur qui nous comptions, ſe laſſeront bientôt de nous pleurer ; que l'indifférence des uns, que l'ingratitude des autres effcaera dans peu de jours le ſouvenir des bons offices que nous leur avons rendus, & que tout ce que nous aurons fait dans une autre vûe que celle de Dieu, ſera ſemblable à la pouſſiére que le vent emporte : car ainſi le concevoit Job, *Memoria veſtra comparabitur cineri.* Ainſi Dieu le marquoit-il lui-même, quand il diſoit par la bouche d'Ezéchiel à ce Roi impie : *Dabo te in cinerem*, je te réduirai en poudre, & ces éclatantes actions dont tu te promettois dans la mémoire des hommes une eſpéce d'immortalité, s'évanoüiront & ſe diſſiperont comme la cendre.

Job. 13.

Ezech. 28.

En effet, Chrétiens, c'eſt le véritable ſymbole de cette fauſſe gloire dont nous ſommes ſi jaloux, puiſqu'il eſt certain qu'elle a toutes les propriétés de la cendre; qu'elle eſt vile comme la cendre, légére comme la cendre, ſtérile & inutile comme la cendre; & que quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne ſera jamais, on auroit toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.*

Enfin, elles nous apprennent que quelque enraciné que ſoit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation, *Humiliatio tua in medio tuî*; puiſque cette partie de nous-mêmes, dont nous ſommes ſi occupés & ſi idolâtres, ce corps n'eſt au fond que le plus abjet de tous les êtres, qu'un ſujet de corruption, & ſelon l'expreſſion de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme, *Limus titulo hominis inciſus.* Or il eſt juſte que la pouſſiére & la boue s'enfle de ce qu'elle eſt; & que par la malice du péché, elle s'éléve contre celui qui l'animant de ſon eſprit, l'a élevée par ſa miséricorde au-deſſus de ce qu'elle étoit? *Quid ſuperbit terra & cinis?* La mort que nous avons ſans ceſſe devant les yeux, devoit être ſur tout cela pour nous une continuelle leçon : mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien

Mich. 6.

Tertull.

Eccleſ. 10.

remarqué saint Chryſoſtome, que tous les hommes voyent la mort, mais que peu ont le don de la comprendre, *Mortem omnes vident, pauci intelligunt ;* l'Egliſe joint à cette vûe de la mort, l'uſage des cendres qu'elle nous préſente, & qui ſanctifiées par les priéres de ſes miniſtres ont une grace ſpéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* *Chryſoſt.*

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres ſur la tête & ſur le front : autre myſtère qu'il eſt aiſé d'éclaircir, & qui doit encore édifier votre piété. On nous met ces cendres ſur la tête, qui eſt le ſiége de la raiſon, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions & de nos conſidérations pendant la vie doit être la mort & les ſuites de la mort. Or c'eſt ce que l'on nous déclare quand on nous dit, *Memento*, ſouvenez-vous-en, & ne l'oubliez jamais ; parce qu'en effet il nous ſerviroit peu d'être une fois convaincus que nous ſommes mortels, ſi par une forte penſée & par un fréquent ſouvenir, la conviction que nous en avons, n'étoit pour nous une ſource de ſageſ ſe, & ne produiſoit en nous cette diſpoſition d'humilité, qui eſt déja le commencement de la pénitence.

Auſſi eſt-ce le ſouvenir de la mort, qui d

tout tems a le plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis malgré les ſoulévemens de leur orgueil, comme dans la néceſſité d'être humbles. De là vient, dit ſaint Jérôme (& ce ne ſera point là une digreſſion, ou cette digreſſion n'aura rien d'ennuyeux & de fatiguant pour vous) de-là vient que parmi toutes les nations, non-ſeulement Chrétiennes, mais payennes, le ſouvenir de la mort & même l'uſage de la cendre a été une des principales circonſtances des pompes les plus ſolemnelles & des cérémonies les plus auguſtes : que les Grecs, au rapport du Cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs Empereurs, leur offroient un vaſe plein d'oſſemens & de cendres, pour les avertir que la ſuprême dignité, dont ils venoient d'être revêtus, ne les exemptoit pas de la mort : que les Romains dans leurs triomphes faiſoient marcher un Hérault après le vainqueur, pour lui crier au milieu des applaudiſſemens publics, qu'il étoit homme & ſujet à la mort : que le grand Prêtre dans l'ancienne loi ſe purifioit avec la cendre, quand il devoit entrer dans le Sanctuaire ; & que maintenant encore dans la conſécration des Papes, on fait paſſer devant les yeux du nouveau Pontife quelques étoupes que le feu conſume, pour lui faire entendre que la gloire du monde paſſe de même, & que la thiare ne l'empê-

che point d'être tributaire de la mort : comme si les hommes avoient eux-mêmes reconnu, qu'à mesure que le monde ou que la providence les exalte, ils ont besoin d'un contrepoids qui les rabbaisse, & que le plus puissant & le meilleur est le souvenir de la mort. De-là vient que les peuples les plus barbares, par un secret instinct de religion, se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres. Ces cendres leur faisoient voir à quoi leur sort devoit enfin se terminer ; & ce souvenir les rendoit naturellement humbles, dans le même sens que notre ame, selon le langage de Tertullien, est naturellement Chrétienne. Ces cendres, s'ils se sentoient ou passionnés ou préoccupés, leur suffisoient pour se dire à eux-mêmes : *Memento, homo* : souviens-toi, homme, & humilie-toi ; souviens-toi, & modére-toi ; souviens-toi, & détrompe-toi. De-là vient que Moïse sortant de l'Egypte, au lieu d'emporter les riches dépouilles des Egyptiens, comme les autres Hébreux dont il étoit le conducteur, se contenta d'emporter les cendres du Patriarche Joseph ; ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux soumettre à l'empire de Dieu ces esprits fiers & indociles, qu'en leur montrant les cendres de ce grand homme, dont ils se glorifioient d'être descendus. De-là vient que les Israëlites ayant

abandonné Dieu dans le désert, & l'ayant irrité par une scandaleuse rébellion, lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorérent un veau d'or, ce sage Législateur animé de zéle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, & les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie, en leur faisant voir la vanité de leur Idole. De-là vient enfin que quelques Princes Chrétiens, par une pratique toute sainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour se former de la mort une idée plus vive, non contens de la méditer, ont voulu se la rendre sensible & palpable; & que les uns pendant leur vie même ont fait placer dans leur palais la biére destinée à leur sépulture; les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux le crâne d'un mort, qui sembloit leur redire sans cesse: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Excellente dévotion pour les grands du monde, qui dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent presque devenir humbles que par la pensée & le souvenir de la mort.

Or soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction & la pénitence. Pourquoi? non-seulement parce que le grand obstacle de la pénitence est levé, j'entends ce fonds de présomption

ſomption & d'orgueil avec lequel nous naiſ-ſons; mais parce qu'à bien examiner les cho-ſes, l'humilité eſt en effet la partie la plus eſ-ſentielle de la converſion du pécheur. Car du moment que je ſuis diſpoſé à m'humilier, dès-là je le ſuis à m'accuſer, à me condamner, à me punir moi-même; dès là je ſuis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miséri-corde de Dieu, de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, de me remettre ſous l'obéiſſance de la loi de Dieu: diſpoſitions les plus néceſſaires à la pénitence Chrétienne. Et voilà pourquoi l'Egliſe, après nous avoir fait conſidérer deux ſortes de cendres, celle de notre origine, *Memento, quia pulvis es*, & celle de notre corruption future, *& in pulverem revertêris*: la premiére, qui nous apprend que nous ne ſommes que néant; & la ſeconde, qui nous dit que nous ſommes encore quelque choſe de moins, ou plutôt quelque choſe de plus mauvais, puiſque nous ne ſommes que péché: après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impoſe une troi-ſiéme, qui ſe rapporte parfaitement à l'une & à l'autre, ſçavoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur, quand il reçoit au-jourd'hui par les mains du Prêtre la cendre qui lui eſt préſentée? apprenez, mes chers Auditeurs, à vous acquitter en Chrétiens de ce devoir Chrétien: que fait le pécheur con-

verti, quand il reçoit cette cendre consacrée à la pénitence? C'est comme s'il disoit à Dieu : Oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à présent en esprit, ce que vous acheverez bientôt d'accomplir réellement & en effet. Vous avez résolu pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendres; & j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'essai. Je préviens l'arrêt de votre justice, & je l'exécute déja. Ces cendres dans l'ordre de vos divins decrets, doivent être une partie de la satisfaction & de la vengeance que vous voulez tirer de moi : commencez, sans attendre davantage, à vous satisfaire, Seigneur, & à vous venger; car me voilà couvert de cendres. Il est vrai que ce ne sont pas encore les cendres de la mort; mais au moins sont-ce les cendres de la pénitence, qui est une espece de mort, bien plus propre à vous fléchir & à vous appaiser, que la mort même. Appaisez-vous donc, ô mon Dieu, en voyant ces cendres, qui ne sont que les signes extérieurs de l'humiliation & de la contrition de mon ame; & faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office, de prévenir dans moi l'effet de la mort; c'est-à-dire, de me soumettre volontairement & librement à votre justice adorable, avant que la mort m'y soumette par cette inévitable nécessité, dont le souvenir, quoiqu'amer, m'est si salutaire :

Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.

Voilà, Chrétiens, les ſentimens qu'une ame vraiement touchée conçoit en ce jour au pied des Autels; & il faut toujours reconnoître que ce ſouvenir de la mort, eſt un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. En effet, nous voyons que ce moyen en certaines occaſions, ménagé avec prudence & avec vigueur, a opéré des changemens qui parurent comme des miracles de la grace. Et ne fut-ce pas ainſi que ſaint Ambroiſe dompta, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, la fierté de Théodoſe; & qu'après la ſanglante journée de Theſſalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence & de la rigoureuſe diſcipline qui s'obſervoit alors dans l'Egliſe? Peut-être, lui dit-il, ô Empereur (car c'eſt la remontrance qu'il lui fit, rapportée par Théodoret; je n'y ajoûterai rien, & je n'en fais qu'une traduction ſimple & fidelle:) peut-être, ô Empereur, cette ſouveraine puiſſance que vous exercez dans le monde, eſt-elle comme un nuage épais qui obſcurcit votre raiſon, & qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché. Mais pour diſſiper ce nuage, conſidérez le commencement & la fin de toute votre grandeur; c'eſt-à-dire, conſidérez cette cendre dont vous avez été formé, & où vous êtes

prêt à retourner, & alors je me promets tout de votre religion. Avouez qu'assis sur le trône, vous ne laissez pas d'être homme, un homme rempli de miséres & sujet à la mort. Avouez que ces hommes qui vous révérent & qui tremblent devant vous, sont de même nature que vous; & puisque vous êtes mortel & pécheur comme eux, pensez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de Majesté, auprès de qui vous ne devez point espérer grace, si vous ne vous hâtez de détourner son courroux par votre pénitence & par vos larmes. Ces paroles émûrent Théodose. Il se prosterna aux pieds de saint Ambroise; il pleura son crime, il le detesta; & tout Empereur qu'il étoit, il en fit la pénitence la plus exemplaire & la plus édifiante : pourquoi? parce qu'on lui fit connoître ce qu'il étoit & ce qu'il devoit être un jour: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Or si l'on en usoit ainsi avec tous les grands du siécle qui vivent dans le déréglement des mœurs, & qu'on leur répétat souvent qu'ils doivent mourir ; que l'arrêt qui les y condamne est sans appel; que pendant qu'ils abusent des biens de la vie, & qu'ils se laissent emporter au torrent de leurs passions, la mort s'avance à grands pas; qu'elle n'aura nul égard à tout ce faste qui les accompagne, mais que la derniére de toutes les humilia-

tions, qui consiste à devenir poussiére & cendre, est le sort infaillible qui les attend ; & qu'au même-tems que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce Juge redoutable, qui doit rendre à chacun selon ses œuvres : si ceux qui les approchent leur tenoient souvent ce langage, quelque endurcis dans le péché que nous nous les figurions, ils penseroient à se convertir. Ce qui les entretient dans l'impénitence, c'est un profond oubli de cette grande & incontestable vérité. C'est qu'au lieu de leur parler de leur misére & de leur foiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur & de leur pouvoir. C'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flatte sans cesse d'une prétendue immortalité de gloire. C'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudroit presque leur faire accroire qu'ils sont des Dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands ; il s'agit, mes chers Auditeurs, de la vôtre & de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile, ni moins éloignée. Car pour être peu de chose dans le monde, on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueil ; & l'orgueil dans une condition médiocre, est encore, selon l'Ecriture, plus réprouvé de Dieu. Cependant, Chrétiens, tel est souvent notre caractère ; & voilà le

désordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion. Malgré l'anéantissement où nous réduit la mort, malgré l'aveu solemnel que nous en faisons dans la cérémonie des cendres, nous ne laissons pas d'être pleins d'estime pour nous-mêmes; & par une funeste conséquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enyvrés de l'amour de nous-mêmes. Malgré le soin que prend l'Eglise de nous retracer & de nous imprimer vivement ces vérités mortifiantes & tout ensemble vivifiantes, mortifiantes selon l'homme, vivifiantes selon Dieu, nous n'en sommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes. Dieu, dit le Prophéte Royal, nous humilie dans ce séjour d'affliction en nous couvrant de l'ombre de la mort, *Humiliasti nos in loco afflictionis, & cooperuit nos umbra mortis*; mais renversant les desseins de Dieu, plus nous paroissons humiliés, moins nous sommes humbles; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le souvenir de la mort nous convertit. Combien de Chrétiens hypocrites: car pourquoi craindrois-je de les qualifier de la sorte, lorsque je vois une si monstrueuse opposition entre ce qu'ils professent au-dehors, & ce qu'ils cachent dans l'ame? combien de Chrétiens, & peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçû la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'am-

Psal. 43.

bition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs & incirconcis, avec des cœurs rebelles au Saint-Eſprit? Or cela même, n'eſt-ce pas une hypocriſie groſſiére? Combien de femmes mondaines & criminelles ont paru devant les Autels pour y recevoir cette cendre; mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, & ce qui en eſt comme inſéparable, avec toute l'enflure de leur orgueil? Or en de telles diſpoſitions ont-elles eu l'eſprit de la pénitence; & n'ayant eu que l'extérieur de la pénitence, ſans en avoir l'eſprit, ne ſont-elles pas du nombre des hypocrites, que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Evangile? Ce ſont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées; & du reſte, hors la vanité qui les poſſéde, irreprochables dans leur conduite: mais, Chrétiens, jugerons-nous toujours des choſes ſelon les fauſſes idées du monde, & jamais ſelon les pures maximes de la loi de Dieu? Appellez-vous femmes réglées, celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes? appellez-vous femmes irreprochables, celles qui voudroient n'être au monde que pour y être adorées & idolâtrées? appellez-vous ſimple vanité, celle qui exclut & qui bannit d'une ame deux vertus les plus néceſſaires au ſalut, ſçavoir l'humilité & la pénitence?

Terre, terre, disoit le Prophéte, écoutez la voix du Seigneur; *Terra, terra, audi vocem Domini*; c'est-à-dire, pécheurs, qui formés de la terre, devez bientôt retourner dans le sein de la terre; vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, & qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, & ne méprisez pas sa voix. Pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous sous sa toute-puissante main, *Humiliamini sub potenti manu Dei*, & que cette humiliation ne soit pas seulement extérieure & superficielle, mais qu'elle pénétre jusques dans l'intérieur de vos ames. Déchirez vos cœurs, & non point vos vêtemens; *Scindite corda vestra, & non vestimenta vestra*: & ne ressemblez pas à celui que le Saint-Esprit réprouve dans ces paroles; *Est qui nequiter se humiliat, & interiora ejus plena sunt dolo.* Tel s'humilie en apparence dont le cœur est rempli de mensonge & d'artifice. Tel prend la cendre de la pénitence, qui sous cette cendre & sous un visage de pénitent, entretient un orgueil de démon. Tel dit, Je suis poudre & je serai poudre, qui voudroit, s'il étoit possible, s'élever comme Lucifer au-dessus des cieux. Préservons-nous de cette malédiction par l'humilité & la sincérité de notre conversion. C'est ce que la voix du Seigneur vous fait entendre. Ecoutez-la, &

1. Petr. 5.

Joël. 2.

Eccli. 19.

respectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini.* Mais elle vous dit encore, qu'outre le sacrifice de vos esprits par l'humilité, la pénitence demande le sacrifice de vos corps par la mortification ; & j'ajoûte que rien ne doit plus vous faciliter ce second sacrifice, que le souvenir de la mort & la vûe des cendres : c'est la seconde partie.

II. PARTIE.

C'Est une illusion, dont l'esprit du monde, cet esprit de mollesse, a voulu de tout tems se prévaloir, de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure, & qu'elle n'exerce son empire que sur les puissances spirituelles de notre ame ; qu'elle se contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices & à nos passions, & qu'elle puisse être solidement pratiquée, sans que la chair s'en ressente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur & terrestre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela étoit, dit saint Chrysostome, il faudroit retrancher de l'Ecriture des livres entiers, où l'esprit de Dieu a confondu sur ce point la prudence charnelle, par des témoignages aussi contraires à notre amour-propre, que la vérité est opposée à l'erreur. Il faudroit dire que saint Paul ne l'entendoit pas, & qu'il concevoit mal la pénitence Chrétienne, quand il enseignoit, qu'elle doit faire de nos corps des hosties vivantes,

Rom. 12. *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem:* quand il vouloit que cette vertu même allât
Galat. 5. jusqu'au crucifiement de la chair; *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis:* quand il recommandoit aux fidéles, ou plutôt, quand il leur faisoit une loi de porter sensiblement & réellement dans leurs corps la mortification de Jesus-
2. Cor. 4. Christ; *Semper mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes:* enfin quand pour leur donner l'exemple, il matoit lui-même son corps & le réduisoit en servitude; craignant, ajoûtoit-il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence & ne la pratiquant pas, il ne devînt
I. Cor. 9. un réprouvé: *Castigo corpus meum, & in servitutem redigo; ne fortè cùm aliis prædicavero, ipse reprobus efficiar.*

Je sçais que l'héréfie avec sa prétendue réforme, n'a pû s'accommoder de ces pratiques extérieures: & qu'après avoir anéanti la pénitence dans ses parties les plus essentielles, en lui ôtant & la confession & la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme nécessaires; elle a encore trouvé moyen de l'adoucir, en rejettant comme inutiles les œuvres satisfactoires; en abolissant le précepte du jeûne, & en traitant de foiblesses & de folies toutes les austérités des Saints. Mais il suffit que ce soient les ennemis de l'Eglise qui en aient jugé de la sorte, pour ne

pas suivre l'attrait pernicieux d'une doctrine aussi capable que celle-là de séduire les ames & de les corrompre. Non, Chrétiens, de quelque maniére que nous prenions la chose, il n'y a point de véritable pénitence, sans la mortification du corps; & tandis que nos corps après le péché demeurent impunis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zéle de venger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit S. Augustin, que nous la fassions autrement nous-mêmes. Il faut que nous accomplissions dans notre chair, ce qui manque, par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions & aux souffrances de notre divin Médiateur. Puisque c'est dans notre chair que le péché régne, comme parle saint Paul, c'est dans notre chair que doit régner la pénitence, car elle doit régner par-tout où régne le péché. Nos corps par une malheureuse contagion, & par l'intime liaison qu'ils ont avec nos ames, deviennent les complices du péché, servent d'instrument au péché, sont souvent l'origine & la source du péché, jusques-là que le même Apôtre ne craint point de les appeller des corps de péché, *Corpus peccati*; comme si le

péché étoit en effet incorporé dans nous, & que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de péché. Expression dont abusoient autrefois les Manichéens; mais qui dans le sens orthodoxe ne signifie rien davantage que des corps sujets au péché, des corps par où subsiste le péché, des corps où habite le péché : nos corps, dis-je, ont part au péché ; il est donc juste qu'ils participent à l'expiation & à la réparation du péché, qui se doit faire par la pénitence. Quoique la vertu & le mérite de la pénitence soit dans la volonté, l'exercice & l'usage de la pénitence doit consister en partie dans la mortification du corps; & quiconque raisonne autrement, est dans l'erreur & s'égare. Voilà, mes chers Auditeurs, la disposition où nous devons entrer aujourd'hui, si nous voulons profiter de la grace que Dieu nous offre pendant ce saint tems d'abstinence & de jeûne.

Or à cette loi de pénitence ainsi établie, s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, & qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrès pour en éviter le désordre & la corruption, amour de tout ce qui nous paroît nécessaire, ou plutôt, de tout ce qu'une aveugle cupidité nous représente comme nécessaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de soin, & qui flattent nos corps ;

amour des délices de la vie, qui par leur superfluité & leur excès affoiblissent souvent, ou même détruisent nos corps; amour des plaisirs défendus & des voluptés illicites, qui souillent nos corps. Car ce sont là, confessons-le devant Dieu, Chrétiens, & apprenons au moins à nous connoître par ce qu'il y a dans nous de plus grossier, ce sont là les démarches d'une ame qui se dérégle, en se rendant esclave de son corps. Elle ne va pas d'abord au crime; mais sous ombre d'entretenir ce corps & de pourvoir à ses besoins, du nécessaire elle passe au commode, du commode au superflu, & du superflu au criminel : au lieu, dit saint Grégoire Pape, que la pénitence qui a pour but d'assujettir & de mortifier le corps, par une conduite toute contraire nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; ensuite à mesure que nous avançons dans ses voies, nous retranche le superflu, que nous prétendions innocent; de-là nous prive même du commode, dont nous avions crû ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au nécessaire. Excellente idée de la pénitence, & de ses divers dégrés. S'il y en a où notre foiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, & désirons d'y parvenir. Elle nous fait renoncer au criminel, c'est-à-dire, aux plai-

sirs impurs que la loi de Dieu nous défend ; parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de Dieu, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est.* Elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire, les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle & l'innocence des mœurs, & que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne pensent qu'à satisfaire leurs sens : *Non invenitur in terra suaviter viventium.* Elle nous prive du commode, c'est-à-dire, des aises de la vie, qui, quoique absolument permises, ne laissent pas de fomenter la rebellion de la chair. Et elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux Saints, de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, & faire néanmoins pénitence. Mais ce que les Saints ne comprenoient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siécle. Car on peut dire que jamais siécle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévére, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce. Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? Ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, & que c'est une

Genes. 6.

Job. 28.

raison supérieure pour se dispenser des loix les plus communes de la mortification Chrétienne? Cependant l'Apôtre l'a dit, & il est vrai : La penitence pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même ; & l'on ne peut bien réparer le péché, qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemie de Dieu : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt.* *Galat. 5.*

Or le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort, & considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes ; c'est assez : *Memento.* Occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, & rendons-nous-la familiére, *Memento.* Entrons par de sérieuses & de solides réflexions dans le mystère de ces cendres, *Memento* : & jamais l'esprit de mollesse ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oui, Chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu & presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps; comment cela ? en vous faisant connoître là-dessus votre aveuglement & votre injustice. Votre aveuglement ; car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable, que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussiére & que corruption ; un corps destiné à servir de pâture aux vers, & qni bientôt sera dans le tombeau l'horreur de toute la nature. Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces graces extérieures de beauté, de

ſanté, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus prétieuſes graces du ſalut. C'eſt là qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déja à ſe détruire, & qui après un certain nombre de jours ne ſera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même ſupporter la vûe. Ah, mes chers Auditeurs, quelle indignité, qu'une ame Chrétienne capable de poſſéder Dieu, s'attache à un ſujet ſi mépriſable ! Vous ſur-tout, Meſdames, à qui je parle, & qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces perſonnes de votre ſexe, qui ſemblent n'être ſur la terre, & n'avoir une ame que pour ſervir leur corps ? Combien en voit-on dans le Chriſtianiſme uniquement appliquées à le parer, à l'embellir, à le nourrir. Combien en feroient, s'il leur étoit poſſible, l'idole du monde, & en font ſans y penſer une victime de l'enfer ? Puiſque ce corps eſt quelque choſe de ſi vil & de ſi abjet, n'eſt-on pas bien plus ſenſé de le mépriſer, de le dompter, de l'aſſujettir, & de lui faire porter le joug de la pénitence? Pour peu que nous conſultions & la raiſon & la foi, ne doit-on pas rougir, de ſe rendre ſi attentif à étudier ſes goûts, de s'aſſervir à ſes appétits, & de lui donner honteuſement tout ce qu'il demande & ſouvent plus qu'il ne demande ?

Mais d'ailleurs quelle injuſtice dans cet amour immodéré de notre corps, ſi nous envi-

ſageons la mort? Prenez garde à ces trois penſées. Quelle injuſtice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps ſujet à la pourriture, & de l'aimer, comme dit S. Paul, juſqu'à s'en faire une divinité? Quelle injuſtice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir; & toute immortelle qu'elle eſt, d'abandonner ſa félicité & ſa gloire aux ſales déſirs d'une chair corruptible? Quelle injuſtice envers ce corps même, de l'expoſer pour des voluptés paſſagéres à des ſouffrances qui ne finiront jamais, & de lui faire acheter un moment de plaiſir par une éternité de ſupplices? Ah! mes Freres, s'écrie ſaint Chryſoſtome, faiſant une ſuppoſition qui vous ſurprendra, mais qui n'a rien dans le fond que de Chrétien & de ſolide; ſi le corps d'un réprouvé, maintenant enſeveli dans le ſein de la terre, mais pour être un jour enſeveli dans l'enfer, pouvoit au jugement de Dieu s'élever contre ſon ame & l'accuſer, quel reproche n'auroit-il pas à lui faire, ſur la cruelle indulgence dont elle a uſé à ſon égard? Et ſi cette ame qui s'eſt perdue, parce qu'elle a trop aimé ſon corps, pouvoit au moment que je parle revenir du lieu de ſon tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne ſe feroit-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui? Diſons mieux, que ne ſe reproche-

roient-ils pas l'un à l'autre, si Dieu venoit à les confronter? Permettez-moi de pousser cette figure, qui toute irréguliére & toute outrée qu'elle peut paroître, vous sera plus vivement sentir la vérité que je vous prêche. Ame infidéle, diroit l'un, deviez-vous me trahir de la sorte? falloit-il pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abysme d'une éternelle damnation? falloit-il avoir pour moi une si funeste condescendance? falloit-il déférer lâchement à mes inclinations? ne les deviez-vous pas réprimer? ne deviez-vous pas prendre l'ascendant sur moi? que ne m'avez-vous condamné aux salutaires rigueurs de la pénitence? pourquoi ne m'avez-vous pas forcé à vivre selon les régles que Dieu vous obligeoit à me prescrire? n'étoit-ce pas pour cela qu'il m'avoit soumis à vous? Mais, corps rebelle & sensuel, répondroit l'ame, à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même? je ne te connoissois pas; je me laissois séduire à tes charmes, parce que je ne pensois, ni à ce que tu avois été, ni à ce que tu devois être. Si j'avois toujours eu en vûe l'affreux état où la mort devoit te réduire, je n'aurois eu pour toi que du mépris; & dans la société qui nous unissoit, je ne t'aurois regardé que comme le compagnon de mes miséres, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé par là même à en partager avec moi les châtimens & les peines.

En effet, Chrétiens, c'eſt de tout tems ce qui a produit dans les ames bien converties, non-ſeulement ce mépris héroïque, mais cette ſainte haine de leur corps : c'eſt ce qui a tant de fois opéré dans le Chriſtianiſme des miracles de converſion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde. La vûe du cadavre d'une Reine & d'une Impératrice, qu'il eut ordre de faire ſolemnellement inhumer, & qu'il ne reconnut preſque plus, lorſqu'il fallut atteſter que c'étoit elle-même, tant elle lui parut hideuſe & défigurée, ce ſpectacle acheva de le perſuader. Il ne put voir cette beauté que la mort par un changement ſi ſoudain & ſi prodigieux avoit détruite, ſans former la réſolution de mourir lui-même à toutes les vanités du ſiécle. L'image de la mort en frappant ſes yeux, fit naître dans ſon cœur tous les ſentimens de la pénitence. Car pourquoi, ſe dit-il à lui-même & ſe ſont dit comme lui les Saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort ? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne ſe met plus en peine de le bien nourrir : s'il faut encore le ſoutenir pendant quelques heures, on ſe contente de lui donner le néceſſaire; & l'on ne penſe à lui conſerver la vie, que pour lui faire mieux ſentir les douleurs de la mort. Or telle eſt la conduite de nos corps. Ce ſont

des criminels que la justice divine a condamnés. L'arrêt en est porté, & l'on ne différe l'exécution que de quelques jours. Mais ce sera bientôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs & de les flatter; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette justice rigoureuse à laquelle Dieu les a livrés; il s'agit de leur faire déja goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préserver de cette seconde & derniére mort, bien plus terrible que la premiére, puisque c'est une mort éternelle. Ainsi raisonne un pécheur pénitent: *Memento, homo, quia pulvis es; & in pulverem revertêris.*

Mais cette haine de son corps est encore bien plus vive, quand il vient à pénétrer dans le mystère des cendres que l'Eglise lui présente: quand remontant plus haut, & jusques aux sources mêmes de sa religion, il cherche l'origine d'une si sainte pratique; & qu'il pense que ces cendres qui dans l'une & dans l'autre loi ont toujours été le symbole de la pénitence, n'étoient pas un symbole vuide, ni une pure cérémonie; quand il se représente les austérités & les macérations dont elles devoient être accompagnées suivant les régles de l'ancienne discipline: quand instruit par les Prophétes, il apprend que le cilice & le jeûne dans l'observance commune des fidéles, étoient inséparables de la cendre, *Accingere cilicio, & con-*

Jerem. 6.

spergere cinere, filia populi mei : quand il remarque dans les Conciles, avec quelle sévérité l'on condamnoit à des œuvres pénibles & laborieuses ces sortes de pénitens que Tertullien appelloit, *Conciliati, & concinerati*, couverts de cendres, quoique déja reconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son ame un homme touché de la vûe de ses désordres & de l'esprit de componction, ces pénitens de la primitive Eglise n'étoient pas plus chargés de crimes, ni plus coupables que je le suis; & ces cendres qu'on leur imposoit, ne devoient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence, qu'elles le doivent être pour moi. Il seroit donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent; & que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification, & de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence & que l'ombre. Il seroit bien indigne, après avoir reçû ces cendres, de penser encore aux divertissemens & aux joies prophanes du monde, & comme parloit un solitaire, de chercher jusques dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Tertull.

Car quoique nous ne soyons plus à ces premiers siécles, où les pécheurs achetoient si cher la grace de leur absolution & de leur réconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Eglise a pû adoucir les pei-

nes qu'elle avoir ordonnées pour chaque espéce de péché : mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin ; & Dieu lui-même nous assûre qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui. Et comme il s'agit de son intérêt,qui maintenant ou après la mort, doit être pleinement réparé,il faut que je prenne le bon parti,& que par la pénitence de cette vie je m'épargne la pénitence de l'autre. Il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me réduisant à une vie plus exacte & plus réglée, & qu'unissant enfin ma pénitence à la pénitence de Jesus-Christ, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah! mon Dieu, que votre miséricorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, & de nous remettre ainsi pour une pénitence temporelle une pénitence éternelle !

Prenons, mes chers Auditeurs, des sentimens si raisonnables : ce sont ceux que nous doit inspirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce Carême bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne sera plus un joug trop pésant pour nous, comme il l'est pour les Chré-

tiens lâches ; beaucoup moins un ſujet de ſcandale & de péché, comme il l'eſt pour les libertins. Nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec conſtance. Heureux de nous trouver engagés par un précepte à ce qui nous eſt d'ailleurs ſi utile & ſi néceſſaire, nous ne ferons point tant les délicats ; mais pour peu que nous ſoyons diſpoſés à nous faire juſtice, nous avouerons, que ſi le jeûne nous paroît impoſſible, cette impoſſibilité prétendue n'eſt qu'un pur défaut de notre volonté. Nous ne raiſonnerons point tant ſur notre ſanté, ni ſur notre tempérament ; mais nous nous ſouviendrons que nous ſommes enfans de l'Egliſe & pécheurs devant Dieu : enfans de l'Egliſe, & par conſéquent que nous devons lui obéir ; pécheurs devant Dieu, & par conſéquent que nous devons l'appaiſer. Car c'eſt là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit S. Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous mêmes, ayant plus d'égard à notre état & à notre profeſſion, qu'à nos forces & à notre complexion : *Non de complexione judicandum, ſed de profeſſione.* Nous ne nous prévaudrons point pour rompre le jeûne, d'une indiſpoſition légére, puiſque ſuivant cette régle, la loi du jeûne deviendroit une loi chimérique, & qu'il n'y auroit plus perſonne dans le Chriſtianiſme qui n'en fût

Bernard.

exempt. Nous ne craindrons pas même en l'obſervant de nous incommoder, puiſqu'il eſt vrai que ſi le jeûne ne nous incommodoit en rien, il ne ſeroit plus ce qu'il doit être. Nous ne demanderons plus de fauſſes diſpenſes; perſuadés qu'on ne trompe point Dieu, & que toutes les diſpenſes des hommes ne ſont rien, ſi elles ne ſont reçûes & autoriſées de Dieu. Bien loin de nous plaindre que l'Egliſe en établiſſant le jeûne du Carême, ou comme il eſt plus vraiſemblable, en nous le propoſant & nous l'expliquant, ait trop exigé de nous; nous ſerons ſurpris qu'elle nous ait tant ménagés, & nous aurons honte que ce ſoit notre lâcheté qui l'ait en quelque ſorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'eſt pas aſſez; & après avoir rempli ce que l'Egliſe nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas avoir pour cela ſatisfait au précepte naturel de la pénitence. Nous ſerons état que ce qu'elle a reglé, ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reſte abandonné à notre prudence & à notre zéle. Et c'eſt ainſi que la penſée de la mort & la vûe des cendres ſervira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicateſſe; & que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, & la pénitence au ſouverain bonheur que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

SERMON
POUR LE PREMIER JEUDI DU CARESME.

Sur la Communion.

Ait illi Jesus : Ego veniam, & curabo eum. Et respondens Centurio, ait : Domine, non sum dignus, ut intres sub tectum meum.

Jesus-Christ dit au Centenier : J'irai moi-même, & je le guérirai. Mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. En saint Matth. chap. 8.

VOilà, Chrétiens, entre Jesus-Christ & le Centenier une espéce de combat mais dans ce combat qu'admirerons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu, ou l'humilité d'un payen? Je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte, ni plus propre tout ensemble, & à nous instruire, & à nous édifier. Le Sauveur du monde par un mouvement de sa charité bienfaisante, veut aller en personne dans la maison du Centenier; & le Centenier

ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, & que par sa présence il guérira son serviteur paralytique; *Ego veniam, & curabo eum*: mais le Centenier confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, & s'en reconnoît indigne; *Domine, non sum dignus*. Prenez garde, s'il vous plaît. C'est un gentil, à qui Jesus-Christ en qualité de Messie, n'a point été encore annoncé ni révelé comme aux Juifs; & cependant tout gentil qu'il est, il se sent déja prévenu pour ce Messie qui lui parle, d'une idée si haute & d'un respect si profond, qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie S. Augustin, qui procéda d'une foi vive & ardente, & qui par un effet si sensible de la grace du Rédempteur, forma dès-lors dans ce gentil, non-seulement un véritable Israélite, mais un parfait Chrétien. Humilité que Jesus-Christ agréa, que Jesus-Christ admira, dont Jesus-Christ fit l'éloge; mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne déféra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le Centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs; & pour profiter selon le dessein de Dieu d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet Evangile. Car, comme dit S. Chry-

comme, ce qui se passa entre Jesus-Christ & le Centenier, se renouvelle encore aujourd'hui entre Jesus-Christ & nous. Je m'explique. Ce même Sauveur instituant la divine Eucharistie, nous a laissé un Sacrement par où il prétend se communiquer à nous, & habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous. Un Sacrement, par où il vient en personne nous visiter, & guérir nos infirmités spirituelles & nos foiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam, & curabo* : j'irai; & en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai. Et nous par un sincére aveu de notre foiblesse & de notre néant, nous lui répondons comme le Centenier: Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi & dans moi. Car ce sont les paroles vénérables que l'Eglise nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous : *Domine, non sum dignus*. Paroles efficaces, qui, selon l'ingénieuse remarque de S. Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'ame Chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient; puisqu'en même-tems que nous les proférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons, & nous donnent à l'égard de Jesus-

Christ & de son Sacrement un fonds de mérite, que sans elles nous n'aurions pas. Paroles, qui par un secret merveilleux de la grace, nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner ; puisque dans la doctrine de tous les Peres, la premiére & l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jesus-Christ, est de nous en croire & de nous en confesser indignes. Paroles enfin, qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité ; & qui loin de le détourner de nous, lui servent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens ? suivez ma pensée. Nous nous appliquons ces paroles, souvent au-delà des intentions mêmes de Jesus-Christ ; & pour en user trop selon nos vûes, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vûes de ce Dieu Sauveur. Comment cela ? le voici. Jesus-Christ nous recherche dans ce Sacrement, & nous nous en retirons. Il veut par un excès de son amour nous honorer de ses saintes visites, & nous nous y opposons. Il nous demande l'entrée dans notre cœur ; & sous des prétextes non-seulement spécieux, mais religieux, nous la lui refusons. Car pour nous disculper de ce refus, nous nous retranchons sur notre indignité ; & nous disons, mais par un esprit peut-être bien différent de celui du Centenier : Sei-

gneur, je ne suis pas digne; *Domine, non sum dignus.* Comme cette excuse est la plus apparente & la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas absolument pour la combattre, non pas aussi pour l'autoriser; mais pour l'éxaminer dans ce discours, & pour avoir lieu de vous instruire des plus solides & des plus importantes vérités qui regardent la pratique & l'usage de la communion. Quel besoin pour cela n'aurai-je pas des lumiéres du ciel? Demandons-les par l'intercession de la mere de Dieu. *Ave, Maria.*

S'Eloigner de la communion dans la vûe de son indignité, c'est une excuse, Chrétiens, qui selon la qualité & les dispositions de ceux qui s'en servent, peut avoir des caractères bien différens; & mon dessein, dont voici d'abord l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères, pour vous faire juger de la nature de cette excuse, & des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le Christianisme deux sortes de personnes, qui se fondent sur ce principe, & qui peuvent dire avec le Centenier: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi. Les justes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, & les pécheurs qui sont engagés dans les désordres d'une vie criminelle. Pour les justes, on ne peut guéres douter que ce ne soit un

sentiment d'humilité, qui les fait parler de la sorte: mais de sçavoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, & s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de J. C. & de son Sacrement; de sçavoir si la privation de la divine Eucharistie peut être censée pour une ame juste un exercice ordinaire de pénitence, & si cette espéce de pénitence est conforme aux intentions du Fils de Dieu; si elle s'accorde avec la fin & l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Eglise, si elle est reçûe ou approuvée par l'Eglise des derniers siécles, si les Peres l'autorisent & si elle peut être utile; en un mot, de sçavoir si J. C. en tant qu'il est contenu dans le Sacrement de son corps, se tient honoré que les justes, au lieu d'aller à lui, se retirent de lui; & si c'est lui rendre un vrai respect, en tant qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révérer & de l'adorer, sans le manger: ce sont des questions, mes chers Auditeurs, où bien des raisons particuliéres & générales m'empêchent d'entrer, & que je vous laisse à examiner vous-mêmes. Outre qu'il seroit assez difficile de vous rien dire de nouveau sur cette matiére, peut être le fruit en seroit-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos ames.

Parlons donc précisément des pécheurs, qui bien plus que saint Pierre ont droit de dire à

Jesus-Christ: Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur; *Exi à me, quia homo peccator sum.* Je les divise comme en trois espéces. J'appelle les premiers, pécheurs sincéres; les seconds, pécheurs aveugles; & les derniers, pécheurs hypocrites & dissimulés. Pécheurs sincéres, qui traitent avec Dieu de bonne foi, & qui ne sont pas trompés. Pécheurs aveugles, qui ne se connoissent pas, & qui se trompent eux-mêmes. Enfin, pécheurs hypocrites & dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété, & affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion, & agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils ayent de la religion, se flattent, & sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion. Et les derniers, quoiqu'ils veulent paroître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion. Or ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce Centenier de notre Evangile, *Domine, non sum dignus;* & s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus. Car pour continuer à vous développer mon dessein, dans les premiers, c'est-à-dire, dans les pécheurs sincéres, cette excuse est une raison; dans les seconds, c'est à-dire, dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte; & dans les derniers, c'est à-dire, dans les pécheurs hy-

Luc. 5.

pocrites & libertins, cette excuse est un abus & même un scandale : voilà ce que j'ai à vous montrer. Mais ce n'est pas assez : car à cela j'ajoûte trois choses, qui vous feront connoître ces trois caractères de pécheurs, & qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire, je ne communie pas parce que j'en suis indigne ; c'est une raison dans un pécheur sincére ; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie. C'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flatte, & il est important de lui ôter ce prétexte. C'est un abus & un scandale dans un pécheur hypocrite, & il est de mon devoir de combattre ce scandale & cet abus : voilà tout le sujet de votre attention.

I. PARTIE.

POur bien expliquer ma premiére pensée, je parle, Chrétiens, d'un pécheur, qui ne laisse pas au milieu de ses désordres de conserver le fonds de sa religion ; qui traite au moins de bonne foi & sincérement avec Dieu ; qui reconnoît le malheureux état de sa conscience, qui confesse son péché, qui en gémit & qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter. S'éloigner alors de la communion, parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison & une raison très-bien fondée, puisqu'il est évident & de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher

de ce Sacrement,ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilége.Mais je dis,mes chers Auditeurs,que cette raiſon a beſoin d'être éclaircie;& cet éclairciſſement conſiſte à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'eſt-à-dire,qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour ſon indignité,qu'il croye en s'abſtenant de participer au divin myſtère, avoir ſatisfait pleinement à ſon devoir ; mais qu'il doit être perſuadé d'un autre principe non moins eſſentiel ni moins inconteſtable, je veux dire,de l'obligation où il eſt de ſortir au plutôt & inceſſamment de l'état de ſon indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur. Enſorte que la communion même lui ſoit un motif, mais un motif preſſant, qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir;& que dans la vûe de l'adorable Sacrement dont ſon péché le tient éloigné, il faſſe les derniers efforts pour mériter par une véritable & prompte pénitence de s'en approcher. Voilà, s'il connoît bien ſes devoirs, la diſpoſition où il doit être, & ſans laquelle je prétens qu'il n'y a rien de ſolide dans ſa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, ſur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur,en ce qui regarde l'uſage de la communion,eſt de ne ſéparer jamais ces deux vérités, qui ſont deux régles inviolables dans le Chriſtianiſme ; l'une, que Jeſus-Chriſt nous com-

mande de manger sa chair ; & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement: l'une que la chair de cet homme-Dieu doit être la nourriture de nos ames; & l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même salutaire, devient un poison pour quiconque en use dans l'état du péché : l'une, que comme il est impossible d'entretenir la vie naturelle sans le secours des alimens, aussi est-il impossible d'entretenir, sans la sainte Eucharistie, la vie de la grace; & l'autre, que comme les alimens dans un corps malade, bien loin de le fortifier & de le nourrir, l'affoiblissent & se tournent en corruption, jusqu'à détruire le principe de la vie, ainsi la divine Eucharistie cause-t-elle la mort à tout homme, qui sans avoir purifié son cœur, est assez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare & il se perd; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car écoutez comment il raisonne. Jesus-Christ me défend de manger sa chair, & me sépare de lui, tandis que le péché régne en moi ; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état présent où je suis. Mais il m'avertit d'ailleurs, que si je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie surnaturelle qui fait la sanctification & le bonheur des justes ; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je sorte de l'état où je suis, pour me

rendre capable de la manger. Je ne puis me difpenser d'obéir à l'un & à l'autre de ces deux commandemens ; au premier, pour l'intérêt de Jesus-Christ ; au second, pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je prophane le corps du Seigneur ; voilà l'intérêt de Jesus-Christ, à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je suis homicide de mon ame, en la privant de ce qui seul peut la nourrir & la faire vivre ; voilà mon intérêt propre, que je dois sauver. Si je mange ce pain des Anges, moi pécheur & demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation. Mais d'ailleurs si je ne le mange pas, il est sûr que je périrai. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre, & qu'il faut que je prenne nécessairement, sçavoir, de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grace avec Dieu, & de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puisse être pour moi un pain vivifiant. Car je satisferai par-là à ce qui regarde l'honneur de Jesus-Christ, & je satisferai par-là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange, & que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera : & ce raisonnement encore une fois sera la cause déterminante & infaillible de sa conversion : au lieu que s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toujours

au terme d'une vie criminelle ſans rien réſoudre pour ſon ſalut,& ſans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, eſt encore celui dont les miniſtres de Jeſus-Chriſt doivent ſe ſervir en travaillant à ſon inſtruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui repréſenter l'un ſans le faire au même tems ſouvenir de l'autre : pourquoi ? parce que l'un ſans l'autre, ne lui peut être qu'inutile, ou même préjudiciable. Car ſi vous remontrez ſans ceſſe à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, ſans jamais lui parler de la néceſſité indiſpenſable d'une bonne communion,vous le portez à ne communier jamais,contre le commandement du Fils de Dieu:*Niſi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, ſi vous lui parlez ſeulement de la néceſſité de communier,ſans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites & même ſacriléges, contre le commandement de S. Paul : *Probet autem ſeipſum homo.* Et voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de faire ici une réflexion, dont je ſuis certain que vous conviendrez avec moi,voilà quelle a été la ſource de tous les maux qu'a produits la diverſité des

Joan. 6.

I.Cor.11.

opinions qu'on a vûe de tout tems dans l'Eglise,& qui si souvent a partagé les esprits touchant l'usage du Sacrement de nos Autels. Les uns bornant leur zéle à intimider les pécheurs, pour les éloigner des saints mystères;& les autres à leur donner de la confiance, pour les en approcher: ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles, *Qui manducat indignè, judicium sibi manducat & bibit;*& ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes,*Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*: les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes; & les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le désir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'unissoient parfaitement pour l'exécution des desseins de Jesus-Christ.S'ils étoient convenus ensemble, on auroit fait de leurs divers sentimens un tempérament admirable, dont l'Eglise auroit profité, & qui étoit le grand moyen de sanctifier les pécheurs. Mais parce qu'ils ne s'entendoient pas, & que chacun d'eux peut-être abondoit en son sens,ni les pécheurs ni l'Eglise n'en tiroient l'avantage que Dieu prétendoit. Car ceux qui n'avoient dans la bouche que les anathêmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion,sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce Sacrement,alloient peu à peu à en abolir l'usage, & à faire disparoître

Ibidem.

Joan. 6.

de la table de l'Epoux tous les conviés : mais ceux aussi qui ne pensoient qu'à donner une haute idée des fruits de la communion,& qui se proposoient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettoient au hasard,comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons & les mauvais. Ce qu'ils disoient de part & d'autre pouvoit être vrai,& cependant ils ne disoient ni de part ni d'autre ce qui devoit produire l'entier effet du Sacrement de Jesus-Christ, parce que chacun n'en disoit qu'une partie. Que falloit-il donc ? c'est la judicieuse remarque du saint Evêque de Genéve. Il falloit dire tout,& joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là. Dire aux pécheurs: Craignez d'approcher de cette sainte table, & craignez de n'en approcher pas. Craignez d'en approcher, si vous n'avez pas la robe de nôces,qui est la grace;& craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous, si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi : mais comprenez aussi que c'est une viande salutaire,sans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainsi, tremblez en recevant cette viande; car trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir : mais tremblez encore

davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire. Voilà comment il falloit parler.

Et c'est, Chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Peres de l'Eglise, quand ils se sont expliqués sur cette matiére. Comme ces grands hommes étoient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses, qu'ils sçavoient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, dit S. Chrysostome, & jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jesus Christ, nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire, l'indignation de Dieu & ses vengeances. Car ainsi ce Pere s'exprimoit-il; & ces paroles étoient capables d'inspirer aux fidéles qui l'écoutoient, de la frayeur. Mais en même-tems il y ajoûtoit le correctif : Or je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas ; à Dieu ne plaise ! mais pour vous engager à y participer avec les dispositions & selon les régles que la loi de Dieu vous prescrit : *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temerè non accedatis.* Car de même, poursuivoit-il que d'y participer indiscrétement, c'est s'exposer à se perdre; aussi n'y point participer, c'est la ruine & la mort de l'homme Chrétien : *Nam sicut temerè accedere periculum est, ita omninò non accedere fames est & mors.* J'en vois parmi vous, disoit S. Au-

Chrysost.

Idem.

gustin, qui se retirent de la communion, parce qu'ils se sentent coupables; *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientia gravium delictorum.* Et moi, reprenoit-il, décision importante de ce saint Docteur, je leur déclare que s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids & le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, & se privant du plus nécessaire & du plus souverain reméde: *Hoc est enim reatum congregare, & remedium declinare.* Je vous conjure donc, mes Freres, concluoit-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de ce Sacrement, n'est pas digne de Dieu: *Quapropter hortor vos, Fratres, ut si quis ex vobis indignum se communione Ecclesiastica putat, dignum se faciat.* Voilà comment parloient les Peres. Or ce qu'ils disoient généralement & absolument, est encore plus vrai par rapport à ce saint tems où le précepte de Jesus-Christ, déterminé par celui de l'Eglise, impose aux fidéles une obligation expresse & particuliére de communier. Telle est la solemnité de Pâque, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce Carême, & qui ne peut être célébrée dans le Christianisme que par la manducation de l'Agneau, qui est Jesus-Christ. Car se contenter alors de menacer un pécheur de la colére de

August.

Idem.

Idem.

Dieu, s'il est assez téméraire pour communier dans l'état de son péché, & ne le pas menacer de la colére du même Dieu, s'il ne quitte son péché & s'il ne communie pour satisfaire à ce commandement, *Nisi manducaveritis*; c'est ne l'instruire qu'à demi, & lui donner lieu de fomenter par-là son impénitence. Il faut lui signifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui disant ce que le Sauveur par deux de ses disciples envoya dire à cet homme dont il avoit choisi la maison pour y faire la pâque: *Magister dicit, apud te facio pascha.* C'est chez vous, mon Frere, ainsi doit-on parler à un pécheur, c'est chez vous ou plutôt dans vous que le mystère de la pâque doit être accompli; puisque le tems approche où Jesus-Christ qui est la véritable pâque des Chrétiens, veut & doit être reçû de vous dans l'adorable Eucharistie. Vous n'y êtes pas disposé; mais c'est pour cela-même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y disposiez, & que vous vous y disposiez sérieusement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre péché, & ne vous disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être, ou un prophanateur, ou un déserteur du Sacrement de Jesus Christ: un prophanateur, si vous mangez cette pâque sans vous y être préparé par une conversion sincére; un déserteur, si faute

Matth. 26.

de préparation & de conversion vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir controller la conduite,& de l'Eglise qui est votre mere, & de Jesus-Christ qui est votre Dieu. De dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre désordre,qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier & de délier, est en droit selon les Canons de punir votre désobéissance; sçavoir, de vous retrancher de sa communion comme un membre scandaleux,quand par l'endurcissement de votre cœur, ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de Jesus-Christ. Elle n'a point prétendu par-là vous dresser un piége,ni vous exposer au péril d'ajoûter péché sur péché;mais comme une mere zélée,elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir indispensable de ce qu'il y a dans le Christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous & de plus sacré. Pour cela il faut rompre vos liens, & sortir des engagemens criminels où vous êtes;mais c'est justement à quoi tend le précepte de la communion.Pour cela il faut arracher l'œil qui vous scandalise,c'est-à-dire,

renoncer à ce commerce qui est le scandale de votre vie ; mais c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire selon Dieu tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le dessein de l'Eglise, quand elle a établi ces loix rigoureuses contre les pécheurs endurcis, qui désobéissent à ses ordres, & qui négligent de célébrer la pâque? Elle a voulu les obliger, les nécessiter, & puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, le contraindre en quelque maniére à se purifier par la pénitence pour mériter d'être admis à la table de Jesus-Christ : *Compelle intrare.* *Luc.* 14. Voilà l'utile contrainte dont elle usoit autrefois, & la sainte violence qu'elle faisoit à ces sortes de pécheurs. Car tout pécheurs qu'ils étoient, ne cessant pas d'être Chrétiens & ses enfans, elle se promettoit de leur religion & de leur foi, qu'ils ne seroient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés. Aussi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un respect religieux & d'une profonde vénération pour ce Sacrement, ils faisoient dans la vûe de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auroient fait ; je veux dire, qu'on voyoit en eux des changemens & des réformes, à quoi tout autre motif ne les auroit jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, &

d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertiffoit, voilà ce qui leur faifoit prendre toutes les mefures néceffaires pour rentrer en grace avec Dieu, voilà ce qui arrachoit de leurs cœurs les paffions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois, que de-là venoient auffi les facriléges: & moi je répons qu'il n'y a rien en effet de fi facré, que l'homme ne puiffe prophaner; mais qu'il eft toujours vrai, que le danger de cette prophanation n'a point empêché le Sauveur du monde, d'obliger tous les fidéles à manger fa chair fous peine d'une éternelle mort; & que l'Eglife fon Epoufe n'auroit pas agi conformément à fes intentions, fi dans le même tems qu'elle publie aux fidéles l'anathême de S. Paul contre les communions indignes, elle ne les réduifoit par fes cenfures à l'heureufe néceffité d'en faire de faintes & de profitables.

Cependant, pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers Auditeurs, les deux écueils, où conduit aujourd'hui l'efprit du fiécle. Pourvû qu'on perfuade à un pécheur, & qu'on obtienne de lui qu'il faffe au dehors fon devoir de Chrétien, & qu'il approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, & cela feul, on loue fa religion, on ne doute point de fa converfion, on fe promet tout de fa perfévérance: c'eft le premier écueil. Mais d'ailleurs auffi, pourvû qu'on faffe en-

tendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon péché, on croit avoir tout fait; & ſi ce pécheur confeſſant ſon indignité, ſe tient éloigné des autels, on en eſt content, comme s'il avoit accompli toute la juſtice: avec cela, s'il perſévére dans ſon libertinage, on le tolére, on le ſouffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reſte à couvert, & qu'il lui ſoit permis alors de vivre avec impunité, & ſelon tous les déſirs de ſon cœur. Du premier de ces deux abus que s'enſuit-il? que parmi ceux qui communient, il y en a tant de foibles, tant d'aſſoupis & de languiſſans; & pour uſer du terme de S. Paul, tant qui dorment du ſommeil de la mort: *Ideò inter vos multi infirmi & imbecilles, & dormiunt multi.* Et qu'arrive-t-il du ſecond? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de ſcandaleux, qui ſont aujourd'hui comme en poſſeſſion de ne donner plus à l'Egliſe nulle marque de Chriſtianiſme, puiſque la plus eſſentielle marque qui nous diſtingue en qualité de Chrétiens, eſt, ſelon l'Apôtre, la participation du corps de Jeſus-Chriſt. De-là vient que par un excès de relâchement, & même par une malheureuſe preſcription, on ne s'étonne preſque plus de voir des mondains & des mondaines, qui de notoriété publique ſemblent depuis pluſieurs années s'être eux-mêmes li-

I. Cor. 11.

brement & volontairement excommuniés : & qu'au mépris de la religion, ces canons & ces loix si saintes, qui punissoient un tel désordre, ne sont, ou paroissent n'être plus de nul usage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais Pasteurs, & qui les jette dans le trouble lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'ames. Et tout cela, je le répéte, parce qu'on n'instruit pas assez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connoître toute l'étendue, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale; le scandale de la mauvaise communion par le scandale de l'impénitence & de l'irreligion; ou le scandale de l'irreligion & de l'impénitence par le scandale de la mauvaise communion : au lieu de leur faire bien entendre, qu'il ne suffit pas de retrancher l'un ou l'autre scandale, mais qu'il faut tout à la fois se préserver de l'un & de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes, que votre Sacrement est institué. Je ne dis pas pour les pécheurs impénitens, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés & sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs; maintenant par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pé-

nitens à votre table : & comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grace convertiſſoit, bien plus volontiers qu'à la table des Phariſiens orgueilleux & ſuperbes ; auſſi puis-je dire pour la conſolation de mes Auditeurs & pour la mienne, qu'il n'y a point de Chrétiens plus favorablement reçûs de vous, que les pécheurs qui ſe convertiſſent, & qui renoncent à leur péché, pour ſe rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, ſuppoſe, que ce ſont des pécheurs ſincéres & qui agiſſent de bonne foi ; car ſi ce ſont des mondains qui s'aveuglent & qui ſe flattent, le reſpect prétendu qu'ils alléguent pour s'éloigner du Sacrement de Jeſus-Chriſt, n'eſt plus une raiſon à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

Il n'eſt rien de plus ſubtil que l'eſprit du monde pour nous conduire à ſes fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choſes la couleur & la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir & de nous tromper dans le diſcernement que nous avons à faire des voies de Dieu. Car il n'y a point alors de motif ſpécieux qu'il ne nous propoſe ; & ſouvent nous nous y laiſſons ſurprendre, juſques à nous perſuader & à croire, qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu.

Or voilà le caractère de ces autres pécheurs, dont j'ai présentement à vous parler ; je veux dire, de ces mondains, qui se flattant d'avoir de la religion, & d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes; & qui s'écartant du chemin droit & simple de la vérité, se font une erreur grossiére de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, & même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soutiens, que ce respect dans eux est un vain respect. Je prétens, & je vais leur démontrer, que ce respect dans l'usage qu'ils en font, & à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin j'ajoûte, que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître dans tous les tems les vrais Chrétiens, quand ils se sont séparés du Sacrement de Jesus-Christ selon les régles & l'esprit de l'Eglise. Trois importantes réflexions par où j'entreprens, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, & qui pour les attirer dans le précipice & pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusques dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect; en voici la preuve. Car qu'est-ce que j'appelle vain respect ?

pect ? celui qui n'opére rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne fait rien faire pour se rendre moins indigne de Jesus-Christ & de son sacrement; celui qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, ni plus saint; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne pas communier. N'est-ce pas là évidemment un respect inutile & sans fruit? Or tel est le respect de ces pécheurs à qui j'adresse cette seconde instruction ; & s'ils sçavent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnoître. Et en effet, si le respect qu'ils ont, ou qu'ils croient avoir pour Jesus-Christ, étoit le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif à force d'agir & de faire impression sur eux, les engageroit à quelque chose de plus ; & pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paroîtroit-il dans leur conduite qu'ils en sont touchés. Or c'est ce qui ne paroît en aucune sorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étoient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce sentiment de respect les porteroit-il ? à se détacher du monde, puisque c'est de leur propre aveu l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils seroient de leur indignité, & reconnoissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joies du monde, pour les

divertiſſemens peu Chrétiens & dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité & le luxe du monde, que feroient-ils ? ils ſe priveroient de ces divertiſſemens, ils s'interdiroient ces plaiſirs, ils retrancheroient ce luxe, ils renonceroient à cette vanité, ils quitteroient ces intrigues ; & par ce ſacrifice parfait qu'ils en feroient à Jeſus-Chriſt, d'indignes qu'ils ſont de manger ſa chair ils commenceroient à s'en rendre dignes. Ce ſont là les ſolides témoignages qu'ils lui donneroient, & qu'ils devroient lui donner de leur reſpect. Ils ne font rien de tout cela ; & à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y ayent encore la moindre diſpoſition. Eux-mêmes, ſi j'en atteſtois leurs conſciences, ils avoueroient qu'ils en ſont très-éloignés. Il n'eſt donc pas vrai que ce reſpect les touche autant qu'ils le prétendent : ce n'eſt donc pas ce reſpect qui les empêche d'approcher des divins myſtères. Mais quoi ? je l'ai dit, & je le redis : un attachement opiniâtre au monde, & à tout ce qui s'appelle monde. Ils ſont du monde ; & ce monde que Dieu réprouve, ne goûte point Jeſus-Chriſt. Ils aiment le monde plus que Jeſus-Chriſt ; & voilà pourquoi ils quittent Jeſus-Chriſt pour le monde. Cette apparence de reſpect n'eſt qu'un voile dont ils ſe couvrent, & dont leur amour-propre ſe fait honneur. Mais au fond, c'eſt le monde qui les poſſéde,

& qui leur inſpire pour la communion cette froideur, cette indifférence, diſons mieux, ce dégoût.

Et c'eſt ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligérent de venir au feſtin ; parce que d'autres ſoins leur occupoient l'eſprit & le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend ſaint Auguſtin, qu'au moins les conviés de la parabole confeſſérent de bonne foi les vraies raiſons qui les arrêtérent : au lieu que ces mondains dont il eſt ici queſtion, affectent de ne pas connoître, & ſe cachent à eux-mêmes la cauſe de leur déſordre; ſe prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils ſont de communier, le meilleur pour eux eſt de s'en abſtenir; ſe conſolant intérieurement, comme s'ils honoroient par-là Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt dût un jour les récompenſer de ce qu'ils abandonnent ſes autels, pour jouir plus en repos & avec plus de liberté des plaiſirs du ſiécle. Car voilà, mes chers Auditeurs, juſqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoûtoit ſaint Chryſoſtome, (ceci paroît ſans replique) pour les convaincre, que par rapport à eux ce prétendu reſpect n'eſt qu'un prétexte, & non pas une raiſon, c'eſt que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement, c'eſt-à-dire, que lorſqu'ils com-

munient, ils ne s'y difpofent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de foin, qu'ils ne s'en féparent pas plus du monde, & fi j'ofe ainfi m'expliquer, que pour recevoir chez eux Jefus-Chrift, ils ne s'en mettent pas plus en frais, fe perfuadant par la plus fauffe de toutes les maximes, que communier peu fans y rien ajoûter de plus, doit leur tenir lieu de mérite & de tout mérite ; & par une vifible erreur, dont ils ne s'apperçoivent pas, mefurant tout le refpect qu'ils rendent au divin myftère, non par plus d'attention fur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle & l'efpace de tems qu'ils mettent entre une communion & l'autre : *Non munditiam animi, fed intervalla temporis longioris meritum putantes.* Marque infaillible, dit ce Pere, que ce n'eft ni humilité ni refpect, mais une illufion toute pure de l'efprit du monde qui les féduit.

Chryfoft.

Or je dis, Chrétiens, qu'il eft d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte : & comment ? prenez garde, s'il vous plaît ; non pas en leur facilitant la communion, ni en les y portant, tandis qu'ils font encore dans les engagemens d'une vie mondaine : je fçais trop ce que la dignité de ce Sacrement exige d'une ame fidéle ; & malheur à moi fi dans la plus grande action du Chriftianifme, & dans

les dispositions qu'il y faut apporter, je venois jamais à oüvrir la porte aux moindres relâchemens. Mais j'appelle ôter à une ame mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, & à ne plus dire; Je m'éloigne du corps de Jesus-Christ, parce que je le respecte; mais, Je m'en éloigne, parce que je suis une ame libertine, qui ne veux pas m'assujettir aux saintes loix que ma religion me prescrit pour en approcher. Je m'en éloigne, parce que je suis une ame dissipée, qui n'ai en tête que le monde & que mon plaisir. Je m'en éloigne, parce que je suis une ame lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire ni de rien entreprendre pour mon salut. Je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me desséche le cœur, & qui m'endurcit à l'égard de Dieu. Je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier ni à me faire la moindre violence. Je m'en éloigne, parce que je veux vivre sans régle, & selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, & leur remontrer ensuite le désordre de leur conduite & l'injure qu'ils font à Jesus Christ, de négliger ainsi son adorable Sacrement: leur bien faire entendre, que non seulement il ne s'en tient pas honoré; mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction, par où

Luc. 14. il conclut la parabole de l'Evangile : *Dico autem vobis, quòd nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam* : ma table étoit prête & dressée pour eux, & ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner ; mais je sçaurai bien les en punir ; car je vous déclare, que pas un d'eux ne sera reçû au sacré banquet que je leur avois préparé : voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers Auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre ? & combien de Chrétiens pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privés à la mort ? Mais allons plus avant.

Non-seulement vain respect, mais faux respect : pourquoi ? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir. L'une est la douleur, & une douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ ; l'autre est le désir, & un désir sincére d'en approcher : deux conditions inséparables du vrai respect ; mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ : car si j'honore Jesus-Christ autant que je dois l'honorer,

ſi j'ai pour Jeſus Chriſt ce reſpectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon ſouverain bien dans cette vie de lui être uni ; je dis uni ſur-tout par le Sacrement qu'il a lui-même inſtitué, pour entretenir entre lui & moi une ſainte & ineffable union : d'où il s'enſuit que je dois par la même régle, regarder comme mon ſouverain mal, d'être ſéparé de ce Sacrement, dont la participation eſt le gage de ma béatitude, ou plutôt, eſt ma béatitude anticipée. Et c'eſt ce que ſaint Chryſoſtome comprenoit ſi bien, quand il diſoit en parlant de la communion : *Unus ſit vobis dolor hac eſcâ privari ;* que votre grande douleur, mes Freres, ou pour mieux dire, que votre unique douleur ſoit d'être privés de cette viande céleſte, qui eſt la chair de Jeſus-Chriſt. Votre unique douleur, *Unus dolor :* car quels ſont en comparaiſon de celui-ci, tous les autres ſujets qui vous affligent ? S'il eſt donc vrai que je reſpecte le Sacrement de Jeſus-Chriſt, autant qu'il eſt reſpectable, & autant que je veux paroître le reſpecter, rien ne doit être plus douloureux & plus affligeant pour moi, que de me voir privé de cette divine nourriture ; & j'y dois être plus ſenſible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette penſée, je ſuis ſéparé de mon Dieu, ſi j'ai de la foi, doit me déſoler, doit me conſterner, doit

Chryſoſt. homil. 60. ad pop. Antioch.

me jetter dans un abbatement pareil à celui d'Eſaü, quand il ſe vit exclus de la bénédiction de ſon pere ; & par-là, j'entre comme Chrétien dans le ſentiment de ſaint Chryſoſtome : *Unus ſit vobis dolor hac eſcâ privari.*

Douleur encore plus vive, ſi j'ai à me reprocher que c'eſt moi-même qui m'en ſépare ; moi-même qui m'en ſépare par mon infidélité, moi-même qui m'en ſépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuſe paſſion dont je me ſuis rendu eſclave, moi-même qui m'en ſépare pour ne vouloir pas faire à Jeſus-Chriſt le ſacrifice qu'il attend de moi. Mais quel ſurcroît de peine, ſi je comprens tout le malheur d'une ſi triſte ſéparation! Quand l'Egliſe, exerçant ſur les premiers Chrétiens la ſévérité de ſa diſcipline, les retranchoit pour un tems de la communion, que faiſoient-ils, & quels étoient leurs ſentimens ? Les Peres nous apprennent qu'ils en tomboient dans la plus profonde triſteſſe, qu'ils gémiſſoient, qu'ils ſoupiroient, qu'ils verſoient des torrens de larmes, qu'ils regardoient cet état comme une réprobation paſſagére. Ainſi, quoique ſéparés de Jeſus-Chriſt, marquoient-ils néanmoins leur reſpect, & un reſpect ſolide à Jeſus-Chriſt. Mais ces mondains dont je parle, ont-ils jamais ſenti les impreſſions de cette douleur Chrétienne & religieuſe ? J'en appelle au témoignage de leur cœur, & je les en

atteſte eux-mêmes. Eloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne ſoutiennent-ils pas cet éloignement? Avec quelle indolence ne ſe voient-ils pas ſéparés du Dieu de leur ſalut? Avec quelle inſenſibilité ne s'y accoutument-ils pas, non-ſeulement juſqu'à n'en être plus affligés, mais juſqu'à s'en trouver ſoulagés? La communion dans le cours de leur vie mondaine, eſt un fardeau peſant,& ils s'en déchargent : la communion trouble ou interrompt leurs vains plaiſirs; pour les goûter ſans interruption & ſans trouble,ils l'abandonnent : il faudroit pour communier, garder des meſures & ſe contraindre ; il leur eſt plus commode de s'en abſtenir, & de ne communier plus. Avec de telles diſpoſitions me perſuaderont-ils qu'ils ont pour Jeſus-Chriſt & ſon Sacrement un vrai reſpect; & s'ils le prétendoient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire?

Faux reſpect, parce qu'il n'eſt accompagné d'aucun déſir de la communion. Autre preuve contre eux. Car obſervez bien, Chrétiens, ce que j'ajoûte : le reſpect que je dois avoir pour Jeſus-Chriſt, peut bien m'engager quelquefois à me retirer pour un tems de la communion ; mais il ne doit jamais, s'il eſt véritable, éteindre en moi, ni même diminuer le déſir de la communion. Au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois dans un ſens déſirer avec ardeur de commu-

nier; pourquoi? parce qu'il eſt évident que ce déſir eſt au moins une reſſource contre mon indignité. Et en-effet, c'eſt par ce déſir que je reviens à Jeſus-Chriſt, & en vertu de ce déſir que je tâche à me rapprocher de lui. C'eſt par ce déſir que j'en cherche tous les moyens, que j'en ſurmonte tous les obſtacles, que je ſuis fidéle à en exécuter toutes les réſolutions. Tandis que ce déſir eſt en moi, le principe de la vie y eſt encore, & il n'y a rien dont je ne ſois capable: au lieu que ce déſir ceſſant, je ſuis comme mort, n'ayant plus aucun ſentiment qui me raméne à Jeſus-Chriſt, ni qui me preſſe de retourner à lui: d'où il s'enſuit, que non-ſeulement toute mon indignité ſubſiſte, mais que l'extinction de ce déſir eſt comme la conſommation de mon indignité. Indignité conſommée, dont ſaint Ambroiſe ne craignoit point d'exagérer les ſuites affreuſes, quand il ſoutenoit que la perte de ce déſir n'étoit pas moins qu'un préſage de la réprobation future. Ah! Seigneur, diſoit-il, c'eſt de ce pain adorable de l'Euchariſtie qu'il eſt écrit, que tous ceux qui s'éloignent de vous périront, c'eſt-à-dire, que tous ceux qui perdent le déſir de s'unir à vous, ſeront rejettés de vous: *Domine, de hoc pane ſcriptum eſt: Omnes qui elongant ſe à te, peribunt.*

Ambroſ.

Ainſi le comprenoient parfaitement les premiers fidéles. J'en reviens à leur exemple, &

je ne puis trop vous le proposer. Car c'est pour cela que privés de l'usage des saints mystères & de la communion, ils témoignoient un empressement si vif & si ardent d'y être rétablis. C'est pour cela qu'ils le demandoient avec tant d'instance, & que prosternés aux pieds des Prêtres, ils les conjuroient par les entrailles de la miséricorde de Jesus-Christ, de leur abréger ces jours malheureux où ils vivoient séparés de leur Sauveur. C'est pour cela qu'ils employoient même l'intercession des Martyrs; & en cela, dit saint Cyprien, paroissoit leur respect & leur vrai respect. Que fait le mondain? Content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste, & confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un & à l'autre, & n'a plus pour le Sacrement de Jesus Christ qu'une indifférence de cœur dont il devroit être effrayé. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce que les Peres de l'Eglise déploroient si amérement; voilà ce qu'ils regardoient comme une des plaies & comme un des plus grands malheurs de leur siécle; voilà ce que saint Chrysostome reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur disoit-il, mes Freres, de voir votre froideur, quand on vous parle de recevoir le Saint des Saints? S'agit-il d'un spectacle dans votre ville? vous y courez en

foule; & rien ne vous peut attirer, quand il eſt queſtion de venir prendre part au ſacrifice de nos Autels. Toutes vos places publiques, tous vos amphithéatres ſont remplis; & la table de Jeſus-Chriſt eſt vuide. Envain y ſommes-nous aſſidus, pour vous diſtribuer les dons céleſtes; aucun de vous ne s'y préſente. Jeſus-Chriſt en perſonne vous y attend, & il y eſt délaiſſé. Tantôt ce Pere leur repréſentoit avec quel zéle ils s'aſſembloient pour écouter ſes prédications, tandis qu'ils en marquoient ſi peu pour recevoir de ſes mains le gage précieux de leur ſalut. Tantôt il ſe plaignoit de leur dureté à l'égard de ce Sacrement d'amour. Tantôt il leur remettoit devant les yeux les funeſtes conſéquences de ce reſpect mal entendu, dont ils vouloient ſe prévaloir, & de l'abus qu'ils en faiſoient. Imaginez-vous mes chers Auditeurs, que c'eſt encore ici ſaint Chryſoſtome qui vous parle, puiſqu'en effet c'eſt lui-même; ou beniſſez le ciel, de ce que Dieu dès lors inſpiroit à ce grand homme, ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuſes erreurs.

Enfin, j'ai dit, & je viens déja de vous le faire voir en partie, que le reſpect dont s'autoriſent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiécles de l'Egliſe; la preuve en eſt ſenſible. Car dans ces ſiécles floriſſans du

Chriſtianiſme, tandis qu'un pécheur demeuroit ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuſe, à laquelle il ſe condamnoit, & dont il ſubiſſoit avec courage toutes les rigueurs; & cette pénitence, ſelon les loix de l'Egliſe, n'étoit point une ſimple cérémonie, puiſqu'elle conſiſtoit en de très-pénibles auſtérités. L'abſtinence & le jeûne, le ſac & la cendre, le cilice & les macérations du corps en étoient, comme nous ſçavons, les accompagnemens inſéparables; & cela pour montrer combien le pécheur honoroit Jeſus-Chriſt, puiſqu'il vouloit bien ſe ſoumettre à de ſi rigoureuſes pratiques, & qu'aux depens de lui-même, il vouloit bien faire à Jeſus-Chriſt une telle réparation. Or avouons le à notre honte: de pareilles épreuves ne ſont, ni du goût, ni de la dévotion des mondains. De quelque reſpect qu'ils ſe piquent pour Jeſus-Chriſt, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'eſprit du monde, par cet eſprit de molleſſe, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence ſe termine à ne communier plus; & ce genre de pénitence ne les incommode point. Bien loin de les incommoder, il flatte leurs inclinations, & il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, diſons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux reſpect porte les choſes;

& plût au ciel que ce que je combats ici, fût une chimére, & non une vérité. J'achéve, & il me reste à vous montrer que ce prétendu respect est un scandale dans le pécheur hypocrite. C'est la troisiéme partie.

III. PARTIE.

C'Est une maxime communément reçûe, que ce qui est bon en soi, ne l'est pas toujours par rapport au principe d'où il part; & une des régles de la prudence humaine, est de tenir les choses mêmes les plus salutaires pour suspectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une source infectée & empoisonnée. Or nous pouvons & nous devons même appliquer cette régle à ce qui concerne la religion & les pratiques de piété. Je ne sçais, Chrétiens, si vous avez jamais fait une réflexion, qui m'a paru bien solide, & dont je suis sûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, sçavoir, que lorsqu'il s'est élevé dans le Christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévére; non pas afin de l'embrasser dans la pratique & de le suivre, dispositions dont ils étoient bien éloignés; mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres des-

ſeins. Ainſi tant de fois a-t-on vû des hommes engagés d'ailleurs dans des déſordres honteux, des hommes également corrompus & dans l'eſprit & dans le cœur, vains, ſenſuels, amateurs d'eux mêmes, être les premiers & les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme & à la maintenir. Ainſi a-t-on vû des femmes trop connues pour ce qu'elles avoient été, & peut-être pour ce qu'elles étoient encore; des femmes à qui le paſſé devoit au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes ſur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'aſſez exact ni d'aſſez rigide dans la police de l'Egliſe, & en appeller ſans ceſſe aux anciens Canons, tels qu'ils s'obſervoient dans leur premiére inſtitution. Mais ce zéle de la pureté des mœurs & de la perfection du Chriſtianiſme n'eſt-il pas louable dans un Chrétien? Oui, répond ſaint Bernard: mais autant qu'il eſt louable dans un Chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, eſt-il équivoque & douteux dans un libertin; & je dois ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt m'en défier comme de la plus dangereuſe hypocriſie.

Or ce que remarquoit en général ſaint Bernard, touchant la pureté & la régularité des mœurs, c'eſt encore plus particuliérement & plus ſenſiblement ce qui s'eſt vérifié & ce qui ſe vérifie tous les jours à l'égard de la commu-

nion. Car qu'eſt-il arrivé ? vous le ſçavez : on a parlé & avec raiſon des abus qui ſe commettoient, ou qui pouvoient ſe commettre dans la fréquentation du Sacrement de nos Autels, de l'extrême facilité avec laquelle il étoit à craindre qu'on n'y admît les pécheurs, de la néceſſité d'en ſéparer pour un tems certaines ames imparfaites qui n'en profitoient pas, de la diſcrétion & de la prudence que les Paſteurs y devoient apporter. Tout cela étoit bon, ſaint, édifiant; & je ne doute point (appliquez-vous, s'il vous plaît, à ce que je dis) je ne doute point que les vrais fidéles, touchés de l'intérêt de Dieu & de celui de ſon Egliſe, n'ayent eu des intentions très-pures, en témoignant là-deſſus leur zéle. Mais ce qui m'étonne, c'eſt que des gens d'un caractère tout opposé, j'entens les libertins du ſiécle, ayent prétendu être de la partie ; & que s'ingérant dans une cauſe où ils n'avoient rien de commun, ils ſe ſoient quelquefois montrés les plus vifs & les plus ardens à faire valoir le reſpect dû au Sacrement de Jeſus-Chriſt & à ſon corps adorable. Ce qui m'étonne, c'eſt que des hommes qui parmi les intelligens paſſoient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers déréglemens, ayent affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes, ſe ſoient plus hautement ſcandaliſés ſur ce point des moindres relâchemens, ou réels, ou

imaginaires, & soient entrés dans cette question comme dans leur affaire propre. Voilà ce qui m'a toujours surpris.

Car enfin d'où leur peut venir ce zéle? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du Christianisme qu'un secret mépris, & ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits & des spirituels. Il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt, & vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connoître, & qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte ils se mettent en possession d'être libertins, non-seulement avec sûreté, mais si j'ose le dire, avec honneur. Car encore une fois, ce sont de ces hommes que saint Paul dépeignoit à Timothée, des hommes corrompus dans le principe & dont la foi est comme éteinte; des hommes à qui tout exercice de religion est onéreux, & qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque spéciale de Christianisme, & que d'y renoncer ouvertement, ce seroit une espéce d'apostasie qu'ils auroient peine à soutenir; pour ne se pas commettre jusques-là, & néanmoins pour secouer le joug qui les incommode, ils se font un voile de religion de leur propre irreligion (je ne sçais si je m'explique bien) & ils se portent pour ap-

probateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jesus-Christ par un sentiment de crainte & de respect, afin qu'on ne puisse plus les distinguer d'avec les Chrétiens même les plus exacts, puisqu'ils parlent comme eux & qu'ils paroissent aussi zélés qu'eux.

Or je prétens que ce langage dans la bouche du libertin, est un scandale pour les foibles : pourquoi ? encore un moment d'attention : parce qu'il aboutit à deux choses également pernicieuses, sçavoir, à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions, c'est la premiére ; & à détourner les ames, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion, c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions : car comme raisonnoit fort bien saint Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie ; beaucoup plus l'est-il, quand celui qui se mêle d'en juger, est un esprit prophane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre ; ou plutôt, qui n'attaque l'une, que parce qu'il est secrettement ennemi de l'autre, & qui bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or ce que disoit ce Pere de la dévotion, j'ai droit de le dire, &

la même expérience le confirme touchant la communion. S'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes; beaucoup plus, quand celui qui s'en fait le censeur, est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, & qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zéle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siécle qui s'en prévalent, & qui par-là troublent les ames justes & innocentes: à quoi se réduit-il? A faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisoient autrefois les enfans du grand Prêtre Héli, qui détournoient les hommes du sacrifice: crime que détestoit le Seigneur, & pour lequel il les réprouva; *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines à sacrificio Domini;* (1. Reg. 2.) ou bien, si vous voulez, à renouveller ce que firent dans la suite les Pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disoit avec indignation : Malheur à vous qui fermez aux autres le Royaume de Dieu; car vous n'y entrez pas vous-même, & vous arrêtez encore ceux qui voudroient y entrer; *Vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.* (Matt. 23.) Figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains, qui par un endurcissement de cœur

s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère; où selon la pensée de saint Cyrille, le Royaume de Dieu nous est ouvert, voudroient, s'il leur étoit possible, en exclurre tous les autres. Voilà à quoi ils travaillent, & même à quoi ils parviennent, en controllant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, & en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin avec toutes ses lumiéres n'osoit pas desapprouver l'usage de communier tous les jours; un mondain téméraire & aveugle dans les choses de Dieu, le condamne hardiment & sans hésiter. Le dernier Concile souhaitoit de voir la fréquente communion rétablie dans l'Eglise; & le mondain voudroit au contraire l'exterminer & l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers Auditeurs, que par-là je prétende justifier toutes les communions fréquentes; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement: c'est-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles; de fréquentes, mais lâches; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourroient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, & vous verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriser. Du reste, j'ai dit que j'en laissois à Dieu le jugement, parce qu'autant que je crain-

drois de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirois-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes. Les autres deshonorent Jesus-Christ, mais celles-ci le glorifient; & comme je dirois anathême à quiconque approuveroit les communions vaines & imparfaites, aussi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élevera contre celles qui sanctifient les ames, & dont le Fils de Dieu tire sa gloire. Qui pourroit dire combien le démon par ce seul artifice a retiré de justes des Autels? combien d'Epouses de Jesus-Christ il a troublées dans leurs saintes communications avec l'Epoux céleste ? combien de communions dont les Anges se seroient réjouis dans le ciel, il a comme interdites sur la terre?

Je dis plus : de l'éloignement de la communion le scandale passe, si l'on n'a soin de s'en préserver, jusqu'à l'abandon & au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le Christianisme, & c'est la seconde remarque de saint Chrysostome. Car supposé ce principe d'une humilité feinte & mal conçûe, quelle conséquence n'en peut-on pas tirer, & à quel exercice de la religion une ame fidéle n'est-elle pas tentée de renoncer ? Vous n'êtes pas dignes de vous présenter à la table de Jesus Christ, ce sont les paroles de saint Chrysostome : & êtes-vous digne d'entrer

dans le Temple de Dieu ? & êtes-vous digne de prier & d'invoquer Dieu ? & êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu ? & êtes-vous digne d'être admis à la pénitence, & au tribunal de la miséricorde de Dieu ? & êtes-vous digne de chanter avec l'Eglise les louanges de Dieu ? & êtes-vous digne d'assister au sacrifice qui est offert à Dieu ? Il faudra donc par la même raison abandonner tout cela, & que la vûe de votre indignité, si j'ose m'exprimer de la sorte, vous tienne dans une espéce d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte & devoir Chrétien : *Sum, inquit, indignus communione altaris; ergo & illâ quoque communione quæ in precibus est; ergo & illâ quæ in verbo Dei est.* Ainsi concluoit ce saint Docteur : & sans parler des bonnes ames, dont la simplicité peut être séduite par cette illusion, voilà l'avantage que les libertins en voudroient remporter. Ils se feroient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du Centenier expliquées & corrompues selon leur sens; *Domine, non sum dignus.* Et comme ils s'en servent pour paroître, tout libertins qu'ils sont, humbles & religieux, en ne communiant pas; aussi passant plus loin, se sçauroient-ils bon gré, d'avoir trouvé moyen de ne paroître jamais dans nos Temples par respect, de ne plus prier par respect, de s'affranchir, par

Chrysost.

reſpect, de tous leurs devoirs. Or c'eſt là, mes chers Auditeurs, le ſcandale qu'il falloit combattre. Pardonnez-moi, ſi j'en parle avec quelque véhémence: c'eſt pour l'intérêt de Jeſus-Chriſt & de ſa religion. Que les Prélats de l'Egliſe faſſent des loix & des ordonnances, pour corriger les abus de la communion, c'eſt ce qui les regarde & ce que je reſpecterai toujours. Que les Prêtres & les Paſteurs des ames travaillent à y apporter reméde, c'eſt leur miniſtère, & c'eſt pour cela que Dieu les a établis. Que les particuliers même y contribuent ſelon la meſure de la grace que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zéle ſur les autres, c'eſt ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des prophanes, aveugles dans les choſes de Dieu; que des hommes peut-être ſans foi, entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le régler, d'y mêler leurs erreurs, leurs intérêts, leur impiété; c'eſt ce que je condamnerai toujours, & ſur quoi je m'éleverai hautement contre eux. Appliquons-nous, mes Freres (c'eſt à vous à qui je parle, Prêtres du Dieu vivant & Miniſtres de ſes Autels, ſéculiers ou réguliers) appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les juſtes, à purifier

les ames fidéles, pour les rendre dignes du Sacrement de Jeſus Chriſt. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous propoſer. Car je vous le dis, mes Freres, jamais l'Egliſe de Dieu ne ſera ſanctifiée, ni jamais le Chriſtianiſme ne ſera bien réformé, que par le bon uſage de la communion. Raiſonnons tant qu'il nous plaira; il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur : ſi vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous : *Niſi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis :* au contraire, ſi quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum;* il vivra en ce monde par la grace, & dans l'autre par la gloire, où nous conduiſe, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE I. VENDREDI DU CARESME.

Sur l'Aumône.

Cùm ergo facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in Synagogis & in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les Synagogues & dans les places publiques, pour être honorés des hommes. En saint Matth. chap. 6.

MONSEIGNEUR,

Monsieur *frere unique du Roi.*

SI l'Evangile condamne ces ames vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, & qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil & à se distinguer; c'est encore avec bien plus de raison

& plus de rigueur, qu'il doit condamner ces ames dures, qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, & qui les voient presque réduits aux derniéres extrémités, sans se mettre en peine de les assister dans leurs miséres & de pourvoir à leurs besoins. Car ce désordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre? Et que serviroit, Chrétiens, de vous apprendre quelles vûes vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paroissez au-moins dans la pratique si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonneroit pas, faudroit-il une autre loi que les sentimens naturels? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que votre Altesse Royale a reçûes en naissant, & qu'elle a si bien cultivées. Si les Princes sont les images de Dieu, & si la miséricorde est un des premiers caractères de la divinité; je puis dire que nous voyons dans votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modéle. Car nous y voyons, Monseigneur, un Prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger & de faire des graces: un Prince libéral & magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, & qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands mêmes: un Prince prévenant & affa-

ble, qui par des maniéres toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert & un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent autant de confiance, que la pompe de sa Cour, l'éclat de sa naissance, la dignité de sa personne leur impriment de respect & de vénération : un Prince charitable & compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, & toujours disposé à prendre en main leur cause & à défendre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, de ces éloges étudiés que la flatterie donne aux Princes, & qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont : je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours comme moi & aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute & dont vous possédez les cœurs. Juste & glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent, & où vous maintiendra cette grandeur d'ame qui paroît en tout, cette génerosité de sentimens, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons ; & s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquitter de mon ministère & pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de votre Altesse Royale, un Prince selon le cœur des hommes, mais un Prince vraîment Chrétien & selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur,

en parlant de l'aumône & du ſoin des pauvres, d'entrer dans vos vûes & de ſeconder votre zéle. Les Peres ſemblent avoir épuiſé ſur ce ſujet leur éloquence : ſaint Jean Chryſoſtome ne faiſoit preſque pas un diſcours au peuple, qu'il ne recommandât la charité & la miſéricorde Chrétienne, & c'eſt ce qui le fit appeller le Prédicateur de l'aumône. Avant que de propoſer mon deſſein, implorons le ſecours du Ciel, & adreſſons-nous pour l'obtenir à la mere de miſéricorde, en lui diſant : *Ave, Maria.*

RIen n'eſt plus ordinaire dans le Chriſtianiſme que d'entendre parler de l'excellence & des avantages de l'aumône : mais on n'eſt guéres accoutumé, ou du moins on ne ſe plaît guéres à entendre parler du précepte & de la néceſſité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas, n'en ont communément nul ſcrupule, & ne s'en accuſent jamais au tribunal de la pénitence : & ceux qui la font, dit S. Jean Chryſoſtome, la regardent volontiers comme une œuvre de ſurérogation, & non point comme une obligation étroite & rigoureuſe. Ils la font, mais au même tems, ils ont une ſecrette complaiſance de faire au-delà de leurs devoirs ; ils ſe flattent de cette penſée, & ils aiment à s'y entretenir, ſoit pour ſe conſerver la liberté de ne pas donner, ſoit pour s'attribuer tout

le mérite de ce qu'ils donnent. C'eſt néanmoins une vérité inconteſtable, que la loi de Dieu nous oblige à ſoulager les pauvres par nos aumônes ; & cette loi, Chrétiens, eſt ſi ſévère, qu'il n'y va pas moins que de notre ſalut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité, quand vous faites l'aumône ; mais il n'eſt pas juſte auſſi que vous lui ôtiez, ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a, & qu'il aura toujours, de vous la commander : comme il ne vous refuſe point l'un, vous ne pouvez lui conteſter l'autre ; & pour vous inſpirer là-deſſus toute la ſoumiſſion néceſſaire, il faut vous bien convaincre de trois choſes. En premier lieu, que l'aumône n'eſt point un ſimple conſeil, mais un précepte. En ſecond lieu, que ce n'eſt point un commandement vague & indéfini, mais déterminé à une certaine matiére. En troiſiéme lieu, que ce précepte doit être obſervé avec ordre & ſelon les régles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce diſcours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône, & mon deſſein eſt de vous faire voir ſur quoi il eſt fondé; ce ſera la premiére partie. Je dis qu'il y a une matiére affectée & deſtinée de Dieu pour l'aumône, & je prétens aujourd'hui vous la déterminer ; ce ſera la ſeconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône ; & je veux vous le faire connoître ; ce

ſera la concluſion. Trois points de morale que je vais développer ſelon les principes les plus communs de la Théologie. Car ne penſez pas que j'affecte ici une ſévérité particuliére & outrée. Quand il s'agit d'obligation de conſcience, ſur-tout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai & d'inconteſtablement vrai. Précepte de l'aumône, matiére de l'aumône, ordre de l'aumône, c'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PARTIE. IL y a un précepte de l'aumône, & ce précepte ſur quoi eſt-il fondé? ce précepte en quelles conjonctures, en quelles néceſſités des pauvres oblige-t-il? Ce ſont les points importans que j'ai d'abord à éclaircir, & qui demandent, Chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'eſt une vérité conſtante. Le Sauveur du monde nous l'a expreſſément déclaré en ſon Evangile; & ce commandement eſt ſi rigoureux, qu'il ſuffira de ne l'avoir pas accompli, pour être reprouvé de Dieu, & pour entendre ce formidable arrêt : *Diſcedite à me, maledicti*; retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils, & à quoi ſont-ils réſervés? au feu éternel : *In ignem æternum.* Pourquoi? en voici la raiſon : c'eſt, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, & que vous ne m'avez pas donné à manger; *Eſurivi enim, & non dediſtis mihi manducare :* c'eſt que j'ai

Matt. 25.

été malade & en prison, & que vous ne m'avez pas visité; *Infirmus & in carcere, & non visitastis me :* c'est que dans la personne des pauvres, que je regardois comme mes freres, comme mes membres vivans, j'ai souffert des besoins extrêmes, & que vous n'avez pas pensé à me secourir; *Nudus, & non cooperuistis me.* Chose étrange, reprend saint Chrysostome! l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là : comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devoit consister dans la discussion de ce seul article; & que Jesus-Christ en qualité de souverain juge ne dût venir à la fin des siécles, que pour condamner la dureté & l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu si juste & si équitable, ajoute le même Pere, ne reprouvera jamais les hommes, pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte : cette preuve est convaincante, & résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, Chrétiens, & voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de-là comme d'une source féconde, je tirerai non-seulement de grandes lumiéres pour vous instruire, mais de puissans motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si essentiel, & d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est

fondé le précepte de l'aumône ? ceci eſt remarquable. Sur deux titres, répond le Docteur Angélique S. Thomas : ſçavoir, la ſouveraineté de Dieu d'une part, & de l'autre l'indigence du prochain. Deux principes d'où réſulte pour les riches du ſiécle une obligation ſi étroite, que l'aumône n'eſt pas ſeulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin ; & par conſéquent un précepte, dont nulle puiſſance ſur la terre ne les peut diſpenſer. Appliquez-vous, & ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers Auditeurs, Dieu eſt le ſouverain maître de vos biens, il en eſt le ſeigneur, il en eſt même abſolument le vrai propriétaire ; & par comparaiſon de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les œconomes & les diſpenſateurs. C'eſt ce que la raiſon & la foi nous démontrent évidemment. Or puiſque vos biens ſont à Dieu par droit de ſouveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnoiſſance ; & puiſqu'il en a la propriété même, & qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens ? il affecte ce tribut & ces fruits à la ſubſiſtance des pauvres ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même, & pour lui-même, ce qui ne convient pas à ſa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plutôt il ſubſtitue les pauvres, pour l'exiger en ſon

nom. Tellement que l'aumône, qui par rapport au pauvre est un devoir de charité & de miséricorde, est par rapport à Dieu un devoir de justice, un devoir de dépendance & de sujétion : & c'est ce que le S. Esprit nous a fait entendre par cette belle parole ; *Honora Dominum de tua substantia.* Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens, qu'il a reçus de la main de Dieu ; & l'homme, dit S. Leon Pape, s'acquitte de ce devoir, en payant à Dieu, & comme vassal, & comme sujet, les droits dont il lui est redevable. Droits honorifiques, puisqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même-tems droits utiles & profitables aux pauvres, à qui Dieu par sa providence les a résignés. Car Dieu, je le répéte, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place ; & l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi S. Pierre Chrysologue parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse & une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, & qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis.*

Prov. 3.

Ct

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre, & qu'il lui refuse l'aumône ? vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce

péché, telle que je la conçois, & telle que l'Ecriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain; que c'est un vassal orgueilleux, qui par un esprit d'indépendance ne veut pas reconnoître son Seigneur. Excellente idée, qui nous fait comprendre d'une part la supériorité infinie de l'être de Dieu, & de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers Auditeurs, je tire deux conséquences, qui ne peuvent être ni assez attentivement méditées, ni assez fortement prêchées dans le Christianisme. La premiére, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité; & que bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil & à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connoissance de nous-mêmes. Pourquoi? parce que l'aumône est essentiellement un aveu, que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Or il n'est pas naturel, qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité & de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois Anges dans sa maison sous la figure & sous l'habit de trois pauvres. L'Ecriture dit, que pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia; & S. Augustin ajoûte, que prosterné en

leur présence, les voyant trois, il n'en adora qu'un; *Tres vidit, & unum adoravit.* Que signifient ces paroles? en adora-t-il un des trois qu'il voyoit? ou s'élevant au-dessus des trois, en adora-t-il un quatriéme qu'il ne voyoit pas? Quelques-uns ont crû que Dieu deslors par une grace particuliére lui révéla l'auguste mystère de l'ineffable Trinité; & que l'adoration d'un seul à la vûe de trois, fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint Patriarche, reconnoissant en trois personnes l'unité d'un Dieu: c'est la pensée de saint Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que saint Jérôme a pris la chose dans un sens plus naturel; & j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham voyant trois pauvres, se prosterna devant Dieu, parce qu'il alloit payer à Dieu dans la personne de ces trois pauvres le tribut de ses biens: comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il alloit faire, & nous montrer par son exemple avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes. Car tel est, mes Freres, dit S. Chrysostome, la premiére vûe que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espéce de culte que nous rendons à Dieu. Tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, & dont elle nous doit remplir: un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône? Je vais reconnoître

August.

l'empire de Dieu ſur moi. Je vais proteſter à Dieu qu'il eſt mon Dieu, & que je ſuis ſa créature. Oui, Seigneur, & c'eſt pour cela que je me mets en devoir d'aſſiſter le pauvre, délaiſſé & abandonné. En le ſoulageant dans ſa miſére, je ne vous donnerai rien; & que pourrois-je vous donner, ô mon Dieu ? vous êtes trop riche, & je ſuis trop foible : mais je prétens par là-même avouer ma foibleſſe; je prétens confeſſer par-là que tout ce que j'ai eſt à vous, & que je n'ai rien qui ne relève de vous. Ainſi, dis-je, y doit procéder un Chrétien, qui veut ſatisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là ſuit une autre conſéquence: que l'aumône, pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens & à leur quantité. Car Dieu, mes chers Auditeurs, qui régle tout par ſa ſageſſe, & qui a tout fait avec nombre, poids & meſure, exige de vous ce tribut ſelon toute l'étendue de votre pouvoir. Les Princes de la terre n'en uſent pas toujours de la ſorte; & ſouvent par des raiſons de politique, que la néceſſité même autoriſe, ils ſe trouvent obligés à tirer les plus grands ſecours de leurs moindres ſujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulens & les plus aiſés. Mais notre Dieu qui ne voit point de néceſſité ſupérieure à ſa loi, & devant qui toutes les conditions du monde ne ſont rien;

ſans ſe relâcher de ſes droits, & ſans égard à vos perſonnes, fait une impoſition réelle ſur vos biens. Etes-vous dans l'abondance? il attend de vous un tribut abondant; & c'eſt vous flatter, ou pour mieux dire, c'eſt vous tromper vous-mêmes, ſi vous vous en tenez quittes pour de légeres aumônes, quand vous pouvez les groſſir, & que vous avez de quoi fournir à de plus amples largeſſes. Abus, diſoit ſaint Ambroiſe; ce n'eſt point aumône, que de donner peu, lorſqu'on a beauconp reçû: *Non eſt eleemoſyna è multis pauca largiri.* Sur quoi ce ſaint Docteur ajoûtoit: *Non ergo quid faſtidio expuas, ſed quid religionis affectu & ſtudio conferas penſandum eſt.* Prenez donc garde, concluoit-il, en parlant à un riche Chrétien, que l'aumône n'eſt point une œuvre de ſurérogation, mais une dette dont Dieu vous a chargé; & qu'il ne s'agit pas ſeulement pour vous, de donner aux pauvres le rebut de votre maiſon, & je ne ſçais quels reſtes de votre luxe jettés au hazard ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté juſques à préſent de le faire; parce que traiter ainſi votre Dieu, & le partager ſi mal, c'eſt le mépriſer: *Non ergo quid faſtidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui eſt dû? rentrez en vous-même, examinez vos facultés & vos forces; peſez, mais dans la balance du ſanctuaire, comment vous faites

Ambroſ.

l'aumône : si vous la faites avec cet esprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande ; si vous la faites suffisamment, si vous la faites libéralement, si vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, poursuivoit saint Ambroise, c'est qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quam compenseris ob data.*

Ambros.

Or quel est, mes chers Auditeurs, le grand désordre qui régne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde Chrétien ? Permettez-moi de vous le représenter, & portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains ? le voici : ils mesurent tout hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus & de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens ; & non-seulement à proportion, mais souvent bien au-delà de cette proportion : car à quels excès ne va-t-on pas ? Il n'y a que l'aumône, où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable. Car en vérité, mes Freres, les riches du siécle réglent-ils leurs aumônes par leurs biens ; & quelle pro-

portion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, & ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses? c'est-à-dire, les riches du siécle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant par proportion qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu? J'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres? est-ce par eux que les hôpitaux subsistent? par eux que tant de malades sont consolés? par eux que tant de prisonniers sont secourus? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber; est-ce sur eux que l'on doit faire fond pour y pourvoir? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu par sa miséricorde fait trouver les plus abondantes ressources? combien dans cette ville capitale de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au-delà du nécessaire, sçavent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres? le dirai-je? combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres, que ces puissans, que ces opulens, qui tiennent dans le monde les premieres places, & que Dieu a comblés de ses bénédictions

temporelles? Cependant, c'eſt une loi, & une loi générale & abſolue, que l'aumône & les biens doivent être proportionnés : & quand Dieu viendra pour vous juger, il eſt de la foi qu'il prendra pour régle de ſon jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'eſt ce qui doit faire à ſon tribunal, ou votre juſtification, ou votre condamnation. Pourquoi? parce qu'étant le ſouverain Seigneur, plus il vous a fait part de ſes dons, plus il a droit d'en exiger le légitime hommage, & que la raiſon même naturelle le veut ainſi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel eſt le ſecond?

C'eſt l'indigence & la néceſſité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, & par titre de juſtice, & par titre de charité : ſuivez-moi. Titre de juſtice, parce que c'eſt pour cela même, & uniquement pour cela, que ſa providence vous a faits ce que vous êtes, & qu'elle vous a élevés à ce degré de proſpérité qui vous diſtingue. Car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur auſſi commune dans la pratique, qu'elle eſt inſoutenable dans la ſpéculation; & ne vous pas perſuader, ſi vous êtes riches, que vous le ſoyez pour vous-mêmes. Ce ne ſont point là les vûes de Dieu, ce n'eſt point là ſa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui? pour les pauvres; & s'il n'y a-

voit des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu l'arbitre & le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous auroit jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, & que prétend-il encore? que vous soyez les substituts, les ministres, les coopérateurs de sa providence à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, & à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes. Car qu'est-ce pour des hommes, que d'être les coopérateurs de leur Dieu? Or comprenez ma pensée : si Dieu immédiatement & par lui-même avoit pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y auroit pourvû abondamment & en Dieu. Vous donc les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir? comme Dieu. Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux & vous une mutuelle société. Mais du reste, ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre & avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus,

c'est que manquant à faire l'aumône, ou la faisant au-dessous de votre condition, vous outragez, vous deshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la providence de Dieu. Pourquoi ? parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite & défectueuse, parce que vous autorisez contre elle les plaintes & les murmures des pauvres; parce que vous leur donnez un spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer.

Mais pensez-vous que Dieu jaloux de sa gloire, & touché des reproches injurieux que lui attirent vos sordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les fasse pas retomber sur vous-mêmes, souvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles sont moins connues ? Je ne parle point de ces malédictions temporelles, qu'il répand quelquefois sur ces riches si insensibles & si resserrés. Je ne parle point de ces renversemens de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos personnes, vous en devez plus craindre pour votre ame. Vous oubliez ses pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avoit élevés pour leur soulagement, d'autres seront substitués pour en être les tuteurs : mais en prenant sur la terre votre place auprès des pau-

vres, ils auront dans le ciel la place qui vous étoit réservée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah ! mes chers Auditeurs, qui sont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cause ; & qui que vous puissiez être selon le monde, ne sont-ce pas vos freres ? n'est-ce pas dans le langage du Saint-Esprit, votre propre chair; c'est-à-dire, ces pauvres ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous? ne sont-ce pas les enfans de Dieu comme vous, appellés à la même adoption que vous, à la même grace que vous, à la même gloire que vous? ne sont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jesus-Christ aussi-bien que vous? Or quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que leur étant uni d'un nœud si intime & par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, & ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miséricorde? ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette, & avoir l'amour & la charité de Dieu en vous? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu ; si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu ; ce précepte ne peut être que l'incontestable & l'indispensable commandement de l'aumône : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, & viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo?* 1. Joan. 3.

Et ne penſez pas que ce devoir ne regarde que certaines néceſſités des pauvres plus preſſantes & plus rares. Quand je dis que la juſtice, que la charité nous oblige à aider nos freres dans leurs beſoins, qu'eſt-ce que j'entens ? beſoins communs, tels qu'ils ſe préſentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connoiſſons pas ; mais dont ſans doute nous ſerions émus, tout communs qu'ils ſont, ſi nous étions plus attentifs à les découvrir & à les connoître. Car c'eſt une autre illuſion non moins groſſiére, & qui renverſe toutes les loix de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'eſt rigoureux qu'à l'égard des néceſſités extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes néceſſités, il y a des néceſſités griéves & plus fréquentes ; & ſi Dieu dans ces griéves néceſſités nous permettoit de laiſſer les pauvres ſans ſecours, comment le Sauveur du monde,en condamnant un jour tant de reprouvés,prendroit-il pour le ſujet capital & univerſel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres ? Y a-t-il donc tant de riches aſſez impitoyables, pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir preſque réduit aux abois & prêt à rendre l'ame, ſans prendre ſoin de lui conſerver la vie & de le tirer d'une telle extrémité ? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état ſi miſérable & ſi dépourvû ? Par conſéquent, concluent les Théologiens, pour ex-

pliquer l'Evangile, il ne faut pas seulement l'entendre de ces néceſſités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vûe, & à quoi Dieu nous ordonne ſous peine d'une damnation éternelle d'apporter le remède qui dépend de nous & que nous avons dans les mains. En ſorte que, ſuivant la penſée d'un des plus ſçavans hommes du ſiécle paſſé, un Chrétien qui formeroit, ou qui forme en effet cette réſolution, de ne faire l'aumône que dans les dernieres néceſſités des pauvres, dès-là commet un péché grief, & perd la grace de Dieu, parce qu'il eſt dans une diſpoſition criminelle & dans une volonté directement oppoſée à la loi de Dieu.

Triſtes vérités pour vous, Riches du monde, & qui ne confirment que trop ce terrible anathême que le Fils de Dieu a prononcé contre vous; *Væ vobis divitibus*, malheur à vous qui vivez dans l'opulence : pourquoi? parce que votre opulence même a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité & l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre; ou de vous rendre plus ſenſuels & plus amateurs de vous-mêmes. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. Car poſſédés d'une avare convoitiſe, vous voulez profiter de tout & ne vous déſaiſir de rien. Toujours biens ſur biens, toujours acquêts ſur acquêts; toujours les mains ouvertes pour

recevoir, & jamais pour donner : que dis-je ? & souvent même fallût-il dépouiller le pauvre & lui arracher le peu qui lui reste, bien loin de contribuer à sa subsistance ; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'est-il pas mis en usage pour contenter la faim insatiable qui vous dévore ? les droits les plus saints ne sont-ils pas foulés aux piés ? ne se porte-t-on pas jusqu'à la violence la plus injuste & la plus criante, jusqu'à la cruauté, jusqu'à la barbarie ? Ou bien idolâtres de vos sens & tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que sur vous-mêmes, de sentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre patisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfans & percée de leurs cris, ressente toutes leurs douleurs & ne puisse répondre à leurs gémissemens que par ses larmes ; comme ce sont des maux étrangers & qui n'approchent point de vous, pourvû que votre sensualité soit satisfaite, pourvû que votre corps ait toutes ses commodités & toutes ses aises, vous êtes contens & vous ne pensez guéres si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense ; & viendra le tems où il sçaura vous y faire penser malgré vous, quand pour la justification de sa providence, il vous demandera raison du pauvre ; quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre ; quand il vous jugera sans misé-

ricorde, comme vous avez rejetté le pauvre ſans compaſſion. Voilà, mes chers Auditeurs, ſur quoi il faudroit s'examiner, s'accuſer ſoi-même. Voilà de tous les points de conſcience, l'un des plus eſſentiels, & ſur quoi les miniſtres du Seigneur devroient être plus vigilans & plus ſévères, puiſqu'il y va de l'honneur de Dieu & de l'intérêt du prochain. Cependant convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez ſçavoir quelle en doit être la matiére, & c'eſt ce que je vais vous apprendre dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

ETablir le précepte de l'aumône, & n'en pas déterminer la matiére, c'eſt dans le ſentiment du docte Chancelier Gerſon, troubler les ames foibles & ſcrupuleuſes, & autoriſer ſans le prétendre les ames inſenſibles & dures. C'eſt, dis-je, troubler les ames foibles & ſcrupuleuſes, en les jettant dans l'embarras d'une décision dont elles ſont par elles-mêmes incapables; & c'eſt autoriſer les ames inſenſibles & dures, en leur laiſſant de vains prétextes pour éluder la loi de Dieu, & l'obligation qu'elle leur impoſe. C'eſt, ajoûtoit ce grand perſonnage, aſſigner aux pauvres une dette ſur le riche, mais une dette ſans fonds, une dette litigieuſe, une dette dont le pauvre ſe verra immanquablement fruſtré, & dont le riche croira toujours être en droit de ſe défendre. Or il eſt important & néceſſaire

d'obvier à de tels inconvéniens ; & voici ce que la Théologie me fournit de régles & de principes, pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matiére de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle suppose ; & en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison & de la foi. Car elle s'attache à la parole expresse de saint Paul, qui veut que dans le Christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres ; *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat.* Or ce que l'Apôtre appelle abondance, n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Peres, qui s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires & les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus criminelle injustice, & selon l'expression de S. Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint Docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes & d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quam cùm abundas indigenti denegare.* Oui, disoit ce Pere, vous devez être persuadé que

2. Cor. 8.

Ambros.

que ce n'est pas un moindre crime, de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuye sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature même des choses, & de l'ordre primitif où Dieu les avoit créées. Car dans la premiére intention de Dieu, dit le Docteur Angélique, c'est-à-dire, avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette justice originelle qui tenoit dans une régle si parfaite ses affections & ses désirs, tous les biens de la terre étoient communs; & si Dieu dans la suite des tems en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le désordre du péché & pour réprimer la cupidité de l'homme. Or ce partage, reprend saint Thomas, ne seroit pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devoit être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, à le bien prendre; Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde; & ce que nous appellons superflu, n'est point en soi ni absolument superflu: ou si vous voulez, ce qu'il est pour le riche, il ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu; pour le pauvre, c'est nécessaire. Mystère de providence, & d'une providence infiniment sage: mystère que le grand Apôtre développoit aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par-là avoit voulu rétablir cette bienheureuse égalité de l'état d'innocence; *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut* *II. Cor. 8.*

fiat æqualitas, ſicut ſcriptum eſt : qui multùm, non abundavit ; & qui modicum, non minoravit. Que votre abondance, ce ſont toujours les paroles du Maître des Nations, que votre abondance ſupplée à la diſette de vos freres, afin que tout ſoit égal, conformément à ce qui eſt écrit de la manne, qui ſe partageoit de telle ſorte parmi le peuple, que l'un n'en avoit ni plus ni moins que l'autre, ſoit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la choſe plus loin ; & il ſoutient qu'il eſt même de l'avantage du riche, que Dieu l'ait ainſi ordonné : pourquoi ? parce que ſi le riche avoit du ſuperflu, dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce ſuperflu non-ſeulement ne ſeroit plus un don de Dieu, mais une malédiction, puiſque ce ſeroit un des plus grands obſtacles du ſalut. Car il eſt vrai que rien n'eſt, ni ne doit être plus dangereux pour le ſalut, que la ſuperfluité du bien, ſurtout d'un bien abandonné à la diſcrétion & au gré de l'amour-propre, avec un pouvoir ſans réſerve d'en diſpoſer. Il a donc été de la miſéricorde & de la providence de Dieu ſur les riches, de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuſeroient, & de ne leur donner le ſuperflu que pour en faire part aux pauvres. Tels ſont les principes des Théologiens. Mais quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, & c'eſt un ſentiment

universel, que le superflu est la matiére de l'aumône, & que vous êtes indispensablement obligés de l'employer selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or ces nécessités, poursuivent les Docteurs, ne manqueront jamais dans le monde ; & il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches touchés de leur devoir y satisferont avec une entiére fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu ? Voilà l'importante & l'essentielle question, qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la théologie, que me répond-elle ? que sous ce terme de superflu, elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition & de l'état, & c'est là qu'elle s'en tient. Mais c'est de-là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du superflu, naissent les prétextes, non-seulement pour secouer le joug & pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire & pour l'anéantir ; & si nous ne les renversons, ces faux préceptes, c'est ne rien faire. Ecoutez donc ce qu'opposent les avares & les ambitieux du siécle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu ; & tout ce qu'ils ont, leur est nécessaire pour subsister dans leur état, & selon leur état : mais voici ma réponse ; & je dis qu'il faut examiner sur cela

deux choses. En premier lieu, quel est cet état; & en second lieu, ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état Chrétien, ou est-ce un état payen? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le Paganisme même auroit condamné les abus, & dont le faste immodéré soit le scandale & la honte du Christianisme, ah! mon cher Auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu; comment il est possible que le nécessaire même vous manque. Car pour maintenir ces sortes d'états, à peines des revenus immenses suffiroient-ils? & bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends: mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant Chrétien comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étoient autorisés, & s'il étoit permis de les maintenir, que deviendroit donc le précepte de l'aumône? ou plutôt, que deviendroient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté? où trouveroit-on

pour leur entretien du ſuperflu dans le monde, & faudroit-il que Dieu ſans ceſſe fît des miracles pour y pourvoir ?

Mais n'entrons point, je le veux, Chrétiens, dans la diſcuſſion de vos états. Suppoſons-les tels que vous les imaginez, tels que votre préſomption vous les fait enviſager : voyons ſeulement ce qu'il y a dans ces états, ou de néceſſaire pour vous, ou de ſuperflu. Or j'appelle au moins ſuperflu, ce qui vous eſt, je ne dis pas préciſément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états que ce qui ſert à en fomenter les déréglemens, les excès, les crimes; & cela me ſuffit pour y trouver du ſuperflu. J'appelle ſuperflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaiſirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateur, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu, Femme mondaine, ce que vous dépenſez, diſons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajuſtemens frivoles, qui entretiennent votre luxe, & qui feront peut-être un jour le ſujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu ce que vous ne craignez pas de riſquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous paſſionne, mais qui vous dérégle, mais ſur-tout qui vous ruine & qui vous damne : ſacrifiez

ce jeu, & vous aurez du ſuperflu. Quoi donc ? vous avez de quoi fournir à vos paſſions, & à vos paſſions les plus déréglées tout ce qu'elles demandent, & vous prétendez ne point avoir de ſuperflu ? vous avez du ſuperflu pour tout ce qu'il vous plaît, & vous n'en avez point pour les pauvres ? Voilà ce que le devoir de mon miniſtère m'oblige à vous repréſenter, & ce que je vous conjure de vouloir bien vous repréſenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu, pour m'aggrandir & pour accroître ma fortune ? Ah ! Chrétiens, voici l'écueil & la pierre de ſcandale pour tous les riches du ſiécle : ce déſir de s'aggrandir, de s'élever, de parvenir à tout, ſans jamais borner ſes vûes, & ſans jamais dire, c'eſt aſſez. Mais enfin ce déſir eſt-il criminel ? car il faut parler exactement & dans la rigueur de l'école. Hé bien, j'y conſens, parlons dans la rigueur de l'école; elle me ſera avantageuſe, & je ne crains point qu'elle affoibliſſe la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui revêtus des bénéfices & des dignités de l'Egliſe, voudroient employer le ſuperflu des revenus eccléſiaſtiques à ſe faire une fortune & à ſe diſtinguer dans le monde : ils ſçavent mieux que moi quels anathêmes l'Egliſe a fulminés contre ce déſordre ; ils ſçavent que le relâchement de la morale n'a point encore été juſqu'à favoriſer

là-deſſus en aucune ſorte leur ambition & leur convoitiſe ; ils ſçavent avec quelle ſévérité les Théologiens les moins étroits & les plus indulgens ont raiſonné ſur l'emploi de ce ſuperflu, qui même indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers ; & ils n'ignorent pas que tout uſage prophane qu'ils en font, eſt, de l'aveu de tous les Docteurs & inconteſtablement, un ſacrilége. Que ſi vous me demandiez à quoi leur ſert donc cette multiplicité de bénéfices, qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, & qu'ils pourſuivent avec tant d'empreſſement, puiſqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, ſans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroiſſement & d'élévation ; c'eſt ſur quoi je n'aurois garde ici de m'étendre, & j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs conſciences, que de faire une cenſure de leur conduite, dont vous ſeriez peu édifiés, & dont peut-être ils ſeroient encore moins touchés. Ainſi revenons au point & à la queſtion générale.

Eſt-ce un déſir injuſte & criminel que de vouloir aggrandir ſon état ? Non, Chrétiens, il ne l'eſt pas toujours ; ou ſi vous voulez, il ne l'eſt pas en ſoi. Mais prenez bien garde aux conditions requiſes, afin qu'il ne le ſoit pas ; & voyez ſi de tous les déſirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux & commu-

nément plus pernicieux. Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, mais comment ? ſelon les loix de votre religion. Par exemple, qu'il vous ſoit permis d'acheter cette charge, ſi vous avez le mérite néceſſaire pour l'exercer, ſi vous êtes capable d'y glorifier Dieu, ſi c'eſt pour l'utilité publique : car pourquoi vous éleverez-vous aux dépens du public & de Dieu même ? Or combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainſi s'élever ? Il étoit de l'intérêt de Dieu, que cet homme qui n'a ni conſcience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir & l'autorité entre les mains ; & toutefois parce qu'il étoit riche, il a ſçû monter aux premiers rangs & parvenir à tout. L'ignorance & l'incapacité de celui-ci devoit l'exclurre de toutes affaires & de toute adminiſtration ; mais parce qu'il étoit opulent, ſa préſomption l'a porté à vouloir être aſſis ſur les tribunaux de la juſtice pour décider & pour juger. Cependant, ſi l'un & l'autre ne ſe fût point mis en tête d'aggrandir ſon état, ils auroient eu l'un & l'autre du ſuperflu ; & c'eſt de ce ſuperflu qu'ils auroient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduit trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, pourvû que vous vous conteniez dans les termes d'une modeſtie raiſonnable & ſage, & que ce déſir n'aille pas

jusqu'à l'infini : pourquoi ? non seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du Christianisme que de vouloir toujours s'élever, & que cela seul, dit S. Bernard, est un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'ensuivroit de-là, que le commandement de l'aumône ne seroit plus qu'un commandement chimérique & en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auroient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y auroit plus de superflu dans le monde ; & qu'ainsi le précepte de l'aumône ne seroit plus que l'ombre d'une ancienne loi, qui obligeoit nos Peres tandis que la simplicité du siécle bornoit leurs vûes & les fixoit à un état ; mais qui dans la suite auroit perdu toute sa force, depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées, & appris à bâtir de grandes fortunes. Or dites-moi, mes chers Auditeurs, si cette conséquence est soutenable ?

Je veux qu'il vous soit permis d'aggrandir votre état, pourvû qu'en même-tems vos aumônes grossissent à proportion, & que vous posiez pour principe qu'elles sont une partie & une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux sur-tout, retenez bien cette maxime, c'est qu'il ne vous soit point permis d'aggrandir votre état, qu'après que vous aurez pourvû aux nécessités des pauvres, & qu'au-

tant que les néceſſités des pauvres pourront s'accorderavec cette nouvelle grandeur. Eſt il rien de plus juſte ? Quoi, mon Frere, vous travaillerez par de continuelles & de longues épargnes à vous établir & à vous pouſſer dans le monde,pendant que les pauvres ſouffriront ? Au lieu de les ſoulager, vous n'aurez point d'autre ſoin que d'amaſſer & d'acquérir ; & vous inſulterez, pour ainſi parler, à leur miſére, en leur faiſant voir dans votre élévation l'éclat & la pompe qui vous environne ? Non, mon Dieu, direz vous ſi vous êtes Chrétien, il n'en ira pas de même. Je ſçais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'eſt pas néceſſaire que je ſois plus riche, ni plus grand ; mais il eſt néceſſaire que vos pauvres ſubſiſtent. Mon premier devoir ſera donc de les ſecourir;& tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le ſuperflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez: & ſi la néceſſité des pauvres devenoit extrême, non-ſeulement vous y employeriez le ſuperflu, mais le néceſſaire même de votre état : pourquoi ? parce que vous devez aimer votre prochain préférablement à votre état ; & s'il faut rabbattre quelque choſe de votre état, pour conſerver votre frere, c'eſt à quoi vous devez conſentir & vous ſoumettre, afin que votre frere ne périſſe pas. Ainſi l'enſeigne toute l'école.

Et quand je dis néceſſité extrême du prochain, je n'entens pas ſeulement néceſſité extrême par rapport à la vie : j'entens néceſſité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous ſçavez que ce malheureux doit languir des années entiéres dans une priſon, ſi l'on ne contribue à ſa délivrance ; vous ſçavez que cette jeune perſonne va ſe perdre, ſi l'on ne s'empreſſe de l'aider : c'eſt du néceſſaire même de votre état que leur doit venir ce ſecours ; par quelle raiſon ? parce que ce ſont là des néceſſités extrêmes. Telle eſt ma penſée ; & ce que je penſe n'eſt point ce qui s'appelle morale ſévére, puiſque c'eſt la morale même de ceux qu'on a le plus ſoupçonnés & accuſés de relâchement.

Ah ! Chrétiens, qu'il y a de vérités, dont on n'eſt pas encore perſuadé dans le Chriſtianiſme ! Je vois bien, reprend S. Auguſtin dans ſes commentaires ſur le pſeaume trente-huitiéme ; (& j'avoue, mes Freres, que voici le ſeul prétexte qui ſeroit capable de m'arrêter, & que j'aurois peine à combattre, ſi ce ſaint Docteur ne l'avoit lui-même détruit) je vois ce que vous m'allez oppoſer. Vous dites que vous avez une famille & des enfans à pourvoir : d'où vous concluez, que vous pouvez donc garder votre ſuperflu ; *Video quid dicturus es ; filiis ſervio.* Mais je vous réponds, ajoûte ce Pere, que ſous une apparence de piété, cette parole n'eſt

Auguſt.

Idem. qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis, excusatio est iniquitatis.* Non, Chrétiens, ce prétexte, tout spécieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfans à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les régles de la charité : car ces régles sont faites pour vous, & elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfans; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jesus-Christ. Si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuse famille, vous sçauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle seroit composée. Or regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui représentent Jesus-Christ, & de les mettre au nombre de vos enfans!

Mais enfin, ajoûtez-vous, les tems sont mauvais, chacun souffre ; & n'est-il pas alors de la prudence, de penser à l'avenir, & de garder son revenu? C'est ce que la prudence vous dicte, mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle & ennemie de Dieu. Tout le monde souffre & est incommodé, j'en conviens : mais après tout si j'en jugeois par les apparences, peut-être aurois-je peine à en convenir : car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui? & qui sçait

ſi ce n'eſt point pour cela que Dieu nous châtie, Dieu, dis-je, qui ſelon l'Ecriture a en horreur le pauvre ſuperbe ? Mais encore une fois, je le veux, les tems ſont mauvais, & que concluez-vous de-là ? ſi tout le monde ſouffre, les pauvres ne ſouffrent-ils point ? & ſi les ſouffrances des pauvres ſe trouvent juſques chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes ? Or à qui eſt-ce d'aſſiſter ceux qui ſouffrent plus, ſi ce n'eſt pas à ceux qui ſouffrent moins ? Eſt-ce donc bien raiſonner de dire que vous avez droit de retenir votre ſuperflu, parce que les tems ſont mauvais, puiſque c'eſt juſtement pour cela même que vous ne le pouvez retenir ſans crime, & que vous êtes dans une obligation particuliére de le donner ?

Cette morale vous étonne, & vous paroît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me ſuffit de vous répondre avec le Chancelier Gerſon, que ce n'eſt point cette morale qui damne les riches, mais que ce ſont les riches qui ſe damnent, pour ne vouloir pas ſuivre cette morale. Auſſi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Evangile à une autre cauſe. De conclurre, que tous les riches ſont damnés, c'eſt mal penſer de ſon prochain ; c'eſt vouloir entrer dans les conſeils de Dieu, & juger des autres avec témérité & avec malignité. Faiſons notre de-

voir, mes Freres, dit S. Augustin; & il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons charitables & miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi-bien que nous, & qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher Auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens ; & puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour, ce superflu; & qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort: au lieu qu'en le consacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jesus-Christ y est expresse : Donnez, & vous recevrez. Achevons. Précepte de l'aumône, matiére de l'aumône, c'est de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, & c'est le sujet de la derniére partie.

III. PARTIE.

C'Est l'ordre qui donne la perfection aux choses; & quand le Saint-Esprit dans l'Ecriture veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre & avec mesure. La cha-

rité même, dit S. Thomas, cette Reine des vertus, cesseroit d'être vertu, si l'ordre y manquoit. Aussi l'Epouse des Cantiques comptoit parmi les graces les plus singuliéres qu'elle eût reçûes de son Epoux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur : *Ordinavit in me charitatem.* Cant. 2. Mais quoi ? demande S. Augustin : la charité a t-elle besoin d'être ordonnée; & n'est-ce pas elle qui met l'ordre par-tout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre & la régle de tout ? Oui, mes Freres, répond ce saint Docteur ; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, & ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même : mais il y a une fausse charité, & un de ses caractères est d'être déréglée & sans ordre. De-là vient, continue ce Pere, que l'Epouse, figure de l'ame chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes graces ; l'une de lui avoir donné la charité, & l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem.* C'est l'explication que fait S. Augustin de ces paroles. Or ce qu'il dit de la charité en général, se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône : & cet ordre, selon les Théologiens, doit être observé, premiérement par rapport aux pauvres à qui l'aumône est dûe; secondement, par rapport aux riches à qui l'aumône est com-

mandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que par rapport aux pauvres à qui l'aumône est dûe, il y a un ordre à garder; & cet ordre quel est-il? c'est que l'aumône, du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône, doit être générale & universelle : c'est à-dire, qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jesus-Christ, sans en exclurre un seul; car dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit S. Chrysostome, que cette vertu ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux & de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu, que S. Paul trouvoit tous les hommes réunis, & que tous les hommes nous doivent paroître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in visceribus Christi Jesu* : En sorte que s'il se pouvoit faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les miséres du prochain; vous voudriez soulager par votre charité toutes les miséres du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres, ce que disoit le même Apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est; non angustiamini in nobis* : non, mes Freres, qui que vous soyez, mon cœur n'est

Phil. 1.

II. Cor. 6.

point resserré pour vous ; mais vous y avez tous place. Car voilà le caractère de la charité & de la miséricorde Chrétienne.

Que dis-je, de la miséricorde Chrétienne ? Dieu-même dans l'ancien Testament ne prescrivoit-il pas aux Juifs cette loi ; & en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquoit-il pas en particulier la personne de leur ennemi ; *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum ; si sitit, potum da illi* : voulant par-là leur faire entendre que l'aumône ne devoit point être bornée, mais qu'étant, selon l'expression de S. Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi-bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi-bien sur les méchans que sur les justes ; *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum.* Or si Dieu le vouloit de la sorte dans une loi, où il étoit, ce semble, permis de haïr son ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Peres ; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre & un commandement particulier.

Prov. 25.

Et de-là même concluons quel est l'aveuglement & l'erreur de certaines personnes, qui jusques dans leurs aumônes se laissent gouverner par leurs passions & leurs affections naturelles : qui donnent à ceux-ci, parce que ceux-ci leur plaisent ; & qui ne donnent jamais à

ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer : qui se font une gloire & un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, & qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres : c'est-à-dire, qui contentent leur amour-propre en faisant l'aumône, & qui suivent le mouvement d'une antipathie secrette en ne la faisant pas. Car c'est ce qui arrive aux spirituels mêmes, sans qu'ils y fassent réflexion. Or est-ce là l'esprit de l'Evangile ? Accoûtumons nous, mes chers Auditeurs, à faire les actions Chrétiennes chrétiennement, & n'en corrompons point la sainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais prophaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction & sans exception ; à la faire par tout où je verrai le besoin, & selon la mesure du besoin que Dieu me fera connoître. Tellement qu'à prendre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le Christianisme que je professe ; & sans cela je n'ai qu'une charité apparente. Car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais ; & je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas : pourquoi ? parce que dans les aumônes que je fais, je ne suis que mon inclination ; &

dans celles que je ne fais pas, je satisfais mon ressentiment, & je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, & qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards ; & je conviens avec tous les maîtres de la morale, que les proches & les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers ; ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider, sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource ; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu & à sanctifier le prochain, sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes & de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta saint Louis à repandre si libéralement ses graces sur ces deux Apôtres de son siécle, saint Dominique & saint François d'Assise. Il n'épargna rien pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Eglise, comme les propagateurs de la foi, comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guéres peut-être la dévotion de notre tems ; mais la dévotion de saint Louis étoit sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé par rapport au pauvre à qui l'aumône est dûe, il reste à le régler par rapport au riche à qui l'aumône est commandée ; & c'est ce que je réduis à cinq

articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Premiére regle : que l'aumône soit faite d'un bien propre, & non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours : non point d'un bien injustement acquis, & que la conscience me reproche. Car notre Dieu, Chrétiens, a l'injustice en horreur, & la déteste jusques dans le sacrifice & l'holocauste, comme parle l'Ecriture : *Odio habens rapinam in holocausto.* Faire des aumônes du bien d'autrui, dit S. Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins, & vouloir qu'il participe à notre péché. Puisque l'aumône, selon S. Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable, *Talibus enim hostiis promeretur Deus ;* offrons-lui cette hostie toute pure, & ne confondons jamais une aumône & une restitution : car ce sont deux choses essentiellement distinguées, que la restitution & l'aumône ; & jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible.

Isai. 61. *Hebr. 13.*

Seconde régle : que les actions de justice envers les pauvres, passent toujours devant les œuvres de pure charité ; ou si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précéde toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes Freres, une aumône de justice ; & j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur ap-

partient, payer de pauvres domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étoient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laisse trop longtems attendre. Or la loi de Dieu veut que cette espéce d'aumône ait le premier rang, & c'est par-là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, Chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le sçavez. On traite ce marchand, cet artisan, qui fait quelque instance, de fâcheux & d'importun. On le fait languir des années entiéres; & après bien des remises, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'étoit une grace qu'on lui accordât, & non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici : voulant paroître incommodés dans leurs affaires, & cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison que je touche ce point, & sans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute, comprend assez ce que je dis, ou ce que je veux dire.

Troisiéme régle : que les aumônes ne soient point jettées au hasard, mais données avec me-

ſure, avec réflexion. Autrement, ce ſont des aumônes ſouvent mal placées. L'un reçoit, parce que le haſard vous l'a préſenté ; & l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris ſoin de le chercher & de le connoître. Mais celui-là peut-être que vous ſoulagez, pouvoit encore ſe paſſer d'un tel ſecours ; & celui-ci que vous ne ſoulagez pas, manque de tout, & ſe voit réduit aux dernieres extrémités.

Quatriéme régle : que les aumônes ſoient publiques, quand il eſt conſtant & public que vous poſſédez de grands biens, & que vous êtes dans l'abondance ; pourquoi ? pour ſatisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jeſus-Chriſt, *Luceat lux veſtra coram hominibus, ut videant opera veſtra bona*. Car n'eſt-ce pas un ſcandale, de voir des riches vivre dans l'opulence, & de ne ſçavoir, ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font. Ce n'eſt point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Neſciat ſiniſtra tua quid faciat dextera bona* ; que votre main gauche ne ſçache pas ce que fait votre main droite. Ce ſeroit une fauſſe humilité.

Matt. 5.

Matt. 6.

Cinquiéme & derniere régle : c'eſt de faire l'aumône dans le tems où elle vous peut être utile pour le ſalut, ſans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers Auditeurs, le point important que je ne puis aſſez vous recommander. Car de quel mérite peu-

vent être devant Dieu des aumônes faites ſeulement à la mort; & quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui ſoit comparable à ce qu'elles auroient valu pendant la vie ? Eſt-ce bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens, quand vous n'êtes plus en état de les poſſéder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne ſont plus proprement à vous? On dit: Cet homme a beaucoup donné en mourant; & moi je dis : Il n'a rien donné, mais il a laiſſé; & il n'a laiſſé que ce qu'il ne pouvoit retenir, & que parce qu'il ne le pouvoit retenir. Il l'a gardé juſqu'au dernier moment; & s'il eût pû l'emporter avec lui, ni Dieu, ni les pauvres n'auroient eu rien à y prétendre. Auſſi, que lui ſervent de telles aumônes, & quel profit en doit-il eſpérer? Car il eſt de la foi, Chrétiens, que toutes vos aumônes après la mort n'ont plus de vertu pour vous ſauver. Elles peuvent bien ſoulager votre ame dans le purgatoire : mais quant au ſalut, ce ſont après la vie des œuvres ſtériles; pourquoi? parce que l'affaire du ſalut eſt déja décidée, & que l'arrêt eſt ſans appel. Cependant, riches du ſiécle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'eſt de contribuer à votre ſalut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ſes aumônes l'auroient ſauvé: elles lui auroient attiré des graces de converſion; elles auroient

prié pour lui, selon le langage de l'Ecriture. Car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous, que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, & ipsa exorabit pro te.* Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre : mais en vain après la mort, prieroit-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus le tems de se convertir ; en vain reclameroit-elle pour vous la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le tems de la miséricorde.

Ecclef. 29.

La conséquence qui suit de-là, c'est la grande leçon que nous fait S. Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* Si nous aimons Dieu, & si nous nous aimons nous mêmes, faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le tems. Je ne prétens pas vous détourner d'en faire à la mort ; à Dieu ne plaise ! c'étoit un usage trop saint & trop chrétien que celui des fidéles autrefois, de vouloir que Jesus-Christ fût leur héritier & qu'il eût part à leurs dernieres volontés. Mais du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah ! Chrétiens, voici le tems où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses graces, & où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Evangile, des médiateurs qui lui parlent

lent pour vous, & qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion, & celle de votre salut & de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup; des libertins & des impies renoncer à leurs habitudes, & s'attacher à Dieu; des aveugles & des endurcis, se reconnoître, & devenir sensibles aux vérités éternelles; des impénitens de plusieurs années, par une espéce de prodige, après une vie déréglée & dissolue, mourir de la mort des Saints : mais moi je n'en suis pas surpris, si ces pécheurs, si ces impies & ces libertins, si ces aveugles & ces endurcis, si ces impénitens ont été charitables envers les pauvres. C'est l'accomplissement des oracles de l'Ecriture; c'est un effet des paroles de Jesus-Christ; c'est la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu fasse des miracles; mais les miracles, pour récompenser l'aumône, ne lui coutent point. Il faut que Dieu se relâche de ses droits, & qu'il arrête tous les foudres de sa justice: mais, si j'ose m'exprimer de la sorte, l'aumône fait violence à la justice divine; & pour les intérêts du pauvre, & du riche qui l'assiste, Dieu n'a point de droits si légitimes & si chers qu'il ne soit prêt à céder. David disoit qu'il n'avoit point vû de juste abandonné, *Non vidi justum derelictum;* & je puis dire, que je n'ai point vû de riche libéral & tendre pour les

Psal. 36.

pauvres, en qui je n'aye remarqué certains effets de la grace, qui m'ont rempli de conſolation. Mais au contraire, il n'eſt que trop commun, de voir ces riches avares, ces riches inſenſibles aux miſéres du prochain, vivre ſans foi & ſans loi; vieillir & blanchir dans leurs déſordres, & mourir enfin dans leur impénitence: pourquoi? parce que ſuivant l'arrêt du Saint-Eſprit, il n'y a point de miſéricorde pour celui qui n'exerce point la miſéricorde: *Judicium ſine miſericordia, ei qui non facit miſericordiam.* Prévenons, mes chers Auditeurs, un jugement ſi terrible. Réveillons dans nos cœurs tous les ſentimens de la charité Chrétienne; & par de ſaintes aumônes, faiſons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

Jacob. 1.

SERMON
POUR LE DIMANCHE
de la premiére Semaine.
Sur les Tentations.

Ductus est Jesus in desertum à spiritu, ut tentaretur à diabolo. Et cùm jejunasset quadraginta diebus & quadraginta noctibus, posteà esuriit.

Jesus fut conduit dans le désert par l'esprit, pour y être tenté du démon. Et ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. En saint Matth. chap. 4.

SIRE,

N'Est-il pas étonnant que le Fils de Dieu, qui n'est descendu sur la terre, comme dit saint Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même, & se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur? Mais quatre grandes raisons, remarque saint Augustin, l'y ont engagé, & toutes sont prises de notre intérêt. Nous étions trop fragiles

& trop foibles pour soutenir la tentation, & il a voulu nous fortifier. Nous étions trop timides & trop lâches, & il a voulu nous encourager. Nous étions trop imprudens & trop téméraires, & il a voulu nous apprendre à nous précautionner. Nous étions sans expérience & trop peu versés dans l'art de combattre notre commun ennemi, & il a voulu nous l'enseigner.

Or c'est ce qu'il fait admirablement aujourd'hui. Car selon la pensée & l'expression de saint Grégoire, il nous a rendus plus forts, en surmontant nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre : *Justum quippe erat, ut tentatus nostras tentationes suis vinceret, quemadmodum mortem nostram venerat suâ morte superare.* Il nous a rendus plus courageux & plus hardis, en nous animant par son exemple, puisque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu, notre souverain Pontife, éprouvé comme nous en toutes maniéres, suivant la parole de saint Paul ; *Tentatum autem per omnia.* Il nous a rendus plus circonspects & plus vigilans, en nous faisant connoître que personne ne doit se tenir en assûrance, lorsque lui même, le Saint des Saints, il n'est pas à couvert de la tentation. Enfin il nous a rendus plus habiles & plus intelligens, en nous montrant de quelles armes nous devons user

Gregor. hom. 16. in Evang.

Heb. 4.

pour nous défendre, & en nous traçant les régles de cette milice ſpirituelle.

En cela ſemblable à un grand Roi, qui pour repouſſer les ennemis de ſon Etat, & pour diſſiper leurs ligues, ne ſe contente pas de lever des troupes, & de donner des ordres; mais paroît le premier à la tête de ſes armées, les ſoutient par ſa préſence, les conduit par ſa ſageſſe, les anime par ſa valeur, & toujours malgré les obſtacles & les périls leur aſſûre la victoire. Or ſi l'exemple d'un Roi a tant de force & tant de vertu, comme vous le ſçavez, Chrétiens, & comme vous l'avez tant de fois reconnu vous mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu? Voici ſans doute un des plus importans ſujets que je puiſſe traiter dans la chaire, & qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jeſus-Chriſt dans l'Evangile de ce jour, touchant la maniére dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choiſis deux auxquelles je m'arrête, & que me fourniſſent les paroles de mon texte. La premiére eſt, que ce divin Maître ne va au deſert où il eſt tenté, que par l'inſpiration de l'eſprit de Dieu: *Ductus eſt in deſertum à ſpiritu, ut tentaretur.* La ſeconde, qu'il n'y eſt tenté qu'après s'être prémuni du jeûne & de la mortification des ſens: *Et cùm jejunaſſet quadraginta diebus & quadraginta noctibus, acceſſit tentator.* De-là je tirerai deux

conséquences, l'une & l'autre bien utiles & bien nécessaires. Demandons, &c. *Ave, Maria.*

DE quelque maniére que Dieu en ait disposé dans le conseil de sa sagesse sur ce qui regarde cette préparation de graces, que saint Augustin appelle prédestination, trois choses sont évidentes & incontestables dans les principes de la foi; sçavoir, que pour vaincre la tentation, le secours de la grace est nécessaire; qu'il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grace; & que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de sa grace dans la tentation.

Sans la grace je ne puis vaincre la tentation, c'est un article décidé contre l'erreur pélagienne. Or quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire sainte dont parloit l'Apôtre, lorsqu'il disoit, *Qui legitimè certaverit:* de cette victoire, qui est un effet de l'esprit Chrétien, qui a son mérite devant Dieu, & pour laquelle l'homme doit être un jour récompensé dans le ciel & couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché; de surmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaisir, le plaisir par l'ambition, ce sont les vertus & les victoires du monde où la grace n'a point de part. Mais de surmonter toutes ces tentations & le monde même pour Dieu, c'est la victoire

II. Tim. 2.

de la grace & de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* 1. Joan. 5.

Il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grace : autre maxime essentielle dans la religion ; & le bien-aimé disciple saint Jean en apporte une excellente raison. Car, dit il, en parlant aux fidéles, celui qui est en vous par sa grace, est bien plus fort que celui qui est dans le monde, & qui y regne en qualité de Prince du monde : *Vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quàm qui in mundo.* 1. Joan. 4. C'est donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation insurmontable, & de dire ce que nous disons néanmoins si souvent : Je ne puis résister à telle passion ; je ne puis tenir contre telle habitude & tel penchant. C'est dans la pensée de S. Bernard, une parole d'infidélité encore plus que de foiblesse : pourquoi ? parce qu'en parlant ainsi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, & en ce sens la proposition est vraie, mais nous sommes infidéles de séparer nos forces de celles de Dieu ; ou nous supposons la grace & le secours de Dieu, & en ce sens la proposition non-seulement est fausse, mais hérétique, parce qu'il est de la foi qu'avec le secours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Philip. 4.

Mais avons-nous toujours ce secours de Dieu dans la tentation ? c'est ce qui me reste à vous expliquer & ce qui doit faire le fonds de

ce discours, où j'ose dire que sans embarrasser vos esprits, & sans rien avancer dont vous ne soyez édifiés, je vais vous donner l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important & de plus solide dans la matiére de la grace. Oui, Chrétiens, il est encore de la foi, que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au-delà de ce que nous pouvons. *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* Or nous n'avons ce pouvoir que par la grace. Elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non-seulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum.* Voilà comment parle saint Paul, & de quoi nous ne pouvons douter, si nous ne sommes pas assez aveugles pour nous figurer un Dieu sans miséricorde & sans providence. Mais quoique cela soit ainsi, il y a pourtant une erreur qui n'est aujourd'hui que trop commune, & qui se découvre dans la conduite de la plupart des hommes : c'est de croire que ces graces nous sont toujours données telles que nous les voulons, & au moment que nous les voulons. Erreur dont les conséquences sont très-pernicieuses, & dont j'ai crû qu'il étoit important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations; les unes volontaires, & les autres involontaires. Les unes où nous nous engageons de nous-mêmes

1. Cor. 10.

Ibidem.

contre l'ordre de Dieu ; & les autres où nous nous trouvons engagés par une espéce de nécessité attachée à notre condition. Dans les premiéres, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; & que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite ; ce sera la premiére partie. Dans les autres, je prétens qu'en vain nous aurons une grace de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, & sur-tout comme Jesus-Christ par la mortification de la chair : ce sera la seconde partie. Toutes deux renferment de solides instructions.

I. PARTIE.

DAns quelque obligation que nous puissions être & que nous soyons en effet, d'exposer quelquefois notre vie, c'est une vérité incontestable, fondée sur la premiére loi de la charité que nous nous devons à nous-même, qu'il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut. Or il est évident que nous l'exposons, & par conséquent que nous péchons, autant de fois que nous nous engageons témérairement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a personne qui n'ait, & en soi-même, & hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres : en soi-même, des passions & des habitudes ; hors de soi-même,

des objets & des occasions, dont il a personnellement à se défendre, & qui sont par rapport à lui des principes de péché. Car on peut très-bien dire de la tentation, ce que S. Paul disoit de la grace, que comme il y a une diversité de graces & d'inspirations, qui toutes procédent du même esprit de sainteté, & dont Dieu qui opére en nous, se sert, quoique différemment, pour nous convertir & pour nous sauver; aussi il y a une diversité de tentations que le même esprit d'iniquité nous suscite, pour nous corrompre & pour nous perdre. Nous sçavons assez quel est le foible par où il nous attaque plus communément; & pour peu d'attention que nous ayons sur notre conduite, nous distinguons sans peine, non-seulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse. Car selon la remarque de S. Chrysostome, ce qui est tentation pour l'un, ne l'est pas pour l'autre; ce qui est occasion de chûte pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger pour celui-là; & tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si je l'ose dire, par la disposition particuliére où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le sçavoir, & ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un Chrétien alors ne doit point

attendre de Dieu les ſecours de grace préparés pour combattre la tentation & pour la vaincre. Je prétens qu'il n'eſt pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les eſpérer. Je vais plus loin, & je ne crains point d'ajoûter, que quand il les demanderoit, Dieu ſelon le cours de ſa providence ordinaire eſt expreſſément déterminé à les lui refuſer. Que puis-je dire de plus fort, pour faire voir à ces ames préſomptueuſes le déſordre de leur conduite, & pour les faire rentrer dans les ſaintes voies de la prudence des juſtes ?

Non, Chrétiens, tout homme qui témérairement & contre l'ordre de Dieu s'engage dans la tentation, ne doit point compter ſur ces graces de protection & de défenſe, ſur ces graces de réſiſtance & de combat, ſi néceſſaires pour nous ſoutenir. Par quel titre les prétendroit-il, ou les demanderoit-il à Dieu? Par titre de juſtice? ce ne ſeroient plus des graces, ce ne ſeroient plus des dons de Dieu, ſi Dieu les lui devoit. Par titre de fidélité? Dieu ne les lui a jamais promiſes. Par titre de miſéricorde? Il y met par ſa préſomption un obſtacle volontaire, il ſe rend abſolument indigne des miſéricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état, & qu'il y veut demeurer, ſans reſſource de la part de Dieu, & privé de tous ſes droits à la grace : j'entends à cette grace, dont parle ſaint Auguſtin, &

qu'il appelle victorieuse, parce que c'est par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus : non-seulement l'homme ne peut présumer alors, que Dieu lui donnera cette grace victorieuse; mais il doit même s'assurer que Dieu ne la lui donnera pas : pourquoi? parce que Dieu lui-même s'en est ainsi expliqué, & qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Ecriture que celle-ci, sçavoir, que Dieu pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne & le livre à la corruption de ses désirs. Et ne me dites point que Dieu est fidéle, & que la fidélité de Dieu, selon saint Paul, consiste à ne pas permettre que nous soyons jamais tentés au-dessus de nos forces. Dieu est fidéle : j'en conviens. Mais ce sont deux choses bien différentes, de ne pas permettre que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, & de nous donner les forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'est point une conséquence de l'autre ; & sans préjudice de sa fidélité, Dieu peut bien nous refuser ce que nous n'avons nulle raison d'espérer. Il est fidéle dans ses promesses : mais quand & où nous a-t-il promis de secourir dans la tentation celui qui cherche la tentation? Pour raisonner juste & dans les principes de la foi, il faudroit renverser la proposition, & conclurre de la sorte :

Dieu est fidéle, il est infaillible dans ses paroles; donc il abandonnera dans la tentation, celui qui s'expose à la tentation, puisque sa parole y est expresse, & qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidélité de Dieu n'est pas moins intéressée à vérifier cette formidable menace, quiconque aime le péril y périra, *Qui amat periculum in illo peribit*; qu'à s'acquitter envers nous de cette consolante promesse, le Seigneur est fidéle, & jamais il ne nous laissera tenter au-delà de notre pouvoir; *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.*

Eccles. 3. 12.

1. Cor. 10.

Mais sans insister davantage sur les promesses de Dieu ou sur ses menaces, je prends la chose en elle-même. En vérité, mes chers Auditeurs, un homme qui témérairement & d'un plein gré s'expose à la tentation, qui volontairement entretient la cause & le principe de la tentation, a-t-il bonne grace d'implorer le secours du ciel & de l'attendre? Si c'étoit l'intérêt de ma gloire, lui peut répondre Dieu, si c'étoit un devoir de nécessité, si c'étoit un motif de charité, si c'étoit le hazard & une surprise qui vous eût engagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manqueroit pas, & je ferois plutôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet, quand autrefois pour tenter la vertu des Vierges Chrétiennes, on les exposoit dans des lieux de prostitution

& de débauche, la grace de Dieu les y suivoit. Quand les Prophétes pour remplir leur ministére, paroissoient dans les Cours des Princes idolâtres, la grace de Dieu les y accompagnoit. Quand les solitaires obéissant à la voix & à l'inspiration divine, sortoient de leurs déserts, & entroient dans les villes les plus débordées pour exhorter les peuples à la pénitence, la grace de Dieu y entroit avec eux. Elle combattoit dans eux & pour eux; elle remportoit d'éclatantes & de glorieuses victoires, parce que Dieu lui-même tuteur & garant de leur salut les conduisoit : ils étoient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui par des principes bien différens, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux & de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des sociétés libertines & des amitiés pleines de scandale, des conversations dont la licence corromproit, si je puis ainsi parler, les Anges mêmes. Mais aujourd'hui, par un engagement, ou de passion, ou de foiblesse, vous souffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domestiques, toujours attentifs à vous séduire & à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'ame. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaisir, vous courez à des spectacles, vous vous trouvez à des as-

femblées, capables de faire fur votre cœur les plus mortelles impreffions. Mais aujourd'hui, pour fatisfaire une damnable curiofité, vous voulez lire fans diftinction les livres les plus prophanes, les plus lafcifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, Femme mondaine, par une malheureufe vanité de votre fexe, vous vous piquez de paroître par-tout, d'être par-tout applaudie, de voir le monde & d'en être vûe, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage & tous les artifices d'un luxe affecté; & dans une telle difpofition vous vous flattez que Dieu fera votre foutien & votre appui. Or je dis moi qu'il retirera fon bras, qu'il vous laiffera tomber; & que quand par des vûes toutes humaines, vous fçauriez vous garantir de ce que le monde même condamne & traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chûtes moins fenfibles, mais toujours mortelles par rapport au falut. Je dis que ces graces fur quoi vous fondez votre efpérance, n'ont point été deftinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, & que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le défordre où je viens de vous fuppofer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus inconteftables & les plus folidement autorifées par les trois grandes régles des mœurs, l'expérien-

ce, la raiſon, & la foi : voilà le point auquel nous devons, vous & moi, nous en tenir dans toute la conduite & le plan de notre vie.

Ah ! mes Freres, reprend ſaint Bernard ; s'il étoit vrai, comme vous voulez vous le perſuader, que Dieu de ſa part fût toujours également prêt à nous défendre & à combattre pour nous, ſoit lorſque malgré ſes ordres nous nous jettons dans le danger, ſoit lorſque nous nous trouvons innocemment ſurpris, il faudroit conclurre que les Saints auroient pris là-deſſus des meſures bien fauſſes & des précautions bien inutiles. Ces hommes ſi célébres par leur ſainteté, & que l'on nous propoſe pour modéles, ces hommes conſommés dans la ſcience du ſalut l'auroient bien mal entendu, ſi la grace ſe donnoit indifféremment, à celui qui aime la tentation, & à celui qui la craint ; à celui qui l'excite & qui s'y plaît, & à celui qui la fuit. C'eſt bien en vain qu'ils s'éloignoient du commerce du monde, & qu'ils ſe tenoient enfermés dans de ſaintes retraites, ſi dans le commerce du monde le plus corrompu, l'on eſt également sûr de Dieu & de ſa protection toute-puiſſante.

Pourquoi ſaint Jérôme avoit-il tant d'horreur des pompes du ſiécle ? pourquoi ſe troubloit-il, comme il le témoigne lui-même, au ſeul ſouvenir de ce qu'il avoit vû dans Rome ? il n'avoit qu'à quitter ſa ſolitude & à re-

tourner dans les mêmes assemblées ; il n'avoit qu'à rentrer sans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie spirituelle, ce Docteur si sage & si éclairé, obligeoit il cette sainte Vierge Eustochium à s'interdire pour jamais certaines libertés, dont on ne se fait point communément de scrupule : les rendez-vous dérobés, les visites fréquentes, les mots couverts & à double sens, les lettres enjouées & mystérieuses, les démonstrations de tendresse & les privautés d'une amitié naissante ? Pourquoi, dis-je, lui faisoit-il des crimes de tout cela ? pourquoi lui en faisoit-il tant appréhender les suites, s'il sçavoit que Dieu nous a tous pourvûs d'un préservatif infaillible & d'un reméde toujours présent ?

Enfin, quand les Peres de l'Eglise invectivoient avec tant de zéle contre les abus & les scandales du théatre ; quand ils défendoient aux fidéles les spectacles, & qu'ils les sommoient en conséquence de leur baptême d'y renoncer, il faudroit regarder ces invectives comme des figures, & ces discours si pathétiques comme des exaggérations. Mais pensez-en, mes chers Auditeurs, tout ce qu'il vous plaira : il est difficile que tous les Saints se soient trompés ; & quand il s'agit de la conscience, j'en croirai toujours les Saints, plutôt que le monde & tous les partisans du monde. Car les

Saints parloient, les Saints agissoient par l'Esprit de Dieu, & l'Esprit de Dieu ne fut jamais, & ne peut jamais être sujet à l'erreur.

Mais allons jusqu'à la source, & pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans son principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il sa grace à un pécheur qui s'expose lui-même à la tentation? c'est pour l'intérêt & pour l'honneur de sa grace-même; & la raison qu'en apporte Tertullien est bien naturelle & bien solide: parce qu'autrement, dit-il, le secours de Dieu deviendroit le fondement & le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la pensée de ce Pere. Dieu tout libéral qu'il est, doit ménager ses graces de telle sorte, que le partage qu'il en fait, ne nous soit pas un sujet raisonnable de vivre dans une confiance présomptueuse: cette proposition est évidente. Or si je sçavois que dans les tentations mêmes où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me soutiendra, je n'userois plus de nulle circonspection; je n'aurois plus besoin du don de conseil, ni de la prudence Chrétienne: pourquoi? parce que je serois aussi invincible & aussi fort en cherchant l'occasion, qu'en l'évitant: ainsi la grace, au lieu de me rendre vigilant & humble, me rendroit lâche & superbe.

Que fait donc Dieu? me voyant prévenu

d'une illusion si injurieuse à sa sainteté même, il me prive de sa grace, & par-là il justifie sa providence du reproche qu'on lui pourroit faire, d'autoriser mon libertinage & ma témérité. Et c'est ce que saint Cyprien exprimoit admirablement par ces belles paroles que je vous prie de remarquer : *Ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos faciat, non ut præcipites tueatur.* Ne vous y trompez pas, mes Freres, & ne pensez pas que cette force spirituelle de la grace qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, soit abandonnée à notre discrétion. Dieu la tient en réserve, mais pour qui? pour les Chrétiens sages & prévoyans, & non pas pour les aveugles & les négligens. A qui en fait-il part? à ces ames justes, qui se défient de leur foiblesse, & qui s'observent elles-mêmes. Mais pour ces ames audacieuses & précipitées, qui marchent sans réflexion, bien loin d'avoir des graces de choix à leur communiquer, il se fait comme un point de justice de les livrer aux désirs de leur cœur; & ce sentiment, quoique terrible, est conforme à la nature de leur péché.

Cyprian.

Car que fait un Chrétien, lorsque par le mouvement & le caprice d'une passion qui le domine, il ne va pas au devant de la tentation? Ecoutez-le. En s'engageant dans la tentation, il tente Dieu-même; & tenter Dieu, c'est un

des plus grands désordres, dont la créature soit capable, & qui dans la doctrine des Peres blesse directement le premier devoir de la religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum.* Or ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. Voici comment raisonne sur ce point l'Ange de l'Ecole, saint Thomas. Dans le langage de l'Ecriture, nous trouvons, dit ce saint Docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois maniéres différentes. Premiérement, quand nous lui demandons un miracle sans nécessité; & c'est ce que firent ces Phariſiens dont parle S. Luc : *Alii autem tentantes eum, signum de cœlo quærebant.* Ils priérent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air : mais pourquoi lui firent-ils cette demande ? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puissance de Dieu; & c'est ce que Judith reprocha aux habitans de Béthulie, lorsqu'assiégés par Holophernes, & déséspérant du secours d'enhaut, ils étoient prêts à capituler & à se rendre. *Qui estis vos qui tentatis Dominum? constituistis terminos miserationis ejus.* Qui êtes-vous, leur dit-elle, & comment osez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à sa miséricorde & à son pouvoir? Enfin, quand nous sommes de mauvaise foi avec Dieu, & que nous ne tenons pas à son égard une conduite sincére & droite : c'est ainsi qu'en usérent les Juifs

Matt. 4.

Luc. 11.

Judith. 8.

lorſqu'ils préſentérent à Jeſus-Chriſt une piéce de monnoie, & qu'ils le preſſérent de répondre ſi l'on devoit payer le tribut à Céſar : *Quid me tentatis, hypocritæ?* Hypocrites, leur répondit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous? Voilà, reprend ſaint Thomas, ce que c'eſt que tenter Dieu ; voilà les trois eſpéces de ce péché.

Matt. 22.

Or un Chrétien qui s'expoſe à la tentation fondé ſur la grace de Dieu dont il préſume, ſe rend tout à la fois coupable de ces trois ſortes de péchés. Car d'abord il demande à Dieu un miracle ſans néceſſité : pourquoi? parce que ne faiſant rien pour ſe conſerver, il veut que Dieu ſeul le conſerve ; & que n'employant pas la grace qu'il a, il ſe promet de la part de Dieu la grace qu'il n'a pas. La grace qu'il a, c'eſt une grace de fuite ; mais il ne veut pas fuir. La grace qu'il n'a pas, c'eſt une grace de combat ; mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril. C'eſt-à-dire, qu'il renverſe, ou qu'il voudroit renverſer toutes les loix de la providence. L'ordre naturel eſt qu'il ſe retire de l'occaſion, puiſqu'il le peut ; mais il ne le veut pas : & cependant il veut que Dieu l'y ſoutienne par un concours extraordinaire, en ſorte qu'il n'y périſſe pas. N'eſt-ce pas vouloir un miracle, & le miracle le plus utile? Quand Dieu voulut préſerver Loth & toute ſa famille de l'embraſement de

Sodome, & qu'il lui commanda de sortir de cette ville réprouvée, si Loth eût refusé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeusement des flammes, comment eût été reçûe une telle priére? comment eût-elle dû l'être? Or voilà ce que nous faisons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté est allumé de toutes parts, Dieu par une grace spéciale nous mette en état de n'en point ressentir les atteintes. Nous voulons aller par-tout, entendre tout, voir tout, être de tout, & que Dieu cependant nous couvre de son bouclier & nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu sçait bien nous réduire à l'ordre, & confondre notre présomption. Car il nous dit justement, comme il dit à Loth : *Nec stes in omni circà regione.* Eloignez-vous de Sodome & de tous ses environs; renoncez à ce commerce qui vous corrompt, *Nec stes*; rompez cette société qui vous perd, *Nec stes;* quittez ce jeu qui vous ruine & de biens & de conscience, *Nec stes*; sortez de là, & ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous; & dès à présent je consens à votre perte, si par une sage & prompte retraite vous ne prévenez le malheur qui vous menace : *Nec stes in omni circà regione.*

Genes. 21.

Aussi, Chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu qui pouvoit accepter le défi que lui

fait dans notre Evangile l'esprit tentateur ; qui pouvoit sans risquer, se précipiter du haut du Temple, & charger par là de confusion son ennemi, se contente de lui opposer cette parole, *Non tentabis Dominum Deum tuum*, vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? ne vous en étonnez pas, répond S. Augustin : c'est que cet ennemi de notre salut ne doit pas être vaincu par un miracle de la toute-puissance de Dieu, mais par la vigilance & la fidélité de l'homme ; *Quia non omnipotentiâ Dei, sed hominis justitiâ superandus erat.* A entendre les Peres s'expliquer sur ce point, on diroit qu'ils parlent en Pélagiens : cependant toutes leurs propositions sont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grace, mais seulement le miracle de la grace ; & voilà ce qui a rendu les Saints si attentifs sur eux-mêmes, si timides & si réservés. Mais nous, mieux instruits des conseils de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance. Car l'esprit de mensonge nous dit : *Mitte te deorsum* ; ne crains point, jettes-toi hardiment dans cet abysme ; vois cette personne, entretiens cette liaison ; Dieu a commis des Anges pour ta sûreté, & ils te conduiront dans toutes tes voies : *Scriptum est, quia Angelis suis mandavit de te.* C'est ainsi qu'il nous parle, & nous l'écoutons ; & nous nous persuadons que les Anges du ciel viendront en

Matth. 4.

August.

Matth. 4.

Ibid.

effet à notre ſecours, je veux dire, que les graces divines deſcendront ſur nous; & nous fermons enſuite les yeux à tout, pour marcher avec plus d'aſſûrance dans les voies les plus dangereuſes; & au lieu de répondre comme Jeſus-Chriſt, *Non tentabis*, vous ne mettrez point à l'épreuve la toute puiſſance de votre Dieu, nous hazardons tout ſans héſiter, nous voulons que Dieu faſſe pour nous ce qu'il n'a pas fait pour ſon Fils; nous lui demandons un miracle, qu'il s'eſt, pour m'exprimer de la ſorte, refuſé à lui-même.

De plus, & au même-tems que le pécheur préſomptueux tente Dieu par rapport à ſa toute puiſſance, il oſe encore le tenter par rapport à ſa miſéricorde: non pas en la bornant comme les Prêtres de Béthulie, mais au contraire en l'étendant au-delà des bornes où il a plû à Dieu de la renfermer. Car cette miſéricorde, dit ſaint Auguſtin, n'eſt que pour ceux qui ſe trouvent dans la tentation, ſans l'avoir voulu; & nous voulons qu'elle ſoit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui ſe familiariſent avec la tentation, qui nourriſſent dans eux & qui fomentent la tentation: comme ſi nous étions maîtres des graces de Dieu, & qu'il fût en notre pouvoir d'en diſpoſer. Or qui ſommes-nous pour cela? *Qui eſtis vos, qui tentatis Dominum?*

Judith. 8.

Enfin, nous tentons Dieu par hypocriſie; lorque

lorſque nous implorons ſa grace dans une tentation, dont nous craignons d'être délivrés & d'où nous refuſons de ſortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jeſus-Chriſt repondit aux Juifs : *Quid me tentatis, hypocritæ?* car nous lui demandons une choſe, mais de bouche, tandis qu'au fond & dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, & nous-mêmes contre ſa défenſe expreſſe nous nous en approchons. Nous lui diſons : Seigneur, ayez égard à notre foibleſſe, & ſauvez-nous de la violence & des ſurpriſes du tentateur ; & cependant par une contradiction monſtrueuſe nous devenons nos propres tentateurs : nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment S. Grégoire Pape, & contre nous-mêmes, le principal & le funeſte miniſtère. N'eſt-ce pas uſer de diſſimulation avec Dieu? n'eſt-ce pas lui inſulter?

Matt. 22.

Voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de vous appliquer particuliérement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcuſables devant Dieu. Quand on vous reproche vos déſordres, vous vous en prenez à votre condition, & vous prétendez que la Cour où vous vivez, eſt un ſéjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations inſurmontables : c'eſt ainſi que vous en parlez, que vous rejettez ſur des

caufes étrangéres ce qui vient de vous-mêmes & de votre fonds. Mais il faut une fois juftifier Dieu fur un point où fa providence eft tant intéreffée : il faut,en détruifant ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage & à reconnoître humblement votre défordre. Oui, Chrétiens, je l'avoue : la Cour eft un féjour de tentations, & de tentations dont on ne peut prefque fe préferver, & de tentations où les plus forts fuccombent ; mais pour qui l'eftelle ? pour ceux qui n'y font pas appellés de Dieu, pour ceux qui s'y pouffent par ambition, pour ceux qui y èntrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établiffement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profeffion, contre leur confcience ; pour ceux dont on demande ce qu'ils y font, & pourquoi ils y font ; dont on dit, ils font ici, & ils devroient être là : en un mot, pour ceux que l'Efprit de Dieu n'y a pas conduits. Etes vous de ce caractère & de ce nombre ? alors j'en conviens, il eft prefque infaillible que vous vous y perdrez. C'eft un torrent impétueux qui vous emportera. Car comment y réfifterez-vous, puifque Dieu n'y fera pas avec vous ? Mais êtes-vous à la Cour dans l'ordre de la providence ; c'eft-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation ? y tenez-vous le rang que votre naiffance vous y donne ? y

faites-vous votre charge ? y venez-vous par le choix du Prince ? une raison nécessaire & indispensable vous y retient-elle ? non, Chrétiens, les tentations de la Cour ne sont plus des tentations invincibles pour vous. Car il est de la foi, non-seulement que Dieu vous a préparé des graces pour les vaincre ; mais que les graces qu'il vous a préparées, sont propres à vous sanctifier au milieu même de la Cour.

Si donc vous vous perdez à la Cour, ce n'est point aux tentations de la Cour, que vous vous en devez prendre : c'est à vous-mêmes, & à votre lâcheté, à votre infidélité, puisque le Saint-Esprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Israël.* Et en effet n'est-ce pas à la Cour, que malgré les tentations l'on a pratiqué de tout tems les plus grandes vertus ? n'est-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires ? n'est-ce pas là que se sont formés tant de Saints ? n'est-ce pas là que tant d'autres peuvent se former tous les jours ? Dans des ministéres aussi pénibles qu'éclatans, être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés ; passer les jours & les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conseils, à négocier, à délibérer, tout cela & mille autres soins pris en vûe de Dieu, selon le gré de Dieu, n'est-ce pas assez pour vous élever à la

Osee. 13.

plus ſublime ſainteté ?

Mais quel eſt ſouvent le principe du mal ? le voici : c'eſt qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de deſſeins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous conſumez, tant de différends & de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'eſprit dont vous vous fatiguez, tant de curioſités dont vous vous repaiſſez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertiſſemens que vous recherchez ? diſons quelque choſe de plus particulier, & inſiſtons ſur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel & tel attachement, dont la ſeule paſſion eſt le nœud, & qu'il faudroit rompre ; tant d'aſſiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, & dont il faudroit vous ſéparer ?

Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez ? Et moi je prétens, ſouffrez cette expreſſion, oui je prétens qu'en parlant de la ſorte, vous mentez au Saint-Eſprit, & vous faites outrage à ſa grace. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une maniére ſenſible & à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à oppoſer ? Ce ne ſera pas pour vous confondre, mais pour vous inſtruire comme mes freres, & comme des hommes dont le

ſalut doit m'être plus cher que ma vie même ; *Non ut confundam vos*. La diſpoſition où je vous vois, m'eſt favorable pour cela, & Dieu m'a inſpiré d'en profiter. Elle me fournit une démonſtration vive, preſſante, à quoi vous ne vous attendez pas, & qui ſuffira pour votre condamnation, ſi vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre converſion. Ecoutez-moi, & jugez-vous.

II. Cor. 4.

Il y en a parmi vous, & Dieu veuille que ce ne ſoit pas le plus grand nombre, qui ſe trouvent au moment que je parle, dans des engagemens de péché, ſi étroits à les en croire, & ſi forts, qu'ils déſeſpérent de pouvoir jamais briſer leurs liens. Leur demander que pour le ſalut de leur ame, ils s'éloignent de telle perſonne ; c'eſt, diſent-ils, leur demander l'impoſſible. Mais cette ſéparation ſera-t-elle impoſſible, dès qu'il faudra marcher pour le ſervice du Prince, à qui nous faiſons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage. Y en a-t-il un d'eux, qui pour donner des preuves de ſa fidélité & de ſon zéle, ne ſoit déja diſpoſé à partir, & à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre qui commence à ſe répandre, chacun s'engage, chacun penſe à ſe mettre en route ; point de liaiſon qui le retienne ; point d'abſence qui lui coûte, & dont il ne ſoit réſolu de ſupporter tout l'ennui. Si j'en doutois pour vous, je vous

offenserois ; & quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, & vous m'en sçavez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, & ce que la loi de Dieu vous commande. Je sçais qu'en obéissant à la loi du monde, vous conserverez toujours la même passion dans le cœur, & qu'il y faut renoncer pour Dieu ; & certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un & l'autre, & que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclurre de-là, que vous imposez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre désordre, & de vous tenir au moins pour quelque tems, & pour vous éprouver vous-même, loin de ses yeux & de sa présence. Car encore une fois vous retiendra-t-il quand l'honneur vous appellera ? & avec quelle promptitude vous verra-t-on courir & voler au premier ordre que vous recevrez, & que vous vous estimerez heureux de recevoir ? Quiconque auroit un moment balancé, seroit-il digne de vivre ? oseroit-il paroître dans le monde ? n'en deviendroit-il pas la fable & le jouet ?

Ah ! Chrétiens, disons la vérité, on a trop affoibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du service des hommes, on ne recon-

noît point d'engagement néceſſaire ; tout eſt ſacrifié, & tout le doit être, puiſque l'ordre de Dieu le veut ainſi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu-même, on ſe fait un obſtacle de tout, on trouve des difficultés par-tout, & l'on manque de courage pour les ſurmonter. Ceux mêmes qui devroient s'oppoſer à ce relâchement, les Prêtres de Jeſus-Chriſt, malgré tout leur zéle ſe laiſſent ſurprendre à de faux prétextes, & ſont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour modérer la rigueur de leurs déciſions. On écoute un mondain, on entre dans ſes raiſons, on les fait valoir, on le ménage, on a des égards pour lui, on lui donne du tems ; on dit que l'occaſion, quoique prochaine, ne lui eſt plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter ſans intéreſſer ſon honneur ; & on lui laiſſe à décider, tout mondain qu'il eſt, ſi ſon honneur y eſt en effet intéreſſé, & intéreſſé ſuffiſamment pour contrebalancer celui de Dieu : on veut qu'il puiſſe demeurer dans cette occaſion, ou du moins qu'on ne puiſſe l'obliger à en ſortir, s'il n'en peut ſortir ſans ſe ſcandaliſer lui-même ; & on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à ſa paſſion & à ſon amour-propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui eſt en quelque ſorte favorable, pour ne le pas rebuter : c'eſt-à-dire, qu'on l'autoriſe dans ſon erreur, qu'on l'entretient dans ſon libertinage, qu'on le damne & qu'on

ſe damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma premiére propoſition. Envain attendons-nous une grace de combat pour vaincre la tentation, lorſque la tentation eſt volontaire, & qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous cette grace de combat dans les tentations néceſſaires, ſi nous ne ſommes en effet diſpoſés à combattre nous-mêmes: comment ? ſur-tout comme Jeſus-Chriſt, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE. Pour bien comprendre ma ſeconde propoſition, il faut encore, s'il vous plaît, préſuppoſer ce grand principe, ſur quoi roule, pour ainſi dire, tout le myſtère de la prédeſtination des hommes, & que j'ai déja développé en partie dès l'entrée de ce diſcours; mais qui vous paroîtra bien plus noblement conçû, & plus fortement exprimé par ces paroles de ſaint Cyprien, qui ſont remarquables: *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritûs Sancti miniſtratur.* La vertu du Saint-Eſprit, c'eſt-à-dire, la grace ne nous eſt pas donnée ſelon notre choix, beaucoup moins ſelon notre goût & nos inclinations; mais dans un certain ordre établi de Dieu, ſuivant lequel elle doit être ménagée, & hors duquel elle demeure inutile & ſans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conſéquences, qui ſont d'une

Cyprian.

étenduë presque infinie dans la morale Chrétienne ; qui appliquées à la conduite de la vie, font le juste tempérament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correspondre aux desseins de Dieu dans l'importante affaire du salut. Suivez bien ceci, je vous prie.

Premiére conséquence : dans les tentations & dans les dangers où la misére humaine nous expose, je dis par nécessité & malgré nous-mêmes, Dieu dont la fidélité ne manque jamais, est toujours prêt à nous aider de ses graces : mais ils veut que nous en usions, & conformément à l'état où il nous a appellés, & par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes graces nous sont données. Car c'est proprement ce que S. Cyprien a voulu nous marquer: *Ordine suo, non nostro arbitrio.* Or vous sçavez, mes chers Auditeurs, qu'en qualité de Chrétiens, nous faisons tous profession d'une sainte milice, & qu'il n'y a personne de nous, qui n'en porte le caractère. D'où il s'ensuit que toute notre vie, selon le témoignage de l'Ecriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'esprit contre la chair, de la raison contre les passions, de la foi contre les sens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et si nous prétendons à la véritable gloire du Christianisme, qui consiste dans les solides vertus, S. Paul ce maître suscité de

Dieu pour nous les enseigner & pour nous en donner une juste idée, semble n'en point reconnoître d'autres que de militaires. Car se servant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puisque le Saint-Esprit même en est l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi; une cuirasse de la justice, un casque de l'espérance; nous recommandant en mille endroits de ses Epîtres de nous revêtir de ces armes spirituelles, *Induite vos armaturam Dei*: & nous faisant entendre que nous en devons user, & que sans cela tout le bien qui est en nous, ou que nous présumons y être, n'est que mensonge & illusion. Voilà notre état.

Ephes. 6.

Que fait Dieu de sa part? il nous prépare des graces proportionnées à cet état. Nous avons à soutenir une guerre difficile & dangereuse: il ne nous donne pas des graces de paix, comme il en donnoit au premier homme; car elles ne nous feroient plus propres: mais des graces de combat, de défense, d'attaque, de résistance, parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, & ces graces sont des moyens pour les repousser. Par conséquent faire fond sur la grace, sans être déterminé à résister & à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, c'est nous figurer une grace imaginaire & chimérique, c'est aller contre toutes les vûes de Dieu.

Tel est néanmoins le désordre le plus ordinaire, & fasse le ciel que ce ne soit pas le nôtre. Nous voulons des graces qui nous garantissent de tous les dangers : mais nous voulons que ce soient des graces qui ne nous coutent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laissent dans la possession d'une vie douce & paisible : & Dieu veut que ce soient des graces qui nous fassent agir, qui nous tiennent dans la sujettion d'un exercice laborieux & sans relâche : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritûs Sancti ministratur.* Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche & ce que tant de personnes vertueuses, séduites par leur amour-propre, se proposent jusques dans leur piété même. Et moi, leur dit Jesus-Christ, je ne connois point cette vie sans action, puisque rien n'est plus contraire à mon esprit, & que le Royaume du ciel ne peut être emporté que par violence. Car c'est pour cela que je suis entré, comme votre chef, dans le champ de bataille; & qu'au lieu de vous apporter la paix, je vous ai apporté l'épée ; *Non veni pacem mittere, sed gladium.* Témoignage sensible & convaincant qu'il ne veut à sa suite que des ames généreuses, que des hommes infatigables & toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos est pour le ciel, & le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Matth. 10.

Seconde conſéquence : la premiére maxime en matiére de guerre eſt d'affoiblir ſon ennemi & de le fatiguer. Car de vouloir l'épargner & le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce ſeroit ſe perdre & ſe détruire ſoi-même. Or quel eſt notre ennemi, Chrétiens ; je dis l'ennemi le plus puiſſant que la grace ait à combattre en nous ? Reconnoiſſons-le devant Dieu, & ne nous aveuglons pas : c'eſt notre chair ; cette chair de péché qui ne conçoit que des déſirs criminels, cette chair eſclave de la concupiſcence, cette chair toujours rébelle à la loi de Dieu. Voilà, dit un Apôtre, l'ennemi le plus à craindre, & par qui nous ſommes plus communément tentés : *Unuſquiſque verò tentatur à concupiſcentia ſua.* (Jacob. 1.) Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous eſt plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes ; ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons ; ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flattant : c'eſt cet ennemi, reprend S. Chryſoſtome, qu'il faut ſoumettre, qu'il faut dompter ; par où ? par la mortification Chrétienne, ſi nous voulons que la grace triomphe de la tentation.

Car je dis qu'un Chrétien qui n'a aucun uſage de cette mortification évangélique, qui nourrit ſa chair dans la molleſſe, qui l'entretient dans le plaiſir, qui lui donne toutes les

commodités de la vie ; qui toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choie en tout, & cependant se confie dans la grace de Dieu, & se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connoît pas cette grace, & n'a pas les premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi ? voici la preuve qu'en donne saint Bernard, parce que la premiére action de la grace qui le doit soutenir, & assûrer son salut, est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Vous au contraire, mon cher Auditeur ; vous, Chrétien sensuel & délicat, au lieu de l'affoiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage fur vous, vous la secondez : c'est-à-dire, qu'au lieu d'aider la grace contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grace même, & que vous détruisez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grace ait son effet, à moins que vous ne demandiez deux choses contradictoires : sçavoir, que la grace & la concupiscence vous dominent tout à la fois ; ou que Dieu par un miracle singulier crée pour vous des graces nouvelles, qui sans assujettir la chair fassent triompher l'esprit. Mais ne vous y trompez pas, & souvenez-vous toujours que ce n'est point au gré de l'homme que Dieu dispense ses graces, mais selon la sage & invariable disposition de sa providence : *Ordine suo*,

non nostro arbitrio, virtus Spiritûs Sancti ministratur.

Et en effet, comment est-ce que tous les Saints ont combattu la tentation, & de quel stratagême se sont-ils servis, quel moyen ont-ils employé contre elle ? la mortification de la chair. N'est-ce pas ainsi que David au milieu des pompes & des plaisirs de la Cour, se couvroit d'un rude cilice, lorsqu'il se sentoit troublé par ses propres pensées, & que les désirs de son cœur le portoient au mal & le tentoient? *Ego autem cùm mihi molesti essent, induebar cilicio.* N'est-ce pas pour cela que saint Paul traitoit rigoureusement son corps, & qu'il le réduisoit en servitude? *Castigo corpus meum & in servitutem redigo.* Quoi donc ? la grace est-elle d'une autre trempe dans nos mains, que dans celles de cet Apôtre ? avons-nous, ou un esprit plus fervent, ou une chair plus soumise, que David ? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de religieux & tant de solitaires, les élûs & les amis de Dieu ? Pas un d'eux qui ait compté sur la grace séparée de la mortification des sens : & sans la mortification des sens, que dis-je ? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse & molle, nous osons tout espérer de la grace. Un S. Jérôme comblé de mérites, ne crut pas avec la grace même pouvoir résister, s'il ne

Psal. 34.

I. Cor. 9.

faisoit de son corps une victime de pénitence ; & nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde & les plus violens efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour-propre. Les Hilarions & les Antoines, ces hommes tout céleſtes & comme les Anges de la terre, se sont condamnés aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible & austère : pourquoi ? parce qu'ils ne sçavoient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité, & pour repousser ses traits ; & nous nous flattons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre. Un saint Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, & qui pouvoit dire que la grace étoit née avec lui, n'a fait fond sur cette grace qu'autant qu'il l'a exercée, ou pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle & avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation ; & nous conçûs dans le péché, nous après avoir vécu dans le péché, nous nous promettons de la grace des victoires sans combats ou des combats sans violence, une sainteté sans pénitence, ou une pénitence sans austérité. Mais si cela étoit, conclut saint Jérôme, la vie de ce glorieux Précurseur & de ceux qui l'ont suivi, bien loin d'être un sujet d'admiration & d'éloge, ne devroit-elle pas être regardée comme une illu-

Hieron. sion & une folie ? *Si ita esset, an non ridenda potiùs quàm prædicanda esset vita Joannis ?*

C'est ainsi qu'ont raisonné les Peres que Dieu nous a donnés pour maîtres, & qui doivent être nos guides dans la voie du salut. Ne vous étonnez donc pas si des mondains marchant, comme dit l'Apôtre, selon la chair, & ennemis de la croix & de la mortification de Jesus-Christ, se trouvent si foibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y résistent si rarement, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relévent si difficilement ; ce sont les suites naturelles de leur délicatesse & de leur sensualité : & si des ames idolâtres de leur corps ne se laissoient pas entraîner par la concupiscence, ce seroit dans l'ordre de la grace un des plus grands miracles. Non non, disoit Tertullien parlant aux premiers fidéles dans les persécutions de l'Eglise, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir, puisse entrer en lice avec les tourmens & avec la mort. Quelque ardeur qu'un Chrétien fasse paroître pour la cause de son Dieu & pour la défense de sa foi, je me défierai toujours, ou plutôt je désespererai toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage & du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues & des chevalets. Il faut qu'un Athléte pour combattre, se soit auparavant formé par une abstinence ré-

gulière de toutes les voluptés des sens, & par une épreuve constante des plus rudes fatigues de la vie : car c'est par-là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme pour entrer dans le champ de bataille où sa religion l'appelle, ait fait l'essai de soi-même par une dure mortification, qui l'ait disposé à supporter tout & à n'être étonné de rien. Or ce que Tertullien disoit des persécutions, qui furent comme les tentations publiques & extérieures du Christianisme, je le dis avec autant de sujet des tentations intérieures & particuliéres de chaque fidéle. C'est la grace qui les doit vaincre : mais en vain présumons-nous que la grace, toute puissante qu'elle est, les surmontera, si nous ne domptons nous-mêmes la chair, qui en est le principe ; & quiconque en juge autrement, est dans l'erreur & s'égare.

Mais en quoi consiste cette mortification de la chair ; & dans la pratique du monde, à quoi se réduit cet exercice ? troisiéme & derniére conséquence. Ah ! mes chers Auditeurs, dispensez-moi de vous dire ce que c'est dans la pratique du monde, que cette vertu ; puisqu'à peine y est-elle connue, puisqu'elle y est méprisée, puisqu'elle y est même en horreur. Mais quelque idée que le monde en puisse avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laisse pas de subsister : que pour être à Jesus-Christ, & pour lui garder une fidélité inviolable, il faut

crucifier ſa chair, & mourir à ſes paſſions & à
Galat. 5. ſes déſirs déréglés : *Qui Chriſti ſunt, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis.* Mais de quelque maniére que le monde en puiſſe penſer, il ſera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes, où ce crucifiement de la chair ne ſoit d'une abſolue néceſſité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit expoſée à la tentation. Mais quelque peine que puiſſe avoir le monde à en convenir, la ſeu leexpérience de ſes déſordres lui ſera reconnoître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puiſſans du ſiécle, eſt celle, entre toutes les autres, où cette mortification des ſens devroit être plus ordinaire, parce que c'eſt celle où les tentations ſont plus communes & plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puiſſe être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur eſt ſujet à la tentation, plus cette loi de mortifier ſon corps, eſt-elle d'une obligation étroite & rigoureuſe pour lui. Si nous étions auſſi Chrétiens qu'il faudroit l'être, ces régles de l'Evangile, quoique générales, ſeroient plus que ſuffiſantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour-propre nous domine, & que dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous impoſer la plus légére pénitence, qu'a fait l'E-

glise ? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui est le jeûne du carême : se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, & de l'autre sur notre besoin ; se réglant sur l'exemple des anciens Patriarches, beaucoup plus sur celui de Jesus - Christ ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des loix pour la conduite de ses enfans, & se promettant de notre fidélité, que si nous avons un désir sincére de mortifier notre chair, autant qu'il est nécessaire pour vaincre la tentation, non-seulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous prescrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne suffit pas encore pour réprimer notre cupidité & pour éteindre le feu de nos passions.

Voilà, Chrétiens, le dessein que s'est proposé l'Eglise dans l'institution de ce saint jeûne. Mais dans la suite des tems, qu'est-il arrivé ? nous ne le déplorerons jamais assez, puisque c'est un désordre qui cause tant de scandale. Le démon & la chair, se sentant affoiblis par une si salutaire observance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les Hérétiques se sont déclarés contre ce commandement. Les uns ont contesté le droit, & les autre le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Eglise en nous imposant un tel précepte, passoit les

bornes d'un pouvoir légitime, comme si ce n'étoit pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit, en la faisant l'héritiére & la dépositaire de son autorité : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Eglise, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi, & qu'elle nous y ait assujettis : comme si la tradition n'étoit pas évidente sur ce point, & que saint Augustin, il y a déja plus de douze siécles, n'en eût pas parlé, lorsqu'il disoit que de jeûner dans les autres tems de l'année, c'étoit un conseil; mais que de jeûner pendant le carême, c'étoit un précepte: *In aliis temporibus jejunare consilium est ; in quadragesima jejunare præceptum.* Combien même de Catholiques libertins & sans conscience, se sont élevés contre une pratique si utile & si solidement établie, non pas en formant des difficultés ou sur le droit ou sur le fait, mais en méprisant l'un & l'autre, mais en violant le précepte par profession & avec la plus scandaleuse impiété, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque sorte leur désobéissance & pour sauver certains dehors. Que dis-je, & devrois-je les compter parmi les Catholiques, & leur donner un nom qu'ils deshonorent & dont ils se rendent indignes, puisque Jesus-Christ veut que nous les regardions comme des payens & des Idolâtres?

August.

Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus & publicanus. Matt. 18.

Enfin, jusques dans ce petit nombre de fidéles qui respectent l'Eglise & qui semblent soumis à ses ordres, combien en altérent le commandement, & par où ? par de fausses interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue ; par de prétendues raisons de nécessité qu'ils imaginent, & que la seule délicatesse leur suggére ; par de vaines dispenses qu'ils obtiennent, ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Je dis vaines dispenses ; & pour vous en convaincre, remarquez ceci, il n'y a qu'à considérer trois grands désordres qui s'y glissent, & dont je veux que vous conveniez avec moi. Car en premier lieu, c'est communément à certains états que ces sortes de dispenses semblent être attachées, & non point aux personnes mêmes : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la régle. Et en effet, n'est-il pas surprenant, Chrétiens, que dès qu'un homme aujourd'hui se trouve dans la fortune & dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui ; que dèslors il soit si fécond en excuses pour s'en exempter ; que dèslors les forces lui manquent, & que son tempérament, que sa santé ne lui permette plus ce qu'il pouvoit & ce qu'il feroit dans un état médiocre, dans une maison Religieuse, dans une vie plus réglée & plus Chrétienne ? En second

lieu, ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux-mêmes à qui le jeûne doit être plus facile : ce sont ces riches du siécle chez qui tout abonde, & qui joüissent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus, & en troisiéme lieu, ceux qui font plus valoir une foiblesse imaginaire, pour se dégager de l'obligation du jeûne, ce sont ceux qui devroient se faire plus de violence pour l'observer, parce que ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire. Car qui sont ils ? Ce sont des pécheurs non-seulement responsables à la justice divine de mille dettes contractées dans le passé, & dont il faut s'acquitter ; mais encore liés par de longues habitudes, qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechûtes dans l'avenir, dont il faut se préserver. Ce sont des mondains, engagés par leur condition en mille affaires, ayant sans cesse devant les yeux mille objets qui sont pour eux autant de tentations. Ce sont des courtisans, que le bruit de la Cour & ses divers mouvemens, que ses coûtumes & ses maximes, que ses intrigues & ses soins, que sa mollesse, ses plaisirs, ses pompes exposent aux occasions les plus dangereuses. Ce sont de jeunes personnes, ce sont des femmes obsédées de tant d'adorateurs, qui les flattent, qui les idolâtrent, qui leur prodiguent l'encens, qui leur tiennent des discours, qui leur rendent des assiduités, c'est-à-dire, qui leur

livrent des attaques & qui leur tendent des piéges à quoi elles ne se laissent prendre que trop aisément. Ce sont ceux-là pour qui le jeûne est d'une obligation particuliére ; & néanmoins ce sont particuliérement ceux-là qui se croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monastéres & aux cloîtres : mais, répond S. Bernard, si dans le cloître & le monastére le jeûne est mieux pratiqué, ce n'est pas là toutefois qu'il est d'une nécessité plus pressante ; pourquoi ? parce que d'ailleurs par la retraite, par tous les exercices de la profession religieuse, on y est plus à couvert du danger.

Ah ! mes chers Auditeurs, souvenez-vous que vous ne surmonterez jamais la tentation, tandis que vous obéirez à la chair, & que vous en suivrez les appétits sensuels. Souvenez-vous que Dieu dans sa loi ne distingue, ni qualités, ni rangs ; ou que s'il les distingue, ce n'est point, par rapport à vous & à votre état, pour élargir le précepte, mais au contraire pour le rendre encore plus étroit & plus rigoureux. Souvenez - vous que vous êtes Chrétiens comme les autres, & que plus vous êtes élevés au-dessus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre & d'écueils à éviter. Par conséquent que plus vous êtes dans l'opulence & dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre ame & faire d'ef-

forts pour la conserver. Employez-y, outre le jeûne & la penitence, la parole de Dieu & les bonnes œuvres : la parole de Dieu, puisque c'est en ce saint tems que les ministres de Jesus-Christ la dispensent avec plus de zéle, cette divine parole, qui doit vous éclairer & vous fortifier : les bonnes œuvres, puisque c'est en ce saint tems que l'Eglise redouble toute sa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidéles. Munis de ces armes de la foi, vous marcherez en assûrance. Malgré les artifices & la subtilité de la tentation, malgré les fréquens retours & l'importunité de la tentation, malgré les plus violens assauts & toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, & vous arriverez à la gloire que je vous souhaite, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE LUNDI de la premiére Semaine.

Sur le Jugement de Dieu.

Cùm venerit Filius hominis in majeſtate ſua, & omnes Angeli cum eo, tunc ſedebit ſuper ſedem majeſtatis ſuæ, & congregabuntur ante eum omnes gentes.

Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de ſa majeſté, & tous les Anges avec lui, alors il s'aſſeoira ſur ſon Trône, & toutes les nations ſe raſſembleront devant lui. En ſaint Matth. chap. 25.

NOus reconnoiſſons, mes Freres, deux avénemens de Jeſus-Chriſt, que l'Egliſe nous propoſe comme deux grands objets de notre foi, & ſur leſquels on peut dire que roule toute la religion Chrétienne. Car il eſt venu, ce Dieu-homme, dans le myſtère adorable de ſon incarnation; & il doit encore venir au jour terrible de ſon jugement univerſel. Dans le premier avénement il a pris la qualité de Sauveur: mais dans le ſecond il prendra la

qualité de Juge. Dans l'un il s'est revêtu d'une chair passible & sujette à la mort : mais dans l'autre il paroîtra sur le Trône, & revêtu de tout l'éclat d'un corps glorieux. Quand il commença à se faire voir au monde, ce fut sous un visage aimable & plein de douceur, *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus ;* mais quand il se montrera pour la seconde fois au monde, ce sera sous le visage le plus effrayant, & la foudre à la main, *Ecce dies Domini terribilis.* Enfin, dit saint Chrysostome, dans son incarnation, il semble que son humanité eût comme anéanti toute la gloire de sa divinité ; & dans son jugement dernier, il semble que sa divinité doive comme absorber toutes les foiblesses de son humanité : *Cùm venerit in majestate sua, tunc sedebit super sedem majestatis suæ.*

Matt. 21.

Joël. 2.

C'est, Chrétiens, de cet avénement de terreur, de ce jugement de Dieu que je viens aujourd'hui vous entretenir. Mais pour vous apprendre à le craindre, je ne vous parlerai, ni de la chûte des étoiles, ni des éclipses du Soleil & de la Lune, ni de cet incendie général qui embrasera toute la terre, ni de cette confusion de tous les élémens qui fera retomber le monde dans un nouveau cahos. Au lieu de ces phénoménes prodigieux & de ces signes éclatans, qui surprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des sié-

cles, je veux vous en donner de plus ſimples, de plus préſens, de plus naturels, & par là même de plus propres à faire impreſſion ſur vos cœurs. Je veux vous faire connoître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugemens que vous craignez tant ſur la terre, & que vous avez dès maintenant à ſubir dans la vie. Je veux vous convaincre par vous-mêmes, & n'employer ici point d'autres preuves que vos ſentimens les plus ordinaires. Ce deſſein eſt particulier : mais il aura de quoi vous édifier & vous toucher. Vierge ſainte, il ne ſera plus tems à ce dernier jour, à ce jour des vengeances divines, d'implorer votre ſecours ; mais vous êtes préſentement encore le refuge & l'aſyle des pécheurs. C'eſt pour cela que nous nous adreſſons à vous, & que nous vous diſons : *Ave, Maria.*

QUelque diſproportion qu'il y ait entre Dieu & la créature, c'eſt par les créatures, dit le grand Apôtre, & par les choſes viſibles, que nous apprenons à connoître ce qu'il y a d'inviſible en Dieu : *Inviſibilia enim ipſius per ea quæ facta ſunt intellecta conſpiciuntur.* Et moi je dis, Chrétiens, appliquant à mon ſujet cet excellent principe de ſaint Paul : quelque diſproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu, & le jugement des hommes, c'eſt par les jugemens des hommes, que nous devons me-

Rom. 1.

ſurer, ſonder, pénétrer, & non-ſeulement apprendre à connoître, mais à craindre le jugement de Dieu. Vous mè demandez, comme les Apôtres à Jeſus-Chriſt, des préſages & des ſignes de ce jugement redoutable, dont le Fils de Dieu nous parle dans notre Evangile : *Et quod ſignum adventûs tui ?* En voici deux, mes chers Auditeurs, que je vous propoſe d'abord, & où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce diſcours. La cenſure du monde dont nous ne pouvons nous parer ; & la cenſure de nos propres conſciences que nous ne pouvons éviter : les jugemens que l'on fait de nous, & celui que nous en faiſons nous-mêmes : les jugemens que l'on fait de nous, & que j'appelle la cenſure du monde ; le jugement que nous faiſons de nous-mêmes, & que j'appelle la cenſure de notre propre conſcience. Je m'explique. Il eſt certain que Dieu nous jugera ; c'eſt ce que nous attendons, & ce qui doit être la fin du ſecond avénement de Jeſus-Chriſt : mais ſans attendre que Jeſus-Chriſt vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, & dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge, & combien craignons-nous ce jugement du monde ! premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le ſujet de la premiere partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement

Matt. 24.

de notre conſcience : ſecond préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le ſujet de la ſeconde partie. Tirons donc, Chrétiens, de ce double jugement, de celui que le monde fait de nous, & de celui que nous faiſons nous-mêmes de nous-mêmes, une double conjecture de l'extrême ſévérité du jugement de Dieu ; ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, & par la crainte que nous avons des jugemens du monde, & par les peines que nous cauſe le jugement de nos propres conſciences. Tout ceci donnera lieu à des réflexions bien ſenſibles & bien ſolides.

I. PARTIE.

NOus craignons les jugemens du monde, je dis les jugemens que le monde fait de nous, & ce qui nous doit être un grand ſujet de confuſion & de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugemens du monde à quoi nous ſommes expoſés, nous n'en craignons pas ſeulement l'iniquité & la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté, nous en ſupportons avec peine la ſincérité, nous en redoutons l'exacte & rigide ſévérité ; & quand ces jugemens s'accordent ſur ce qui peut nous rendre odieux & nous décrier, c'eſt ſur-tout alors qu'ils nous accablent & que nous n'en pouvons ſoutenir l'uniformité. Je le répéte, & je dis en peu de paroles qui vont faire tout le

fonds de cette premiere partie : nous craignons la censure des hommes, & nous la craignons parce qu'elle n'est souvent que trop juste, nous la craignons parce qu'elle est libre, nous la craignons parce qu'elle est sincère, nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grace, nous la craignons parce qu'à force de se répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela, mes chers Auditeurs, ce sont autant de conjectures de l'extrème rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déja nous y disposer. Ecoutez-moi, & tâchez à tirer de là des conséquences dignes, & du sujet que je traite, & de la sainteté du Christianisme que vous professez.

Nous voulons souvent par une prétendue force d'esprit, nous mettre au-dessus de la censure & des jugemens des hommes, & nous nous flattons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuse indépendance : mais au même-tems, pour peu que nous nous consultions nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons : c'est-à-dire, que nous voudrions mépriser cette censure du monde, & pouvoir la compter pour rien ; mais quelque mépris que nous en fassions, ou que nous affections d'en faire, nous sentons assez au fond de l'ame que nous la craignons. Car de là vient la désolation où l'on tombe & le trou-

ble qui nous ſaiſit, quand cette cenſure nous attaque perſonnellement, & qu'il nous arrive d'en éprouver les traits. De là vient que nous en ſommes ſi mortifiés, ſi piqués, ſi offenſés. De-là vient que les moindres rapports qu'on nous fait, excitent en nous des mouvemens ſi vifs de dépit, de colére, de vengeance : marque évidente que nous ne la mépriſons pas. En effet, ſi nous ſçavions en bien des rencontres & ſur bien des ſujets, les idées qu'on a de nous, ce que l'on penſe de nous, comment on parle de nous, nous en ſerions outrés de douleur. Si lorſque nous ſommes tranquilles, & peut-être contens de nous-mêmes, on nous faiſoit connoître pour qui nous paſſons dans l'eſtime du monde, il n'en faudroit pas davantage pour nous conſterner & pour nous plonger dans le plus noir & le plus mortel chagrin. Ainſi le repos & la tranquillité de notre vie ne roule ſouvent que ſur l'ignorance où nous ſommes des jugemens qu'on fait de nos perſonnes, de nos actions, de nos qualités : mais qu'on nous tire de cette ignorance, & dès-là nous commencerons à être malheureux.

Il eſt donc vrai que malgré nous nous les craignons, ces jugemens ; & il eſt de l'ordre de la providence, dit ſaint Chryſoſtome, que cela ſoit de la ſorte : pourquoi ? parce que ſans parler des autres biens que produit cette crainte, quoiqu'humaine ; ou pour mieux dire, ſans

parler des maux qu'elle empêche en contenant les hommes dans le devoir; ſans parler des déſordres qui s'enſuivroient immanquablement, ſi cette crainte n'étoit pas une barriére pour nous arrêter, au moins eſt-il certain qu'elle nous éléve à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait ſentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous ſert à connoître la ſévérité du jugement de Dieu. Car pour peu que nous ayons non-ſeulement de religion, mais de raiſon, voici, ce me ſemble, les réflexions que nous devons faire. Nous devons chacun nous dire à nous-mêmes: ſi les jugemens que les hommes forment contre moi, font en moi de ſi vives impreſſions, que ſera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger? Si je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-deſſus de moi? Pour peu que je ſois fidéle à la grace, cette réflexion que je fais, ce raiſonnement ſuffit pour réveiller toute ma ferveur, & pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte & avec tremblement.

Je ſçais que ſaint Paul agiſſoit par des principes plus relevés, quand il diſoit plein d'une généreuſe confiance: peu m'importe que le monde me juge, parce que c'eſt aſſez pour moi de ſçavoir que le Seigneur me jugera; *Mihi autem pro minimo eſt, ut à vobis judicer.* Mais

1. Cor. 4.

il n'appartenoit qu'à saint Paul de parler ainsi : outre que la sainteté de sa vie étoit à l'épreuve, & le mettoit à couvert de tous les jugemens du monde, il avoit été ravi jusqu'au troisieme ciel ; il avoit puisé dans la source même la connoissance des vérités éternelles ; & par conséquent il n'étoit pas nécessaire qu'il fît aucune attention aux jugemens du monde pour être pénétré de la pensée du jugement de Dieu. Mais nous sensuels & grossiers, nous esclaves des sens & attachés à la terre, il n'est pas étrange que nous ayons besoin de ce secours, & c'est à nous, puisqu'il nous est propre, à nous en aider. Oui, devons-nous dire, il m'importe de penser que les hommes sont les censeurs de ma vie : il m'importe de ne pas oublier que les hommes m'éclairent qui que je sois & quoi que je fasse, & qu'ils sont en possession de me juger : il m'importe de me souvenir qu'en mille occasions cette censure des hommes m'allarme, me déconcerte, m'humilie, m'abbat ; parce que ce sont là autant d'avertissemens pour moi, & que j'apprens quelles précautions j'ai donc à prendre pour me préserver de ce jugement supérieur où je dois paroître & qui doit décider de mon éternité. Car si ce prétendu tribunal des hommes qui me jugent sans autorité, & dont je ne reconnois point la jurisdiction, est néanmoins un tribunal formidable pour moi, quel sentiment dois-je avoir de ce-

lui d'un Dieu, dont je révére la sainteté & dont je redoute la puissance ! Et si je me contrains, si je m'observe, si je garde tant de mesures, pour me sauver des jugemens du monde; avec quel soin, avec quelle circonspection dois-je régler ma vie, pour me mettre en état de répondre à ce souverain juge qui tient en ses mains ma destinée ! C'est ainsi que je m'instruis, & que me faisant à moi-même de salutaires leçons, du monde je m'éléve à Dieu. Avançons : voici quelque chose encore de plus important & de plus fort.

Quelque vains & quelque injustes que nous supposions les jugemens du monde, nous n'en craignons pas tant après tout l'iniquité & la malignité, que nous en craignons la vérité. Car pourquoi ces jugemens critiques & desavantageux, quand nous venons à les connoître, nous sont-ils si sensibles, ou pourquoi y sommes-nous si sensibles nous-mêmes ? avoüons-le de bonne foi; parce que nous ne les trouvons que trop véritables. S'ils l'étoient moins, ils nous troubleroient beaucoup moins; & s'ils étoient évidemment faux, on les négligeroit. Ils ne nous blessent, que parce qu'ils sont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent & qu'ils doivent trouver dans les esprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y opposer. Et certes sur tous les jugemens outrés, que la passion & la vengeance inspirent

contre nous, nous nous faisons aisément raison. Nous en appellons au témoignage de notre conscience & à la vérité connue; & le témoignage de notre conscience, la vérité qui nous favorise, est un soutien pour nous contre la témérité & l'injustice : mais il y a une censure du monde équitable, droite, désintéressée; une censure à laquelle il est évident que la passion n'a point de part; une censure irreprochable, & qui porte avec soi sa conviction, & c'est celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette pensée. Nous haïssons, dit saint Augustin, non-seulement la calomnie qui nous impose, mais la vérité qui nous reprend; & si nous y prenons bien garde, souvent la vérité qui nous reprend, nous choque & nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impose. Car nous avons de quoi repousser la calomnie & de quoi la confondre : mais la vérité, en nous convaincant, nous confond nous-mêmes. La calomnie qui nous impose, se détruit avec le tems & se dissipe : mais la vérité qui nous reprend, s'éclaircit toujours d'un jour à un autre; & à mesure qu'elle s'éclaircit, elle découvre notre honte, & ne nous laisse rien à repliquer.

Triste image du jugement de Dieu. Car, dit S. Jérome, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du juge, ni sa puissance, ni sa grandeur,

mais sa vérité : cette vérité qui s'élevera contre nous ; cette vérité qui nous accusera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra : non pas cette foible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu ; cette vérité qui ne peut être, ni désavouée, ni contestée, ni éludée ; en un mot, ô mon Dieu, cette vérité qui environne votre Thrône, & que l'Ecriture appelle pour cela votre vérité : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Voilà, reprenoit saint Jérôme, ce que j'ai à craindre. Car pour la vérité des hommes & de leurs jugemens, quelque forte qu'elle fût contre moi, peut être m'en pourrois-je défendre : quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrois-je l'obscurcir ; peut-être au moins à force de subtilités & de prétextes, pourrois-je l'affoiblir. Mais contre la vérité de Dieu, que ferai-je, & que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre ? Si je veux entrer en discussion avec elle, disoit le saint homme Job, de cent crimes qu'elle me reprochera, je ne répondrai pas sur un seul. Si j'entreprends de me justifier, ma propre justification deviendra ma condamnation. Si je me crois innocent, dès-là je me rendrai coupable. Quand il y auroit en moi quelque trace ou quelque rayon de justice, cette justice humaine éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira,

Ps. 88.

'Ah ! Seigneur, concluoit-il, vous dont la lumiére ſonde les plus profonds abyſmes, vous à qui nul ne peut réſiſter ; que votre vérité eſt adorable, mais qu'elle eſt redoutable ! Il y a en effet, Chrétiens, entre la vérité des hommes & la vérité de Dieu des différences infinies : mais le caractère le plus diſtinctif & le plus particulier de la vérité de Dieu, c'eſt qu'en nous jugeant elle nous fermera la bouche ; qu'en nous condamnant & en nous réprouvant, elle nous réduira à la malheureuſe & cruelle néceſſité d'approuver nous-mêmes par un aveu forcé de notre injuſtice, l'arrêt de notre réprobation. Auſſi eſt-ce votre vérité, Seigneur, & ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer ſur nous un tel empire : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Revenons aux jugemens des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté. Nous voudrions que la cenſure au moins nous reſpectât ; nous la voudrions à notre égard, ou plus diſcrette ou plus timide, & Dieu pour nous tenir dans l'ordre, permet qu'elle ſoit libre & hardie. Car nous avons beau préſumer de nous-mêmes, nous n'empêcherons pas le monde de juger & de parler. Nous avons beau nous promettre que dans le rang où nous ſommes, on nous épargnera ; fuſſions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas : que dis-je ? ſouvent même plus nous ſerons grands, moins

ferons-nous épargnés. En vain notre orgueil s'en offensera : ce que nous témoignerons de sensibilité ou de hauteur, ne servira qu'à picquer encore davantage, & à faire examiner de plus près notre conduite. En vain trouverons-nous des fauteurs de nos passions, des esprits assez complaisans & assez lâches pour applaudir à nos vices ; nos vices, à mesure qu'ils seront connus, seront hautement condamnés. Pour un flateur qui nous approuvera, Dieu suscitera mille censeurs, qui se scandaliseront de nos désordres & qui ne s'en tairont pas. Pour une langue muette qui retiendra la vérité captive & dans le silence, cent autres la feront éclatter à notre confusion. Or qu'est-ce que cela, dit saint Chrysostome, sinon le jugement de Dieu en figure ? Oui, cette liberté, ou si vous voulez, cette licence, & même cette impunité des jugemens du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, & qui selon l'oracle du Saint-Esprit, est encore plus inévitable à la mort ; cette censure du monde, à quoi malgré nous, vivans & mourans, nous sommes livrés, & qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune, que nous annonce-t-elle, sinon le jugement de Dieu, & ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins soutenable & de plus accablant ?

Je veux, Chrétiens, vous en donner une idée encore plus sensible ; rendez-vous atten-

tifs à la ſuppoſition que je vais faire, vous en ſerez touchés. Si donc au moment que je parle, Dieu par un trait de ſa lumiére me découvroit ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur & de plus caché; ce n'eſt pas aſſez, s'il m'ordonnoit de vous reprocher ici publiquement & en face, ce qu'il y a dans votre vie de plus ſecret & de plus humiliant: s'il me diſoit comme au Prophéte, *Fode parietem*, perce la muraille, & par le droit que je te donne de révéler les conſciences, fais-en voir toute la noirceur & toute l'horreur: *Exalta vocem tuam;* éleve ta voix, & ſans craindre ceux qui t'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils ſeront au déſeſpoir d'avoir entendu, ce qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'oſent ſe dire à eux-mêmes: *Et annuntia populo meo ſcelera eorum.* Si pour obéir à cet ordre, j'étendois juſques-là mon miniſtére & la liberté qu'il me donne; & que ſans nul diſcernement de vos conditions, je vinſſe à manifeſter dans cette chaire tant de myſtères d'iniquité, diſons mieux, tant de myſtères d'ignominie. Enfin, ſi revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenois actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur, & paſſant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, & peut-être ſcélérats inſignes: ſi je les déſignois en particulier, & que je leur fiſſe eſſuyer l'opprobre de je ne ſçais

Ezech. 8.
Iſai. 58.
Ibidem.

combien de crimes, mais de crimes honteux ; dont ils demeureroient flétris : Ah ! Chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourroit de dépit & de douleur. Or ce n'est là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche : de ce jugement, dont une des circonstances essentielles est la plus absolue, ou pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse, avec laquelle Dieu condamnera ceux, qui dans le monde se seront crûs en possession de n'être jamais condamnés ; avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris ; avec laquelle il montrera qu'il est pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances ; *Deus ultionum Dominus*. Car, dit le Prophéte Royal, par la raison même que la vengeance lui appartient, *Deus ultionum*, il agira librement & souverainement, c'est-à-dire, en Dieu ; en Dieu sans égards ; ou plûtôt supérieur à tous les égards ; en Dieu qui dans la derniere justice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni conditions à distinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront fait les hommes de leurs conditions, & pour punir les ménagemens criminels, qu'on a eus pour leurs personnes : *Deus ultionum liberè egit*.

Psal. 93.

En effet, si nous l'en croyons lui-même, & quel autre que lui en croirons-nous ? comme Dieu des vengeances, bien-loin de respecter la

qualité, c'eſt contre la qualité même qu'il s'élevera ; bien-loin de conſidérer la grandeur, c'eſt à la grandeur même qu'il s'en prendra : non pas, ajoute ſaint Chryſoſtome, par une vaine oſtentation de la prééminence de ſon être & de ſa ſouveraine autorité, mais par une néceſſité indiſpenſable & par une loi inflexible de ſon adorable équité. Pourquoi ? parce que la qualité & la grandeur quoiqu'innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, ſe trouveront alors chargées des plus griéves & des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra ce ſilence étonnant que ſa patience lui avoit fait garder, mais dont la malice & le libertinage des pécheurs aura abuſé ; *Deus noſter, & non ſilebit.* Comprenez bien ceci, Grands de la terre, diſoit le plus ſage des Rois, ou plutôt diſoit Dieu-même, dont ce ſage Roi n'étoit que l'organe & l'interpréte. Cette indépendance d'un Dieu qui examinera vos œuvres, & qui les cenſurera ; cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injuſtices, n'a-t-elle pas de quoi vous ſaiſir de frayeur ; & n'eſt-ce pas pour cela même qu'il eſt important que vous en ſoyez inſtruits ? Car puiſqu'il eſt de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, & ſelon le terme de l'Ecriture, rigoureux juſques à la dureté, pour ceux qui ſont élevés & qui gouvernent les autres, *Quoniam*

Pſal. 49.

Sap. 6.

judicium durissimum his qui præsunt ; votre capital intérêt n'eſt-il pas qu'on vous y faſſe penſer, qu'on vous le mette ſans ceſſe devant les yeux, que ſans ceſſe on vous en renouvelle le ſouvenir : & aurois-je pour vous la charité que Dieu m'inſpire, & qui me preſſe, comme l'Apôtre, ſi je ne m'acquittois de ce devoir avec tout le zéle d'un libre & déſintéreſſé miniſtre de l'Evangile ? Pourſuivons.

Comme nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde, nous n'en pouvons ſupporter la ſincérité, ni même la fidélité. Je m'explique : un ami ſincére & fidéle, à force d'être fidéle & ſincére, nous devient odieux. Nous le voulons fidéle, mais fidéle avec diſcrétion, fidéle avec circonſpection, fidéle avec précaution : nous voulons qu'il ſoit ſincére, mais ſincére juſqu'à un certain point. Où eſt celui qui le voulût autrement & ſincére & fidéle, qu'à ces conditions ; c'eſt-à-dire, où eſt l'homme aſſez ſûr de lui-même, ou aſſez ſolidement humble, qui touché du déſir de ſe connoître, s'accommodât d'un ami fidéle ſans prudence ; d'un ami dont l'ingénuité allât juſques à la ſimplicité, juſques à l'importunité ? Un ami de ce caractére, pour peu que nous nous ſentions foibles, & que la vérité nous bleſſe, nous eſt plus incommode qu'un ennemi. Car au moins ſommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi ; s'il nous condamne,

nous pouvons penſer que c'eſt prévention, averſion, jalouſie; mais d'un ami, dont on ne peut ni accuſer ni ſoupçonner les intentions, certain trait de ſincérité eſt comme un coup de foudre qui nous écraſe.

Appliquons ceci, mes Freres, au jugement de Dieu. Nous voulons dans nos amis de la fidélité; mais nous prétendons bien ou mal, qu'une partie de leur fidélité doit conſiſter à nous être quelquefois un peu moins fidéles. Nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités aſſommantes, pardonnez-moi cette expreſſion, le devoir d'un ami, quoique ſincére, eſt de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre & ſon tems & le nôtre pour nous les faire entendre. Telles ſont les loix de la ſociété. Or Dieu, mes chers Auditeurs, indépendamment de ces loix, nous jugera ſelon les ſiennes. Car ſans adouciſſement, ſans déguiſement; il nous fera voir la vérité, & la vérité toute nue, la vérité avec toute ſon amertume, la vérité avec tout ſon poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux & de plus déſolant pour nous. Vûe affligeante, par où Dieu punira ces délicateſſes, ou pour mieux dire, ces honteuſes foibleſſes, à ne la pouvoir écouter, quand elle mortifioit notre orgueil; ces artifices à l'éluder, quand elle mortifioit notre repos; cette obſtination à vouloir l'ignorer,

quand elle avoit de quoi nous déplaire. Vûe par où Dieu confondra ces erreurs groſſiéres où nous aurons vécu ; ce profond oubli de nous-mêmes, où le menſonge & la flatterie nous aura entretenus. *Exiſtimaſti iniquè, quod ero tuî ſimilis ; arguam te, & ſtatuam contra faciem tuam.* Vous vous promettiez, dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez, & vous étiez aſſez inſenſé pour croire que je ſerois d'intelligence avec vous ; que comme vous preniez plaiſir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumiéres qui vous éclairoient, j'aurois aſſez d'indulgence pour favoriſer votre aveuglement ſans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu. Car étant ce que je ſuis, & comme juge ſouverain, ne pouvant me diſpenſer de vous faire voir ce que vous êtes, & de vous en convaincre, je vous reprendrai, *Arguam te ;* & par la cenſure de mon jugement je ſuppléerai aux conſeils fidéles que vous avez rejettés, aux ſages remontrances que vous avez négligées, aux répréhenſions ſalutaires de ceux qui vouloient, & qui devoient vous redreſſer, mais dont votre indocilité a refroidi & comme anéanti le zéle. *Arguam te*, je vous reprendrai ; & parce que vous n'avez pas voulu profiter de la ſincérité des hommes, ni pour vous corriger, ni pour vous inſtruire, je vous ex-

Pſal 49.

poſerai, je vous produirai vous-même devant vous-même : *Et ſtatuam contra faciem tuam.* Ce n'eſt pas aſſez, Chrétiens ; & ce préjugé dont le fonds eſt inépuiſable, me fournit encore quelque choſe de plus eſſentiel.

Car pourquoi craignons-nous les jugemens des hommes ? c'eſt, ajoûte ſaint Chryſoſtome, parce que nous ſçavons que ce ſont des jugemens où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grace, où l'on nous rend une étroite juſtice ; & cette juſtice étroite que l'on nous rend, nous déſeſpere. Nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité ; & ſans faire attention à la maniére dont nous traitons les autres, ſans nous ſouvenir de ce qui eſt écrit, qu'on ſe ſervira à notre égard de la même meſure que nous prenons pour les autres ; c'eſt-à-dire, qu'on nous jugera comme nous les jugeons, (loi, dit ſaint Auguſtin, qui dès cette vie s'obſerve inviolablement) par un excès de préſomption, tandis que nous jugeons les autres à la rigueur, & ſouvent plus qu'à la rigueur, nous trouvons étrange qu'ils n'aient pas pour nous toute la douceur que nous demandons, & un certain fonds de bénignité, ſans quoi nous comprenons bien que leurs jugemens n'iront jamais qu'à nous condamner & à nous humilier. C'eſt là ce qui nous les fait tant crain-

dre. Or avons-nous l'eſprit de Dieu, reprend ſaint Chryſoſtome ? avons-nous même la raiſon, ſi de là nous n'apprenons pas quel ſera ce jugement ſans miſéricorde dont Dieu nous menace ?

Et voilà, mes chers Auditeurs, de tous les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il ſemble d'abord, mais néanmoins des plus inconteſtables : je dis ce jugement ſans grace & ſans compaſſion. C'eſt ainſi que Dieu même l'a défini, en parlant au Prophéte Oſée : Prophéte, lui diſoit le Seigneur, donne à ma juſtice un nom qui lui ſoit propre, & qui ſignifie dans toute ſon étendue ce qu'elle eſt ou ce qu'un jour elle doit être : & comment l'appellerai-je, Seigneur ? une juſtice ſans miſéricorde, *Voca nomen ejus abſque miſericordia.* [Oſee. 1.] Mais une juſtice ſi rigoureuſe peut-elle convenir à un Dieu ; & Dieu dont la nature n'eſt que bonté, peut-il être juſte ſans être miſéricordieux ? Non, répond ſaint Auguſtin, il ne le peut être abſolument & en lui-même : mais à certain tems, il peut & il doit l'être par rapport à nous. Une juſtice ſans miſéricorde ne lui convient pas, tandis que nous ſommes encore ſur la terre ; mais elle lui conviendra quand le tems des vengeances ſera venu, & qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, juge & arbitre dans ſa propre cauſe, il entreprendra de ſe ſatisfaire.

Auſſi pendant la vie Dieu fait juſtice & miſéricorde tout enſemble : ſa miſéricorde précéde toujours ſa juſtice, & jamais ſa juſtice n'eſt ſéparée de ſa miſéricorde ; ſouvent ſa miſéricorde agit toute ſeule, mais ſa juſtice n'a point d'action qui, ſelon le texte ſacré, ne ſoit tempérée par ſa miſéricorde : *Cùm iratus fueris, miſericordiæ recordaberis* : dans l'ardeur de votre colere, vous vous ſouviendrez, Seigneur, & il paroîtra que vous êtes le Dieu des miſéricordes, puiſque votre colére même eſt bien ſouvent pour les pécheurs une des plus grandes miſéricordes. Ainſi en uſe-t-il maintenant. Mais dans ſon jugement, il exercera ſa juſtice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, ſi je fais entrer un de vos plus ſaints attributs en comparaiſon avec nos paſſions les plus déréglées. A l'égard d'un ennemi nous nous piquons d'équité, mais d'une équité ſelon la lettre, d'une équité ſans bonté. Or, Chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la ſorte ; & ce qui eſt en nous dureté, dans Dieu ſera ſainteté : ce jugement ſans miſéricorde que la charité nous défend & dont on nous fait un crime, c'eſt ce qui fera ſa gloire ; *Voca nomen ejus abſque miſericordia.* Achevons.

Habac. 3.

Ce qu'il y a d'inſoutenable dans la cenſure du monde, c'eſt qu'elle ſoit générale, & qu'el-

le devienne contre nous un jugement public. Qu'il me ſoit encore permis de m'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de perſonnes, c'eſt une peine; mais une peine que nous ſoutenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'eſtime de pluſieurs autres dont les jugemens nous ſont, ou plus favorables, ou moins contraires. Mais quand le décri eſt univerſel, & que tous les ſentimens s'accordent contre nous; quand notre réputation eſt abſolument ruinée, que notre conduite eſt en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'oſe plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés & les plus ſenſés nous condamnent, que nos amis même réduits à ſe taire, en diſent plus par leur ſilence que ceux qui ſe déclarent ouvertement: ah, Chrétiens! ce déchaînement général eſt une eſpéce de réprobation à laquelle nous ſuccombons,& qui nous paroît plus affreuſe que la mort. Je ſçais qu'il y a des ames peu ſenſibles à tout ce qui s'appelle honneur,& peut-être me direz-vous,qu'il y en a même ſans pudeur; je ſçais qu'il y a des pécheurs qui ne rougiſſent de rien, & qui ſe ſont fait un front ſur tout: mais outre que ce ſont des monſtres qui ne peuvent ſervir d'exemple; outre que nul de ceux qui m'écoutent, ne voudroit avoir part à ce honteux privilége d'inſenſibilité, & pour uſer des termes propres, d'impudence

d'impudence & d'effronterie ; toujours eſt-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il ſoutiendroit le moins, ce ſeroit d'être regardé comme l'objet de l'abomination & de la haine publique ; d'être mépriſé, abhorré, déteſté de tout ce qui l'environne : toujours eſt-il vrai que pour les ames bien nées, ce ſeroit le comble de tous les maux. Or maintenant dans quelque décri que nous ſoyons, il n'eſt jamais complet, ni uniforme. En perdant l'eſtime des uns, nous conſervons encore celle des autres ; pour un qui ſçait notre déſordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent & l'excuſent. Tel à la Cour eſt abîmé, qui garde ailleurs tout ſon crédit. Tel eſt diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée ; & il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partiſans pour en ſauver les débris.

Mais au jugement de Dieu, nulle reſſource pour le pécheur : pourquoi ? parce que Dieu reprouvant le pécheur, répandra dans tous les eſprits l'horreur qu'il en a lui-même conçûe ; parce que toutes les créatures intelligentes prenant contre le pécheur le parti de Dieu, non-ſeulement le condamneront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour le haïr, ſelon cet arrêt prononcé par le Saint-Eſprit ; *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra inſen-* Sap. 5.

satos. Un criminel que l'on conduit au supplice après la sentence de mort portée contre lui, est une image, quoiqu'imparfaite, de la réprobation de Dieu, parce qu'alors il est juridiquement & publiquement diffamé, & qu'on a droit de le regarder comme un sujet de malédiction & d'opprobre. La justice des hommes va jusques-là. Que sera-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal où toutes les nations du monde comparoîtront; & qu'il y produira le reprouvé, pour en faire l'objet éternel de leur mépris & de leur exécration? Ah! mes chers Auditeurs, nous ne le comprenons pas; mais il faut que ce soit quelque chose de bien terrible, puisque Dieu lui-même affecte si souvent de nous en menacer par la bouche de ses Prophétes: *Ostendam gentibus nuditatem tuam, & regnis ignominiam tuam.*

Nahum. 3.

Quel fruit de cette premiére partie? Le voici, Chrétiens, réduit en pratique. Pour nous disposer au jugement de Dieu, respectons les jugemens du monde. Car le monde même, selon la régle de saint Paul, doit être respecté; & il ne le mérite jamais mieux, que lorsqu'il condamne nos désordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure; mais souvenons-nous en même tems, qu'il ne nous est point permis de la négliger: ou plutôt, souvenons-nous, qu'autant que nous avons droit de mépriser la cen-

ſure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs; autant Dieu veut il que nous ayons d'égard pour elle, quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugemens du monde la vérité qui nous corrige, & non pas celle qui nous flatte; la vérité qui nous rend humbles, & non pas celle qui nous enfle: l'une quoiqu'amére & fâcheuſe nous guérira, nous ſauvera; l'autre par l'abus que nous en ferons, nous corrompra & nous perdra. Ne nous figurons point ſi aiſément que le monde ait tort, quand il cenſure notre conduite: le monde tout décrié qu'il eſt, ne laiſſe pas d'être équitable; il fait juſtice à chacun, & lorſqu'il nous condamne hautement, il eſt difficile que nous ne ſoyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paroître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger. Regardons-la comme un moyen que Dieu par ſa miſéricorde nous fournit, pour nous maintenir dans l'ordre: Tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand Apôtre par ces belles paroles, *Sicut in die honeſtè ambulemus;* ſoyons irréprochables dans nos mœurs, & marchons avec bienſéance, comme des gens qui marchent durant le jour & à la vûe des hommes qui les obſervent.*Pour nous trouver purs & ſans tache au jugement de Dieu, ayons dans le monde

Rom. 13.

un ami prudent & fidéle, mais en qui la prudence n'affoibliſſe point la fidélité. Choiſiſſons-le entre mille, ſi nous voulons ; mais choiſiſſons-le pour la réformation de notre vie, & non point ſeulement pour une vaine conſolation. Engageons-le à nous parler ſans déguiſement & de bonne foi. Diſſuadons-le de la penſée où il pourroit être, que nous attendons de ſa part une complaiſance aveugle. Tâchons au contraire à le bien convaincre que nous ne lui ſçaurons jamais gré de ſa complaiſance, & que quand la ſincérité de ſon zéle iroit juſqu'à la dureté, nous aimerons toujours mieux après tout ſa dureté même que ſa molleſſe.

Si le monde eſt un cenſeur ſévère, édifions-nous de la ſévérité de ſa cenſure. Adorons la Providence, & béniſſons-la, de ce que le vice n'a pas encore prévalu juſqu'à obtenir du monde qu'il lui fît grace. Attendons encore moins de grace au tribunal de Dieu, & dans cette penſée tâchons dès cette vie à le toucher en notre faveur & à le fléchir. Si le monde eſt un cenſeur public, & ſi nous avons tant de peine à porter cette cenſure publique du monde, jugeons quelle ſera cette confuſion univerſelle des reprouvés au jugement de Dieu, & ne craignons point maintenant de dépoſer dans le ſein d'un confeſſeur qui ſeul nous écoute, & d'effacer par la pénitence, ce qui feroit

notre honte dans l'aſſemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les ſaintes régles que vous nous preſcrivez. Régles dont notre orgueil & notre délicateſſe ne s'accommodent pas; mais que nous inſpire une humilité & une ſageſſe Chrétienne. Régles que vos Saints ont de tout tems obſervées, & que nous devons ſuivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu. Jugement de notre propre conſcience, ſecond préjugé du jugement de Dieu, & le ſujet de la ſeconde partie.

II. PARTIE.

QUelque emportés que nous ſoyons dans nos paſſions, & quelque déréglés que nous puiſſions être dans nos mœurs, nous avons, Chrétiens, une conſcience; & il nous eſt même ſi naturel, non-ſeulement d'en avoir une, mais d'en ſuivre les mouvemens, que juſques dans l'état & le déſordre du péché, quand nous ſecouons le joug de la conſcience, par une conduite bien ſurprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faiſons une conſcience pour n'en point avoir, & pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieuſement S. Bernard, dans l'excellent traité qu'il a compoſé ſur cette matiére; conduite, d'où nous apprenons, qu'il faut diſtinguer en nous deux ſortes de conſciences; l'une que Dieu nous a donnée,

& l'autre dont nous sommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure & droite, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu ; l'autre fausse & pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, & qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conscience droite dont nous ne sçaurions nous défaire, & que nous ne pouvons corrompre. Fausse conscience, mais qui par la raison même qu'elle est fausse, ne peut jamais être tranquille ; ou du moins, dont la tranquillité ne peut être constante ni à l'épreuve de certains états, de certaines conjonctures, où elle est immanquablement & nécessairement troublée. Voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé secret & domestique, mais sûr & infaillible du jugement de Dieu. Celle-là dans sa droiture & dans son intégrité ; celle-ci dans ses variations & dans son instabilité. Celle-là dans la pureté de ses lumiéres ; celle-ci jusques dans son aveuglement. L'une & l'autre par leurs reproches & leurs anxiétés. Suivez-moi toujours, mes chers Auditeurs : ces deux articles par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus solide & de plus touchant.

Il a été de la sagesse & de l'empire de Dieu, disoit David, d'établir sur les hommes un Législateur ; & ne puis-je pas dire que sans autre Législateur & sans autre loi, nous avons une conscience qui suffit pour nous tenir lieu de

loi, & qui nous domine avec plus d'empire que tous les Légiflateurs ? Qu'eft-ce que la confcience ? un jugement, répond faint Bernard, que nous faifons de nous-mêmes, & que malgré nous nous prononçons contre nous-mêmes. Car il n'eft pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une confcience, de ne nous pas juger; il ne nous eft pas libre de pécher; & de ne nous pas condamner. Or ce jugement forcé de nous-mêmes eft déja le préliminaire du jugement de Dieu, puifqu'il n'eft forcé, que parce que c'eft Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous; ou plutôt, parce que c'eft Dieu-même qui fe fert de nous pour exercer fur nous fa plus fouveraine & fa plus abfolue domination.

Ne fçavez-vous pas, dit-il à Caïn, au moment qu'il méditoit le meurtre de fon frere, & que faifi de l'horreur d'une fi noire perfidie il avoit peine à s'y réfoudre, ne fçavez-vous pas que fi vous faites bien, vous en aurez la récompenfe; & que fi vous faites mal, votre péché fe préfentera d'abord devant vous ? *Nonne fi benè egeris, recipies ? fin autem malè, ftatim in foribus peccatum aderit.* C'eft-à-dire, comme l'expliquent faint Jérôme, & après lui tous les interprétes, ne fçavez-vous pas que le jugement de votre péché fuivra de près votre péché même; & qu'à l'inftant que vous l'aurez commis, fans aller plus loin, & fans

Genef. 4.

attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation & le châtiment ? Ne sçavez-vous pas que ce péché ne sera pas plutôt sorti de votre cœur où vous l'aurez conçû & enfanté, qu'il se tournera contre vous, qu'il se fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter ? *Statim in foribus peccatum aderit.* C'est ce qu'éprouva Caïn, & l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il satisfait son ressentiment & sa passion, à peine a-t-il porté ses mains parricides sur l'innocent Abel, que le voilà livré à sa conscience, qui comme un juge inexorable, disons mieux, qui comme un impitoyable bourreau lui fait souffrir le plus cruel supplice. Il tombe, dit le texte sacré, dans un abattement qui paroît sur son visage ; mais qui n'est encore qu'une légére figure du trouble de son ame & des remords dont son cœur est déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le poursuit. Qu'avez-vous fait, lui dit le Seigneur ? le sang de votre frere crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du sang d'Abel qui crie contre lui, ce n'est rien autre chose, disent les Peres, que la voix intérieure de sa conscience qui lui reproche son crime. Ah ! mon péché est trop grand, conclut-il lui-même, pour en espérer la rémission. Il en convient, il ne s'en défend pas : bien loin de penser à se

juſtifier, il eſt le premier à ſe condamner & à ſe punir. Car il ſe retire, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, de devant la face du Seigneur, il eſt fugitif & vagabond ſur la terre, il ſe regarde comme un homme maudit ; & ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux reprouvé, l'image de tous les reprouvés, c'eſt encore ce qui ſe paſſe tous les jours dans la conſcience des pécheurs.

Or n'eſt-ce pas là, reprend éloquemment S. Auguſtin, le jugement de Dieu deja commencé? ces agitations, ce ſaiſiſſement du pécheur à la vûe de ſes crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte & même ce déſeſpoir de les avoir commis, ce ſoin de les couvrir & de les tenir cachés, ces allarmes ſecrettes mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il eſt de ce qu'il a fait & de ce qu'il mérite : que nous préſage tout cela, diſons mieux, que nous demontre tout cela, ſinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous ſommes menacés, & qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous-mêmes?

Oui, c'eſt par nos propres conſciences, que Dieu déja nous fait notre procès, & il n'a pas beſoin pour nous juger d'un autre tribunal. Ce ſont nos propres conſciences qui lui fourniſſent contre nous des témoignages & des preuves ; & quand ma conſcience me re-

proche que je suis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais est injuste, c'est comme si Dieu me disoit, ce que le maître de l'Evangile dit à ce mauvais serviteur, *De ore tuo te judico*, je vous condamne par votre bouche. Il s'ensuit donc qu'à prendre la chose dans un sens, & dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déja fait, & qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela ce dernier jour, où le Fils de l'homme assis sur le Thrône de sa gloire portera des arrêts de vie & de mort. Car ce jugement extérieur & public que Dieu fera de nous à la fin des siécles, n'ajoûtera rien à ce jugement secret & intérieur de nos consciences, que l'appareil & la solemnité; & supposé la justice que nous nous ferons rendue, & que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'ame, il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténébres.

Luc. 19.

C'est pourquoi l'Apôtre, parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent, le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert; comme si tout le jugement de Dieu devoit consister à ouvrir ce livre, & à nous faire voir que nous sommes déja jugés par nous même & dans nous-mêmes. Mystère que saint Augustin avoit bien compris, lorsqu'expliquant

ces paroles de Jesus-Christ, *Qui non credit* *jam judicatus est*, celui qui ne croit pas est déja jugé, il en tire cette admirable conséquence : *Nondum apparuit judicium, & jam factum est judicium :* le jugement de Dieu ne paroît pas encore, & il ne paroîtra qu'à la consommation des tems ; mais sans paroître, il est néanmoins déja fait pour nous. Nous le prevenons ; ou plutôt nous n'en attendons, pour ainsi dire, que la publication, parce que nous en trouvons déja dans nous l'instruction & la décision : *Nondum apparuit judicium, & jam factum est judicium.* Ah ! mes chers Auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel respect, ne devons-nous donc pas écouter la voix de la conscience, puisque c'est la voix de Dieu même, non-seulement qui nous menace, mais qui nous juge !

Joan. 3.

August.

Cependant si cette voix secrette que Dieu nous fait entendre, sans se montrer encore à nous, toute secrette qu'elle est, nous saisit néanmoins si vivement, & nous cause tant de frayeur & d'épouvante, que sera-ce quand Dieu éclatera ? Quand au son de la trompette fatale qui réveillera les morts, & qui des quatre parties du monde rassemblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant son tribunal ? Quand assis sur le Thrône, non point seulement de sa majesté, mais de sa justice, au

milieu de ses ministres & armé de son tonnerre, il se présentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur ? Quand aux yeux de tout l'univers également attentif à l'écouter & à nous considérer, il tirera de notre cœur notre condamnation pour la rendre juridique & solemnelle ; & que par un dernier jugement il viendra confirmer, & pour user de cette expression, sceller l'arrêt que nous aurons tant de fois déja porté contre nous ? C'est là, dit le Sage, que les pécheurs sentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés. C'est là qu'ils en gémiront plus amérement que jamais; *Et erunt gementes.* C'est là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais, & toute l'énormité, & toute la honte ; *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum.* C'est là qu'ils en craindront plus que jamais les suites affreuses ; *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi ;* qu'ils en seront accablés, qu'ils en seront désolés, *Usque ad supremum desolabuntur :* & que la conscience si griévement blessée & si souvent méprisée, témoin & juge, mais témoin alors & juge public, vengera pleinement sur eux & authentiquement ses droits ; *Et traducent illos ex adverso iniqui tates ipsorum.*

Sap. 4. — Ibidem. — Ibidem. — Ibidem. — Ibidem.

Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni absolument

nous défaire. Ceci eſt remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumiére que Dieu fait luire ſur nous, & comme parle le Prophéte, qu'il a gravée dans nos ames en nous imprimant ce caractére de raiſon qui eſt une partie de nous-mêmes : *Signatum eſt ſuper nos lumen vultûs tui, Domine.* Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractére. Dès qu'il a plû à Dieu de nous donner cette droiture d'eſprit, comme la premiére grace & le fondement de toutes les autres graces, quoi que nous faſſions, nous avons à compter avec nous-mêmes, & il ne nous eſt plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudroit bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raiſon ſubſiſtera.

Pſal. 4.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire ; en vain faiſons-nous des efforts pour ſecouer le joug de la conſcience ; pour en étouffer la voix qui nous importune, pour en émouſſer les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ſes remords & nous affermir contre ſes reproches. C'eſt un cenſeur qui nous ſuit par-tout, qui nous accuſe par-tout, qui nous condamne par-tout : nous le trouvons au milieu de nos plaiſirs, & il y répand l'amertume : nous le trouvons dans les plus nombreuſes compagnies, & malgré le tumulte & le bruit du monde il nous fait enten-

dre ses cris : nous nous disons mille fois à nous-mêmes, pour nous rassurer, comme les impies : Paix, paix, *Dicentes, pax, pax*, & mille fois la conscience nous répond : Point de paix ; guerre, & mort ; *Et non erat pax.* Or de là, concluoit S. Augustin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre justice. Car je me dis à moi-même, ajoûtoit ce Pere : Si je ne puis éviter le jugement de ma conscience, dont les lumiéres, quoique pures, ne sont néanmoins encore qu'obscurité & que ténébres, comparées à celles de Dieu ; comment me défendrai-je de ce jugement où sera employée contre moi toute la sagesse, toute la vérité, toute la science, & ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la sainteté de Dieu même ? Jugement inévitable : rien qui puisse me dérober au pouvoir du juge qui me poursuit. Jugement irrévocable : rien qui lui fasse changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel, autant que Dieu sera Dieu, & il le sera toujours, autant sera-t-il mon juge ; & autant qu'il sera mon juge, autant me tiendra-t-il toûjours dans sa puissance & toûjours soumis à ses coups.

Jerem. 6.

Mais après tout, à force de se pervertir, ne peut-on pas se faire une fausse conscience ; & du moins la fausse conscience n'affoiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entiérement ce préjugé que nous pouvons tirer

de nous-mêmes pour connoître le jugement de Dieu? Ecoutez ma réponse : car je conviens du principe ; mais sur ce principe je raisonne bien autrement que vous, & je prétens qu'il en doit suivre une conséquence toute contraire. Il est vrai que par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on se fait tous les jours dans le monde de fausses consciences : mais je dis que ces fausses consciences sont elles-mêmes les plus sensibles & les plus tristes préjugés du jugement de Dieu. Comment cela? Ah! Chrétiens, que le tems ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande? mais il y faudroit un discours entier. En effet, ces fausses consciences que nous nous faisons, & qui se forment en nous par la corruption du péché, ne sont jamais, ou presque jamais des consciences tranquilles ; & l'expérience sur-tout nous apprend qu'elles ne sont point à l'épreuve, ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures dans la vie, où malgré nous leur apparente & prétendue tranquillité est nécessairement troublée. Or celà même dans la pensée de S. Augustin, est une des plus fortes conjectures & une des plus incontestables preuves du jugement de Dieu que je vous prêche, & de son extrême sévérité.

Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou si l'idée de ce jugement pouvoit être effacée de mon esprit, en sorte qu'il n'en ref-

tât nulle vûe, nul ſouvenir, nulle créance; dans quelque aveuglement que ma conſcience ſe fût plongée, il me ſeroit aiſé d'y trouver la tranquillité & la paix : quelque groſſiéres que fuſſent mes erreurs, bien loin de troubler mon repos, elles l'affermiroient. Ne penſant jamais qu'il y a un juge au deſſus de moi & un tribunal où je dois répondre, je vivrois ſans inquiétude; & le dernier de mes ſoins ſeroit de m'éclaircir, & de m'inſtruire ſi ma conſcience eſt droite ou non; ſi je ſuis dans la bonne voie, ou ſi je n'y ſuis pas; ſi je me flatte, ſi je me trompe, ſi je m'égare : parce que je ne verrois pas le danger que l'on court en ſe flattant, en ſe trompant, en s'égarant. Voilà la ſituation où je ſerois. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainſi? D'où vient que cette fauſſe conſcience ne peut être calme, & qu'elle eſt au contraire une ſource de remords que nous combattons inutilement, & que nous ne pouvons étouffer? D'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la paſſion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumiére, qui malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer? En un mot, d'où vient que la conſcience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement ſur la ſaine conſcience que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame encore contre le mal que nous faiſons, & qu'au moins par des doutes affligeants & par

des synderéses importunes, elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir? Pourquoi tout cela, Chrétiens? parce que nous ne sentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu où les ténébres de nos consciences doivent être dissipées & nos erreurs confondues.

C'est pour cela-même, dit saint Grégoire Pape, belle & solide remarque, c'est pour cela, que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante & timide dans son erreur. Pendant le cours de la vie, elle peut se soutenir en quelque maniére; & plus elle est fausse, plus elle paroît ferme & paisible. Mais aux approches de la mort, toute sa fermeté se dément, la vérité reprend l'ascendant sur elle, & c'est là qu'elle commence à se réveiller, à s'examiner, à se défier d'elle-même, à s'agiter. Ainsi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une santé florissante, vous jouissez tranquillement du bien d'autrui, & vous le retenez sans scrupule; vous avez pour cela vos raisons dont vous êtes convaincu, ou dont vous croyez l'être; vous avez consulté des gens habiles ou prétendus tels, & vous vous en reposez sur eux; malgré l'injustice vous comptez sur votre bonne foi, vous demeurez en paix: ainsi, dis-je, le présume-t-on, tandis qu'on ne pense qu'à goûter les douceurs de la vie, & que l'aiguillon de la mort ne se fait pas encore sentir; car jusques-

là quelquefois s'étend le regne de la fausse conscience. Mais qu'il survienne une maladie dangereuse & qu'on se trouve pressé des douleurs de la mort, c'est alors que cette conscience tout à coup se déconcerte; c'est alors qu'elle tombe dans les incertitudes & les perplexités les plus cruelles: c'est alors que ces raisons sur quoi l'on s'appuyoit, ne paroissent plus si convaincantes; que les conseils qu'on a suivis, deviennent suspects; que cette bonne foi dont on se flattoit, semble douteuse; qu'on ne trouve plus cette possession si légitime & si valide, & qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux & indispensable de la restitution: pourquoi? parce que le jugement de Dieu qui n'est pas loin, change tout le systême des choses & les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'étoit une conscience droite & conforme à la loi de Dieu, elle se soutiendroit à la vûe même du jugement de Dieu; ou s'il n'y avoit point de jugement, quoique fausse & erronée, elle seroit tranquille à la mort même. Mais ce qui l'effraye à cette derniere heure, c'est sa fausseté opposée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être suivie. Ce qui l'effraye, c'est la présence d'un juge souverain de qui seul dépend, ou tout notre bonheur, ou tout notre malheur; à qui seul nous devons tous rendre compte, mais qui ne rend compte à nul

autre qu'à lui-même de ses arrêts : d'un juge équitable, qui pese tout dans la plus juste balance, & qui punit précisément ou qui récompense selon les œuvres : d'un juge éclairé, qui lit dans le fond des cœurs pour en connoître les plus secrets sentimens, qui voit tout & qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans son souvenir avec des caractéres ineffaçables ; par conséquent à qui rien n'échappe, pas une pensée, pas un désir, pas une parole, pas une œillade, pas un geste, pas un mouvement : d'un juge tout-puissant, qui bien au-dessus des juges de la terre, lesquels n'exercent leur justice que sur le corps, peut avec le corps perdre l'ame, & la perdre pour jamais : d'un juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compassion, ni égard, ni considération, ni crainte, ni espérance : voilà ce que le plus aveugle & le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec assûrance ; voilà ce qui le surprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de S. Bernard, qui renferme tout le fruit de ce discours. De trois jugemens que nous avons à subir, celui du monde, celui de nos consciences, & celui de Dieu, saint Paul méprisoit le premier, il se répondoit du second, mais il redoutoit le troisiéme. Il méprisoit le premier, quand il disoit : Peu m'importe que le monde me juge. Il se répondoit du second, quand il

ajoûtoit : Ma conſcience ne me reproche rien.
Et il redoutoit le troiſiéme, quand, tout Apôtre qu'il étoit, il craignoit d'être reprouvé. *Exierat Paulus judicium mundi quod aſpernabatur, judicium ſuî quo gloriabatur ; ſed reſtabat judicium Dei quod reverebatur.* Or quoi qu'il en ſoit à notre égard, & du jugement du monde, & du jugement de notre conſciènce, craignons au moins, mes chers Auditeurs, & craignons toujours le jugement de Dieu. Et parce que cette crainte eſt un don de Dieu, demandons-la tous les jours à Dieu. Car il n'eſt rien de plus naturel que de craindre ; mais il n'eſt rien de plus ſurnaturel, ni de plus divin, que de craindre utilement pour le ſalut. Ce qui faiſoit dire au Prophéte Royal : *Confige timore tuo carnes meas ;* Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte : de votre crainte, ô mon Dieu, & non pas de la mienne : car la mienne me feroit inutile & même préjudiciable ; elle me troubleroit ſans me convertir, au lieu que la vôtre me convertira & me ſanctifiera en me troublant. Or voilà celle dont j'ai beſoin, & que je vous demande comme une de vos graces les plus exquiſes, ſçachant bien qu'elle vient de vous & non pas de moi : *Confige timore tuo.*

Bernard.

Pſ. 118.

Craignons le jugement de Dieu, & craignons-le, quelque juſtes & dans quelque état de perfection que nous puiſſions être. Car les

Saints eux-mêmes le craignoient ; & ils étoient Saints parce qu'ils le craignoient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du fiécle qui vivent dans l'ignorance & dans l'oubli des chofes de Dieu. Mais croyons-en ceux qui furent éclairés des plus pures lumiéres de la vraie fageffe. Confultons les Jérômes & les Hilarions ; ils nous feront là-deffus des leçons touchantes. Tenons-nous-en toujours à ce paralléle ; & difons-nous à nous-mêmes : Si ces hommes qui furent des modéles & des miracles de fainteté, ont craint le jugement de Dieu ; comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi couvert de crimes ? s'ils l'ont craint dans les déferts & les folitudes ; comment dois-je le craindre, moi qui me trouve expofé à tous les fcandales & à toutes les tentations du monde ? s'ils l'ont craint dans les exercices & dans la ferveur d'une vie fi auftére & fi pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie fi commune, fi lâche, fi imparfaite ? Pour peu que nous ayons de Chriftianifme & de foi, cette comparaifon nous perfuadera & nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu : mais craignons-le fouverainement ; car il ne fert à rien de le craindre, fi nous ne le craignons préférablement à tout, comme il ne fert à rien d'aimer Dieu, fi nous ne l'aimons par-deffus tout. Et voilà, mes Freres, notre défordre : nous

craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie. Car la crainte des maux de la vie nous rend ſoigneux, vigilans, actifs; & la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort, ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puiſque c'eſt le péché qui le doit rendre ſi formidable: ou pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu, pour fuir le péché, & fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu; mais ne nous contentons pas de le craindre: ſervons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre eſprit, pour modérer les paſſions de notre cœur, pour réſiſter aux attaques de la concupiſcence, pour nous détacher des vains plaiſirs du ſiécle, en un mot pour réformer toute notre vie, ſuivant la belle maxime de ſaint Grégoire de Nazianze: *Hæc time, & hoc timore eruditus, animum à concupiſcentiis quaſi fræno quodam retrahe.* Quand notre conſcience nous fera des reproches ſecrets, & que par de preſſans remords elle nous avertira que nous ne ſommes pas dans l'ordre, & que nous nous damnons; rentrons en nous-mêmes, & diſons à Dieu: Ah! Seigneur, comment pourrai-je ſoutenir votre jugement, puiſque je ne ſçaurois même ſoutenir celui

Gregor. Naz.

de ma raiſon & de ma foi ? Quand nous nous trouvons engagés dans une occaſion dangereuſe, figurons-nous Dieu qui nous voit & qui de ſa main va lui-même écrire notre arrêt comme celui de l'impie Balthaſar : ce ne ſera point une imagination, mais une vérité. Quand la tentation nous attaquera, & que nous ſentirons notre volonté ébranlée, armons-nous de cette penſée, & demandons-nous : Que voudrois-je avoir fait, lorſqu'il faudra comparoître devant le tribunal de Dieu ? Quand la paſſion voudra nous perſuader que ce péché n'eſt pas ſi grand qu'on le penſe, & qu'il n'eſt pas probable que le ſalut dépende de ſi peu de choſe, faiſons la réflexion de ſaint Jérôme : Mais Dieu en jugera-t-il de la ſorte ?

Craignons le jugement de Dieu, & que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir & à l'appaiſer. Car, comme dit ſaint Auguſtin, il n'y a point d'autre appel de notre juge irrité qu'à notre juge gagné. Voulez-vous vous ſauver de lui ? ayez recours à lui : *Neque enim eſt quò fugias à Deo irato, niſi ad Deum placatum : vis fugere ab ipſo ? fuge ad ipſum.* *Auguſt.* Or nous le pouvons aiſément tandis que nous ſommes ſur la terre. Car ce Dieu tout irrité qu'il eſt contre nous, s'appaiſe par nos larmes, s'appaiſe par nos bonnes œuvres, s'appaiſe par nos aumônes, & nous avons tout cela entre les mains.

Enfin craignons le jugement de Dieu; & craignons sur-tout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos désordres & comme un port de salut. Car cette crainte se peut perdre ; & elle se perd tous les jours ; particuliérement dans le grand monde. Les soins temporels l'étouffent, les conversations la dissipent, les petits péchés l'affoiblissent, le libertinage la détruit; & la perte de cette grace est le commencement de la réprobation. En effet que peut-on espérer d'une ame, & de quel moyen se peut-on servir pour sa conversion, quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, & que les plus terribles vérités du Christianisme ne font plus d'impression sur elle? C'est en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne, qu'on se dispose à l'aimer; & c'est en l'aimant d'un amour efficace & pratique qu'on parvient à la gloire que je vous souhaite, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE MERCREDI de la premiére Semaine.

Sur la Religion Chrétienne.

Refponderunt Jefu quidam de Scribis & Pharifæis, dicentes : Magifter, volumus à te fignum videre. Qui refpondens, ait illis : Generatio mala & adultera fignum quærit, & fignum non dabitur ei nifi fignum Jonæ Prophetæ.

Quelques-uns des Scribes & des Pharifiens dirent à Jefus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jefus leur répondit : Cette nation méchante & adultére demande un prodige, & il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du Prophéte Jonas. En faint Matth. chap. 12.

MADAME, La Reine.

CE fut une curiofité, mais une curiofité préfomptueufe, une curiofité captieufe & maligne qui porta les Pharifiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiofité préfomptueufe, puifqu'au lieu d'engager le Fils

de Dieu, par une humble priére, à leur accorder comme une grace ce qu'ils demandoient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir, pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus.* Curiosité captieuse, puisque, selon le rapport d'un autre Evangéliste, ils ne lui firent cette proposition, que pour le tenter, & que pour lui dresser un piége : *Tentantes eum, signum de cœlo quærebant.* Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avoient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étoient à tourner contre lui ses miracles mêmes, dont ils lui faisoient autant de crimes, & dont enfin ils se servirent pour le calomnier & pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zéle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre plein d'indignation ; qu'il ne satisfit à leur curiosité, que pour leur reprocher au même tems leur incrédulité ; qu'il les traita de nation méchante & infidéle ; *Generatio mala & adultera ;* enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyoit bien que le prodige qu'il alloit leur marquer, mais auquel ils ne se rendoient pas, ne serviroit qu'à les confondre : *Viri Ninivitæ surgent in judicio adversùs generationem istam.*

Luc. 11.

Matth. 12.

Voilà, mes chers Auditeurs, le précis de notre Evangile ; & dans l'exemple des Phari-

siens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu & nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles, pour nous confirmer dans la foi : & Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à quoi nous sommes insensibles, & qui par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, puisqu'il ne procede aussi-bien que celui des Pharisiens, que de notre perversité & de la corruption de nos cœurs. Or c'est ce que notre divin Maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du Judaïsme, & ce qui doit, si nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous mêmes. Tertullien a dit un beau mot, & qui exprime parfaitement le caractére de la profession chrétienne ; sçavoir, qu'après Jesus-Christ la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, & que désormais elle ne nous peut plus être utile ; beaucoup moins, nécessaire : parce que depuis la prédication de l'Evangile le seul parti qui nous reste, est celui de croire, & de soumettre notre raison, en la captivant sous le joug de la foi. *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium.* Tertull. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit. Mais pour moi j'ose enchérir sur sa pensée, & j'ajoûte que quand il nous seroit permis dans le Christianisme de faire de nouvelles recherches,

quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi & sur les mystères qu'elle nous révéle, nous trouvons dans Jesus-Christ & dans son Evangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité : pourquoi ? parce que Jesus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatans & d'une telle évidence, que nul esprit raisonnable n'y peut résister; & que si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, & qui ne suffira que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matiére que j'ai entrepris de traiter dans ce discours. Et le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage, qu'en présence de Votre Majesté, dont les sentimens & les exemples doivent être pour tout cet Auditoire autant de preuves sensibles & convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader ? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la Religion Chrétienne, que de sanctifier au milieu de la Cour, & jusques sur le Thrône, la plus grande Reine du monde; & cela seul ne doit-il pas déja nous faire conclurre, que cette Religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu & non pas des hommes ? Plaise au Ciel, Chrétiens, qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous ! mais

ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre Evangile, en nous proposant l'exemple d'une Reine : *Regina surget in judicio?* Le Sauveur du monde parloit d'une Reine infidéle, & je parle d'une Reine toute chrétienne. Cette Reine du midi n'est tant vantée, que pour être venue entendre la sagesse de Salomon, *Quia venit audire sapientiam Salomonis :* mais, Madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jesus Christ & sa parole, que n'aurois-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zéle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilans & empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes priéres au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie, & qui font également le sujet de notre admiration & de notre édification ? Cependant, Madame, Votre Majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruction salutaire ; & c'est pour seconder sa piété toute Royale, que je m'adresse au Saint-Esprit, & que je lui demande par l'intercession de Marie les lumiéres nécessaires. *Ave, Maria.*

Matt. 12.

Ibidem.

CE n'est pas sans raison, que les Pharisiens

de notre Evangile dans le deſſein, quoique peu ſincére, de connoître Jeſus-Chriſt, & de ſçavoir s'il étoit Fils de Dieu, lui demandérent un prodige qui vînt de lui, & dont il fût l'auteur : *Magiſter, volumus à te ſignum videre.* Car il faut convenir, dit S. Auguſtin, qu'il y a des prodiges de deux différentes eſpéces ; les premiers qui viennent de Dieu, & les ſeconds qui viennent de l'homme : les uns qui excitent l'admiration, parce que ce ſont les témoignages viſibles de l'abſolue puiſſance du Créateur ; & les autres qui ne cauſent que de l'horreur, parce que ce ſont les triſtes effets du déréglement de la créature : ceux-là que nous révérons, & que nous appellons miracles ; & ceux-ci que nous regardons comme des monſtres dans l'ordre de la grace. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, diſent les Phariſiens à Jeſus-Chriſt. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi : en ceci conſiſte tout le fonds de cette inſtruction. De ces deux genres de prodiges ainſi diſtingués, il leur en fait voir un, qui n'avoit pû venir que de Dieu, & qui fut un miracle évident & inconteſtable ; je veux dire, la foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même tems il leur en découvre un autre bien oppoſé, & qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, ſçavoir, le prodige ou le déſordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes chers Audi-

teurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges, pour nous reconnoître aujourd'hui dans la personne de ces Pharisiens ; & pour être obligés par la comparaison que nous ferons de leur état & du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux Docteurs de la loi ; que dans le sens qu'il l'entendoit, peut-être ne sommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue & adultére ; & qu'il pourroit avec autant de raison nous appeller à ce jugement redoutable, où il les cita en leur adressant ces paroles : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista.*

Car je prétends, & en deux propositions voici le partage de ce discours ; comprenez-les ; je prétends que Jesus-Christ dans l'établissement de sa Religion, nous a fait voir un miracle plus authentique & plus convaincant que celui des Ninivites convertis, & c'est le grand miracle de la conversion du monde & de la propagation de l'Evangile que j'appelle le miracle de la foi : ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse & plus condamnable que celle même des Pharisiens : ce sera le second point. Deux prodiges encore une fois, l'un surnaturel & divin ; c'est le monde

sanctifié par la prédication de l'Evangile : l'autre trop naturel & trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le désordre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir, en nous jugeant dès à présent nous-mêmes. Miracle de la foi : prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, & que nous avons continuellement devant les yeux. Prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas soin de nous préserver, & que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confusion salutaire, en vous faisant connoître l'excellence & la grandeur de votre Religion. Prodige d'infidélité, qui peut-être, si vous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un & l'autre demande une attention particuliére.

I. PARTIE. IL s'agit donc, Chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jesus-Christ, & dans le point essentiel, que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde, & de l'établissement du Christianisme, que je regarde après saint Jérôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il est indubitable que ce miracle doit

être une des plus invincibles preuves que Dieu employera contre nous, si jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui vous & moi nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentimens de la Religion. Le sujet est grand, je le sçais ; il a épuisé l'éloquence des Peres de l'Eglise, & il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'exposition simple & nue que saint Chrysostome en a faite dans une de ses homélies. Pour en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure ; je dis par la conversion des Ninivites, & par l'effet prodigieux & miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais malgré sa fuite ne pouvant se dérober au pouvoir du Dieu qui l'envoie, confus, & touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoiqu'étranger, quoiqu'inconnu, il y prêche, & il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville & tous ses habitans d'une destruction entiére & prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait : & sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avoit plus ni Dieu ni Loi, ce peuple indocile aux remon-

trances & aux leçons de tous les autres Prophétes, par un changement de la main du Très-haut, écoute celui-ci & l'écoute avec respect, revient à lui-même, & se met en devoir d'appaiser la colère de Dieu, fait la plus austére & la plus exemplaire pénitence; ni état, ni âge, ni sexe n'en est excepté; le Roi même, dit l'Ecriture, pour pleurer & pour s'humilier descend de son Thrône; les enfans sont compris dans la loi du jeûne ordonné par le Prince; chacun revêtu du cilice & couvert de cendres donne toutes les marques d'une douleur efficace & prompte. Enfin la réformation des mœurs est si générale, que la prophétie s'accomplit à la lettre, *Et Ninive subvertetur*; puisque selon la belle réflexion de saint Chrysostome, ce n'est plus cette Ninive débordée, que Dieu avoit en abomination; mais une Ninive toute nouvelle & toute sainte, édifiée sur les ruines de la premiére, & par qui? par le ministére d'un seul homme qui a parlé, & qui plein de l'esprit de Dieu a sanctifié des milliers d'hommes dont il a brisé les cœurs. Voilà, disoit le Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera & qui confondra votre impénitence: & je dis à tout ce qu'il y a de Chrétiens endurcis dans leur libertinage, Voilà le miracle que le Saint-Esprit vous propose comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au-dessus de

Jona. 3. 4.

l'homme, encore plus capable de vous convaincre & de vous élever à Dieu. Ecoutez-le sans prévention, & vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas étoit un signe pour les Juifs : mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du Christianisme. Heureux, si je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos esprits ! C'est la conversion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Evangile, & par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jesus-Christ; *Et ecce plus quàm Jonas hic.* Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque tems : il ne s'agit pas encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait ? en deux mots, Chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez & ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi grace, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force par un récit aussi touchant qu'il sera exact & fidéle. Jesus-Christ Fils de Marie & réputé Fils de Joseph, cet homme dont les Juifs demandoient s'il n'étoit pas le Fils de cet artisan, *Nonne hic est filius fabri?* entreprend de changer la face de l'univers, & de purger le monde de l'idolâtrie, de la superstition, de l'erreur, pour y faire regner souverainement la pureté du culte de Dieu. Dessein di-

Matt. 3.

gne de lui, mais vaste & immense; & toutefois dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela qui choisit-il ? douze disciple grossiers, ignorans, foibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de son esprit, que dans un jour, dans un moment il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage.

En effet, de grossiers, & pour user de son expression, de lents à croire qu'ils étoient, par la vertu de cet Esprit qu'il leur envoye du Ciel, il en fait des hommes pleins de zéle & pleins de foi. Après les avoir persuadés, il s'en sert pour persuader les autres. Ces pêcheurs, ces hommes foibles, que l'on regardoit, dit saint Paul, comme le rebut du monde, *Tamquam purgamenta hujus mundi*, fortifiés de la grace de l'Apostolat, partagent entre eux la conquête & la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité; & cependant ils triomphent de tout. Ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine, & on les croit. Ils annoncent un Evangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes & aux prudens du siécle, à des mondains sensuels, voluptueux, & l'on s'y soumet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres, ces doctes se laiss-

1. Cor. 4.

ſent convaincre par ces ignorans, ces voluptueux & ces ſenſuels ſe font inſtruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, & ſe chargent du joug de la mortification & de la pénitence. De tout cela ſe forme une chrétienté ſi ſainte, ſi pure, ſi diſtinguée par toutes les vertus, que le Paganiſme même ſe trouve forcé à l'admirer.

Ce n'eſt pas tout, & ce que j'ajoûte vous doit encore paroître plus ſurprenant. Car à peine la foi publiée par ces douze Apôtres, a-t-elle commencé à ſe répandre, qu'elle ſe voit attaquée de mille ennemis. Toutes les puiſſances de la terre s'élévent contre elle. Un Dioclétien, le maître du monde, veut l'anéantir & s'en fait un point de politique : mais malgré lui, malgré les plus violens efforts de tant d'autres perſécuteurs du nom chrétien, elle s'établit ſi ſolidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de Martyrs la défendent juſques à l'effuſion de leur ſang; des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes, & de s'immoler pour elle; des vierges ſans nombre, dans un corps tendre & délicat, lui rendent le même témoignage, & ſouffrent avec joie les tourmens les plus cruels. Elle s'étend, elle ſe multiplie, non-ſeulement dans la Judée où elle a pris naiſſance; mais juſques aux extrémités de la terre, où dès le tems de ſaint Jérôme, c'eſt lui-même

qui le remarque comme une espece de prodige, le nom de Jesus-Christ étoit déja révéré & adoré, non-seulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies ; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié se trouve bientôt la religion dominante ; dans le Palais des Césars, où Dieu pour l'affermissement de son Eglise, au milieu de l'iniquité, suscite les plus fervens Chrétiens : enfin, observez ceci, dans le plus éclairé de tous les siécles, dans le siécle d'Auguste, que Dieu choisit pour marquer encore davantage le caractére de cette loi, qui seule devoit surmonter toute la prétendue sagesse de l'homme & tout l'orgueil de sa raison.

Avouons-le, mes chers Auditeurs, avec S. Chrysostome : quand la religion chrétienne dès son berceau auroit trouvé dans le monde toute la faveur & tout l'appui nécessaire ; quand elle seroit née dans le calme, par mille autres endroits, elle ne laisseroit pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle se soit établie dans les persécutions, ou plutôt, par les persécutions ; & qu'il soit vrai qu'elle n'a jamais été plus florissante, que lorsqu'elle a été plus violemment combattue : que le sang de ses Disciples inhumainement répandu ait été, comme parle un Pere, le germe de sa fécondité : que plus il en périssoit par le fer & par le feu, plus elle en ait formé par l'Evangile ; que

la cruauté exercée sur les uns ait servi d'attrait aux autres pour les appeller; & qu'à la lettre l'expression de Tertullien se soit vérifiée, *In Christianis crudelitas illecebra est sectæ:* que sans rien faire autre chose que de voir ses membres souffrir & mourir, ce grand corps du Christianisme ait eu de si prompts & de si merveilleux accroissemens: ah, mes Freres, c'est un de ces prodiges, où il faut que la prudence humaine s'humilie, & qu'elle fasse hommage à la puissance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons; & c'est la merveille subsistante dont nous sommes témoins nous-mêmes & que nous avons devant les yeux. Car nous voyons malgré l'enfer le monde devenu chrétien, & soumis au culte de cet homme-Dieu, dont le Juif s'est scandalisé, & dont le Gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur a fait: *A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.* Ps. 117.

Et afin que cette merveille fît encore sur nous une plus vive impression, le même Seigneur l'a renouvellée dans les derniers siécles de l'Eglise. Vous le sçavez: un François Xavier, seul & sans autre secours que celui de la parole & de la vérité qu'il prêchoit, a converti dans l'Orient tout un nouveau monde. C'étoient des payens & des idolâtres; & il leur a persuadé la même foi, & il les a formés à la même sainteté de vie, & il leur a inspiré

la même ardeur pour le martyre, & il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vû de plus héroïque & de plus grand dans cet ancien Christianisme si parfait & si vénérable. Et comment l'a t-il fait? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire dans ce successeur des Apôtres, ce que sa main toute-puissante avoit opéré par le ministére des Apôtres mêmes; & qu'il eût voulu par ces exemples présens nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siécles passés.

Or je soutiens, mes chers Auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles; & que nous sommes plus infidéles que les Pharisiens, si nous avons la présomption de dire comme eux : *Volumus signum videre* : pourquoi? Parce qu'il est constant que cette conversion du monde, telle que je l'ai représentée, quoique très - imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonstances à remarquer. Miracle qui surpasse sans contredit tous les autres miracles. Miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles. Miracle qui dans l'ordre des desseins de Dieu justifie tous les autres miracles. Et par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châ-

timens de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruction & à notre conversion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les Apôtres, & que ne suis-je rempli du même esprit, pour graver une aussi grande vérité que celle-la dans tous les cœurs !

Oui, Chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainsi a-t-elle été regardée de tous les Peres, & en particulier de S. Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de régle. Car c'est par-là que ce grand homme fermoit la bouche aux payens, quand il leur disoit : Puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que dans votre systême il y en a un dont vous êtes obligés de convenir ; c'est le monde converti à Jesus-Christ sans aucun miracle. Car cela même qui n'est pas, & qui n'a pû être, ce seroit le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivoit saint Augustin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu ? Ce n'est point aux talens de l'esprit, ni à l'éloquence, que la gloire en est dûe : car quand les Apôtres auroient été aussi éloquens & aussi sçavans qu'ils l'étoient peu,

on sçait assez ce que peut l'éloquence & la science humaine ; ou plutôt on ne sçait que trop combien l'une & l'autre est foible, quand il est question de réformer les mœurs ; & l'exemple d'un Platon, qui jamais avec tout le crédit & toute l'estime que lui donnoit dans le monde sa philosophie, n'a pû engager une seule bourgade à vivre selon ses maximes, & à se gouverner selon ses loix, montre bien que saint Pierre agissoit par de plus hauts principes, quand il réduisoit les provinces & les royaumes sous l'obéissance de l'Evangile. Ce n'est point par la force ni par la violence que la foi a été plantée : car le premier avis que reçûrent les Disciples de Jesus-Christ, ce fut qu'on les envoyoit comme des agneaux au milieu des loups, *Ecce ego mitto vos sicut agnas inter lupos ;* & ils le comprirent si bien, que sans faire nulle résistance, ils se laissérent égorger comme d'innocentes victimes. Le Mahométisme s'est établi par les conquêtes & par les armes, l'hérésie par la rébellion contre les puissances légitimes ; la loi de Jesus-Christ seule par la patience & par l'humilité. Ce n'est point la douceur de cette loi, ni le relâchement de sa morale, qui fut le principe d'un tel progrès : car cette loi, toute raisonnable qu'elle est, n'a rien que d'humiliant pour l'esprit, & de mortifiant pour le corps. On conçoit comment sans miracle le Paganisme a eu cours dans

Luc. 10.

le monde, parce qu'il favorisoit ouvertement toutes les passions, qu'il autorisoit tous les vices, & qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que de suivre ce parti : mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos ennemis, & de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice : car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la veangeance, à renoncer aux plaisirs des sens, & à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de-là ? Je le répéte : qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pû conduire si heureusement une pareille entreprise & la faire réussir ; & que Jesus-Christ, l'oracle de la vérité, a donc eu sujet de conclurre, quoiqu'il parlât en sa faveur, *A Domino factum est istud*, c'est l'œuvre du Seigneur, & le doigt de Dieu est là, *Et est mirabile in oculis nostris.*

Ce n'est pas assez : j'ai dit que ce miracle surpassoit tous les autres miracles. En pouvons-nous douter ; & si dans la pensée de saint Grégoire Pape, la conversion particuliére d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu, & est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés & comme enracinés dans l'idolâtrie ? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans le monde, je dis

dans le monde chrétien, des hommes sans religion. Vous en connoissez : des athées de créance & de mœurs, tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiroient pour les en retirer. Peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, & quel miracle n'a-t-il donc pas fallu, pour gagner à Jesus-Christ un nombre presque infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés & de plus inconvertibles, dont le changement également prompt & sincére, a toutefois été la gloire & l'honneur du Christianisme ? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma pensée, & vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-dessus du miracle même) que diriez-vous si par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies dont vous n'espérez plus désormais aucun retour, se convertissoit néanmoins en votre présence : en sorte que renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup & hautement Chrétien, & qu'en effet il commençat à vivre en chrétien ? Que diriez-vous, si toujours infléxible depuis de longues années, il sortoit aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété : y auroit-il miracle qui vous touchât davantage ? Or je vous dis que ce miracle dont vous seriez encore plus

ſurpris que touché, eſt juſtement ce qu'on a vû mille & mille fois dans le Chriſtianiſme ; & qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de ſoumettre ces eſprits fiers, ces eſprits durs & opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu & de les rendre ſouples & dociles comme des enfans ; que c'eſt par-là qu'elle a commencé, & que malgré toutes les puiſſances des ténébres elle nous en donne encore de nos jours d'illuſtres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'eſt pas raccourcie, d'ouvrir les tréſors de ſa grace, & de les répandre ſur ces vaſes de miſéricorde qu'il a prédeſtinés pour ſa gloire. Exemples récens que nous avons vûs, & que nous avons admirés. En cela ſeul n'en dis-je pas plus, que ſi j'entrois dans le détail de tant de miracles qui compoſent nos hiſtoires ſaintes, & que nous trouvons autoriſés par la tradition la plus conſtante ?

J'ai ajoûté, & ceci me paroît encore plus fort, que ce miracle préſuppoſoit néceſſairement tous les autres miracles. Car enfin, demande ſaint Chryſoſtome, & après lui le Docteur Angelique S. Thomas dans ſa Somme contre les Gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étoient eux mêmes témoins oculaires, pût engager les premiers ſectateurs du Chriſtianiſme à embraſſer une loi odieuſe ſelon le monde, & contraire au ſang & à la

nature ? Julien l'Apoſtat condamnoit les Apôtres de légéreté & de trop de crédulité, prétendant que ſans raiſon ils s'étoient attachés au Fils de Dieu : mais pour en juger de la ſorte, répond ſaint Chryſoſtome, ne falloit-il pas être impie comme Julien ? Car pourſuit ce Pere, étoit-ce légéreté de ſuivre un homme qui pour gage de ſes promeſſes, guériſſoit devant eux les aveugles-nés & rendoit la vie aux morts de quatre jours ? Auſſi défians & auſſi intéreſſés qu'ils l'étoient & que l'Evangile nous l'apprend, auroient-ils tout quitté pour Jeſus-Chriſt, s'ils n'euſſent été perſuadés de ſes miracles ? & pouvoient-ils les voir, & ſe défendre de croire en lui ? Après l'avoir abandonné dans ſa paſſion, après s'être ſcandaliſés de lui juſqu'à le renoncer, ſe ſeroient-ils ralliés & déclarés en ſa faveur plus hautement que jamais, ſi le miracle authentique de ſa réſurrection, n'avoit, comme parle ſaint Jérôme, réſuſcité leur foi ? Auroient-ils pris plaiſir à ſe laiſſer empriſonner, tourmenter, crucifier, pour être les Confeſſeurs & les Martyrs de cette réſurrection glorieuſe, ſi l'évidence d'un tel miracle n'avoit diſſipé tous leurs doutes ?

Par où ſaint Paul dans un moment fut-il transformé, de perſécuteur de l'Egliſe en prédicateur de l'Evangile ? Ce miracle put-il ſe faire ſans un autre miracle ; & jamais ce zélé

défenseur du Judaïsme, jamais cet homme si passionné pour les traditions de ses Peres, en eût-il été le déserteur, pour devenir le disciple d'une secte dont il avoit entrepris la ruine, si Dieu tout à coup le renversant par terre, & le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau? Ne confessoit-il pas lui-même dans les synagogues, qu'il avoit été obligé de se convertir pour n'être pas rébelle à la lumiére dont il s'étoit vû investi, & à la voix foudroyante qu'il avoit entendue: *Saule, Saule, quid me persequeris?* Et n'est-ce pas de-là qu'il conçut un désir si ardent de se sacrifier & de souffrir pour la gloire de ce Jesus, dont il avoit été l'ennemi? Etoit-ce simplicité? Etoit-ce prévention? Etoit-ce intérêt du monde? Mais n'est-il pas certain que saint Paul se trouvoit dans des dispositions toutes contraires; & que ne respirant alors que sang & que carnage, il ne pouvoit être arraché à l'ancienne loi dont il étoit un des plus fermes appuis, ni gagné à la loi nouvelle qu'il vouloit détruire, par un moindre effort, que l'effort miraculeux & divin qui le terrassa & qui l'emporta?

Act. 22. & 26.

On est étonné quand on lit de saint Pierre, que dès la premiére fois qu'il prêcha aux Juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris, dit saint Augustin? On voyoit un pê-

cheur jusques-là sans autre connoissance que celle de son art, expliquer en maître les plus hauts mystères du Royaume de Dieu, parler toutes sortes de langues, & par un prodige inoui se faire entendre tout à la fois à autant de nations qu'une grande cérémonie en avoit assemblé à Jérusalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par saint Luc, & rapporté dans un tems où l'Evangéliste n'eût pas eu le front de le publier, si la chose n'eût été constamment vraie, puisqu'il auroit eu contre lui, non pas un, ni deux témoins, mais toute la terre; puisqu'un million de Juifs contemporains auroient pû découvrir la fausseté, & le démentir; puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, & qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il vouloit faire connoître l'excellence & la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de Juifs se soient alors convertis, & n'est-il pas plus surprenant au contraire qu'il y en eût encore d'assez entêtés & d'assez aveugles, pour demeurer dans leur incrédulité ?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires & presque sans nombre qu'opéroit saint Paul parmi les Gentils : mais en prêchant aux Gentils, n'ajoutoit il pas toujours à la parole qu'il leur portoit, d'insignes miracles comme la marque & le sceau de son apostolat? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignoit lui-

lui-même écrivant à ceux de Corinthe, & ne les prioit-il pas de se souvenir des œuvres merveilleuses qu'il avoit faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte? en eût-il eu l'assûrance? se seroit-il adressé à eux-mêmes? en eût-il appellé à leur propre témoignage? & par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministére & à détruire ce qu'il vouloit établir?

Vous me demandez ce qui attachoit si étroitement saint Augustin à l'Eglise Catholique. N'a-t-il pas avoué, que c'étoient en partie les miracles; & lui en falloit-il d'autres que ceux qu'il avoit vûs lui-même? En falloit-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de son tems à Carthage dans la personne d'un Chrétien subitement & surnaturellement guéri par l'intercession de saint Etienne, dont ce grand Saint proteste avoir été spectateur, & dont il nous a laissé, au livre de la cité de Dieu, la description la plus exacte? Quand il n'eût eu jusques-là qu'une foi chancelante, cela seul ne devoit-il pas l'affermir pour jamais? Dirons-nous que saint Augustin étoit un esprit foible, qui croyoit voir ce qu'il ne voyoit pas? dirons-nous que c'étoit un imposteur, qui par un récit fabuleux se plaisoit à tromper le monde? Mais puisque ni l'un ni l'autre n'est soutenable, ne conclurrons-nous pas plutôt avec Vincent de

Lérins, que comme les miracles de notre Religion ont servi à la conversion du monde, aussi la conversion du monde est elle-même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre Religion ?

Et c'est ici, Chrétiens, que nous ne pouvons assez admirer la sagesse & la providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des mystères au-dessus de la raison, sans avoir fait lui-même pour nous des miracles au-dessus de la nature. Car à notre égard cette conversion du monde fondée sur tant de miracles, non-seulement est un miracle éternel, mais un miracle qui justifie tous les autres miracles, dont il n'est que la suite & l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu comme Richard de saint Victor : *Domine, si error est, quem credimus, à te decepti sumus* : Oui, mon Dieu, si nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de vous imputer nos erreurs ; & tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égaremens : pourquoi ? voici la raison qu'il en apportoit ; *Quoniam iis signis prædita est ista religio, quæ non nisi à te esse potuerunt* ; parce que cette Religion où nous vivons, sans parler de sa sainteté & de son irrépréhensible pureté, est confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes Freres ; mais ce sont aussi ces miracles qui

Richard Victor.

Idem.

nous confondront au jugement de Dieu : ce sera sur-tout le grand miracle de la conversion du monde à la foi de Jesus-Christ. Ces payens, ces idolâtres devenus fidéles, s'éleveront contre nous, & deviendront nos accusateurs, *Viri Ninivitæ surgent in judicio* : & que diront-ils pour notre condamnation ? Ah ! Chrétiens, que ne diront-ils pas, & que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes ? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paroître dans le monde une vertu si admirable, & qu'elle soit maintenant si languissante & si oisive parmi nous : qu'elle ait produit dans le Paganisme le plus aveugle & le plus corrompu tant de sainteté, & qu'elle soit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumiére, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, & qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs ? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous sommes Chrétiens de cérémonie & de culte ; mais le sommes nous de cœur & d'esprit ? Or c'est néanmoins dans le cœur que doit particuliérement

résider notre foi, pour passer de là dans nos mains & pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas entiérement étouffé tous les sentimens de la grace; quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, & qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion! Car qu'est-ce qui nous arrête? une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit, & que notre foi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre. Quel sujet de condamnation, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon ame, que cette foi se soit soutenue, & même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, & que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne; c'est-à-dire, à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté! Car voilà mon désordre & ma confusion: si j'avois le courage de me déclarer, & de me mettre au-dessus du monde, il y a des années entiéres que je serois à Dieu; mais parce que je crains le monde, & que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, & malgré moi-même je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah! mon Dieu, que vous répondrai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie & de la superstition, n'a pû détruire dans mon esprit je ne sçais combien de faux principes, & de maximes dont je suis préoccupé? Comment me justifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la Croix, n'a pû déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrette, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin, que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a sanctifié le monde, n'a pû sanctifier un certain petit monde qui régne dans moi, & qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne & qui est hors de moi? Aurai-je de quoi soutenir le poids de ces accusations? m'en déchargerai-je sur vous, Seigneur, m'en prendrai-je à la foi-même? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi, & que je n'en étois point assez persuadé pour en être touché? Ah! Chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusques à vouloir s'autoriser de ce prétexte; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables, car Dieu nous représentera l'infidélité où nous serons tombés, comme un prodige que nous aurons opposé au miracle de la foi. Prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous,

& dont j'ai à vous parler dans la ſeconde partie.

II. PARTIE. ETre infidéle, ſans avoir jamais eu nulle connoiſſance de la foi, c'eſt un état, qui tout funeſte & tout déplorable qu'il eſt, n'a rien, à le bien prendre, de ſurprenant ni de prodigieux. Ainſi, dit ſaint Chryſoſtome, l'infidélité dans un payen peut être un aveuglement, & un aveuglement criminel : mais on ne peut pas toujours dire que cet aveuglement, même criminel, ſoit un prodige. Il faut donc pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, ſe le repréſenter dans un Chrétien, qui ſelon les divers déſordres auxquels il ſe laiſſe malheureuſement entraîner, ou renonce à ſa foi, ou corrompt ſa foi, ou dément & contredit ſa foi : renonce à ſa foi, par un libertinage de créance, qui lui en fait ſecouer le joug, & qui ſe forme peu à peu dans ſon eſprit : corrompt ſa foi, par un attachement ſecret ou déclaré aux erreurs qui la combattent ; mais particuliérement à l'héréſie & au ſchiſme, qui en détruiſent l'unité, & par conſéquent la pureté & l'intégrité : & dément & contredit ſa foi, par un déréglement de mœurs qui la déshonore, & par une vie licentieuſe qui en eſt l'opprobre & le ſcandale. Trois déſordres qui dans un Chrétien perverti ont je ne ſçais quoi de monſtrueux ; & que j'appelle pour cela non plus

ſimples déſordres, mais prodiges de déſordres. Trois états, où même à ne conſidérer que ce qui peut & ce qui doit paſſer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois penſées.

Car pour commencer par ce qu'il y a de plus ſcandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on ſe fait une habitude, & qui conſiſte à renoncer la foi, n'eſt-il pas étonnant, mes chers Auditeurs, de voir des hommes nés Chrétiens, & ſe piquant par-tout ailleurs d'habileté & de prudence, devenir impies ſans ſçavoir pourquoi, & ſecouer intérieurement le joug de la foi, ſans en pouvoir apporter une raiſon, je ne dis pas abſolument ſolide & convaincante, mais capable de les ſatisfaire eux-mêmes? Cette foi dont par le baptême ils ont reçu le caractère, & en vertu de laquelle ils portent le nom de Chrétiens; cette foi ſi néceſſaire, ſuppoſé qu'elle ſoit vraie, & à quoi ils conviennent eux-mêmes que le ſalut eſt attaché, cette foi par qui ſeule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent eſpérer de trouver grace devant Dieu, s'il y a grace à eſpérer pour eux; cette foi ſur laquelle ils avouent qu'ils ſeront jugés, ſi jamais ils le doivent être: n'eſt-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abandonnent, comment? en aveugles & en inſenſés, ſans examen, ſans

connoiſſance de cauſe, par emportement, par paſſion, par légéreté, par caprice, par une vaine oſtentation, par un attachement honteux à de ſales & d'infâmes plaiſirs : ſe conduiſant avec moins de ſageſſe que des enfans, dans une affaire, où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt puiſqu'il y va de leur ſort éternel. Cela ſe peut-il comprendre ? telle eſt cependant la triſte diſpoſition où ſont aujourd'hui preſque tous les libertins du ſiécle. Obſervez-les, & dans ce portrait vous les reconnoîtrez.

Car enfin, qu'un d'eux, après une mûre délibération, après une longue étude, toutes choſes conſidérées & peſées dans une juſte balance autant qu'il lui eſt poſſible, ſe déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerois ſon malheur, & je l'enviſagerois comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer ſur lui, puiſque ſelon l'Ecriture, Dieu ne punit jamais avec plus de ſévérité que lorſqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement : *excœca cor populi hujus*. Mais après tout il n'y auroit rien en cela de prodigieux. Et en effet, juſques dans ſon aveuglement il y auroit quelque reſte de bonne foi, qui le rendroit ſinon pardonnable, au moins digne de compaſſion. Mais ceux à qui je parle, & dans ce nombre je comprends la plûpart des impies du ſiécle au milieu de qui & avec

Iſai. 6.

qui nous vivons, ſçavent aſſez que ce n'eſt point par-là qu'ils ſont parvenus au comble du libertinage, & que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi, n'a point été de leur part une réſolution concertée de la maniére que je l'entends. En quoi d'ailleurs, ſouffrez que je faſſe ici cette remarque, tout criminels & tout inexcuſables qu'il ſont devant Dieu, je ne laiſſe pas auſſi de trouver pour eux une reſſource & comme une eſpéce de conſolation, puiſqu'au moins eſt-il certain qu'on revient plus aiſément d'un libertinage ſans principes, que d'un autre dont on s'eſt fait par de faux raiſonnemens une opinion particuliére & une irreligion poſitive & conſommée. Quoi qu'il en ſoit, l'infidélité que j'attaque, & qui me ſemble la plus commune, ne peut diſconvenir, qu'elle n'ait ce foible, d'être évidemment téméraire & ſans preuves. Car demandez à un libertin, pourquoi il a ceſſé de croire ce qu'il croyoit autrefois; & vous verrez ſi dans tout ce qu'il allégue pour ſa défenſe, il y a ſeulement quelque apparence de ſolidité. Demandez-lui ſi c'eſt à force de raiſonner qu'il a découvert une démonſtration nouvelle contre cette infaillible révélation de Dieu, à laquelle il étoit ſoumis. Obligez-le à répondre ſincérement, & à vous dire s'il a examiné les choſes; ſi cherchant avec une intention droite & pure la vérité, il s'eſt mis en état de la con-

noître; s'il a eu ſoin de conſulter ceux qui pouvoient le détromper & réſoudre ſes doutes; s'il a lû ce qu'ont écrit les Peres ſur ces matiéres de religion, qu'il ne goûte pas, parce qu'il ne les entend pas & qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre; s'il eſt jamais entré ſérieuſement dans le fonds des difficultés; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux & bien ſenſé doit faire dans une pareille conjoncture, pour s'inſtruire & pour s'éclaircir. Interrogez-le ſur tous ces points, & qu'il vous parle ſans déguiſement. Il conviendra qu'il n'a point tant pris de meſures, ni tant fait de perquiſitions. Il falloit au moins tout cela, avant que de franchir un pas auſſi hardi qu'il l'eſt de ſe ſouſtraire à l'obéïſſance de la foi; mais il s'en eſt ſouſtrait, Chrétiens, & il s'en eſt ſouſtrait à bien moins de frais. Il s'eſt déterminé à ne plus croire, & il s'y eſt déterminé ſans conviction, ſans réflexion même, au hazard de tout ce qui pourroit en arriver, & n'ayant rien qui l'aſsûrât, ni qui le fixât dans l'abyſme affreux où il ſe précipitoit. Voilà ce que j'appelle prodige. Or en combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il eſt, ne s'accomplit-il pas tous les jours?

Mais encore, me dites-vous, puiſque ce n'eſt pas par raiſon que ce libertinage ſe forme, par quelle autre voie l'homme Chrétien

peut il donc se pervertir jusqu'à devenir infidéle? Ah! mes chers Auditeurs, je le répéte, il se pervertit en mille maniéres, toutes opposées aux régles d'une sage conduite; mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raison. Prodige d'infidélité: il renonce à sa foi, comment? apprenez-le, & point d'autre preuve ici que votre expérience & l'usage que vous avez du monde: il renonce à sa foi par un esprit de singularité, pour avoir le ridicule avantage de ne pas penser comme pensent les autres, de dire ce que personne n'a dit, & de contredire ce que tout le monde dit; pour se figurer une Religion à sa mode, une divinité selon son sens, une providence arbitraire & telle qu'il la veut concevoir: se faisant des systèmes chimériques, qu'il établit ou qu'il renverse selon l'humeur présente qui le domine; suivant aveuglément toutes ses idées, & à force de les suivre, ne sçachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas; rejettant aujourd'hui ce qu'il soutenoit; & pour vouloir contrôler Dieu, ne se trouvant plus d'accord avec lui-même. Prodige d'infidélité: il renonce à sa foi par un sentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas assujétir sa raison à la parole d'un Dieu, quoiqu'il se fasse une vertu & même une nécessité de l'assujettir tous les jours à la parole des hommes; confessant

en mille affaires temporelles qu'il a besoin d'être conduit & gouverné par autrui, mais prétendant qu'il est assez éclairé pour se conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles ; & pour me servir des termes de saint Hilaire, avouant humblement son insuffisance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, & décidant avec hardiesse quand il est question des mystères de Dieu les plus sublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, & in Dei rebus impudenter ignarus.* Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, & tout ensemble par désespoir, parce que sa foi lui est importune, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, parce qu'elle s'oppose à ses desseins, parce qu'elle lui reproche ses injustices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il est déchiré : aimant mieux n'avoir point de foi, que d'en avoir une qui le censure & qui le condamne sans cesse ; par un déréglement de raison qui ne manque guéres à suivre le péché, croyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiteroit & qu'il seroit de son intérêt qu'elles fussent ; comme s'il dépendoit de lui, qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas ; & que l'intérêt qu'il y prend, en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien,

Hilar.

& en matiére de Religion l'étant sur tout ; ne se choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle Philosophie, & s'il s'agit d'une décision de l'Eglise, naturellement disposé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, & ne craignant jamais de n'en avoir pas assez ; se défendant sur ce point, de la simplicité, comme d'un foible, & ne pensant pas à se défendre d'un autre foible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petitesse de génie ce qui feroit équité à l'égard de la foi, & prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car sans m'étendre davantage sur d'autres espéces de libertinage qui se rapportent à celle-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité ; voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non-seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison ; mais ce qui doit vous paroître plus étrange, il l'abandonne contre la raison, & malgré la raison ; & au lieu que le mérite d'Abraham, fut selon l'Ecriture, de croire contre la foi-même, & d'espérer contre l'espérance même, *Contra spem in spem*, Rom. 4. le désordre de l'impie est d'être infidéle contre la raison même, & déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons, est appuiée sur des motifs, qui pris séparément pourroient bien chacun nous tenir

lieu d'une raiſon ſouveraine, mais qui tous réunis & pris enſemble, ont viſiblement quelque choſe de divin. Et en effet ils ont paru ſi forts, que les premiers hommes du monde en ont été touchés & perſuadés. Que fait le libertin ? il s'endurcit & il ſe révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puiſqu'il a ſervi de fonds à ce diſcours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatans : il s'inſcrit en faux contre ces miracles, & contre tous les témoins qui les rapportent & qui aſſurent les avoir vûs. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'inconteſtables, qui ſont les ſeuls dont je parle, & auſquels un Prédicateur de l'Evangile doit s'attacher ; miracles du premier ordre, ſur quoi le Chriſtianiſme eſt eſſentiellement fondé ; miracles reconnus par les ennemis mêmes de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, & qu'on ne peut contredire ſans recourir à des ſuppoſitions inſoutenables : par exemple, que les Evangéliſtes ont été des impoſteurs & des inſenſés ; des impoſteurs qui ſe ſont accordés pour nous tromper, & des inſenſés qui pour ſoutenir leur impoſture, ſe ſont fait condamner aux plus cruels tourmens : que ſaint Paul s'eſt imaginé fauſſement avoir été frappé du ciel & renverſé par terre ſur le chemin de Damas ; & qu'il impoſoit à ceux

de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouoit d'eux, quand il leur rappelloit le souvenir des miracles qu'il avoit faits en leur présence : que saint Augustin étoit un esprit foible, qui donnoit comme les autres dans des illusions populaires, quand il se figuroit & qu'il protestoit avoir vû lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avoit pas vû : parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, & que le libertin n'en peut éluder la force que par de si extravagantes idées ; toutes extravagantes qu'elles sont, il les reçoit, il les prend, & ce qu'il auroit honte de dire, il n'a pas honte de le penser, & de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'Antiquité de plus vénérable & de plus saint. Or rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige? O mon Dieu, est-il donc vrai que l'impiété puisse pervertir jusqu'à ce point l'esprit de l'homme, & qu'au même-tems, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de si affreuses ténébres ?

Je serois infini, si je voulois poursuivre & traiter ce sujet dans toute son étendue. Ainsi je ne dis qu'un mot du second prodige : c'est la corruption de la foi, par un attachement secret ou même public aux erreurs qui lui sont opposées, & en particulier à l'hérésie. Abysme, où Tertullien confesse qu'il se perdoit, toutes les fois qu'il vouloit l'approfondir, & sonder les jugemens de Dieu. Abysme, où

j'ose néanmoins dire que de son tems il n'appercevoit pas encore certains désordres, que nous avons vûs dans la suite. Car sans considérer l'hérésie en elle-même, que les Peres ont regardée comme un monstre composé de tout ce que le déréglement de l'esprit est capable de produire, il me suffiroit maintenant de faire avec vous la réflexion que faisoit un grand Cardinal de notre siécle, sçavoir, que de tant de fidéles qui dans les derniers tems ont corrompu la pureté de leur Religion, en se laissant infecter du venin de l'hérésie; à peine s'en est-il trouvé quelques-uns, que leur bonne foi ait pû justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, & dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espéce de prodige. Je n'aurois même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siécle passé, & à ce que l'histoire nous en apprend. Je n'aurois, si le tems me le permettoit, qu'à vous montrer des Catholiques sans nombre, qui suivant la multitude & emportés par le torrent, se déclaroient pour la secte de Calvin, les uns sans la connoître ni se donner la peine d'en démêler les questions & les controverses, les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car combien en vit-on à qui la doctrine de cet Hérésiarque touchant la réprobation des hommes, faisoit horreur, & qui toutefois ne laissoient pas d'être

ſes partiſans les plus zélés ! Que ſi vous me demandiez, pourquoi donc il s'attachoient à lui ? pourquoi ? autre prodige, Chrétiens, qui n'eſt pas moins ſurprenant. Car je vous répondrois, & toute l'hiſtoire m'en ſerviroit de témoin, qu'ils ne ſe conduiſoient en cela que par les motifs les plus indignes & les plus injuſtes : les uns par un fonds de chagrin contre l'Egliſe & par une oppoſition générale à ſes ſentimens ; gens qui dans le ſiécle d'Arius auroient été infailliblement Ariens, & qui du tems de Pélage ſeroient immanquablement devenus Pélagiens : les autres par des antipathies particuliéres, ne combattant la vérité que parce qu'elle étoit ſoutenue par leurs ennemis ; & déterminés à la ſoutenir, ſi leurs prétendus ennemis avoient entrepris de la combattre : quelques-uns par de lâches intérêts, pluſieurs par un eſprit de cabale : ceux-ci par une maligne curioſité, & pour être de l'intrigue ; ceux-là par une malheureuſe ambition, & pour être chefs de parti : les grands par politique, & parce qu'ils en faiſoient une raiſon d'état ; les petits par néceſſité, & parce qu'ils dépendoient des grands : les femmes par une vaine affectation de paſſer pour ſçavantes & pour ſpirituelles ; les hommes par une complaiſance pour elles encore plus vaine, & juſqu'à regler par elles leur Religion : les génies médiocres, pour s'attirer la réputa-

tion & l'estime attachée à la nouveauté; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs & d'être en butte à leurs traits: les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches; le peuple sans autre raison que la mode, & parce que tout le monde alloit là; chacun pour satisfaire sa passion: ne sont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même seroit troublée, si la prédiction de l'Apôtre ne nous rassûroit, & si dans la vûe d'une tentation si dangereuse, il ne nous avoit avertis, non-seulement que toutes ces choses arriveroient, mais qu'elles étoient nécessaires pour le discernement des élûs: *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.*

1. Cor. 11.

Mais n'insistons pas là-dessus davantage; & finissons, mes chers Auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde, & qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie & notre foi. Je m'explique. Nous sommes Chrétiens, & nous vivons en payens; nous avons une foi de spéculation, & dans la pratique toute notre conduite n'est qu'infidélité; nous croyons d'une façon, & nous agissons de l'autre. Dans tout le reste, nos actions & nos affections s'accordent avec nos persuasions & nos connoissances: car nous aimons, nous

haïssons, nous fuyons, nous recherchons, nous souffrons, nous entreprenons selon que nous sommes éclairés. Il n'y a que le salut & tout ce qui le concerne, où par le plus déplorable renversement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre souverain bien, & nous recherchons ce que nous jugeons être notre souverain mal; nous prophanons ce que nous reconnoissons adorable & nous idolâtrons ce que nous méprisons dans le cœur; nous abhorrons ce qui nous sauve, & nous adorons ce qui nous perd. Si, Chrétiens en effet, comme nous le sommes de nom, nous vivions conformément à la foi que nous professons, notre vie, il est vrai, dit saint Jérôme, seroit un continuel miracle, mais elle n'auroit rien de prodigieux. Si, payens de profession & n'ayant pas la foi, nous vivions selon la chair & selon les sens, quelque désespérés que nous fussions, il n'y auroit rien dans nos désordres que de naturel. Mais avoir la foi, & vivre en infidéles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie & la créance se suivent toujours, c'est-à-dire, que l'on vit toujours comme l'on croit & que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par-là de rejetter tous leurs désordres sur le défaut de persuasion sans les imputer jamais à leur malice: mais erreur dont il est bien aisé de les dé-

tromper, puisqu'il n'eſt pas plus difficile d'avoir la foi & d'agir contre la foi, que d'avoir la raiſon & d'agir contre la raiſon. Or n'eſt-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours ? Ah ! Chrétiens, faiſons ceſſer ce prodige. Accordons-nous avec nous-mêmes. Accordons nos mœurs avec notre foi : autrement que n'avons-nous point à craindre de cette foi prophanée, de cette foi ſcandaliſée, de cette foi deshonorée ? Faiſons-la ſervir à notre pénitence, ſi nous nous ſommes retirés de ſes voies. Faiſons-la ſervir à notre perſévérance, ſi nous y ſommes déja rentrés, ou que nous y ſoyons toujours demeurés. Marchons à la faveur de ſes divines lumiéres, & ne les éteignons pas en nous livrant à nos paſſions & aux aveugles appétits de la chair : car rien ne nous expoſe plus à perdre la foi, qu'une vie ſenſuelle & voluptueuſe. C'eſt par-là que tant d'impies l'ont perdue ; & c'eſt encore ce qui les attache à leur libertinage, & ce qui les empêche d'en ſortir. Ah ! Seigneur, vous avez dans les tréſors de votre juſtice bien des châtimens dont vous pouvez punir nos déſordres. Frappez, mon Dieu ; & fallut-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas : mais conſervez-nous la foi. Ce n'eſt pas aſſez : ranimez-la, réveillez-la, reſſuſcitez-la cette foi languiſſante, cette foi

mourante, & même cette foi morte ſans les œuvres. Autant & ſelon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle & par elle ; & le terme où elle nous conduira, c'eſt l'éternité bienheureuſe que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR LE JEUDI

de la premiére Semaine.

Sur la Priére.

Ecce mulier Cananæa à finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere meî, Domine, fili David ; filia mea malè à dæmonio vexatur.

Alors une femme Chananéenne venue de ces quartiers-là, s'écria, en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. En saint Matth. chap. 15.

SI jamais la force de la priére parut sensiblement & d'une maniére éclatante, n'est-ce pas, Chrétiens, dans l'exemple que nous propose l'Evangile de ce jour, où nous voyons, pour parler avec saint Ambroise, un Dieu même surpris & dans l'admiration ; un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, qui fait des miracles, & qui déploie toute sa vertu en faveur d'une étrangére laquelle a recours à lui, & qui toute idolâtre qu'elle est, nous sert de modéle & nous apprend à prier ? Je dis un

Dieu surpris & dans l'admiration : *O mulier, magna est fides tua!* ô femme, votre foi est grande ! c'est ainsi que Jesus-Christ lui-même s'en explique ; & ne semble-t-il pas que la foi de cette Chananéenne, & que la ferveur de sa priére ait quelque chose pour lui de surprenant & de nouveau ? Je dis un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, & qui fait des miracles : que lui demande cette femme ? qu'il guérisse sa fille cruellement tourmentée du démon ; & le Fils de Dieu d'une même parole, non-seulement délivre la fille, mais sanctifie encore la mere ; *Fiat tibi sicut vis* ; qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez.

Matt. 15.

Ibidem.

Il n'est donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la priére : & d'où vient toutefois, mes chers Auditeurs, que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux ; que nous prions, & qu'il ne nous écoute pas ; que nous demandons, & que nous n'obtenons pas ? C'est ce que je veux examiner aujourd'hui, & ce qui va faire le fonds de ce discours. Sujet d'une extrême conséquence, & qui mérite une réflexion toute particuliére. Car il s'agit, Chrétiens, de vous enseigner la plus excellente de toutes les sciences, il s'agit de vous apprendre à bien user du moyen de salut le plus puissant ; il s'agit de vous faire connoître le secret inestimable & l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu, & de faire descendre sur nous les plus

prétieux trésors de sa grace. Pour recevoir ce don de la priére, employons la priére elle-même, & implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

RIen n'est plus solidement établi dans la religion & la théologie Chrétienne, que l'infaillibilité de la priére. Elle a une telle force, dit saint Jean Chrysostome, qu'elle rend, à ce qu'il semble, la parole de l'homme aussi puissante & même plus puissante que la parole de Dieu. Aussi puissante: car comme Dieu d'une parole a fait toutes choses, *Dixit & facta sunt*; l'homme n'a qu'à parler & à demander, tout lui est accordé: *Quodcumque volueritis petetis, & fiet vobis.* Plus puissante même en quelque sorte, puisque si Dieu se fait obéir, ce n'est que des êtres créés; au lieu que par la vertu de la priére, tout Dieu qu'il est, il obéit, selon l'expression de l'Ecriture, à la voix de l'homme: *Obediente Domino voci hominis.* Nous entendons tous les jours des Chrétiens qui se plaignent de l'inutilité de leurs priéres & du peu de fruit qu'ils en retirent: je ne m'en étonne pas. Car en quel sens disons-nous que la priére est infaillible? nous supposons pour cela une priére sainte, une priére faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner, & que Dieu attend de nous, lorsque de sa part il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons.

Ps. 148.
Joan. 15.
Josue. 10.

derons. Or voilà souvent ce qui manque à nos priéres. Ce sont des priéres défectueuses, & quant au sujet, & quant à la forme : quant au sujet, qui en fait la matiére ; & quant à la forme, qui en fait la qualité. L'Apôtre saint Jacque le disoit aux fidéles de son tems, & je vous le dis à vous-mêmes : vous demandez, mes Freres, & vous ne recevez pas, parce que vous ne demandez pas bien : *Petitis & non accipitis, eò quòd malè petatis*. En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au sujet de la priére. Nous ne lui demandons pas de la maniére qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la priére. Mais prions comme la Chananéenne. Rien de plus juste que la priére qu'elle fait à Jesus-Christ : elle lui demande qu'il délivre sa fille du démon dont elle est possédée. Rien de plus engageant : elle pratique dans sa priére toutes les vertus qui peuvent gagner & intéresser le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme : sans cela, priéres infructueuses ; pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ce sera la premiére partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, ce sera la seconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, Chrétiens, & tâchez à en profiter.

Jacob. 4.

I. PARTIE. C'Eſt ſur-tout de la nature des choſes qu'on demande à Dieu, que dépend l'eſſence de la priére, & par conſéquent ſon mérite, ſon efficace, ſa vertu. C'eſt donc auſſi par-là, dit S. Chryſoſtome, que nous devons commencer à nous faire juſtice ſur le peu de valeur & le peu d'effet qu'ont preſque toutes nos priéres devant Dieu ; & c'eſt l'admirable inſtruction que nous fournit d'abord l'Evangile de la femme Chananéenne Car prenez garde, s'il vous plaît, & qu'il me ſoit permis de m'expliquer de la ſorte, au lieu que cette femme proſternée aux piés de Jeſus-Chriſt lui demande que ſa fille ſoit délivrée du démon qui la poſſéde ; nous, par un eſprit tout oppoſé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos ames le regne du démon, & même de pluſieurs démons dont nous voulons être poſſédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre, pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangére & lui accorde un miracle de ſa toute-puiſſance ; & pourquoi Dieu au contraire ſe rend ſourd à nos vœux, & rejette communément nos priéres ? Appliquez-vous, Chrétiens, aux grandes vérités que ce ſujet renferme, & que je vais développer comme les ſecrets les plus importans de votre prédeſtination.

Je dis que nous demandons tous les jours à

Dieu ce qui entretient dans nos ames le regne du démon, comment cela ? c'est que dans nos priéres nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut; ou des biens purement temporels & inutiles au salut; ou même des graces surnaturelles, mais qui de la maniére que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, servent plutôt à nous séduire, & à nous retirer de la voie du salut. Donnons à ceci tout l'éclaircissement nécessaire.

Nous demandons des choses préjudiciables au salut: premier obstacle que nous opposons aux miséricordes divines, & qui en arrête le cours. Car ne pensons pas, mes chers Auditeurs, que pour être Chrétiens de profession, nous en soyons moins sujets dans la pratique aux désordres du Paganisme. Or un des désordres des Payens, si nous en croyons les Payens mêmes, c'étoit de recourir à leurs Dieux & de leur demander, quoi ? ce qu'ils n'auroient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auroient pû demander ouvertement dans les temples & au pié des Autels, sans en rougir: la mort d'un parent dont ils attendoient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faisoit ombrage, le patrimoine d'un pupille qu'ils cherchoient à enlever,& sur lequel ils jettoient des regards de concupiscence. Tel étoit le su-

jet de leurs priéres : & pour leur donner plus de poids, ils les accompagnoient de toutes les cérémonies d'un culte superstitieux, ils y joignoient les offrandes & les sacrifices, ils se purifioient. Cela nous semble énorme & insensé : mais, Chrétiens, en les condamnant, n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons ? A comparer leurs priéres & les nôtres, sommes-nous moins coupables ? que dis-je ? ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'ils ne l'étoient ?

Car enfin c'étoient des Payens, & ces Payens n'adoroient pas seulement de vaines & de fausses divinités, mais selon leur créance même des divinités vicieuses & dissolues. Or à de telles divinités que pouvoient-ils demander plus naturellement, que ce qui favorisoit leurs vices & la corruption de leurs mœurs ? n'étoit-ce pas une suite presque nécessaire de leur infidélité ? Mais nous, mes Freres, nous servons un Dieu non moins pur, ni moins saint, que puissant & grand ; un Dieu aussi essentiellement ennemi de toute injustice & de tout péché, qu'il est essentiellement Dieu : & toutefois ce Dieu si pur, ce Dieu si saint, ce Dieu si équitable & si droit, que lui demandons-nous ? l'accomplissement de nos désirs les plus sensuels & le succès de nos entreprises les plus criminelles. Ce n'est plus seulement un désordre ; c'est, j'ose le dire, une impiété, c'est un sacrilége.

Il eſt vrai, & j'en conviens, que dans le Chriſtianiſme nous ſçavons mieux colorer nos priéres & les exprimer en des términes moins odieux : car on a trouvé le ſecret de déguiſer tout. Mais ſi nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu qui nous entend, & qui ſçait bien diſcerner la malignité de nos intentions de la ſimplicité de nos expreſſions Envain donc un homme du ſiécle demande-t-il à Dieu de quoi ſubſiſter dans ſa condition, & de quoi maintenir ſon état : comme ſon état, ou plutôt, comme l'idée qu'il ſe forme de ſon état, ne roule que ſur les principes, ou d'une ambition démeſurée, ou d'une avarice inſatiable, Dieu dont la pénétration eſt infinie, connoît ſes deſſeins, & prend plaiſir à les faire échouer. Envain un pere demande-t-il à Dieu l'établiſſement de ſes enſans : comme il n'a ſur ſes enfans que des vûes toutes prophanes, que des vûes mondaines, & qui ne ſont ni réglées ſelon la conſcience, ni ſoumiſes à la vocation divine, Dieu ſans s'arrêter aux apparences d'une humble priére, en découvre la fin ; & par un juſte jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en comble ; & la laiſſe malheureuſement tomber. Envain une femme demande-t-elle à Dieu la ſanté du corps : comme ſa ſanté dans l'uſage qu'elle en veut faire, ne doit ſervir qu'à ſon oiſiveté, à ſa molleſſe, & peut-être à ſon li-

bertinage & à son déréglement, Dieu qui le voit, au lieu de retirer son bras, lui porte encore de plus rudes coups, & lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ses complaisances & flatter sa vanité. Envain un plaideur de mauvaise foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès, où toute sa fortune est engagée : comme ce procès n'est au fond qu'une injustice couverte, mais soutenue par la chicane, Dieu qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cause de la veuve & de l'orphelin, & le fait honteusement déchoir de toutes ses prétentions. Cependant on n'oublie rien pour intéresser le ciel & pour le toucher ; on y employe jusqu'au sacrifice, & aux priéres de l'Eglise : mais parce que cette affaire qu'on poursuit avec tant de chaleur, n'est qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réussir qu'aux dépens du prochain, Dieu tuteur de l'innocent & du pauvre, rejette alors jusques au plus adorable sacrifice, jusques aux plus saintes priéres de son Eglise. Ce détail me conduiroit trop loin, si j'entreprenois de lui donner toute son étendue : mais si vous voulez, mes chers Auditeurs, aller plus avant & vous l'appliquer à vous-mêmes, vous aurez bientôt reconnu, que cent fois votre cœur vous a séduits de la sorte, & fait abuser de la priére, pour porter devant Dieu même les intérêts de vos passions.

Revenons, & pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, souffrez que je me prévale encore de la morale des Payens. J'ai dit qu'elle suffisoit pour nous convaincre ; mais j'en ai dit trop peu, & j'ajoûte qu'elle est même ici, dans un sens, plus propre à nous confondre que la morale des Peres. Qu'il me soit donc permis de faire parler dans cette chaire un auteur profane, & de vous adresser, ou pour votre instruction ou pour votre confusion, les mêmes reproches qu'il faisoit à son siécle en des termes si énergiques & si forts. Car répondez-moi, disoit-il, en déplorant les abus de l'ancienne Rome, & s'élevant contre les faux dévots du Paganisme qui fatiguoient les Dieux de leurs injustes priéres ; dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, & quelle estime vous en faites ? si vous avez pour le plus grand des Dieux le même respect que pour le plus sage de vos Magistrats ? Cette question vous surprend, poursuivoit-il : mais ce n'est pas sans raison que je la fais : car l'iriez-vous trouver ce Magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son Palais l'infâme priére que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples ? vous supposez donc Jupiter moins intégre & plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, & prêt même à vous exaucer ? Ainsi s'expliquoit un Payen. Ainsi

par de sanglantes ironies, reprochoit-il à des Payens les scandales de leur religion, & peut-être les corrigeoit-il. Or c'est bien ici, Chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons, & qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons-nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté? est-il donc le fauteur de nos vices? est-il le complice de nos crimes? & le veut-il, le peut-il être? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons & que nous traitons avec lui. Car quand je prie, ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome; quand je prie, mon intention est que Dieu par un effet de sa miséricorde & par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi: que sa volonté, qui est efficace & toute-puissante, se joigne à la mienne qui n'est que foiblesse, & qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais ce que sans lui je veux inutilement. Si donc aveuglé par l'esprit du monde, bien loin de prier en Chrétien, je prie dans la vûe de satisfaire mon ambition, mon orgueil, mon ressentiment, ma vengeance, que fais je? je demande à Dieu qu'il s'accorde là dessus avec moi: c'est-à-dire, qu'il soit vain comme moi, passionné comme moi, violent comme moi; & que pour moi qui suis sa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir sans cesser d'être mon Dieu. Or le prier de la sorte, est-ce le

prier en Dieu, & n'eſt-ce pas plutôt le deshonorer? n'eſt ce pas autant qu'il dépend de moi, le faire ſervir à mes iniquités? comme il s'en plaint lui-même par ſon Prophéte : *Verumtamen ſervire me feciſti peccatis tuis, & laborem mihi præbuiſti in iniquitatibus tuis.* Obſervez cette expreſſion, *Et laborem mihi præbuiſti* : comme s'il diſoit au pécheur, votre priére m'a été un ſujet de peine; car j'aurois voulu d'une part me rendre propice à vos vœux, & de l'autre je n'y pouvois répondre favorablement; mon cœur étoit donc dans une eſpéce de violence, & comme partagé entre ma ſainteté & ma bonté; ma bonté, qui s'intéreſſoit pour vous, & ma ſainteté qui s'oppoſoit à vous; ma bonté, qui me portoit à vous écouter, & ma ſainteté qui m'obligeoit à vous rejetter : *Et laborem mihi præbuiſti in iniquitatibus tuis.* Et certes, Chrétiens, ſi Dieu oubliant ce qu'il eſt, avoit alors égard à nos priéres, ne ſeroit-ce pas un ſcandale pour nous, & ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de ſa providence?

Iſai. 43.

Je ſçais, & ſaint Jean nous l'apprend, que nous avons auprès du Pere un puiſſant Avocat, qui eſt le Fils, & que c'eſt par les mérites de ce Fils adorable que nous prions. Mais ce que d'abord & en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette

aveugle concupiſcence qui nous domine? & ſi ce n'eſt pas là le ſentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous ſur ſes mérites, dans des priéres que la ſeule concupiſcence nous a inſpirées?

Non, mes Freres, non; ce n'eſt point pour un tel uſage que Dieu dans la perſonne de Jeſus-Chriſt nous a donné un médiateur. Il eſt l'avocat des pécheurs; mais il ne le fut jamais & il ne le peut être des péchés: & vouloir me ſervir ainſi de ſon crédit, ce n'eſt rien moins dans la doctrine de S. Auguſtin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela? parce qu'au lieu que la foi nous le repréſente comme l'auteur des graces & des vertus, c'eſt en faire malgré lui le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiſcence & de notre ſenſualité. Car ſi vous en jugez autrement, reprend ſaint Auguſtin, auriez-vous l'aſſûrance d'interpoſer le nom du Rédempteur, pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la Rédemption; & rempli de vos projets ambitieux, oſeriez-vous prendre pour interceſſeur auprès de Dieu, celui même qui s'eſt réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enſeigner l'humilité?

Heureux encore, que Dieu pour votre ſalut, devienne inflexible à votre priére. C'eſt dans cette rigueur apparente que vous devez

reconnoître sa miséricorde ; & où en seriez-vous si c'étoit un Dieu plus indulgent & selon votre gré ? Ce qui a perdu les Pompées & les Césars, ajoutoit ce fameux Satirique, dont je n'ai pas fait difficulté d'emprunter ici les pensées, & qui semble n'avoir parlé que pour nous mêmes : ce qui a renversé & ce qui renverse tous les jours des familles entiéres, ne sont-ce pas des souhaits trop vastes & sans bornes, des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement & plus malignement ennemies, qu'elles étoient plus condescendantes & plus faciles ? *Magnaque numinibus vota exaudita malignis.* Et moi je dis pour consacrer ces paroles : quelle a été la source de la réprobation de tant de Chrétiens ? n'est-ce pas d'avoir obtenu du ciel ce que le ciel ne leur accordoit, & ce qu'il ne pouvoit leur accorder que dans l'excès de sa colére ? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui se damnent au milieu de l'opulence & dans la mollesse ; si ce n'est pas de ces prétendues faveurs de Dieu, qui les exauce selon les désirs insensés de leurs cœurs, plutôt que selon les desseins de son aimable providence ? Vous demandez à Dieu ce qui flatte votre passion ; & si Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous pervertira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abysme, peut-il exercer sur vous un jugement

Juven.

plus rigoureux & une vengeance plus terrible ? N'en demeurons pas là.

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choses préjudiciables & dans des vûes directement contraires au salut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels & inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, ni qu'ils soient absolument contraires au salut. Mais quand le sont-ils, & pourquoi Dieu les refuse-t-il alors ? quand nous ne les demandons, ni selon l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car premiérement, on ne lui demande que les graces temporelles, qui toutes se terminent aux besoins de cette vie; & à peine pense-t-on aux spirituelles, à quoi le salut est attaché : les avantages de la fortune, la prospérité, le repos; voilà ce que nous désirons & ce que nous recherchons & ce que désirent, ce que recherchent aussi-bien que nous les infidéles : *Haec enim omnia gentes inquirunt.* Ce sont des biens, je l'avoue : mais ce sont des biens périssables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, & sur tout à l'homme Chrétien, des biens dangereux & sujets à se convertir en de vrais maux. Pour les biens solides & incorruptibles, c'est-à-dire, la pureté des mœurs, la bonne conscience, l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui sert à sanctifier l'ame & qui en fait

Matt. 6

la perfection, disons-le & confondons nous en le disant, c'est à quoi nous sommes peu sensibles, & ce qui rarement nous attire au pié des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu, pour devenir plus modéré dans ses passions, & plus réglé dans sa conduite? On visite les tombeaux des Martyrs, mais pourquoi? pour être guéri d'une maladie, & non point pour être délivré d'une tentation. On invoque les Saints, mais pourquoi? pour être plus heureux & plus opulent, & non point pour être plus humble & plus ennemi des plaisirs. Ah! mes Freres, s'écrioit Salvien, si nous sommes affligés de calamités publiques, si nous sommes menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il régne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant; tout retentit de nos gémissemens & de nos priéres: mais s'agit-il d'un libertinage qui déshonore le Christianisme & qui désole l'Eglise? on nous voit tranquilles & sans inquiétude, & au lieu d'engager le ciel à faire cesser de scandaleuses impiétés, nous vivons en paix & dans la plus affreuse indolence. Ainsi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la priére interessée ne put trouver grace devant Dieu; *Orabat scelestus Dominum, a quo non erat misericordiam consecuturus*; il prioit, *Orabat*, & l'on ne peut douter qu'il ne priât avec toute l'ardeur possible: mais il prioit en mondain,

II. Mach. 9.

Orabat ſceleſtus ; car il ne demandoit à Dieu ni l'eſprit de pénitence, ni le don de piété, ni le reſpect des choſes ſaintes qu'il avoit prophanées, mais une ſanté qu'il préféroit à tout le reſte & dont il étoit idolâtre ; *Orabat ſceleſtus Dominum* : & c'eſt pour cela que le ſein de la miſéricorde lui étoit fermé, *A quo non erat miſericordiam conſecuturus*. Voilà comment nous prions ; mais envain, puiſque le Fils de Dieu n'a jamais prétendu ſe faire garant de telles priéres : pourquoi ? conſultons l'Evangile ; il va nous l'apprendre.

Le Fils de Dieu dit à ſes diſciples : Si vous demandez quelque choſe à mon Pere, & que ce ſoit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*. Mais remarquez, c'eſt la réflexion de S. Auguſtin, remarquez bien cette parole, *Si quid* ; par où Jeſus-Chriſt nous fait entendre que ce que nous demandons en ſon nom doit être quelque choſe, & quelque choſe digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendroit pas de s'employer pour nous. Or tous les biens de la terre ſéparés du ſalut éternel, ne ſont rien devant Dieu. Les demander donc précisément à Dieu, c'eſt ne rien demander ; & quoique la promeſſe du Sauveur du monde ſoit générale ou ſemble l'être, ils n'y ſont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoute à

Joan. 16.

ses Apôtres : *Usque modò non petistis quidquam in nomine meo* ; Jusques à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment est-ce, reprend S. Augustin, que le Fils de Dieu leur pouvoit tenir ce langage, puisqu'il est évident que les Apôtres lui avoient déja demandé plusieurs graces ? Saint Pierre, de demeurer sur le Thabor ; les enfans de Zébédée, d'être élevés aux deux premiéres places de son Royaume. Ah ! répond ce saint Docteur, il est vrai qu'ils lui avoient demandé ces sortes de graces ; mais parce que ces graces n'étoient que des avantages humains, & que dans l'idée du Sauveur tous les avantages humains ne méritoient nulle estime, il croyoit avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avoient demandé, *Usque modò non petistis quidquam*. En effet, demeurer avec lui sur le Thabor, ce n'étoit qu'une douceur sensible, que saint Pierre eût voulu goûter : occuper les premiéres places de son Royaume, ce n'étoit dans l'intention des deux Disciples qu'un vain honneur dont se repaissoit leur ambition, parce qu'ils ne le concevoient pas tel qu'il est : mais le zèle des ames, mais la constance dans les persécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'étoient les graces essentielles dont ils avoient besoin, & qui devoient les soutenir, les animer, les perfectionner dans leur ministére Apostolique, & c'est ce qu'ils n'avoient

Joan. 16.

jamais demandé à leur maître : *Usque modò non petistis quidquam*. Or à combien de Chrétiens ne pourrois je pas faire aujourd'hui la même plainte ; & à combien même de ceux qui m'écoutent, n'aurois-je pas lieu de dire par la même raison : Mondain, vous n'avez rien demandé jusques à présent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le détachement & le mépris du monde : pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que dans l'état de votre péché vous ne lui avez encore jamais demandé votre conversion, jamais un cœur contrit & humilié, jamais la grace de vous surmonter vous-même & de renoncer à vos habitudes : c'étoient là néanmoins les graces, mais les graces par excellence que vous deviez désirer & rechercher.

De plus, quand le Sauveur du monde nous assûre dans l'Evangile, que tout ce que nous demanderons en son nom, nous sera donné, il entend que nous le demanderons selon la régle qu'il nous a lui même prescrite. Car comme remarque Tertullien, c'est lui même qui réglant la priére & l'animant de son esprit, lui a communiqué le pouvoir spécial & le privilége qu'elle a de monter au plus haut des cieux, & de toucher le cœur de Dieu en lui exposant les miséres des hommes : *Ab ipso enim ordinata, & de ipsius spiritu animata jam*

Tertull.

tune oratio, suo quasi privilegio ascendit in cœlum, commendans patri quæ filius docuit. Or quelle est cette régle divine selon laquelle le Fils de Dieu nous a ordonné de prier ? La voici : cherchez, nous dit-il, avant toutes choses le Royaume de Dieu & sa justice, & rien ne vous manquera. Demandez au Pere céleste la sanctification de son nom, l'avénement de son régne, l'accomplissement de sa volonté, sans lui demander d'abord ce pain matériel qui doit vous servir d'aliment, & alors je vous seconderai. Mais si vous renversez cet ordre ; si par un attachement au monde, indigne de votre profession, vous demandez le pain matériel avant le Royaume de Dieu, ne vous appuyez plus sur mes mérites tout infinis qu'ils sont, puisque votre priére toute fervente qu'elle peut être, n'est plus selon le plan que j'ai tracé. *Quærite primùm regnum Dei & justitiam ejus.* Matt. 6.

Ce n'est donc pas, Chrétiens, qu'on ne puisse absolument demander à Dieu les biens temporels ; l'Eglise les demande elle-même pour nous : mais demandons-les comme l'Eglise ; demandons-les après avoir demandé d'abord & sur toutes choses les biens spirituels ; demandons la bénédiction de Jacob & non point celle d'Esaü. Belle figure, que l'exemple de ces deux freres ! Ecoutez l'application que j'en fais à mon sujet, & prenez garde : ils eurent

tous deux dans leur partage la rosée du ciel ; & tous deux ils eurent pareillement la graisse de la terre. En quoi furent-ils différens, & quelle marque l'Écriture donne-t-elle de l'élection de Jacob & de la réprobation d'Esaü ? Ah ! Chrétiens, c'est que dans la bénédiction de Jacob, la rosée du ciel fut exprimée avant la graisse de la terre ; *De rore cœli & de pinguedine terræ sit benedictio tua* : au lieu que dans la bénédiction d'Esaü, il est parlé de la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *Det tibi de pinguedine terræ & de rore cœli.* Voilà ce qui se passe encore parmi nous, & ce qui discerne les priéres Chrétiennes de celles qui ne le sont pas. Un juste & un homme du monde prient dans le même temple & au même autel ; mais l'un prie en juste, & l'autre en mondain. Comment cela ? Est-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grace, & l'autre que les biens de la terre ? Non : car il se peut faire que le juste avec les biens de la grace demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain ; & que le mondain avec les biens de la fortune demande aussi les biens de la grace, comme le juste. Mais le mondain conduit par l'esprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grace, *De pinguedine terræ & de rore cœli* : & le juste conduit par l'esprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grace sur les biens

Genes. 27.

de la fortune, *De rore cœli & de pinguedine terræ.* Il dit à Dieu : Seigneur, sanctifiez-moi ; rendez-moi chaste, charitable, miséricordieux, patient, *De rore cœli* ; & puis donnez-moi des biens de la terre, ce qui peut m'être utile pour mon salut, *& de pinguedine terræ.* Mais l'homme du monde dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant, *De pinguedine terræ* ; & ne me refusez pas aussi les graces nécessaires pour bien vivre dans le monde, *& de rore cœli.* Priére de réprouvé. Quand nous prions de la sorte, faut il s'étonner si Dieu ne nous écoute pas ?

Allons à la source, & pour connoître plus à fond sur quoi l'importante vérité que je vous prêche est établie, comprenez ce principe de S. Cyprien, que nos priéres n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux priéres de Jesus-Christ. Car il n'y a que Jesus-Christ, de qui l'on puisse dire avec S. Paul, qu'il a été exaucé pour le respect dû à sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia.* Quand Dieu nous exauce, ce n'est point en vûe, ni de ce que nous sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, & que par nous-mêmes nous ne méritons rien ; mais il nous exauce en vûe de son Fils, & parce que son Fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes. Cela supposé, comment Dieu

Hebr. 5.

pourroit-il agréer des priéres, où par préférence au salut nous lui demandons des biens temporels, puisqu'elles n'ont alors nulle conformité, nulle liaison avec les priéres de cet homme-Dieu qui s'est fait notre médiateur ? qu'a-t-il demandé pour nous ? vous le sçavez : que nous soyons unis par le lien de la charité, *Rogo, pater, ut sint unum* ; que sans ostentation, sans déguisement, nous soyons saints en esprit & en vérité ; *Pater, sanctifica eos in veritate* ; que vivant au milieu du monde selon notre vocation & notre état, nous soyons assez attentifs sur nous-mêmes, & assez heureux pour nous préserver de son iniquité, *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à malo*. Mais que faisons nous ? nous demandons à Dieu des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode ; & sans les demander après le salut & par rapport au salut, nous ne les demandons ces richesses, que pour être dans l'abondance ; ces honneurs, que pour être dans l'éclat ; cette réputation, que pour être connus & distingués ; cette vie commode, que pour en jouir : c'est-à-dire, que nous demandons ce que Jesus-Christ n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi ne l'a-t-il jamais demandé ? appliquez vous à ceci : parce qu'il n'a pû prier, ajoûte saint Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il étoit envoyé. Or il étoit envoyé en qualité de Sau-

Joan. 17.

Ibidem.

Ibidem.

veur ; & la miſſion qu'il avoit reçûe, ne regardoit que le ſalut de l'homme. C'eſt donc uniquement pour le ſalut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû ſouffrir, qu'il a dû mériter ; & par une conſéquence néceſſaire, c'eſt uniquement pour le ſalut de l'homme & pour tout ce qui ſe rapporte au ſalut de l'homme, qu'il a dû prier.

De-là, Chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien ; parce que vous ne demandez pas avec Jeſus-Chriſt, & que vous pourriez dire, ſi vos priéres indépendamment de cette union, étoient efficaces, que vous avez reçû des biens ſans en être redevables à ce Dieu Sauveur : ce qui dans les maximes de la religion que nous profeſſons, eſt un blaſphême. Et voilà ſur quoi s'appuye ſaint Auguſtin, quand il prouve ſi ſolidement, que l'eſpérance Chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, diſoit ce ſaint Docteur, ne vous y trompez pas, & que perſonne de vous ne ſe promette une félicité temporelle parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jeſus-Chriſt : *Nemo ſibi promittat felicitatem hujus mundi quia Chriſtianus eſt.* Ce n'eſt point pour cela que Jeſus Chriſt nous a choiſis, ni à cette condition qu'il nous a appellés. Il peut ſans manquer à ſa parole, nous laiſſer dans la pauvreté, dans l'abbaiſſement, dans la ſouffrance. Il s'eſt engagé à préſenter lui-même vos

Auguſt.

priéres devant le Trône de Dieu ; mais il a supposé que vous prieriez en Chrétiens, & pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente oraison dont se servoit encore le même Pere contre les railleries des Payens. Vous nous reprochez, leur répondoit-il, que malgré nos priéres nous vivons dans la disette & dans l'abandon de toutes choses. Mais pour nous justifier pleinement de ce reproche aussi-bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous sommes pauvres en ce monde, non-seulement cet état pauvre où nous vivons, n'est point une preuve de l'inutilité de nos priéres, mais c'est une assurance que le fruit nous en est réservé ailleurs & dans une vie immortelle.

Telle étoit la reponse de saint Augustin ; qu'il concluoit par la pensée la plus touchante. Car c'est en cela, poursuivoit-il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ses faveurs à des biens temporels, parce que ce sont des biens au-dessous de nous, parce que ce sont des biens incapables de nous satisfaire, parce que ce sont des biens trop peu proportionnés, & à la noblesse de notre être, & à la valeur de nos priéres. Il ne veut pas nous traiter comme des enfans, que l'on amuse par des bagatelles. Il ne veut

pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompense dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent. Mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompense. Ah! mes Freres, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de se donner à nous; & pour l'engager à s'y tenir lui même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a plusieurs qui espérent en Dieu, mais qui sans nul égard à Dieu espérent toute autre chose que Dieu; *Multi de Deo sperant, sed non Deum.* Gardons-nous de faire une séparation si désavantageuse pour nous; & comme nous n'espérons rien que de Dieu, n'espérons rien aussi que Dieu ou que par rapport à Dieu: *A Deo alia petunt præter Deum; tu ipsum Deum pete.*

August.

Ibidem.

Mais ce ne sont point en effet des graces temporelles que je demande à Dieu. Ce sont des graces surnaturelles, des graces de salut; & cependant je ne les ai pas. Non, mon cher Auditeur, vous ne les avez pas, parce que sur cela même vous faites un troisiéme abus de la priére, dont vous ne vous appercevez pas peut-être, & que je vais vous découvrir.

C'est qu'au lieu d'envisager la priére comme l'instrument que Dieu nous a mis en main pour faire descendre sur nous les véritables

graces du salut, c'est-à-dire, les graces réelles & possibles, les graces solides & nécessaires, les graces réglées & mesurées selon l'ordre des décrets divins; nous nous en servons pour demander des graces chimériques, des graces superflues, des graces selon notre goût & selon nos fausses idées. Je m'explique. Nous prions, & nous prions, à ce qu'il nous semble, dans un vrai désir de parvenir au salut : mais par une confiance aveugle, nous faisons fond sur la priére comme si la priére suffisoit sans les œuvres; comme si tout le salut rouloit sur la priére; comme si Jesus-Christ en nous disant, Priez, ne nous avoit pas dit au même tems, Veillez & agissez; comme s'il y avoit des graces qui pussent & qui dussent nous sauver sans nous. Nous prions & nous demandons la grace d'une bonne mort, persuadés que c'est assez de la demander sans se mettre en peine de la mériter, & sans s'y préparer par une bonne vie. Nous prions & nous demandons des graces de pénitence, des graces de sanctification : mais des graces pour l'avenir, & non pour le présent; mais des graces qui lévent toutes les difficultés, & non qui nous laissent des efforts à faire & des obstacles à vaincre; mais des graces miraculeuses qui nous entraînent comme saint Paul, & non des graces qui nous disposent peu à peu & avec lesquelles nous soyons obligés de marcher; mais des

des graces qui nous ſuivent par-tout, qui nous ſoient aſſûrées par-tout, qui nous permettent de nous expoſer par-tout, & non des graces que nous ayons ſoin de ménager : c'eſt à-dire, que nous demandons des graces qui changent tout l'ordre de la providence, & qui renverſent toute l'œconomie de notre ſalut.

Concluons, Chrétiens, cette premiére partie, par la priére du Prophéte. *Unam petii à Domino* : je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une ſeule choſe : *Hanc requiram;* c'eſt ce que je dois uniquement rechercher. Et quoi? *Ut inhabitem in domo Domini* : de demeurer dans ſa ſainte maiſon, & de le poſſéder éternellement dans ſa gloire : car je le reconnois, ô mon Dieu, ajoûte S. Auguſtin, & je vois bien maintenant pourquoi vous avez ſi ſouvent rejetté les priéres de votre ſerviteur. C'eſt que pour répondre aux deſſeins de votre miſéricorde, je devois vous demander des choſes qui ne me fuſſent pas communes avec les payens & les impies : *Ea quippe à te deſiderare debui, quæ mihi cum impiis non eſſent communia.* Vous vouliez que mes priéres me diſtinguaſſent des ennemis de votre nom ; cependant je trouve qu'entre leurs priéres & les miennes il n'y a preſque point eu juſqu'à préſent de différence, ſinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, ils les ont communément obtenues, & que vous me

Pſ. 26.

Ibid.

Auguſt.

les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étoient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandois pas pour mon salut. Mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grace, parce que ces faveurs temporelles que je vous demandois, auroient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurois plus aisément oublié. J'aurois imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, & je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs, mais selon l'ordre de votre sagesse & pour mon salut : *Et gaudeo quòd non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem.* Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels; parce que si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander, que par subordination & par rapport aux biens éternels; parce qu'entre les graces du salut que je vous demanderai, je ne veux plus vous demander que celles qui me doivent être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels. Ainsi, Chrétiens, la parole de Jesus-Christ s'accom-

August.

plira-t-elle à notre égard : nous demanderons & nous recevrons. Au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ç'a été la premiére partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde.

II. PARTIE.

SI Dieu veut écouter nos priéres, c'est à certaines conditions nécessaires & essentielles : mais de quelque maniére, Chrétiens, que Dieu en use avec nous, & qu'il ait plû à sa providence de disposer les choses, ce seroit une erreur, & une grossiére erreur, de se persuader que les conditions de la priére fussent un obstacle à l'accomplissement de nos vœux, & un prétexte dont Dieu se servît pour avoir droit de nous refuser ses dons. Ah ! mes Freres, disoit S. Augustin, à Dieu ne plaise que nous entrions jamais dans ce sentiment, puisqu'il n'est rien de plus opposé à la conduite de notre Dieu. Lui qui, selon l'Ecriture, ne peut arrêter le cours de ses miséricordes, lors même que nous irritons sa colère ; *Numquid continebit in ira sua misericordias suas* : lui qui n'attend pas qu'on le prie, mais qui dans la pensée du Prophéte Royal se plaît à exaucer les simples désirs ; *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* : lui dont l'oreille est si délicate, qu'il entend jusqu'à la préparation des cœurs ; *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* : il n'a

Ps. 76.

Psal. 6.

Ibidem.

garde, si j'ose parler ainsi, d'être de si difficile composition quand on l'invoque de bonne foi; & bien loin qu'il se prévale de sa grandeur, dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui par la priére; on pourroit plutôt douter, s'il ne s'y relâche point trop de ce qui lui est dû, & s'il ne supporte point avec trop de condescendance nos foiblesses & nos imperfections. J'avoue que la priére pour être efficace, doit être revêtue de certaines qualités: mais en cela je soutiens, qu'on ne peut accuser Dieu, ni de restreindre ses promesses, ni d'enchérir ses graces. Pourquoi? parce qu'à bien examiner ces qualités, il n'y en a aucune, qui ne soit aisée dans la pratique, aucune dont la raison ne nous justifie la nécessité, aucune que les hommes mêmes n'exigent par proportion les uns des autres; & ce que je vous ai déja fait remarquer, aucune dont cette femme de notre Evangile ne nous ait donné l'exemple, & dont elle ne soit pour nous le plus sensible modéle.

Car enfin, demande saint Chrysostome dans l'excellente homélie qu'il a composée sur ce sujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infaillibilité de la priére? l'humilité, la confiance, la persévérance, l'attention de l'esprit, l'affection du cœur. Or y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impratiquable & d'impossible, mais de pénible & d'onéreux?

Prier dans la disposition d'un esprit humble, quoi de plus raisonnable & même de plus naturel? Peut-on avoir une juste idée de la priére, & oublier en priant cette régle fondamentale? Prie-t-on autrement les Princes & les Monarques de la terre? Se fait on une peine de leur rendre des hommages & des respects, lorsqu'on a des requêtes à leur présenter? & si par ces respects & par ces hommages on vient à bout de ses prétentions, se plaint-on qu'il en ait trop couté? Dit-on qu'ils fassent acheter trop cher leurs graces; quand ils les refusent à un téméraire, qui les demande avec hauteur? & pourquoi le diroit-on de Dieu, devant qui il est d'ailleurs bien plus raisonnable, & par conséquent bien plus facile de s'humilier que devant les hommes? La Chananéenne dont parle saint Matthieu, fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jesus-Christ & de l'adorer? Fut-ce un grand effort pour elle de confesser à ses piés son indignité? & compta-t-elle pour beaucoup d'essuyer les rebuts ausquels elle se vit d'abord exposée? Non non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfans aux chiens; *Non est bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.* Est-il une comparaison plus humiliante? mais toute humiliante qu'elle pût être, cette Chananéenne en parut-elle touchée & contristée? que dis-je? ne re-

Matt. 15.

connut elle pas elle-même la vérité de ces paroles en se les appliquant ? Il est vrai, Seigneur ; *Etiam, Domine.* Ce fut ainsi qu'elle pria : mais comment prions-nous ? Elle étoit payenne, & cette payenne s'humilie ; nous sommes Chrétiens, & nous apportons à la priére un esprit d'orgueil, dont nous ne pouvons nous défaire, lors même que nous sommes forcés à reconnoître nos miséres & nos besoins : & parce que cet esprit nous domine, nous prions avec présomption, comme si Dieu devoit avoir des égards pour nous, comme s'il devoit nous distinguer, comme s'il devoit nous tenir compte de nos priéres. Sans parler de ce faste extérieur qui souvent accompagne nos sacrifices, & qui bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir : sans parler de ce luxe que nous portons jusques dans le sanctuaire, de cet air de grandeur & de suffisance que nous y retenons, de ces postures vaines & négligées, que nous y affectons ; états bien contraires à l'action d'un suppliant, & qui selon l'Ecriture rendent nos priéres abominables devant Dieu, puisque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux, *Pauperem superbum :* sans en venir à ce détail, nous demandons à Dieu des graces, mais comment ? non point comme des graces, mais comme des dettes, prêts à nous élever & à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à

Matth. 15.

Eccli. 25.

murmurer & à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons pour oublier, après les avoir reçûes, que nous les tenons de lui, pour les posséder & en user sans les rapporter à lui. Or devons-nous être surpris alors, que Dieu nous ferme son sein ? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire ? & ne seroit-ce pas prodiguer ses biens, que de les répandre indifféremment & sur les superbes & sur les humbles ?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste ? C'est notre Souverain & notre Dieu, qui par un effet de sa miséricorde, non-seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance ; qui dans mille endroits de l'Ecriture lui attribue plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas de ma proposition, elle est saine & orthodoxe) qui, dis-je, en mille endroits de l'Ecriture, attribue à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde même, la vertu miraculeuse de la priére ; ne disant pas à ceux qui ont recours à lui, & qui le reclament, C'est ma bonté & ma puissance ; mais, C'est votre foi & votre confiance qui vous a sauvés, *Fides tua te salvum facit.* Pouvoit-il nous proposer un parti plus avantageux ? Toute infidéle qu'étoit la Chananéenne, n'est-ce pas celui qu'elle embrassa d'abord ? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jesus-Christ, en lui portant

Matt. 10.

elle-même la parole, Seigneur, ayez pitié de
Matt. 15. moi, *Miserere meî, Domine*: ce motif tendre & affectueux par où elle l'intéressa, en l'appellant Fils de David, *Fili David*: ces cris qu'elle redoubla à mesure que les Apôtres la reprenoient & lui ordonnoient de se taire,
Ibidem. *Dimitte eam, quia clamat post nos*: cette assûrance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvû qu'on lui donnât seulement les miettes qui en tomboient; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, de se contenter des moindres efforts de la puissance du Sauveur, convaincue que ce seroit assez pour opérer le miracle qu'elle demandoit,
Ibidem. *Nam & catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum*: tout cela n'étoit-il pas d'une ame bien sûre du Dieu qu'elle invoquoit? Qu'eût-elle fait, si déja Chrétienne, elle eût connu Jesus-Christ aussi parfaitement que nous? si comme nous, au lieu de le connoître pour Fils de David, elle l'eût connu pour Fils du Dieu vivant? Et n'est-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet homme-Dieu, nous ne le prions presque jamais de cette maniére simple, mais héroïque, qui nous est marquée par l'Apôtre, je veux dire avec foi & sans au-
Jacob. 1. cun doute? *Postulet autem in fide, nihil hæsitans.* Quoi que Jesus-Christ ait pû faire pour nous y aider, & quoique pour vaincre notre incré-

dulité & notre défiance, il se soit engagé à nous par le serment le plus solemnel, & qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit saint Paul, qui n'avoit point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer; notre défiance & notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme sur sa parole, & nous ne croyons pas un Dieu: nous prions, mais en même-tems nous nous troublons, nous nous entretenons dans de vaines inquiétudes, nous nous abandonnons à de secrets desespoirs: nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité & quand tout le reste nous manque: nous comptons moins sur Dieu que sur nous-mêmes, & nous faisons plus de fond sur notre prudence que sur nos priéres. Aveuglement que déploroit S. Ambroise, & qui justifie bien la conduite de Dieu, quand il raccourcit son bras à notre égard, & qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous secourir.

Prier avec persévérance, quoi de plus convenable? Dieu, maître de ses dons & à qui seul il appartient d'en disposer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît; & ses graces ne sont-elles pas en effet assez précieuses pour les demander souvent & long-tems? Quand Jesus-Christ par son silence éprouva cette mere de l'Evangile, & qu'il ne lui répondit pas même une parole; *Et non respondit ei verbum*: quand il sembla vouloir l'éloigner

Matt. 15.

par un refus sévére & mortifiant, & que devant elle il déclara aux Apôtres qu'il n'étoit point envoyé pour elle; *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domûs Israël*; cessa-t-elle pour cela de prier, de solliciter, de presser? Non, Chrétiens; la résistance de Jesus-Christ augmenta sa persévérance, & sa persévérance triompha de la résistance de Jesus Christ. Elle comprit d'abord le mystère, & les inclinations de ce Dieu Sauveur; & dans l'engagement où elle se trouva, d'entrer, pour ainsi dire, en lice avec lui, opposant à une dureté apparente les empressemens véritables d'une sainte opiniâtreté, elle força en quelque sorte les loix de la providence; elle mérita, quoiqu'étrangére, d'être traitée en Israëlite; elle obtint le double miracle, & de la délivrance de sa fille & de sa propre conversion. O charité de mon Dieu, s'écrie un Pere, que vous êtes adorable dans vos dissimulations, & dans les stratagêmes dont vous usez, pour combattre en apparence contre ceux mêmes pour qui vous combattez en effet! *O dissimulatrix clementia, quæ duritiem te simulas, quantâ pietate pugnas adversùs eos pro quibus pugnas!* Ne désespérez donc point, ajoûtoit-il, ô ame Chrétienne, vous qui avez commencé dans la priére à lutter avec votre Dieu: car il aime que vous lui fassiez violence; il se plaît à être désarmé pour vous: *Noli igitur desperare, ô*

Matt. 15.

anima, quæ cum Deo luctari cœpisti: amat utique vim abs te pati, desiderat à te superari. Et ne craignons pas, mes Freres, conclut-il, que ce Dieu de miséricorde puisse être fort & invincible contre nous, lui qui par le plus étonnant prodige a voulu jusques à la mort être foible pour nous : *Et absit, Fratres, ut fortis sit adversùm nos, qui pro nobis usque ad mortem infirmatus est.* Ainsi le concevoient les Saints : mais nous, vous le sçavez, prévenus d'une erreur toute contraire & emportés par un esprit volage & léger, nous cédons à Dieu malgré lui-même ; nous lui cédons lorsqu'il voudroit lui même nous céder ; nous nous ennuyons de lui dire, que nous sommes pauvres & que nous attendons son secours, & il veut être importuné. Cette assiduité nous fatigue, nous gêne, nous cause des dégoûts & des impatiences. Nous voudrions en être quittes pour nous être une fois présentés à la porte ; & nous oublions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de supporter les lenteurs de Dieu : *Sustine sustentationes Dei.* Nous ne pouvons nous accommoder de cette parole d'Isaïe, *Expecta*, attendez; *Reexpecta*, attendez encore. Le moindre délai nous rebutte ; & souvent sur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite & tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre ? est-ce à Dieu ? ou n'est-ce pas à nous-mêmes ?

Eccli. 2.

Isai. 28.

Enfin, prier avec attention, avec affection; je dis avec attention de l'esprit, avec affection du cœur, quoi de plus nécessaire & de plus essentiel à la priére? Je finis par ce point le plus important de tous. Attention de l'esprit, affection du cœur, c'est ce que j'appelle après saint Thomas l'ame de la priére, & sans quoi elle ne peut pas plus subsister qu'un corps sans l'esprit qui le vivifie & qui l'anime. Car qu'est-ce que la priére? ne consultons point ici la Théologie, mais le seul bon sens & l'idée commune que nous avons de ce saint exercice: qu'est-ce encore une fois que la priére? un entretien avec Dieu, où l'ame admise, pour m'exprimer de la sorte, & introduite dans le sanctuaire, expose à Dieu ses besoins, lui représente ses foiblesses, lui découvre ses tentations, lui demande grace pour ses infidélités. Or tout cela ne suppose-t-il pas un recueillement & un sentiment intérieur? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon esprit s'égare, jusques à perdre absolument & volontairement cette attention intérieure & cette dévotion: quoi que je fasse du reste, ce n'est plus une priére. Quand je chanterois les louanges du Seigneur, quand j'employerois les nuits entiéres au pied des autels; quand mon corps selon l'expression & l'exemple de David, demeureroit comme attaché & collé à la terre, dès que je cesse de m'appli-

quer, je cesse de prier. Et de-là, Chrétiens, le Docteur Angélique tiroit trois grandes conséquences, auxquelles je n'ajoûterai rien; mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification. Conséquences terribles, & qui vous feront pleinement connoître pourquoi nos priéres ont si peu d'efficace auprès de Dieu.

Premiére conséquence. Puisqu'il est vrai que l'attention est de l'essence de la priére, on peut dire avec sujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la priére est comme anéanti dans le Christianisme : pourquoi? parce que si l'on y prie encore quelquefois, c'est sans réflexion. A quoi se réduit toute notre piété? à quelques priéres que nous récitons, mais du reste avec un esprit dissipé & presque toujours distrait. Nous remuons les lévres, non pas comme cette mere de Samuël dont le grand Prêtre Héli jugea téméraircment; mais comme les Juifs, à qui Dieu reprochoit que leur cœur étoit bien loin de lui tandis qu'ils le glorifioient de bouche. Ainsi nos priéres ne sont plus communément qu'hypocrisie; & Jesus-Christ pourroit bien nous redire ce qu'il disoit aux Pharisiens : *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Isaïas : populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.* Matt. 15.

Ce n'est pas seulement le peuple qui tombe dans ce désordre, & qui par une fatale grossié-

reté prie tous les jours sans prier, c'est-à-dire, sans penser à qui il parle, ni à ce qu'il demande. Ce n'est pas seulement le sexe dévot, qui plus addonné à la priére fait son capital de dire beaucoup, mais sans fixer sa légéreté naturelle & en s'appliquant très-peu. Ce sont même les hommes les plus éclairés & les mieux instruits; ce sont les personnes mêmes consacrées à Dieu, les ministres mêmes de Dieu, qui par le plus déplorable renversement, à force de prier, ne prient point du tout; & au lieu de perfectionner une si sainte pratique par l'habitude, la corrompent & la détruisent.

Seconde conséquence. Puisque la priére renferme essentiellement l'attention, il s'ensuit que dans les priéres qui nous sont commandées, l'attention est elle-même de précepte: en sorte qu'il ne suffit point alors de prononcer, mais qu'une distraction notable & volontaire doit être considérée comme une offense griéve & mortelle. Or je dis sur-tout ceci, mes Freres, & pour vous & pour moi, parce que c'est en cela que consiste un des premiers engagemens de votre profession & de la mienne; & que la priére vocale est comme le sacré tribut que l'Eglise chaque jour exige de nous. Car il seroit bien étrange, que cette action si sainte d'elle-même, & qui doit nous-mêmes nous sanctifier, ne servît qu'à nous condamner; & que ce qui doit être pour

nous la ſource des graces, devînt une des ſources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en nous obligeant à l'office divin, nous nous ſommes obligés à un acte de religion; qu'un acte de religion n'eſt point une pratique purement extérieure; & que comme l'Egliſe en nous commandant la confeſſion, nous commande la contrition du cœur, auſſi nous commande-t-elle l'attention de l'eſprit en nous commandant la priére. Soit que cette obligation naiſſe immédiatement & directement du précepte de l'Egliſe même, comme l'eſtiment de très-habiles Théologiens; ſoit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Egliſe, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire ſaintement & dignement ce qui nous eſt preſcrit, comme veulent quelques autres: quoi qu'il en ſoit, cette différence de ſentimens n'eſt qu'une ſubtilité de l'école; & dans l'une & l'autre opinion, l'on péche toujours également. Ah, mes Freres, n'attirons pas ſur nous cette malédiction dont le Prophéte dans l'excès de ſon zéle menaçoit le pécheur, quand il diſoit: que ſa priére devienne un péché pour lui; *Oratio ejus fiat in peccatum.* *Pſ.* 108.
Or à combien de miniſtres, ou de combien de miniſtres n'eſt-il pas à craindre qu'on n'en puiſſe dire autant? Si ſaint Auguſtin s'accuſoit ſur cela de négligence, nous avons

bien encore plus lieu de nous en accuser nous-mêmes.

Troisiéme & derniére conséquence. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu rejette nos priéres, puisque ce ne sont rien moins que des priéres ; & que bien loin de l'honorer, nous l'offensons, & l'irritons contre nous. Car quelle injustice, mon cher Auditeur ? Vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier ; & vous ne voulez pas en le priant vous appliquer vous-même à Dieu. Vous dites à Dieu comme le Prophéte : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles : *Verba mea auribus percipe* : Seigneur, écoutez mes cris, *Intellige clamorem meum* : Seigneur, soyez attentif à mes vœux, *Intende voci orationis meæ* : mais au même-tems vous portez votre esprit ailleurs. Vous demandez que Dieu vous parle, & vous ne lui parlez pas : vous demandez que Dieu vous écoute, & vous ne l'écoutez pas ; vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

Psal. 5. Ibidem. Ibid.

Réformons-nous, Chrétiens, sur ce seul article, & nous réformerons toute nôtre vie : car on sçait bien vivre, dit saint Augustin, quand on sçait bien prier : *Rectè novit vivere, qui novit orare.* Pourquoi sommes-nous sujets à tant de désordres ? c'est parce que nous ne prions point, ou que nous prions mal ; & par

August.

un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal? c'eſt parce que nous ne voulons pas ſortir de nos déſordres & que nous craignons de guérir. Demandons à Dieu des choſes dignes de lui & dignes de nous. Demandons-les d'une maniére digne de lui & digne de nous. En deux mots, demandons lui ſes graces & demandons-les bien; nous les obtiendrons: mais entre les autres graces, demandons lui ſurtout le don de la priére. Diſons-lui comme les Apôtres : *Domine, doce nos orare*; Ah! Seigneur, notre foibleſſe eſt telle, que nous ne pouvons pas même ſans vous, vous bien expoſer nos beſoins, ni bien implorer votre ſecours. C'eſt à vous à nous faire ſentir efficacement nos miſéres; c'eſt à vous à nous attirer au pied de votre autel pour vous les repréſenter; c'eſt à vous à nous inſpirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu, cette ſcience ſi néceſſaire; & par une grace où ſont en quelque ſorte renfermées, comme dans leur ſource, toutes les autres graces, apprenez-nous à nous ſervir de la priére pour faire deſcendre ſur nous des graces de converſion, des graces de ſanctification, des graces de ſalut qui nous conduiſent à la gloire, &c.

Luc. 11.

SERMON

POUR LE VENDREDI

de la premiére Semaine.

Sur la Prédestination.

Erat autem quidam homo ibi, triginta & octo annos habens in infirmitate sua. Hunc cùm vidisset Jesus jacentem, & cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

Or il y avoit là un homme malade depuis trente-huit ans. Jesus l'ayant vû couché par terre, & sçachant depuis combien de tems il étoit dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri ? En saint Jean, chap. 5.

SIRE,

A En juger par les apparences, fut-il jamais une demande moins nécessaire, que celle du Fils de Dieu à ce paralytique de notre Evangile ? C'étoit un malade de trente-huit ans, exposé comme les autres sur le bord de la piscine miraculeuse. Il attendoit avec impatience qu'on

l'y jettât au moment que l'eau seroit remuée par l'Ange du Seigneur; il cherchoit un homme charitable pour lui rendre ce bon office; il étoit affligé, & il se plaignoit même de n'en avoir encore pû trouver; enfin il ne désiroit rien plus ardemment que sa guérison, & il n'avoit point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât : pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri, *Vis sanus fieri?* Mais ce n'est pas sans raison, répond saint Augustin. Ce paralytique étoit la figure des pécheurs; & lui-même, comme pécheur, il ne pouvoit être guéri, sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes de ne guérir jamais les corps qu'au même-tems il ne sanctifiât les ames. Or quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut-être ne l'étoit-il pas également à sa conversion; & c'est pour cela que Jesus-Christ qui sçavoit que l'un dépendoit de l'autre, & qui ne vouloit pas lui accorder l'un s'il ne consentoit à l'autre, lui demande avant toutes choses : *Vis sanus fieri* ? voulez-vous être guéri ?

Tel est, Chrétiens, notre état en qualité de pécheurs : il y a peut-être long-tems que nous languissons, & que nous sommes sans action & sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire, des hommes en-

durcis dans leurs habitudes criminelles ; & plaiſe au ciel qu'entre ceux à qui je parle, il n'y en ait pas dont on puiſſe dire : *Erat autem quidam triginta & octo annos habens in infirmitate ſua* : ce pécheur eſt depuis trente-huit ans dans ſon déſordre. Nous avions beſoin d'un homme pour nous affranchir de la ſervitude du péché. Cet homme eſt venu, & c'eſt Jeſus-Chriſt. Il nous a jettés dans la piſcine, je veux dire, dans les eaux ſalutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la poſſeſſion de cette grace, nous en ſommes déchûs : & il eſt encore prêt de nous faire entrer dans une ſeconde piſcine, qui eſt celle des larmes & de la pénitence. Mais auparavant il nous demande à tous en général & à chacun en particulier : *Vis ſanus fieri* ? eſt-ce de bonne foi que vous voulez être guéri ? C'eſt à quoi il faut que nous répondions, & ce qui me donne lieu de vous entretenir d'une matiére importante ; puiſqu'il s'agit des deſſeins de Dieu ſur nous par rapport au ſalut, & de la maniére dont nous y devons coopérer. C'eſt en cela même auſſi que conſiſte le grand myſtère de la prédeſtination. Myſtère profond & adorable : myſtère ſur lequel on a formé & l'on forme encore dans le Chriſtianiſme tant de queſtions : myſtère dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'uſage que vous en devez faire, les

égaremens, les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie, & disons-lui, *Ave, Maria.*

C'Est le malheur de l'homme d'abuser de tout, & de corrompre soit par la malice de son cœur, soit par les erreurs de son esprit, jusques aux dons de Dieu, jusques aux attributs de Dieu, jusques aux mystères de Dieu. Vérité que saint Augustin a voulu nous faire entendre, lorsque se servant d'une expression bien hardie, il a dit que Dieu qui est la sainteté, la pureté par excellence, n'est pour les impies & pour les pécheurs, ni saint, ni pur; puisque les pécheurs & les impies se font tous les jours de Dieu même comme un sujet de prophanation: *Immundis, ne Deus quidem ipse mundus est.* Or ce que saint Augustin disoit de Dieu, est encore plus vrai de la prédestination de Dieu. Car cette prédestination est un mystère de grace; & par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matiére de scandale. Ils s'en servent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le salut, & les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'espérance du salut. Ceux-ci s'en prévalent pour présumer trop de Dieu, & ceux-là en sont troublés jusqu'à désespérer des bontés de Dieu: les premiers par un excès

August.

de témérité, & comptant sur la prédestination de Dieu, concluent que leur salut est en assûrance, sans qu'ils se mettent en peine d'y travailler; & les seconds par une pusillanimité de cœur & dans un sentiment tout contraire, se persuadent qu'il n'y a plus de salut pour eux, & que ce seroit envain qu'ils y travailleroient. Deux grands désordres ausquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination; deux écueils dont nous avons à nous préserver, la présomption & le désespoir. Ce sont aussi, Chrétiens, ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre; & que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut, ce sera le premier point; ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut, ce sera le second. Il ne me faudroit point d'autre régle, ni d'autre preuve que la parole de Jesus-Christ : *Vis sanus fieri ?* Voulez-vous être guéri ? Car puisque sur le salut on nous demande aussi-bien qu'au paralytique de l'Evangile, si nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir & y travailler, & voilà le remède à notre présomption : & puisqu'on nous fait au même-tems connoître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas

nous troubler ni désespérer, & voilà le reméde à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre Religion, sur lesquelles je vais vous découvrir mes pensées, & qui peuvent beaucoup servir à la réformation de vos mœurs.

I. PARTIE.

SE confier en Dieu, & mettre en lui toute son espérance; le regarder comme l'auteur, ou selon le langage de l'Ecriture, comme le Dieu de son salut, *Deus salutis meæ*; faire fond sur les mérites de Jesus-Christ, & compter sur le bienfait de la Rédemption; dire, Je puis tout en celui qui me fortifie, & tout ce que je ferai jamais devant Dieu, c'est par la grace que je le ferai: je l'avoue, Chrétiens, ce sont des sentimens de piété, que la Religion nous inspire, que nous devons avoir dans le cœur, & qui s'accordent parfaitement avec toutes les régles de la foi. Mais en demeurer absolument là, & se reposer du soin de son salut sur cette providence générale, qui en conduit les ressorts, & qui en ordonne les moyens; dire, J'attends l'heure & le moment, qu'il plaira à Dieu de me toucher, & cependant vivre en paix & sans inquiétude dans son péché; regarder sa conversion comme une affaire, que Dieu ait prise entiérement sur lui, & dont il ne nous rendra pas responsables; c'est une présomption, mes chers Auditeurs, aussi mal fondée dans son principe, qu'elle est pernicieuse

Ps. 17.

dans ses effets. Prenez bien garde à ces deux choses : présomption dont le principe est ruineux, & présomption dont les effets sont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre si vous voulez me suivre avec attention.

Je dis que cette présomption est mal fondée dans son principe : en voici la raison, qui est évidente. Parce que de quelque maniére que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Or s'il est vrai que je dois, pour être sauvé, y coopérer avec Dieu, il ne m'est donc plus permis de m'assûrer tellement de Dieu, que j'abandonne le soin de mon salut, & que je m'en décharge entiérement sur lui. J'ai droit d'espérer en Dieu : mais au même-tems j'ai une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu ; & si je sépare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds & je renverse l'ordre de Dieu. En effet, quel est l'ordre de Dieu, dans la disposition du salut des hommes ? Le voici exprimé dans ces deux paroles de S. Augustin, que vous avez cent fois entendues, *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te.* Ce Dieu plein de sagesse & tout-puissant qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous ; & à prendre même le salut dans cette étendue que lui donne la théologie, c'est-à-dire, en tant qu'il présuppose, ou qu'il renferme notre conversion,

August.

il

il n'eſt pas en quelque ſorte au pouvoir de Dieu de nous ſauver ſans nous : pourquoi ? parce que, dit S. Thomas, c'eſt dans nous-mêmes, je veux dire, dans notre volonté préparée, élevée & fortifiée par la grace, que tout le myſtère de notre converſion doit conſiſter.

Il n'en eſt pas ainſi de tous les autres ouvrages de Dieu ; & en particulier, il n'en étoit pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le Fils de Dieu demanda à ce paralytique, s'il vouloit être guéri, *Vis?* ce n'étoit pas, remarque S. Ambroiſe, qu'il eût beſoin, pour le guérir, de ſon conſentement : car il le pouvoit guérir d'une pleine autorité, ſans que ce malade le voulût, & même quoiqu'il ne le voulût pas. Mais quand Dieu entreprend de nous convertir, & qu'il nous demande intérieurement ſi nous le voulons, c'eſt par une eſpéce d'engagement, auquel, tout Dieu qu'il eſt, ſa ſageſſe & ſa providence ſe trouvent comme aſſujetties. Car quoi que Dieu faſſe de ſon côté, il eſt infaillible que nous ne ſerons jamais convertis, ſi nous ne le voulons être ; & il y auroit même de la contradiction que nous le fuſſions, & que nous ne le vouluſſions pas, puiſque ſelon la maxime de tous les Peres, être converti n'eſt rien autre choſe que le vouloir, & le vouloir efficacement.

Je ſçais que la grace eſt le grand principe, & la premiére cauſe qui opére en nous cette

volonté. Mais je sçais aussi qu'elle ne l'opére pas toute seule ; & quelque victorieuse, quelque puissante que je la conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi m'enseigne, que cet acte de la volonté qui fait notre conversion est un acte libre : or du moment qu'il doit être libre, nous ne pouvons plus nous en reposer sur un autre ; mais c'est à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'est pour cela que le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture, *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertissez-nous, met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me ;* convertissez-vous à moi. Or reprend S. Augustin, comment accorder ces deux textes ensemble : Si c'est Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t-il de nous convertir ? & si c'est nous-mêmes qui nous convertissons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertisse ? Ah ! mes Freres, répond ce saint Docteur, voilà justement le secret de cette prédestination adorable, sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. C'est qu'autant qu'il seroit injurieux à Dieu que nous eussions jamais sans lui la pensée de nous convertir, autant nous est-il inutile de nous flatter que Dieu seul nous convertira : c'est que pour nous sauver, selon les

Thren. 5.

Isai. 45.

loix établies par la divine providence, deux conversions sont nécessaires, la conversion de Dieu & la nôtre; la conversion de Dieu à nous, & notre conversion à Dieu. Il faut que Dieu se convertisse à nous, en nous prévenant par sa grace; & il faut que nous nous convertissions à Dieu, en suivant avec fidélité le mouvement de sa grace. Voilà toute la théologie d'un Chrétien. Il est vrai que Dieu s'est chargé de la premiére de ces deux conversions, & qu'elle est uniquement de son ressort. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fussions chargés de l'autre, comme d'une condition dont nous devons personnellement lui répondre. Je dois donc, si je raisonne bien, jetter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le sein de Dieu toutes mes inquiétudes, *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum*, que je m'en réserve néanmoins une partie; ou plutôt, je dois tellement les jetter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela? parce que mon salut dépendant tout à la fois, & de Dieu, & de moi, comme je suis obligé en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à sa sagesse & à sa miséricorde; aussi en tant qu'il dépend de moi, suis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zéle & toute la ferveur dont je suis capable. Je dois selon le précepte de Jesus-Christ, m'attacher inviolablement à ces deux termes, &

I. Petr. 5.

en faire comme les deux points fixes, fur lefquels roulent toute ma prédeftination & toute ma conduite: *Vigilate & orate*, veillez & priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien fans la grace; & je dois veiller, parce que la grace toute puiffante qu'elle eft, ne fait rien fans moi. Si je veille fans prier, c'eft orgueil; fi je prie fans veiller, c'eft illufion. La vigilance détachée de la priére, me fait oublier ma dépendance; & la priére détachée de la vigilance, me fait oublier le foin que je dois avoir de moi-même. L'une & l'autre, jointes enfemble, font ce jufte tempérament, dans lequel confifte de notre part la prédeftination divine; & par-là je fauve tout, & ne rifque rien.

Matt. 26.

Mais fi je fuis prédeftiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre; & fi je ne le fuis pas, tous mes foins & toutes mes craintes ne me peuvent fauver. Ecoutez-moi, Chrétiens : voilà le faux raifonnement dont le libertinage a de tout tems prétendu fe prévaloir. Si je fuis prédeftiné, je n'ai rien à craindre, quelle conféquence! & moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, & dire, fi je fuis prédeftiné, je dois travailler à mon falut avec crainte & avec tremblement; fi je fuis prédeftiné, cela m'engage à être attentif & à veiller continuellement fur moi-même. On diroit d'abord que cette propofition a quelque chofe de paradoxe. Nullement, Chrétiens : elle

eſt fondée ſur les principes, non-ſeulement les plus ſolides, mais les plus naturels & les plus ſimples de la raiſon. Car ſi je ſuis prédeſtiné, il eſt évident que je ne le ſuis, & que je ne le puis être, que dépendamment des moyens aux quels Dieu a voulu attacher ma prédeſtination; ou pour parler plus juſte, que dépendamment des moyens qui ſont renfermés dans ma prédeſtination. Or la foi m'apprend qu'un des moyens les plus eſſentiels eſt le ſoin de mon ſalut, eſt la crainte des jugemens de Dieu, eſt une défiance ſalutaire de ma propre fragilité, eſt une vigilance exacte qui me ſerve de frein & qui m'empêche de me livrer à mes paſſions, & de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédeſtination pour nous, il eſt certain qu'elle comprend & qu'elle embraſſe tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger ſous ce vain prétexte de prédeſtination dont j'abuſe? admirez, Chrétiens, la foibleſſe de l'eſprit de l'homme dans ſes égaremens: ce que je fais? je détruis moi-même le fondement ſur lequel je bâtis, c'eſt-à-dire, je détruis ma prédeſtination, au même-tems que je la ſuppoſe: & pourquoi? parce que j'en ſépare ce qui en eſt inſéparable, ce qui s'y trouve eſſentiellement lié, & ſans quoi elle ne peut ſubſiſter dans le deſſein de Dieu. Ainſi en voulant faire le Théologien, je raiſonne en homme ſans principes & ſans connoiſſances.

En effet, mes Freres, disoit saint Prosper, Dieu ne nous a pas prédestinés selon nos idées, ni de telle sorte que notre prédestination puisse jamais fomenter nos déréglemens : il nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompense. C'est ce que nous enseignent toutes les Ecritures. Il est donc vrai que le bon usage de notre raison, que la soumission de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entens acquis par la grace & avec le secours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuir le mal, que tout cela doit nécessairement entrer dans notre prédestination éternelle, si nous sommes du nombre des prédestinés & des élûs. Et l'on peut dire que c'est en cela même que paroît la sagesse de notre Dieu, de nous avoir prédestinés par sa grace d'une maniére si conforme & si proportionnée à notre nature. D'où il s'ensuit que cette confiance présomptueuse qui nous fait abandonner à Dieu notre salut, sans prétendre y donner nous-mêmes nos soins, est dans la conduite de la vie, une contradiction manifeste, où l'homme en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, se confond ; & pour me servir de l'expression du Prophéte Royal, se dément dans son iniquité,

Et mentita est iniquitas sibi. En faudroit-il davantage pour nous préserver d'une erreur si grossiére & si sensible ? Ps. 26.

Mais si cette erreur est mal fondée dans son principe, elle n'est pas moins funeste dans ses effets, & c'est ici que je vous demande toute votre réflexion. Car à quoi va cette pernicieuse maxime, de se reposer du soin de son salut sur ce que Dieu en a déterminé ? à deux choses également dangereuses & inévitables, sçavoir, à éteindre absolument dans l'homme le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir son libertinage. Je dis que cette présomption éteint dans l'homme le zéle des bonnes œuvres ; c'est sa premiére propriété : preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque sens que nous prenions la chose, & de quelque maniére que nous envisagions la prédestination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette régle, dont il ne nous est pas permis de nous départir, sçavoir, que si l'idée que nous nous formons de cette prédestination, va à diminuer dans nous la ferveur Chrétienne & à nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle nous paroisse, c'est une idée fausse. Nous semblât-elle appuyée sur le témoignage de tous les Peres de l'Eglise, nous nous trompons, & nous l'entendons mal : pourquoi ? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en étoit mieux instruit que

nous, & qui rapportoit tout ce qu'il en ſçavoit
II. Petr. 2. à cette excellente concluſion : *Quapropter, Fratres, magis ſatagite, ut per bona veſtra opera, certam veſtram vocationem & electionem faciatis :* C'eſt pourquoi, mes Freres, efforcez-vous d'autant plus à aſſurer votre vocation & votre élection, par votre perſévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit : au lieu de philoſopher, de conteſter, de ſubtiliſer ſur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui ſera toujours inutile & même pernicieuſe pour vous) appliquez-vous plutôt, *Magis ſatagite* ; à quoi ? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire, & que vous ne faites pas, tandis que vous perdez le tems à raiſonner & à diſputer : *Quapropter magis ſatagite, ut per bona opera, certam veſtram vocationem & electionem faciatis.*

Et voilà, diſent les Théologiens, la marque eſſentielle, pour diſcerner dans ces matiéres importantes, mais pour diſcerner ſûrement, ce qu'il y a de ſolide, & ce qui ne l'eſt pas. Je m'explique. Telle doctrine touchant la prédeſtination de Dieu eſt-elle ſaine & orthodoxe, ne l'eſt-elle pas ? c'eſt de quoi vous doutez : & ſoit pour l'intérêt de votre ſalut, ſoit pour obéir au commandement de ſaint Paul, vous
I. Theſſ. 6. voulez en faire l'épreuve, *Omnia autem probate* : Et moi je dis, Chrétiens, que voici par

où il en faut juger. Est ce une doctrine qui me dispose à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en fasse naître le désir, qui me soutienne & qui m'anime dans les résolutions que j'en ai formées? dès-là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela? je dois la tenir pour suspecte; & quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainsi que l'Eglise dans le dernier concile jugea des opinions de Luther & de Calvin : elle les censura, elle les réprouva, pourquoi? parce que sous prétexte d'exalter le mystère impénétrable de la prédestination divine, elles inspiroient un mépris secret des œuvres du salut.

Aussi, Chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux hérésiarques, n'auroit-il pas eu bonne grace en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété Chrétienne? Après avoir fait entendre à ses Auditeurs, que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir; que toutes nos actions, bonnes & mauvaises, roulent sur ce décret que Dieu a formé de toute éternité; que soumis à ce décret nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal; que nous avons perdu notre libre arbitre, & que par conséquent les préceptes de la loi, à

ceux qui ne les obſervent pas,ſont impoſſibles:
l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondemens, n'auroit-il pas été bien reçu à faire le prédicateur,& à nous dire en nous prêchant la pénitence: Faites un effort, mes Freres; rompez vos liens, affranchiſſez-vous de l'eſclavage où vous êtes, ſortez de l'occaſion, renoncez à votre péché. Mais comment l'entendez-vous, auroit pû lui repliquer un pécheur? Si mon péché eſt arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen que j'y renonce; & le moyen au contraire que je n'y renonce pas, ſi mon ſalut eſt réſolu? Si je ne ſuis pas prédeſtiné, comment puis-je me convertir; & ſi je le ſuis, comment puis-je ne me convertir pas? pourquoi donc me preſſer de la ſorte, puiſque ſelon vous je ſuis néceſſité à l'un ou à l'autre? Vous dites que c'eſt Dieu ſeul qui me détermine à faire le bien: pourquoi donc employer votre zéle à m'y déterminer & à m'y réſoudre? par une telle réponſe, l'homme le plus endurci n'auroit-il pas juſtifié ſon impénitence contre les maximes les plus ſévéres de cette prétendue réforme?

De là vient, que ceux qui la prêchoient, (c'eſt la réflexion d'un ſçavant Cardinal, l'ornement de notre ſiécle, & le défenſeur de l'Egliſe (de-là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les miniſtres de cette héréſie, ne s'attachoient preſque jamais à l'exhor-

tation, quand ils étoient obligés d'instruire les peuples. Ils parloient sans cesse à leurs Auditeurs de cette profondeur & de cet abysme des jugemens de Dieu, ils leur en inspiroient de l'horreur; ils leur faisoient admirer cette adorable inégalité, qui fait des uns des vases de colère & de perdition, & des autres des vases de miséricorde: mais à peine s'engageoient-ils, ou à les presser sur les obligations de leur état, ou à les confondre sur le désordre de leurs mœurs. S'ils le faisoient quelquefois, c'étoit foiblement,& avec une secrette répugnance;.comme s'ils eussent bien senti, qu'ils se contredisoient eux-mêmes; & qu'ils eussent reconnu, que ces grands & ces énergiques mouvemens d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui sont si propres à la parole de Dieu, & où les Prophétes ont fait paroître toute la force & toute la grace de l'Esprit saint qui les animoit: que tout cela, dis-je, ne leur convenoit pas. Pourquoi? parce que tout cela supposoit une liberté, qu'ils avoient entrepris d'abolir, & dont ils ne retenoient que le nom. Jusques-là que pour parler conséquemment, & pour soutenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avoient nulle part au salut; & que toute l'affaire de la justification se réduisoit à un seul point, je veux dire, à une simple imputation

des mérites de Jesus-Christ, sans qu'il en dût coûter autre chose, pour être sauvé, que de croire, & de s'assûrer soi-même par l'esprit intérieur de la foi qu'on étoit en effet justifié & prédestiné. Secret admirable, pour applanir le chemin du ciel, & pour y faire marcher à l'aise, non-seulement les ames lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or je vous demande, si cela seul ne suffisoit pas pour les convaincre de fausseté ?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédestination de Dieu, & ne laissant rien à la liberté de l'homme, est bien plus capable d'humilier l'homme & de réprimer son orgueil : & moi, Chrétiens, je ne conçois pas comment ou peut se laisser séduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher ; en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi même ; en ce qu'il envisage toujours son péché, comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle ; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il est allé contre les desseins de Dieu, & qu'il a manqué à sa grace ? Voilà, selon toutes les Ecritures, ce qui peut, & ce qui doit humilier le pécheur. Or com-

ment entrera-t-il dans aucun de ces ſentimens, s'il eſt imbû de l'erreur que je combats? & s'il eſt prévenu de cette penſée, qu'il n'a pû éviter le mal, comment ſe le reprochera-t-il? s'il eſt dans cette opinion, que ſon péché n'a été qu'une ſuite fatale & néceſſaire d'une deſtinée dont il n'étoit pas le maître, comment s'en accuſera-t-il? que ne pourra-t-il point alléguer à Dieu, pour ſe juſtifier du blâme de l'avoir commis? Il n'en va pas de même dans la créance commune, & dans les principes de la doctrine Catholique. Car nous diſons à Dieu: Seigneur, il eſt vrai, j'ai été rébelle à vos ordres; vous m'avez appellé, & j'ai refuſé de vous obéir: je ſuis un ingrat & un perfide; & ce qui fait ma confuſion, c'eſt que je ne le ſuis, que parce que je l'ai voulu, & qu'étant aidé, comme je l'étois, de votre ſecours, je pouvois ne le pas vouloir. En parlant de la ſorte, nous nous humilions: mais quiconque s'écarte de cette voie ſimple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuſer, il accuſe Dieu, il fait Dieu auteur de ſes déſordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il eſt vitieux & emporté: ainſi bien loin qu'on lui inſpire l'humilité, en lui ôtant l'exercice de ſa liberté, c'eſt au contraire par-là qu'on lui apprend, à s'élever contre Dieu-même.

De plus, il ne ſuffit pas pour être ſaine, qu'une doctrine ſerve à nous humilier; il faut

qu'elle nous rende tout à la fois humbles & fervens ; & si l'humilité qu'elle produit en nous, n'est suivie de cette ferveur, c'est une humilité trompeuse qui nous séduit & qui nous perd. Or il n'y que la créance Catholique qui puisse bien concilier ces deux choses, la ferveur & l'humilité, parce que c'est la seule, où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédestination & de la liberté. Car le Pélagianisme, attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, sembloit rendre l'homme fervent : mais il lui donnoit de quoi s'enorgueillir. Le Calvinisme d'ailleurs pour élever la prédestination de Dieu, anéantissant le libre arbitre de l'homme, humilioit l'homme en apparence : mais il lui ôtoit en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Eglise ? elle tient le milieu entre ces deux extrémités ; & conduite par l'esprit de vérité qui la gouverne, elle nous enseigne une voie qui nous maintient dans l'humilité Chrétienne sans préjudice de la ferveur, & qui excite en nous la ferveur sans intéresser l'humilité Chrétienne ; & cette voie c'est la doctrine que je vous prêche, sçavoir, que pour l'accomplissement de la prédestination de Dieu, nous devons coopérer & travailler avec Dieu.

Sans cela, non-seulement nous nous relâchons dans les devoirs du Christianisme ; mais nous tombons par une suite nécessaire, dans

les derniers désordres. Car sur ce principe, que quand Dieu le voudra & l'aura prévû, on ne manquera pas de se convertir, & que jusques-là il seroit inutile d'y penser, on s'abandonne à tout, on se laisse emporter à la violence de ses désirs, on contente ses appétits les plus sensuels, on ne se modére en rien. Et de là vient que les libertins du siécle, par une politique & un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédestination : pourquoi ? parce que dans la dureté même de ces opinions, ils trouvoient de quoi se consoler, en se justifiant à eux-mêmes le déréglement de leur conduite & de leurs plus scandaleux débordemens. Car ils étoient heureux, que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une maniére qui les rendît plus dignes de compassion, que de répréhension ; qui leur épargnât la honte de leurs crimes ; qui leur fournît des expressions pour s'en accuser sans peine, en disant, c'est Dieu qui m'a manqué ; qui les autorisât, pour ainsi parler, à être violens, médisans, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, sinon qu'ils s'étoient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme, en commettant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus. Ce qu'ils n'avoient nulle peine à re-

connoître, & ce qu'ils confessoient volontiers, parce que ce reproche leur étoit commun avec le reste des hommes. Au lieu que la doctrine de l'Eglise leur étoit une source de remords, parce qu'elle leur opposoit toujours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvoient se défendre. Celle-ci les rappelloit à l'ordre, les reprenoit, les convainquoit, les condamnoit, & par-là même les importunoit : mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre chose, que de déplorer leur misére, de s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodoit parfaitement à leur goût. Car ils vouloient bien s'humilier devant Dieu, pourvû qu'ils en fussent quittes pour cela, & qu'on ne leur demandât rien davantage.

De-là vient encore, que dans les tems où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matiéres de la prédestination & du libre arbitre, sont devenues plus communes, &, si j'ose dire, plus à la mode. Chacun a prétendu en discourir, jusqu'à ceux mêmes & jusqu'à celles qui devoient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que S. Paul leur défendoit si expressément ; elles se sont rendues éloquentes sur la foiblesse de l'homme, & sur sa dépendance infinie de Dieu ; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, & elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation & à ce langage d'humilité. Or j'avoue,

Chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne m'en pas défier : car on ne ſçait que trop juſqu'où peut aller l'abus de cette prétendue foibleſſe, & les conſéquences qu'en tire le libertinage. Qu'une ame vertueuſe & attachée à ſes devoirs, gémiſſe de la foibleſſe extrème où nous ſommes tombés par le péché, j'en ſuis édifié : pourquoi ? parce que ſa vie m'eſt un témoignage qu'elle prend la choſe dans le bon ſens & dans le véritable eſprit de la foi. Mais qu'une ame mondaine s'en explique ſans ceſſe, & en revienne toujours à ce myſtère de la prédeſtination de Dieu & de l'impuiſſance de la créature, c'eſt un ſcandale pour moi. Car ſans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de-là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclurre. Or à quoi n'iroit pas cette concluſion ? Encore une fois, l'ame ſimple & bien intentionnée ne fait point tant la Théologienne & la ſçavante. Elle ſçait ce que Dieu lui commande, & elle met en lui ſa confiance. Voilà à quoi elle s'en tient. Mais ſuppoſé ce commandement & cette confiance, elle ſçait que c'eſt à elle du reſte à ſe conduire, à répondre de ſes actions, & à ſe garantir par-là non-ſeulement de la cenſure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainſi ſans philoſopher, elle trouve le point de la vraie philoſophie Chrétienne, qui eſt de ſe tenir dans le devoir, & de bien vivre.

Et certes, où en ferions-nous si cette régle venoit à être abolie? S'il falloit que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes conséquemment à la prédestination de Dieu, ne sont plus maîtres de leur volonté; où en feroit, je ne dis pas le Christianisme & la religion, mais même la police qui maintient tous les états? Quelle probité y auroit-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle soumission dans les inférieurs, quelle modération dans les supérieurs? L'un diroit, la colère m'emporte, & je ne puis me retenir: l'autre, la domination me révolte, & je ne suis pas né pour obéir: celui-ci, je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes: celle-là, j'attens que Dieu me touche, pour garder la foi conjugale. Et de-là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs? Vous le voyez, Chrétiens, & plaise au Ciel que cette maladie dont notre siécle n'est que trop infecté, n'achéve point enfin de le corrompre, & qu'elle n'en fasse pas le siécle de l'iniquité consommée! Au moins est-il vrai, que les payens mêmes en ont prévû les affreuses conséquences. Car c'est pour cela, dit saint Augustin, que Ciceron n'ayant pas assez de lumiére, pour accommoder la liberté de l'homme avec la préscience de Dieu, & se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aima

mieux douter de la préſcience de Dieu, que de la liberté de l'homme : pourquoi ? parce qu'en conſervant la liberté de l'homme, il ſauvoit le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoûte S. Auguſtin, nous embraſſons l'une & l'autre enſemble : la préſcience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu ; & la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous. *Nos autem utramque complectimur ; illam, ut benè credamus ; iſtam, ut benè vivamus.* Or ce qu'il diſoit de la préſcience, je le dis, & encore avec plus de ſujet, de la prédeſtination. *Auguſt.*

Mais peut-être, me direz-vous, que le libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Hé bien, mes Freres, reprend ſaint Auguſtin, ſi nous ſommes juſtes & enfans de Dieu, ne devons nous pas, auſſi-bien que ſaint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui & par lui ? *Qui gloriatur, in Domino glorietur* ? N'eſt-ce pas ainſi que les Saints ſe ſont glorifiés, & en particulier David, quand il s'écrioit, *In Deo laudabo ſermones meos ;* je me glorifierai en Dieu, de mes œuvres : de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu ; & en Dieu, parce que c'eſt de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire : *Et in Deo, & meos ; in Deo, quia ab ipſo ; meos, quia accepi* ? N'eſt-ce pas pour cela, dit le même Pere, que nos bonnes œuvres, qui *I.Cor. 1.* *Pſ. 155.* *Idem.*

ſont des bienfaits & des graces de la part de Dieu, ſont auſſi des mérites de notre part; & que quand Dieu nous récompenſe, il couronne en nous ſes propres dons, *Coronat in nobis dona ſua*? Non, non, mes Freres, conclut ce ſaint Docteur, il ne nous eſt point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puiſqu'il eſt vrai au contraire que ſi nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réprouve. Malheur à nous, diſoit ſaint Bernard, ſi nous paroiſſons devant Dieu préſomptueux & ſuperbes; mais auſſi malheur à nous mêmes, ſi nous paroiſſons devant lui ſans mérites & ſans œuvres. Heureuſe l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, l'Egliſe, parce qu'elle a des mérites ſolides ſans préſomption & une ſainte préſomption ſans de vains mérites. *Felix Eccleſia, cui nec merita ſine præſumptione, nec præſumptio ſine meritis deeſt.* Elle a de quoi préſumer, mais non pas de ſes mérites propres: elle a des mérites acquis par la grace, mais non pas pour préſumer d'elle-même: *Habet unde præſumat, ſed non merita; habet merita, ſed non ad præſumendum.* D'où il s'enſuit par un ſecret divin, que ſa préſomption même la ſanctifie, parce qu'elle eſt uniquement fondée ſur Jeſus-Chriſt; & que ſes mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procédent d'une liberté parfaitement ſoumiſe à Dieu.

Auguſt.

Bernard.

Idem.

C'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que tout homme Chrétien doit raiſonner. Confiance en Dieu, mais en même-tems vigilance ſur ſoi-même, & attention à ſon ſalut pour correſpondre aux deſſeins de Dieu : ſans cela l'on tombe dans une préſomption criminelle. Et ſçavez-vous, Chrétiens, par où Dieu nous confondra ſur cette préſomption ? par nous-mêmes, par nos propres ſentimens, & auſſi bien que le ſerviteur de l'Evangile par notre propre confeſſion ; *Ex ore tuo.* Car dans les autres affaires, tout perſuadés que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, & nous ne prenons même que trop de moyens & trop de meſures. S'agit-il d'une entrepriſe où notre fortune, où notre honneur eſt intéreſſé ? quoique nous ſçachions que Dieu a prévû ce qui en doit réuſſir, & que le ſuccès en eſt déja marqué dans l'ordre de ſa prédeſtination, nous ne laiſſons pas d'y apporter tous nos ſoins, d'y employer tout notre crédit, d'en prévenir toutes les ſuites, d'en éloigner tous les obſtacles ; & nous nous faiſons même de notre zéle là-deſſus & de notre activité une ſageſſe & une vertu. Dieu ſçait, diſons-nous, ce qui en arrivera : mais il veut néanmoins que je m'aide ; car il n'eſt pas obligé à faire des miracles pour moi ; & ſa prédeſtination même m'engage à me ſervir des moyens qu'il

me présente, pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, & en cela nous raisonnons bien. Il n'y a que l'affaire du salut, où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur sa providence, tandis que nous demeurons tranquilles & sans action.

Or voilà, Chrétiens, ce qui achevera notre condamnation au jugement de Dieu, cette opposition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos sentimens, cet empressement, cette ardeur à l'égard des choses temporelles, & cette lâcheté, cette négligence à l'égard du salut; voilà ce qui nous fermera la bouche & à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudroit-il faire? Ah! mes chers Auditeurs, la grande maxime, & que ne puisje vous l'imprimer profondément dans le cœur! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avoit, ni providence, ni prédestination divine, & que tout dépendît de nous; & nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés & que tout dépendît de Dieu. Rectifions l'un par l'autre; servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre: c'est-à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la providence que nous portons trop

loin dans l'affaire du salut : & travaillons à l'affaire du salut, avec plus de cet empressement & de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vacquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de soumission aux ordres de Dieu, reconnoissant que sans lui tous nos soins sont inutiles : & vacquons à l'affaire du salut avec plus de réflexion sur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zéle pour nous-mêmes, reconnoissant que sans nous, Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre sanctification. Joindre ces deux choses ensemble, & les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits Chrétiens.

Mais sur-tout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, & à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garans : *Vis sanus fieri* ? Hé bien, ne veux-je donc pas guérir de cette maladie invétérée qui cause la mort à mon ame, de cette passion déréglée, de cet attachement criminel, de cette foiblesse honteuse ? ne m'en releverai-je jamais ? ne veux-je pas enfin y mettre ordre ? car à force de nous le demander & d'en concevoir la nécessité, nous le voudrons ; & à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guérison, ou plutôt de notre conversion même, nous y parviendrons. C'est

ainſi qu'on évite la préſomption, & vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance & le déſeſpoir : c'eſt la ſeconde partie.

II. PARTIE.

C'Eſt une maxime fondée ſur toutes les régles de la prudence, qu'en matiére de délibération, il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr & d'évident, pour ſe déterminer enſuite ſur les points douteux & obſcurs ; & un des égaremens de l'homme dans la recherche de la vérité, eſt de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obſcur & de douteux, pour s'en faire un ſujet de peine, ſur les points mêmes les plus ſenſibles & les plus certains. Or cet égarement dont les conſéquences d'ailleurs ſont ſi pernicieuſes, eſt celui même où nous tombons ſur le ſujet de la prédeſtination. Je m'explique : dans le myſtère de la prédeſtination conſidéré par rapport à nous, il y a quelque choſe d'incertain & quelque choſe d'aſſuré, quelque choſe d'évident & quelque choſe de caché : ce qu'il y a d'évident & d'aſſuré, c'eſt que Dieu de quelque maniére qu'il prédeſtine les hommes, eſt un Dieu de miſéricorde & de bonté ; & que ſi jamais il nous réprouve, ce ne ſera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre ſalut, & que nous aurons abuſé des moyens & des ſecours qu'il nous avoit fournis. Principe indubitable dans la religion,

ligion, & que nous comprenons sans peine : mais ce qu'il y a d'incertain & de caché, c'est la maniére dont Dieu a prédestiné les hommes ; pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres ; pourquoi il choisit ceux-ci préférablement à ceux-là ; pourquoi il ne donne pas toujours tous les secours qu'il pourroit absolument donner : car ce sont là ces questions profondes dont parloit le Pape Célestin premier, sur lesquelles l'Ecriture ne s'est point expliquée suffisamment à nous, & que Dieu veut que nous regardions comme des secrets qui lui sont réservés. De-là vient que l'Eglise elle-même n'a point porté jusques-là ses décisions, & qu'elle a mieux aimé nous laisser dans l'obscurité & dans le doute, que de pénétrer dans les conseils de Dieu ; & voilà encore une fois ce que nous ne comprenons pas. Or prenez garde, Chrétiens, ce qui nous trouble dans ce mystère de la prédestination ; c'est ce que nous n'y comprenons pas & dont nous doutons : mais au contraire, ce que nous y comprenons, & de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous consoler, pour nous fortifier, pour dissiper tous les nuages qui s'élévent dans nos esprits, & pour nous rassûrer.

Si donc on agissoit conformément aux desseins de Dieu, on corrigeroit l'un par l'autre : & des vérités consolantes que Dieu nous a ex-

preſſément révélées pour animer notre eſpérance & pour la ſoutenir, on ſe feroit des armes pour combattre ſes penſées & ſes défiances qui ne ſont tout au plus fondées que ſur des incertitudes. Mais que faiſons-nous ? tout le contraire : de ces incertitudes mal conçûes, nous nous faiſons des ſujets de tentation au préjudice des aſsûrances que Dieu nous a poſitivement données ; je ne ſçais ſi vous m'entendez bien : & parce qu'il y a dans le myſtère de la prédeſtination certains points qui ſont au-deſſus de nos connoiſſances, qui nous étonnent & qui nous effrayent, nous nous en préoccuppons juſqu'à douter ſi Dieu en effet nous a ſincérement aimés, juſqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous ſauver, juſqu'à nous abandonner à un déſeſpoir qui preſque toujours eſt ſuivi des derniers déſordres : *Deſperantes ſemetipſos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis.* Y a-t-il un égarement plus dangereux & plus funeſte? Revenons-en, Chrétiens, aux deux grands principes que l'Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préſerver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part, & notre liberté de l'autre : la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde fait au paralytique de le guérir ; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoûte, en lui demandant s'il le veut : *Vis ſanus fieri* ? la bonté de Dieu,

Ephef. 4

qui nous répond de Dieu ; & notre liberté, qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raisonne, & comment il me semble que tout homme Chrétien doit raisonner. Je ne connois pas les voies secrettes que Dieu a tenues, ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, & il ne m'appartient pas de les examiner : mais je sçais par-dessus toutes choses que Dieu est bon, & que ce mystère de prédestination qui me paroît d'abord si terrible, est souverainement le mystère de sa miséricorde. Je sçais, & c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère, mon salut est entre les mains de Dieu : voilà ce que je sçais, & dont je ne me départirai jamais. C'étoit le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi* ; je sçais, disoit-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt ; & cette connoissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, & comme parle S. Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence ? Si donc en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le représente comme un

II. Tim. 4.

Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon ſalut à des choſes que je ne puis faire, & qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me punir ſi je ne les fais pas ; en un mot, comme un Dieu qui diſpoſe tellement de ſes créatures, qu'il n'y a point de pere, pour peu équitable & pour peu ſenſible qu'il ſoit, qui n'eût honte d'en uſer de même à l'égard de ſes enfans ; (car c'eſt l'idée qu'en donnoit Calvin, & la prédeſtination dans les maximes de ſa ſecte renfermoit tout cela) ſi, dis-je, on me figure un Dieu de la ſorte, je ne dois point m'allarmer, beaucoup moins déſeſpérer. Car j'ai de quoi m'inſcrire en faux contre cette idée chimérique & injurieuſe à Dieu ; j'ai de quoi la détruire ; en diſant : Non, ce n'eſt point là le Dieu qui m'a fait ce que je ſuis. S'il étoit tel, je ne pourrois plus l'aimer ; & ſi je ne pouvois plus l'aimer, il ne ſeroit plus mon Dieu, ni je ne ſerois plus ſa créature. Ce n'eſt point là le Dieu que l'Ecriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon ſalut, *Deus ſalutis meæ.* Etant de ce caractère, il ſeroit plutôt le Dieu de ma damnation. Il eſt vrai que c'eſt un Dieu terrible dans ſes conſeils ; mais il n'eſt pas moins vrai que ſes conſeils ſont les conſeils d'un Dieu ſouverainement aimable, & que ſa miſéricorde au moins dans cette vie l'emporte

toujours sur sa justice. Or dans cette idée, non-seulement sa justice surpasseroit sa miséricorde, mais elle l'anéantiroit ; & Dieu, si j'ose parler ainsi, dépouillé du plus divin de ses attributs, ne seroit plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrois, mais de la crainte des démons. Je croirois en lui, mais d'une espéce de foi, qui ne produiroit que l'aversion & la haine. Or en quelque sens que je prenne les choses, la premiére régle que me donne le Saint-Esprit, c'est d'avoir toujours des sentimens avantageux de la bonté de mon Dieu, *Sentite de Domino in bonitate* ; & si l'idée que je me forme de la prédestination ne s'accorde pas avec ces sentimens, je dois conclurre que c'est une idée fausse, & qu'il ne m'est plus permis de m'y arrêter.

Sap. 1.

Je dis plus, & je prétens que ce mystère de la prédestination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit positivement nous consoler ; pour en être persuadé, il me suffit de me souvenir que c'est le mystère de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés : *In charitate perpetua dilexi te.* Je puis donc bien l'admirer cet incompréhensible mystère : je puis m'écrier avec l'Apôtre : *O altitudo !* ô profondeur ! ô abysme ! mais le terme qui suit, me fait bien connoître que cette profondeur & cet abysme n'a rien qui doive me décourager, puisque l'Apôtre me dit que c'est un

Jerem. 5.

Rom. 11.

abyſme de tréſors & de richeſſes : *O altitudo divitiarum !* Or un abyſme de richeſſes peut me cauſer de la ſurpriſe, mais non pas me jetter dans l'abattement & dans la défiance.

C'étoit auſſi ſur ce fondement que ſaint Pierre apprenoit aux fidéles à établir la paix de leurs ames : *Omnem ſollicitudinem veſtram projicientes in eum, quoniam ipſi eſt cura de vobis.* Déchargez-vous, leur diſoit-il, mes Freres, de toutes ces inquiétudes & ces anxiétés qui pourroient vous accabler : & ſur qui vous en déchargerez-vous ? ſur votre Dieu qui vous aime en pere, & qui veut toujours prendre ſoin de vous. J'avoue que notre ſalut eſt entre ſes mains, & qu'il dépend même bien plus de lui que de nous. Mais n'eſt-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu comme David, *In manibus tuis ſortes meæ* : c'eſt entre vos mains, Seigneur, qu'eſt ma deſtinée, je ne dis pas ſeulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il ſeroit en mon pouvoir de mettre mon ſort ailleurs, où pourrois-je le placer plus sûrement, qu'entre les mains de ce Dieu également puiſſant, bon & fidéle ? S'il étoit entre les miennes, où en ſerois-je : & auſſi léger, auſſi fragile que je le ſuis, ſur quoi compterois-je, & où ſeroit ma confiance & mon appui ? Quelle penſée plus douce pour un Chrétien, que de conſidérer Dieu comme le gar-

1. Petr. 5.

Pſal. 30.

dien & le dépositaire de son salut ? & pour le pécheur le plus invétéré dans ses désordres, quel fonds d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire, mon salut est encore dans les mains de Dieu ? Dieu pourroit-il le punir plus sévérement, que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à luimême ? & quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de sa justice sur une ame libertine, n'est-ce pas ainsi qu'il en use ? N'éprouvons-nous pas, quand nous sortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre conversion est d'aller trouver en Dieu ce salut, que nous avions perdu dans le commerce du monde ? & si les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui se passe dans eux, ne seront-ils pas obligés de reconnoître & de confesser que le dernier pas qui les conduit à l'endurcissement est cette damnable conclusion qu'ils tirent, que désormais il n'y a plus pour eux en Dieu de salut, & qu'il leur seroit inutile de l'y vouloir chercher ? Il est donc de notre intérêt que le salut dépende de Dieu, & que ce soit lui qui en dispose le premier par cette préparation de graces que saint Augustin appelle prédestination.

Mais enfin, dites-vous, les Saints ont tremblé, en considérant ce mystère, & si ce mystère a fait trembler les Saints, pourquoi ne pourra-t-il pas désespérer les pécheurs ? Encore un

mot pour votre édification : j'achéve par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens ; les Saints ont tremblé dans la vûe de ce myſtère : mais bien loin que ce qui leur a cauſé tant de frayeur, puiſſe autoriſer notre déſeſpoir, je ſoutiens que c'eſt ce qui le condamne ; & la raiſon en eſt ſenſible. Car ils n'ont tremblé, que parce qu'ils ſçavoient que ce myſtère, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avoit encore un enchaînement néceſſaire avec leur liberté & qu'ils ont enviſagé leur liberté comme la ſource de tous les déréglemens. Or celà même, c'eſt ce qui rend notre déſeſpoir inexcuſable par rapport à notre ſalut : pourquoi ? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'enſuit toujours, que ſi nous nous perdons, ce n'eſt que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudroit n'en pas convenir : & un de ſes artifices, eſt de nous faire croire par exemple, qu'il eſt impoſſible de ſe ſauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de ſe porter à tout, & pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de tout entreprendre & de tout faire. Mais Dieu, Chrétiens, renverſe bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Ecriture : *Vocavi, & renuiſtis : ego quoque in interitu veſtro ridebo.* Car il ne dit pas, Je vous ai appellé, & vous n'avez pû me ſuivre : paroles qui, tout

Dieu qu'il eſt, le rendroient reſponſable de notre perte, & nous donneroient en quelque ſorte gain de cauſe contre lui. Mais je vous ai appellé, & vous n'avez pas voulu venir à moi : c'eſt-à-dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu abſolument, vous ne l'avez pas voulu conſtamment ; vous ne l'avez pas voulu de la maniére dont vous avez coutume de vouloir les choſes, quand vous les vouliez de bonne foi. Or ſuppoſé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel ſujet avions-nous donc, ou avons-nous encore de déſeſpérer ? Si pour devenir grands & riches nous n'avions qu'à le vouloir, qui déſeſpéreroit de l'être ? Voyez, mon Frere, dit ſaint Auguſtin, ſi vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, ſinon que vous le vouliez ? *Vide ſi labor eſt, ubi velle ſatis eſt ?* Le déſeſpoir des damnés eſt de penſer : je le pouvois, & je ne l'ai pas voulu. Que dis-je ? leur déſeſpoir ne vient pas ſeulement de-là ; il vient de penſer : je le pouvois alors, mais je ne l'ai pas voulu ; & maintenant que je le voudrois, je ne le puis plus. Or notre condition dans cette vie n'eſt jamais telle. Car nous ne pouvons jamais dire, je le veux & ne le puis pas : mais nous devons toujours dire avec certitude, je le puis encore par la grace de mon Dieu, & il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

Auguſt.

Voilà, mes chers Auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos déſeſpoirs, ou plutôt, ces honteux relâchemens dont le déſeſpoir que je combats, eſt le principe. Envain nous retrancherons-nous ſur les difficultés du ſalut : vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impoſſibilité prétendue de ſe ſauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce ſera, dit S. Chryſoſtome, le premier chef de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs étoit de ſçavoir, de croire, d'être bien perſuadé, que nous pouvions nous ſauver dans le monde, & dans la condition du monde où Dieu nous avoit engagés. De nous être donc figuré que nous ne le pouvions pas, & d'avoir par-là ruiné toute l'eſpérance Chrétienne, de nous être par-là réduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'eſt par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le ſalut : car où fut jamais l'inſenſé qui ne le voulût pas? mais nous le voulons d'une volonté générale & indéterminée : on s'en tient à des déſirs vagues, ſans deſcendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté foible & lâche : le moindre obſtacle nous arrête, & les plus légéres difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace & ſans action : dès qu'il faut

mettre la main à l'œuvre & travailler, nous aſſujettir à certains devoirs indiſpenſables, à certaines pratiques, à certaines régles, le courage nous manque, & nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite & bornée: nous ſommes prêts à prendre telle & telle voie, à faire telle & telle choſe, mais rien au de-là.

Eſt-ce ainſi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reſte? Eſt-ce ainſi que vous vouliez la guériſon d'une maladie mortelle? Eſt-ce ainſi que vous vouliez le gain d'un procès? Combien de ces volontés ſtériles & ſans effet, Dieu ne réprouvera-t-il pas en les rejettant comme de fauſſes volontés? Pilate vouloit ſauver Jeſus-Chriſt: en ſera-t-il crû pour dire, Je le voulois? Hérodes vouloit épargner Jean-Baptiſte: oſera-t-il dire qu'il le voulût comme il falloit le vouloir? Ce jeune homme de l'Evangile vouloit être parfait: mais le vouloit-il, quand il s'en retourna triſte & affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde? Non, non, Chrétiens, ne nous flattons pas, en diſant que nous voulons nous ſauver: c'eſt impoſer à Dieu & nous démentir nous-mêmes, puiſqu'au même-tems nous nous rendons malgré nous mille témoignages ſecrets, que le ſalut eſt de toutes les choſes du monde celle que nous voulons moins & que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'est ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur, que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous convien-drez sans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faisons-nous? Excellente réflexion de saint Chrysostome, & qui vaut une prédication toute entiére! que faisons-nous? le voici. Dieu nous déclare en mille endroits de l'Ecriture & dans les termes les plus exprès qu'il nous veut sauver; *Qui vult omnes homines salvos fieri*: & en mille endroits de l'Ecriture il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas; *Quoties volui congregare filios tuos, & noluisti?* Mais nous, par une obstination bisarre, nous tâchons à nous persuader que nous le voulons, & nous prétendons que c'est Dieu qui ne le veut pas. Au lieu de douter de nous-mêmes, & de nous tenir sûrs de lui, nous nous défions de lui, & nous nous répondons de nous. Nous cherchons des subtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas, lorsqu'il le veut; & nous sommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons, lorsqu'il est constant que nous ne le voulons pas. Mais à quoi se terminent l'un & l'autre? à une négligence totale & absolue de tout ce qui regarde le salut. Cependant il sera toujours vrai, quoi que nous fassions, que notre perte vient de nous; de nous, dis-je, librement & volontairement;

1. Cor. 9. I. Tim. 2. Matt. 23.

que c'eſt nous qui avons péché, nous qui nous ſommes égarés, nous qui nous ſommes précipités dans l'abyſme.

Ah, mes chers Auditeurs, n'entrons point tant dans ces queſtions impénétrables de la grace & dans ce ténébreux myſtère de la prédeſtination : mais tenons-nous-en à ce qu'il a plû à Dieu de nous révéler. C'eſt un myſtère qui a ſervi de fonds aux héréſies; faiſons-en pour nous un myſtère de foi : c'eſt un myſtère où l'on a donné aiſément dans l'erreur; attachons-nous aux déciſions de l'Egliſe : c'eſt un myſtère dont les libertins ſe ſont prévalus pour demeurer dans leurs déréglemens; ſervons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la choſe plus loin, & à une extrémité toute oppoſée; & diſons comme ce ſolitaire attaqué d'une violente tentation de déſeſpoir: Hé bien, ſi je ſuis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penſerois-je de la ſorte, puiſque Dieu me commande d'eſpérer en lui, puiſqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puiſqu'il m'invite à la pénitence, puiſqu'il me punit ſi je ne la fais pas, & que par-là il m'apprend que je puis la faire ſi je le veux, & me ſauver. Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnois, & ce qu'il me ſuffit de connoître, pour me ſoutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on doive désespérer de son salut : car la vie présente est la voie du salut ; & tandis que je suis dans la voie, je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens nécessaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre, & que je n'ai qu'à le vouloir & le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderoit-il si je veux être guéri, *Vis sanus fieri*? David devient tout à la fois coupable & d'un meurtre & d'un adultére : cependant tout coupable qu'il est, il ne perd pas pour cela toute espérance. Que dis-je, au lieu qu'avant son péché il appelloit Dieu seulement son souverain & son Roi ; *Rex meus, & Deus meus* : après son péché, comme remarque saint Augustin, il lui parle d'une maniére plus tendre : mon Dieu & ma miséricorde, *Deus meus, misericordia mea*. Sur quoi ce Pere s'écrie : O nom de consolation & de confiance ! ô nom qui ne me permet pas de me défier jamais de mon Dieu ! *O nomen sub quo nemini fas est desperare* !

Joan. 5.

Psal. 5.

Psal. 58.

August.

Ce qui fit le malheur de Judas & ce qui le damna, ce ne fut pas précisément sa trahison, mais son désespoir. Il pouvoit être un apostat, un sacrilége, un traître, & devenir ensuite un prédestiné ; comme saint Pierre, de déserteur & de blasphémateur, devint le Prince des Apôtres, & le chef de l'Eglise. Ce qui mit en-

tre ces deux pécheurs une différence si essentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un & la fausse pénitence de l'autre, mais la confiance de l'un & la défiance de l'autre. Si Judas eût espéré comme saint Pierre, ce seroit actuellement un saint comme lui; & si saint Pierre eût désespéré comme Judas, ce seroit actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avoit encore pour lui un fonds de miséricorde; & voilà le commencement de sa prédestination : mais l'autre crut qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui, & voilà sa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, Chrétiens: écoutez-la. Bien loin qu'il vous soit permis de désespérer des bontés de Dieu, ce désespoir est un nouveau crime que vous ajoûtez aux autres. Car dans quelque abysme que vous vous soyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, & dire avec David : Ah ! Seigneur, usez envers moi de miséricorde & de votre grande miséricorde : *Secundùm magnam misericordiam tuam.* Ce qui a perdu Judas, c'est ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs du siécle. Je dis certains pécheurs, & non pas tous les pécheurs. Car les pécheurs ordinaires se perdent par un excès d'espérance : mais les insignes pécheurs, les libertins

Psal. 50.

& les impies ſe perdent par un défaut d'eſpérance. Et tel eſt l'artifice du démon : il ôte aux uns la vraie confiance, & aux autres la vraie crainte ; & à la place de cette vraie crainte, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fauſſe confiance & à ceux-ci une fauſſe crainte.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien ménager ces deux ſentimens, la confiance & la crainte : la confiance ſans la crainte m'emportera au-deſſus de moi, & me rendra préſomptueux ; & la crainte ſans la confiance m'éloignera de vous, & me rendra puſillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en eſpérant, & eſpérer en craignant : craindre votre juſtice, mais en même-tems eſpérer en votre miſéricorde ; eſpérer en votre miſéricorde, mais en même-tems, craindre votre juſtice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, diſoit le Prophéte Royal, il n'a prononcé qu'une parole, & j'en ai entendu deux ; ſçavoir, qu'il eſt tout-puiſſant & plein de miſéricorde : *Semel locutus eſt Deus, duo hæc audivi, quia poteſtas tibi eſt & miſericordia.* Que veut dire cela, demande ſaint Auguſtin ? Il eſt vrai, répond ce Pere, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui-même, qui eſt ſon verbe : mais ce verbe, cette parole ſortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miſéricorde & celle de la juſtice ;

Pſ. 61.

Misericordiam, quâ plena est terra; & justitiam quâ reddet unicuique secundùm opera sua. August.
La voix de la justice nous menace, & la voix de la miséricorde nous rassûre. L'une & l'autre par cet admirable tempérament de confiance & de crainte, nous conduisent dans le chemin de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, &c.

SERMON
POUR LE DIMANCHE
de la feconde Semaine.

Sur la fageffe & la douceur de la Loi Chrétienne.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens: Hic eft Filius meus dilectus in quo mihi benè complacui. Ipfum audite.

Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineufe les enveloppa, & il fortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles : C'eft mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaifances. Ecoutez-le. En faint Matth. chap. 17.

SIRE,

VOici l'accompliffement de ce grand myftère qu'annonçoit l'Apôtre aux Hébreux, lorfqu'il leur difoit, que Dieu ayant autrefois parlé à nos Peres en plufieurs maniéres différentes par fes Prophétes, il nous a enfin parlé

dans ces derniers tems par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissimè locutus est nobis in Filio.* Hebr. 1. C'est dans la transfiguration de Jesus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Evangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement & sensiblement vérifiée. Dieu avoit donné aux hommes sur la montagne de Sinaï une loi, dont Moyse étoit le ministre, l'interpréte, & même, selon l'expression de l'Ecriture, le Législateur. Dans la suite des tems il avoit suscité des Prophétes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connoître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre, & pour les engager soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais du reste, ni Moyse, ni les Prophétes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu ; & la loi qu'ils publioient, ne fut qu'une disposition à la sainte & nouvelle loi que Jesus-Christ devoit apporter au monde. C'est pour cela qu'il paroît entre Moyse & Elie, l'un Législateur, l'autre Prophéte, & qu'il y paroît tout éclatant de lumiére : c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçû un parfait éclaircissement, il n'y a plus désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Ecou-

tons-le donc en effet, Chrétiens, ce nouveau Législateur, & obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsum audite.* Pour vous inspirer ce sentiment si juste & si nécessaire, je veux vous entretenir de la loi Chrétienne ; & pour traiter dignement un si grand sujet, j'ai besoin des graces du Saint-Esprit : je les demande, &c. *Ave, Maria.*

QUand saint Paul dit qu'il a plû à Dieu de sauver les hommes par la folie de l'Evangile, *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*, il ne faut pas se figurer que la loi Chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable sagesse & à la raison. Car, selon la remarque de S. Jérôme, le même Apôtre après avoir parlé de la sorte, déclare néanmoins que son ministére est de prêcher la sagesse aux spirituels & aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* Puisque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, & puisque je vous prêche la même loi qu'il prêchoit aux Gentils, j'ai droit, Chrétiens, de vous dire comme lui, & je vous le dis dès l'entrée de ce discours, que la loi évangélique dont je viens vous parler, est de toutes les loix la plus raisonnable & la plus sage : c'est ma premiére proposition. Je ne m'en tiens pas là ; mais pour vous y attacher encore plus fortement,

1. Cor. 1.

j'ajoûte que cette loi si sage est en même-tems de toutes les loix la plus aimable & la plus douce. C'est ma seconde proposition. Deux rapports sous lesquels nous devons considérer la loi de Jesus-Christ : rapport à l'esprit, rapport au cœur. Par rapport à l'esprit, elle n'a rien qui ne soit digne de notre estime : par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne soit digne de notre amour. C'est ainsi que je prétens combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion Chrétienne se sont servis de tout tems pour nous la rendre également méprisable & odieuse : méprisable, en nous persuadant qu'elle choque le bon sens & les régles de la vraie prudence ; odieuse, en nous la représentant comme une loi trop dure & sans onction. Or à ces deux erreurs, j'oppose deux caractères de la loi évangélique : caractère de raison, & caractère de douceur. Loi souverainement raisonnable, vous le verrez dans le premier point. Loi souverainement aimable, je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités importantes, qui vont faire le sujet de votre attention.

I. PARTIE.

A Prendre les choses en elles-mêmes, & dans les termes de ce devoir légitime, qui assujettit la créature au créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi, que Jesus-Christ nous a apportée du ciel, &

qu'il eſt venu publier au monde. Car puiſque les ſouverains de la terre ont le pouvoir de faire des loix, ſans être obligés à dire pourquoi; puiſque leur volonté & leur bon plaiſir ſuffit pour autoriſer les ordres qu'ils portent, ſans que leurs ſujets en puiſſent demander d'autre raiſon, il eſt bien juſte que nous accordions au moins le même privilége, & que nous rendions le même hommage à celui qui non-ſeulement eſt notre Légiſlateur & notre Maître, mais notre Sauveur & notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'eſt de nous ſoumettre à ſa loi, & non point de la ſoumettre à notre cenſure : c'eſt d'obſerver ſa loi avec une fidélité parfaite, & non point d'en faire la diſcuſſion par une curioſité préſomptueuſe.

Cependant, Chrétiens, il ſe trouve que jamais loi dans le monde n'a été plus critiquée, & par une ſuite néceſſaire, plus combattue, ni plus condamnée que la loi de Jeſus-Chriſt; & l'on peut dire d'elle ce que le Saint-Eſprit dans l'Eccléſiaſte a dit du monde en général, que Dieu par un deſſein particulier a voulu ce ſemble, l'abandonner aux diſputes & aux conteſtations des hommes: *Tradidit mundum diſputationi eorum.* Car cette loi, toute ſainte & toute vénérable qu'elle eſt, a été, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, depuis ſon inſtitution, le problême de tous les ſiécles. Les Payens & même dans le Chriſtianiſme les libertins, ſui-

Eccleſ. 3.

vant les lumiéres de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop ſublime & trop au-deſſus de l'humanité, c'eſt-à-dire, comme affectant une perfection outrée & bien au-delà des bornes que preſcrit la droite raiſon. Et pluſieurs au contraire parmi les hérétiques, préoccupés de leurs ſens, l'ont attaquée comme trop naturelle & trop humaine, c'eſt-à-dire, comme laiſſant encore à l'homme trop de liberté, & ne portant pas aſſez loin l'obligation étroite & rigoureuſe des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accuſée d'indiſcrétion, & les ſeconds de relâchement. Les uns, au rapport de S. Auguſtin, ſe ſont plaints qu'elle engageoit à un détachement des choſes du monde, chimérique & inſenſé; *Viſi ſunt iis Chriſtiani res humanas ſtultè & ſuprà quàm oportet deſerere:* & les autres, téméraires & prétendus réformateurs, lui ont reproché que ſur cela même elle uſoit de trop d'indulgence, & qu'elle exigeoit encore trop peu. Sçavez-vous, Chrétiens, ce que je voudrois d'abord inférer de-là? Sans pénétrer plus avant, ma concluſion ſeroit, que la loi Chrétienne eſt donc une loi juſte, une loi raiſonnable, une loi conforme à la régle univerſelle de l'Eſprit de Dieu: pourquoi? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractère de l'eſprit de l'homme eſt de ſe laiſſer toujours emporter à l'une ou à l'autre, & que le cara-

Auguſt.

ctère de l'esprit de Dieu, selon la maxime de saint Grégoire Pape, consiste dans une sage modération, il est d'une conséquence presque infaillible, qu'une loi que les hommes ont osé tout à la fois condamner & d'excès & de défaut, est justement celle où se trouve ce tempérament de sagesse & de raison, qui en fait, selon la pensée du Prophéte Royal, une loi sans tache : *Lex Domini immaculata.*

Psal. 18.

Et certes, ajoûte saint Augustin, (cette remarque est importante) si la loi de Jesus-Christ avoit été parfaitement au gré des Payens, dès-là elle auroit cessé, pour ainsi dire, d'être raisonnable ; & si les libertins l'approuvoient, dès-là elle nous devroit être suspecte, puisqu'elle auroit plû, & qu'elle plairoit encore à des hommes vicieux & corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut nécessairement qu'elle ne soit pas de leur goût ; & l'excès même qu'ils lui ont imputé, est sa justification. Je dis à proportion de même des hérésiarques prévenus d'un faux zéle & enflés d'un vain orgueil : ils ont voulu la resserrer cette loi déja si étroite : ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lérins, ce qui devoit les réformer eux-mêmes ; & il a fallu que la loi Chrétienne, pour ne pas aller à une sévérité sans mesure, & pour demeurer dans les limites de ce culte raisonnable qui fait son essentielle différence

rence & par où saint Paul la distingue, ne se rapportât pas à leurs idées, & qu'ils y trouvassent des défauts; afin qu'il fût vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agissoit seulement ici de faire une simple apologie des devoirs du Christianisme, je pourrois m'en tenir là; & sans rien dire de plus, je croirois avoir suffisamment rempli mon dessein : mais je vais plus loin, & autant qu'il m'est possible, il faut, Chrétiens, vous mettre en état de rendre désormais sans contradiction, sans résistance, une obéissance entiére à ce divin maître, que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic est filius meus dilectus : ipsum audite.* Il faut vous affectionner à sa loi, vous y attacher, & pour cela vous en donner toute la connoissance nécessaire. Attention, s'il vous plaît. J'avoue donc que la loi de Jesus-Christ est une loi sainte & parfaite : mais je soutiens au même tems, que dans sa perfection elle n'a rien d'outré, comme l'esprit du monde se le persuade. J'avoue que c'est une loi modérée, & comme telle, proportionnée à la foiblesse des hommes : mais je prétens que dans sa modération elle n'a rien de lâche, comme l'esprit de l'hérésie se l'est figuré. Or ces deux vérités bien conçûes, m'engagent efficacement à la pratiquer cette loi; détruisent tous les préjugés, que le libertinage, ou l'amour propre, pourroient former dans mon

esprit contre cette loi ; me déterminent à vivre en Chrétien, parce que rien ne me paroît plus raisonnable, ni plus droit, que la conduite de cette loi. Quel avantage & pour vous & pour moi, si nous étions bien remplis de ces sentimens !

Non, mes Freres, dit saint Chrysostome traitant le même sujet, la loi de Jesus-Christ dans sa perfection, n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate ; & la rejetter comme une loi outrée, c'est lui faire injure & ne la pas connoître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états ; soit que nous considérions les régles particuliéres qu'elle trace à chaque condition, par-tout elle porte avec soi, si je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige ; par-tout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu, comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysostome, qu'y a-t-il de si singulier dans la loi Chrétienne, que le bon sens le plus exquis ne doive approuver ? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair : elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger, qu'il se laisse enlever ses biens sans les redemander : e le lui commande deux choses en apparence les plus contradictoires, du moins les plus pa-

radoxes, l'une de haïr ſes proches & ſes amis, l'autre d'aimer ſes perſécuteurs & ſes ennemis: elle lui fait un crime de rechercher les richeſſes & les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un ſujet de joie d'être perſécuté & affligé : elle régle juſqu'à ſes déſirs, juſqu'à ſes penſées : elle lui ordonne en telle occaſion qui ſe préſente, de s'arracher l'œil, de ſe couper le bras : enfin elle le réduit à la néceſſité même de verſer ſon ſang, de donner ſa vie, de ſouffrir la mort & la plus cruelle mort, dès que l'honneur de ſa religion le demande & qu'il eſt queſtion de prouver ſa foi. Or tout cela, mes chers Auditeurs, eſt raiſonnable; & tellement raiſonnable, que ſi la loi évangélique ne l'exigeoit pas, tout intéreſſé que j'y puis être, & quelle que ſoit la corruption de mon cœur, j'aurois peine à ne la pas condamner. Venons au détail, & reprenons.

Oui, il eſt raiſonnable que je me renonce moi-même: c'eſt de quoi je ne puis douter, ſans me méconnoître, & ſans ignorer ce que je ſuis. Car puiſque je ne ſuis de moi-même que vanité & que menſonge; puiſque tout ce qu'il y a de bien en moi, n'eſt pas de moi, & que je ne ſuis de mon fonds que miſére, qu'aveuglement, qu'emportement, que déréglement, n'eſt-il pas juſte, que me regardant moi-même & me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me haïſſe moi-mê-

me, je me détache de moi-même? Et voilà le ſens de ce grand précepte de Jeſus-Chriſt, *Abneget ſemetipſum.* Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie juſtice que je puis me rendre : mais parce qu'il y a une fauſſe juſtice, que je confonds avec la vraie; parce qu'il y a une fauſſe charité, qui me flatte & qui me ſéduit; parce qu'il y a un faux intérêt, dont je me laiſſe éblouir & qui me perd, & que ce que j'appelle moi-même, n'eſt rien autre choſe que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me défaſſe de moi-même en me renonçant moi-même.

Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair ſe révoltera contre ma raiſon & contre Dieu-même ; que je captive mes ſens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerois, m'expoſeroit à mille tentations; que je traite rudement mon corps & que je le réduiſe en ſervitude, parce qu'autrement affranchi du joug d'une ſainte auſtérité, je tomberois dans une criminelle & une honteuſe molleſſe.

Il eſt raiſonnable que la vengeance me ſoit défendue : car que ſeroit-ce ſi chacun étoit en droit de ſatisfaire ſes reſſentimens, & à quels excès nous porteroit une aveugle paſſion? Raiſonnable, non-ſeulement que j'oublie les injures déja reçûes, mais que je ſois prêt à en eſ-

ſuyer encore de nouvelles ; & qu'en mille conjonctures où ma foibleſſe me feroit perdre la charité, ſi je m'opiniâtrois à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions,& je me déſiſte de mes demandes : pourquoi ? parce que la charité eſt un bien d'un ordre ſupérieur, que je ne dois riſquer pour nul autre ; parce qu'il n'y a rien que je ne doive ſacrifier pour conſerver la grace qui ſe trouve inſéparablement liée à l'amour du prochain. Raiſonnable, que cet amour du prochain s'étende juſqu'à mes ennemis mêmes les plus mortels ; puiſque ſans parler de la grandeur d'ame, de cette grandeur héroïque & Chrétienne qui paroît dans l'amour d'un ennemi & dans les ſervices qu'on lui rend, la foi m'enſeigne que cet homme pour être mon ennemi n'en eſt pas moins mon frere ; & que d'ailleurs j'attendrois moi-même, ſi j'étois ennemi de Dieu, que Dieu uſât envers moi de miſéricorde & qu'il me prévint de ſa grace. Car pourquoi ſerois-je plus délicat que lui dans mes ſentimens & dans mes affections ? Raiſonnable par un retour qui ſemble d'abord bien ſurprenant & bien étrange, que je haïſſe mes amis, mes proches, ceux-mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je dois la vie, quand ceux à qui je ſuis le plus étroitement uni par les liens du ſang & de l'amitié, ſont des obſtacles à mon ſalut. Car alors la raiſon veut que

je m'en éloigne, que je les fuye, que je les abhorre : & c'eſt ainſi qu'il faut entendre cette Luc. 14. parole de Jeſus-Chriſt, *Si quis venit ad me, & non odit patrem, & matrem, non poteſt meus eſſe diſcipulus ;* ſi quelqu'un veut venir à moi, & ne hait pas ſon pere & ſa mere, il ne peut être mon diſciple. Parole, dit S. Grégoire Pape, qui n'abolit point le devoir des enfans envers les parens, mais qui condamne l'impiété des parens prévaricateurs, lorſqu'ils abuſent de leur pouvoir pour ſervir de démons à leurs enfans, & pour les engager dans la voie de perdition. Et quoi, reprend Tertullien juſtifiant cette maxime évangélique, il falloit que les ſoldats Romains, pour être incorporés dans la milice, fiſſent comme une eſpéce d'abjuration, & de peres, & de meres, entre les mains de ceux qui les commandoient ; & l'on eſtimoit cette ſévérité de diſcipline également juſte & néceſſaire : ſi donc Jeſus-Criſt nous impoſe la même loi en certaines conjonctures, ſçavoir, quand l'attachement d'un fils à ſon pere, d'une femme à ſon mari, eſt incompatible avec les intérêts de Dieu, & l'obéiſſance qui lui eſt dûe, pouvons-nous dire que c'eſt trop en demander ?

Mais pourquoi s'arracher l'œil ? pourquoi ſe couper le bras ? Répondez vous-même divin Sauveur ; & ſur la dureté de cette expreſſion, ſatisfaites dans un mot la prudence hu-

maine : c'eſt qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu : c'eſt que tous les jours, à la honte des ſerviteurs de Dieu, un homme du ſiécle, par une ſageſſe mondaine, s'arrache l'œil, ſe coupe le bras, ſelon que Jeſus-Chriſt l'a entendu ; c'eſt-à-dire, s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, & ſe ſépare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un ſcandale dont il craint les ſuites fâcheuſes pour ſa fortune : c'eſt qu'une femme du monde que la raiſon conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flateur, quelque utile qu'il ſoit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour ſa réputation : comme ſi Dieu avoit voulu que la conduite des enfans du ſiécle ſervît de leçon aux enfans de lumiére ; ou plutôt, comme s'il avoit voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Evangile, *Si oculus tuus ſcandalizat te, erue eum.* *Matth. 18.*

Ce n'eſt pas aſſez : pourquoi faire à l'homme un crime de ſes déſirs ; & traiter d'adultére un regard impur & laſcif ? Apprenez-le de ſaint Jérôme ; c'eſt qu'il n'eſt point permis de déſirer ce qu'il n'eſt pas permis de rechercher ; c'eſt que toute loi qui laiſſe les déſirs dans l'impunité, eſt une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des juſtes, puiſqu'il eſt impoſſible de réformer l'homme ſi

l'on ne commence par réformer ſon cœur. Pourquoi ériger en béatitude, un état auſſi vil & auſſi abjet que la pauvreté ? *Beati pauperes ſpiritu.* Jugez-en par vos propres ſentimens : c'eſt qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jeſus-Chriſt, eſt reſpectable;& d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir, qu'il n'y a d'heureux ſur la terre que les pauvres de cœur, puiſque la ſource la plus ordinaire de nos chagrins eſt l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, & voici le point capital, pourquoi réduire des hommes foibles à cette affreuſe néceſſité, ou d'être apoſtats & anathêmes, ou d'endurer à certains tems de perſécution, le plus rigoureux martyre ? Car c'eſt là-deſſus que la loi de notre Dieu pourroit paroître aux ſages du monde d'un caractére plus outré. Elle nous ordonne, & nous l'ordonne ſous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement diſpoſés à mourir, plutôt même que de déguiſer notre foi. Or cela, dites-vous, eſt-il raiſonnable ? & moi je réponds : En pouvez-vous douter ? & pour s'en convaincre, faut-il autre choſe que les premiers principes de la raiſon ? En effet, on demande s'il eſt raiſonnable de s'expoſer à la mort, plûtôt que de trahir la foi qu'on doit à ſon Dieu : mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un ſujet ſoit prêt à perdre la

Matt. 5.

vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à son Prince ? mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un homme d'honneur soit en disposition de souffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté & une perfidie ? mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un homme de guerre se sacrifie en mille rencontres comme une victime toujours sur le point d'être immolée & de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à son devoir ? il ne le trouve pas seulement raisonnable, mais il s'en fait un point d'honneur & une gloire. Quoi donc, mes Freres, reprend S. Augustin, le martyre pour Dieu sera-t-il censé une folie, & le martyre pour le monde une vertu ? La raison de l'homme aura-t-elle peine à reconnoître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve & qu'elle autorise l'obligation de l'autre ? Non non, Chrétiens, rien en cela, rien en tout le reste qui ne soit à l'épreuve de notre censure. Soyons raisonnables, & nous avouerons que la loi de Jesus-Christ l'est encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi Evangélique n'aura plus rien qui nous choque. Car si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, & qu'elle n'accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que la loi Chrétienne n'ajoute rien à la raison ; c'est une erreur des

Pélagiens : mais je dis qu'elle n'ajoûte rien à la raison, qui ne la perfectionne, qui ne l'éleve qui ne la purifie, & que la raison elle-même n'eût établi, si par elle-même elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence & l'utilité.

Je sçais, mes chers Auditeurs, & c'est ainsi que je passe à la seconde vérité, qui bien loin d'affoiblir la premiére, va plus solidement encore la confirmer : je sçais, & j'en conviens, qu'il y a eu de tout tems dans le monde des esprits singuliers, qui prevenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi Chrétienne bien au-delà de ses bornes. Appliquez-vous à ma pensée ; ceci mérite votre réflexion. Je sçais ce que saint Augustin a observé, que la perfection de l'Evangile, mal conçûe & soutenue par un faux zéle, a fait naître dans la suite des siécles les héréfies les plus opiniâtres : & pour descendre aux espéces particuliéres, je sçais que dès la naissance de l'Eglise, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des sectes de Parfaits & d'Illuminés, qui condamnoient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'usage des viandes, les uns la pénitence réitérée, les autres la fuite dans les persécutions ; reprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur sembloit pas assez saint, & s'érigeant pour cela non pas en simples réformateurs, mais en souverains & en législateurs. Je sçais qu'une des

illusions de Pélage, fut de confondre les conseils avec les préceptes, & de prétendre, par exemple, que sans le dépouillement réel & effectif des biens temporels, il n'y avoit point de salut ; ne voulant pas qu'un Chrétien pût rien posséder, sans tomber dans une espéce d'apostasie & sans démentir sa profession. Je sçais que par ce principe, quelques uns mêmes en sont venus jusqu'à troubler la société civile, traitant de désordre l'usage établi de poursuivre ses droits en justice ; prenant à la lettre ce qui est écrit : *Ei autem & qui aufert quæ tua sunt, ne repetas ;* & sans prévoir les funestes conséquences qui suivroient de là, & les avantages qu'en tireroit une injuste cupidité, défendant à un serviteur de Jesus-Christ de redemander jamais son bien, lui fût il même arraché par violence. Je sçais, dis-je, tout cela ; & si vous voulez, je sçais encore que ces fausses idées de perfection n'ont communément servi qu'à rendre la loi Chrétienne méprisable aux payens, insupportable aux libertins, scandaleuse & sujet de chûte aux ames foibles & timorées ; autre remarque de S. Augustin : méprisable aux payens, qui jugeant par-là de notre religion, l'ont rejettée comme une religion extravagante, quoiqu'elle soit l'ouvrage & le chef-d'œuvre de la sagesse d'un Dieu : insupportable aux libertins, qui sont bien aises en matiére d'obligations & de devoirs, qu'on leur

Luc. 6.

exagére les choses, pour avoir droit de n'en rien croire & sur-tout de n'en rien faire; & qu'on leur en demande trop, pour avoir un prétexte de refuser tout: sujet de scandale & de chûte pour les ames foibles, qui de ces erreurs se sont souvent formé des consciences, & à qui ces fausses consciences ont fait commettre de véritables crimes. Car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été mesurée selon les régles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers Auditeurs, n'est point la perfection de la loi Chrétienne: pourquoi? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi Chrétienne n'ait désavoué, & qu'elle n'ait même censuré. Comme elle s'est déclarée contre tous les adoucissemens qui pouvoient altérer sa pureté, aussi n'a-t-elle pû souffrir qu'on portât trop loin la sévérité de ses préceptes, pour lui donner une fausse couleur de sainteté. Quelque apparence de réforme qu'elle ait apperçûe dans l'hérésie, elle s'en est tenue inviolablement à cette grande parole, *Rationabile obsequium;* afin, dit S. Jérôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui opposer, & que la raison la plus sensée n'y trouvât rien qui pût justement la blesser.

Rom. 12.

Car encore une fois étudions bien cette loi, & plus nous l'approfondirons, plus elle nous paroîtra sage; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains diver-

tissemens honnêtes & modérés ; soit qu'elle condamne nos entreprises, soit qu'elle nous permette certains soins convenables & souvent même nécessaires ; soit qu'elle réprime notre ambition, soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins, & de pourvoir par des voies légitimes à notre établissement ; soit qu'elle reprouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste & Chrétienne : par-tout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit : elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états & à toutes les conditions des hommes : elle est parfaite, mais d'une perfection, qui bien loin de causer du trouble, régle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre : elle est parfaite, mais de ce genre de perfection, dont parle saint Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement ; retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvemens & toutes les affections de l'ame : enfin, elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion & vérité.

J'ajoûte que par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudroit-il insister sur ce point,

si nous ne vivions pas dans un siécle, où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout & contre tout? Non, la loi de Jesus-Christ dans sa modération n'a rien de lâche: quelque effort qu'aient fait les hérésiarques pour la décrier sur cela, elle s'en est hautement défendue, & en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés; en vain a-t-il déclamé contre les Catholiques, & les a-t-il appellés charnels: en vain a-t-il représenté l'Église de son tems comme un champ ouvert à toute sorte de licence, *De campo laxissimæ disciplinæ*: ses invectives n'ont servi qu'à marquer l'aigreur & l'amertume de son zéle, & n'ont fait impression que sur quelques esprits foibles. Il est vrai que la loi Chrétienne ne désespére pas les pécheurs: mais sans les désespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir; & sans leur ôter la confiance, elle sçait bien rabbattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger, d'une maniére à saisir de frayeur les Saints mêmes. Il est vrai que dans l'ordre des péchés elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connoît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande

Tertull.

horreur de tout péché, même du véniel. Il eſt vrai qu'elle diſtingue les préceptes des conſeils ; mais elle déclare en même tems, que le mépris des conſeils diſpoſe à la tranſgreſſion des préceptes, & que l'un eſt une ſuite preſque infaillible de l'autre.

Or j'avoue, Chrétiens, que parmi tous les motifs qui me perſuadent la vérité de la ſainte Religion que je profeſſe, il n'y en a point de plus puiſſant que celui-là. S. Auguſtin diſoit que mille raiſons l'attachoient à la foi, & il en faiſoit un détail capable de convaincre les eſprits les plus indociles : *Multa me in Eccleſia juſtiſſimè retinent.* Mais pour moi je ſens que cette ſageſſe toute pure & toute divine de la loi de Jeſus-Chriſt, a je ne ſçais quoi de particulier, qui me touche & qui m'entraîne. Car je dis avec l'Abbé Rupert : Puiſqu'il y a un Dieu, & que les preuves les plus ſenſibles & les plus évidentes me le démontrent ; puiſqu'il faut l'honorer ce Dieu, par un culte propre & par l'exercice d'une religion, je ne puis manquer en embraſſant celle-ci, où je découvre un fond de ſageſſe & de ſainteté qui ne peut venir que d'en haut, & qui eſt inconteſtablement au-deſſus de l'homme. Si c'étoit une ſageſſe profane, elle pourroit d'abord m'éblouir ; mais pour peu que je vouluſſe m'appliquer à l'approfondir & à la bien connoître, j'y trouverois bientôt quelque foible

Auguſt.

pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion ſage comme la nôtre, c'eſt-à-dire, d'une ſageſſe toute ſainte, d'une ſageſſe établie ſur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuſer de me rendre, parce que c'eſt ſans contredit l'ouvrage de Dieu, & que je n'ai rien à y oppoſer. Je m'écrie avec plus de ſujet encore que ſaint Pierre : *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe :* Ah! Seigneur, c'eſt un bien pour moi & un bien que je ne puis aſſez eſtimer, d'avoir connu votre loi & de l'avoir embraſſée. C'eſt là que je dois m'en tenir ; & pour m'y conſerver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à ſacrifier ma fortune & à répandre mon ſang : *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe.* S. Pierre dans le tranſport de ſa joie demandoit à demeurer ſur le Thabor ; mais parce qu'en le demandant, il ne penſoit qu'à une félicité temporelle, & non point à l'éternelle béatitude de l'autre vie, l'Evangéliſte ajoûte qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit : *Neſciens quid diceret.* Pour moi, mon Dieu, je comprens parfaitement ce que je dis, & c'eſt avec une connoiſſance entiére que je vous demande à demeurer toujours ferme & inébranlable dans l'obéiſſance & dans la pratique de votre loi : *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe.* Je ne crains point de m'égarer en la ſuivant, parce que c'eſt de toutes les loix la plus raiſonnable dans ſes maximes & la plus ſage, comme

Matt. 15.

Luc. 9.

elle eſt encore par ſon onction la plus aimable & la plus douce. Nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

IL eſt de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choſes,& d'exiger d'eux de grands ſervices ; mais il eſt auſſi de la même grandeur de Dieu, que ces grands ſervices qu'il exige des hommes, non-ſeulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables, & qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le ſçavant Caſſiodore, la gloire d'un maître auſſi grand que Dieu, eſt d'être tellement ſervi, qu'on ſe faſſe de l'obligation même de le ſervir, un bonheur & une félicité. Ceux qui de leur propre ſens ont voulu expliquer la loi Chrétienne, ſe ſont encore ici égarés, en s'attachant trop à l'un de ces principes, & ne faiſant pas aſſez de réflexion ſur l'autre. Il eſt vrai que Jeſus-Chriſt notre ſouverain légiſlateur, nous a propoſé ſa loi comme un joug & comme un fardeau ; mais au même tems il nous a fait entendre que ce fardeau étoit léger, & que ce joug étoit doux : *Jugum enim meum ſuave eſt, & onus meum leve.* D'où vient que par une admirable conduite de ſa ſageſſe, il n'a invité à le prendre, que ceux qui ſe trouvoient déja chargés d'ailleurs & fatigués ; s'engageant à les ſoula-

Matt. 11.

ger, & toutefois ne leur promettant point d'autre ſoulagement que de leur impoſer ſon joug & de les obliger à le porter : *Venite ad me omnes qui laboratis, & ego reficiam vos.* Myſtére qui ſembloit d'abord impoſſible & contradictoire, mais dont l'accompliſſement a fait connoître l'infaillible vérité. Myſtére confirmé par l'expérience de tous les juſtes, & même de tous les pécheurs, puiſqu'il eſt évident que rien n'eſt plus capable de ſoulager un pécheur chargé de la peſanteur de ſes crimes, & fatigué de la ſervitude du monde, que de prendre le joug de Jeſus-Chriſt & de s'y ſoumettre parfaitement.

Matt. 11.

Pour former donc une idée complette de la loi Evangélique, il ne falloit jamais ſéparer ces deux choſes, qu'elle a ſi ſaintement & ſi divinement unies, le joug & la douceur. Or c'eſt néanmoins ce qu'ont ſéparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug & de fardeau ; & pour avoir dans leur lâcheté quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction & cette douceur que Jeſus-Chriſt y a ajoutée, ſe ſont figuré la loi Chrétienne, comme une loi fâcheuſe, péſante, inſoutenable, faite ſeulement pour les mortifier, & par-là s'en ſont eux-mêmes rebutés, & en ont rebuté les autres. Semblables à ces Iſraëlites, qui venoient de découvrir la terre de Promiſſion, & qui

n'en donnerent au peuple que de l'horreur par la triste peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuse, qui dévoroit même ses habitans, & où ils n'avoient vû que des monstres : *Hæc terra quam lustravimus, devorat habitatores suos ; ibi vidimus monstra.* Artifice le plus dangereux & le plus subtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre salut, pour perdre les ames & pour y étouffer toutes les semences du Christianisme. Mais en vain l'emploiera-t-il jamais contre un Chrétien solidement instruit de sa religion, & sincérement disposé à garder la loi qu'il professe : pourquoi ? parce qu'étant tel, il s'en défendra aisément par cette pensée dont sa foi le prémunit, qu'autant que la loi de son Dieu est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne, la rend-elle aimable & facile à pratiquer : & quoique la chair & le monde puissent lui suggérer au contraire, il en reviendra toujours à ce sentiment de David : *Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua !* Ah, Seigneur, que votre loi est douce pour ceux qui la goûtent, & qu'il faut être grossier & sensuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, si David pouvoit parler de la sorte en vivant sous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moïse, ce seroit, non point seulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi Chrétienne, puisque c'est une loi de grace & une loi de charité.

Num. 13.

Ps. 118.

Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers Auditeurs, ces deux qualités qui sont essentielles à la loi de Jesus-Christ. Loi de grace, & loi de charité : voilà ce qui vous met en état de l'observer, malgré toute la difficulté de ses devoirs, & ce qui anéantira devant Dieu toutes vos excuses. Ecoutez-moi.

C'est une loi de grace où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; disons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous souhaiter de plus ? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même désesperer de l'accomplir jamais, ce sont, dites-vous, les inclinations vicieuses de votre cœur, c'est cette chair conçûe dans le péché qui se révolte sans cesse contre l'esprit : mais imaginez-vous, mes Freres, répond saint Chrysostome, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur, & vous en donner un autre ; vous n'avez que la force d'un homme, & je veux vous donner celle d'un Dieu. Ce n'est point vous seulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui résisterez ; c'est moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations & de cette chair corrompue. Si Dieu s'adressoit à vous de la sorte, s'il vous faisoit cette offre, oseriez-vous encore vous

plaindre ? Or en combien d'endroits de l'Ecriture, ne vous l'a-t-il pas ainſi promis ? N'étoit-ce pas à vous qu'il diſoit par le Prophéte Ezéchiel : Je vous ôterai ce cœur endurci, & je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile & ſouple à ma loi ? N'eſt-il pas de la foi que cette promeſſe regardoit ceux qui devoient vivre dans la loi de grace, & n'y êtes-vous pas dans cette loi de grace, puiſque vous êtes Chrétiens ? Que craignez-vous donc ? Que Dieu ne tienne pas ſa parole ? mais c'eſt douter de ſa fidélité. Que malgré la parole de Dieu vous ne trouviez trop de peine à obſerver ſa loi ? mais c'eſt douter de ſa puiſſance.

Ah ! Seigneur, s'écrioit S. Auguſtin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvû que vous me donniez ce que vous me commandez, c'eſt-à-dire, que vous me donniez par votre grace la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte, *Da quod jubes, & jube quod vis.* Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicateſſe, ne conſidérez point ce que je ſuis : car puiſque c'eſt vous qui devez vaincre en moi, c'eſt ſur vous-même & non pas ſur moi que je dois compter. Uſez donc de votre empire abſolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandemens, obligez-moi à tout ce que mes ſens & mon amour pro-

Auguſt.

pre abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites : avec votre grace rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutoit il, par mon expérience personnelle: Car c'est vous qui avez rompu mes liens, & je veux pour l'intérêt de votre gloire & pour la justification de votre loi le publier à toute la terre. Ah ! mon Dieu, que n'avez-vous pas pû dans moi, & que n'ai-je pas pû avec vous ? avec quelle facilité ne me suis-je pas privé de ces plaisirs, dont je m'étois fait une servitude honteuse, & combien m'a-t-il été doux de quitter ce que je craignois tant de perdre ! Je me figurois dans votre loi & dans moi-même des monstres qui me paroissoient insurmontables : mais j'ai reconnu que c'étoient des monstres imaginaires, du moment que votre grace a touché mon cœur ; & voilà pourquoi je ne fais plus d'exception, ni de réserve en ce qui regarde votre service : *Da quod jubes, & jube quod vis.* C'est ainsi que parloit ce grand Saint ; & si la force de la grace est telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que sa loi est un joug trop rude à porter, & qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grace qui soutenoit S. Augustin, & qui le faisoit agir. Peut-être Chrétiens, ne l'avez-vous pas, mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous disposez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu ?

la cherchez-vous dans les sources où il l'a renfermée, qui sont les Sacremens ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? & n'est-il pas étrange que ne faisant rien de tout ce qu'il faudroit faire pour vous faciliter l'observation de la loi, vous osiez encore vous plaindre de ces difficultés, au lieu de vous en prendre à vous-même & à votre lâcheté ? Dieu, mes chers Auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en étoit le principe & qui lui servoit de prétexte. Car il vous dira avec bien plus de raison qu'à son peuple : non, ce n'est point la rigueur de ma loi qui peut & qui doit vous justifier; ce commandement que je vous faisois (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Ecriture,) n'étoit ni trop éloigné ni trop au-dessus de vous. Il n'étoit point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire, qui pourra y atteindre ? Il n'étoit point au-delà des mers, pour vous donner lieu de demander : qui osera se promettre d'y parvenir ? Au contraire vous l'aviez auprès de vous, il étoit au milieu de votre cœur ; vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisément l'accomplir : comment cela ? parce que ma grace y étoit au même tems attachée. Or Dieu par ces paroles ne prétendoit rien autre chose, que de détruire tous nos prétextes,

quand nous nous dispensons de garder la loi, & que nous la considérons seulement en elle-même, sans considérer les secours qui y sont si abondans.

Car de dire que ces secours nous manquent lors même que nous les demandons; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites, de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soûtenir avec douceur & avec joie la pratique de ses commandemens; de dire que toute la prééminence de la loi de grace au-dessus de la loi écrite se réduise à rien, & que tout l'effet de la rédemption & de la mort de Jesus-Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur: ah! Chrétiens, ce seroit autant de blasphèmes contre la bonté & la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc? Deux choses: une foi sincére & une espérance vive; l'une pour nous attacher à Dieu, & l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous unissant à lui par l'une & par l'autre, nous changerions notre foiblesse dans une force invincible, comme dit le Prophéte: *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem:* (*Isai.* 40.) nous commencerions à marcher, à courir, à voler comme des aigles; *Assument pennas, ut aquilæ: volabunt & non deficient.* (*Ibidem.*) Mais parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours foibles & languissans, toujours

toujours dans le chagrin & le dégoût, toujours dans l'abattement & le déſeſpoir; comme ſi l'Evangile n'étoit pas une loi de grace, & que la loi de grace n'eût pas applani toutes les difficultés.

Que ſera-ce, ſi j'ajoûte que cette loi de grace eſt encore une loi de charité & d'amour? Amour & charité, dont l'effet propre eſt d'adoucir tout; de rendre tout, non-ſeulement poſſible, mais facile; non-ſeulement ſupportable, mais agréable; d'ôter au joug toute ſa péſanteur, & ſi je l'oſe dire, d'en faire même un joug d'autant plus léger qu'il eſt plus péſant. Paradoxe que ſaint Auguſtin explique par une comparaiſon très-naturelle, & dont je puis bien me ſervir après ce Pere. Car vous voyez les oiſeaux, dit ce ſaint Docteur: ils ont des aîles, & ils en ſont chargés; mais ce qui les charge, fait leur agilité, & plus ils en ſont chargés, plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiſeau ſes aîles, vous le déchargerez; mais en le déchargeant vous le mettez hors d'état de voler: *Quoniam exonerare voluiſti, jacet.* Au contraire, rendez-lui ſes aîles, qu'il en ſoit chargé tout de nouveau, c'eſt alors qu'il s'élevera: pourquoi? parce qu'au même-tems qu'il porte ſes aîles, ſes aîles le portent. Il les porte ſur la terre, & elles le portent vers le ciel: *Redeat onus; & volabit.* Telle eſt, reprend ſaint Auguſtin,

Auguſt.

Idem.

la loi de Jesus-Chrift; *Talis eft Chrifti farcina:* nous la portons, & elle nous porte; nous la portons en lui obéiffant, en la pratiquant: mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que fon poids, mais celui-ci a des aîles: *Ibidem.* *Alia farcina pondus habet, Chrifti pennas.*

Laiffons cette figure, Chrétiens, & parlons encore plus folidement. Dieu fouverain créateur poffédoit trois qualités par rapport à fes créatures: celle de maître qui nous foumettoit à lui en qualité d'efclaves; celle de rémunérateur, qui nous attiroit à lui en qualité de mercenaires: celle de pere, qui nous attache à lui en qualité d'enfans. Or felon ces trois qualités, c'eft la réflexion de faint Bernard, Dieu a donné trois loix aux hommes: une loi d'autorité comme à des efclaves, une loi d'efpérance comme à des mercenaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premiéres furent des loix de travail & de peine: mais la troifiéme eft une loi de confolation & de douceur. Qu'eft-il arrivé de-là? les hommes, dit faint Auguftin, ont gémi fous ces loix de travail, de peine, de crainte: mais leurs gémiffemens, leurs peines & leurs craintes n'ont pû leur faire aimer ce qu'ils pratiquoient: au lieu que les Chrétiens ont trouvé dans la loi de grace un goût qui la leur rend aimable & une onction qui la leur fait obfer-

ver avec plaiſir : *Timuerunt & non impleverunt ; amaverunt, & impleverunt.* Les hommes, ſous les deux premiéres loix, intéreſſés & avares, craignoient un Dieu vengeur de leur convoitiſe : mais malgré cette crainte ils ne laiſſoient pas de commettre les plus injuſtes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le déſirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils ſe ſont attachés amoureuſement à un Dieu pauvre : & par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur appartenoient pas, ils ont donné leurs biens propres, & ſe ſont volontairement dépouillés de toutes choſes : *Timuerunt, & rapuerunt res alienas ; amaverunt, & donaverunt ſuas.*

August.

Idem.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, & ce qu'ils pourroient néanmoins aſſez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres ſentimens. Il ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur : mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles loix les tient-ils aſſervis, ce monde qu'ils idolâtrent ? loix de devoir, juſtes mais pénibles ; loix de péché, injuſtes & honteuſes ; loix de coûtume, extravagantes & bizarres ; loix de reſpect humain, cruelles & tyranniques ; loix de bienſéance, ennuyeuſes & fatigantes. Cependant parce qu'ils aiment le monde, ce

qu'il y a dans le ſervice du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aiſé. Rien ne leur coûte pour ſatisfaire aux devoirs du monde, pour ſe conformer aux coûtumes du monde, pour obſerver les bienſéances du monde, pour mériter la faveur du monde. Or qu'ils aiment Dieu comme ils aiment le monde ; que ſans changer de ſentimens, mais ſeulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu, cette loi du Seigneur qui leur paroît impraticable, changera, pour ainſi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, & dans leur travail ils trouveront le repos ; ils combattront, & dans leurs combats ils trouveront la paix ; ils renonceront à tout, & dans leur renoncement ils trouveront leur tréſor ; ils endureront tout, ils ſe mortifieront en tout, & dans leurs mortifications & leurs pénitences ils trouveront leur bonheur.

C'eſt ainſi que la loi de Dieu eſt tout à la fois un joug & un ſoulagement, un fardeau & un ſoutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puiſque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes pas en état de ſentir, mais au témoignage de tant de Saints qui l'ont éprouvé, & de tant d'ames juſtes qui l'éprouvent encore tous les jours. Hé quoi ! cette loi de charité

n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un saint André. N'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchissement au milieu des flammes ? témoin un saint Laurent. N'opére t-elle pas encore à nos yeux tant de miracles ? n'est-ce pas elle qui fait porter à tant de Vierges Chrétiennes toutes les austérités du cloître ? n'est-ce pas elle qui engage tant de pénitens dans une sainte guerre contre eux-mêmes, & qui leur apprend à crucifier leurs corps ? n'est-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richesses, l'obéissance à la liberté, la chasteté aux douceurs du mariage, les abstinences & les jeûnes, les haires & les cilices à toutes les commodités de la vie ? Que dis-je dont vous n'ayez pas des exemples présens & fréquens: & ces exemples que vous voyez, ne sont-ce pas autant de leçons pour vous ? Si donc, conclut saint Jérôme, la loi vous paroît difficile, ce n'est point à la loi qu'il s'en faut prendre ni à ses difficultés, mais à vous-même & à votre indifférence pour Dieu. Elle est difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudroient élargir, à ceux que l'esprit de Dieu, cet esprit de grace, cet esprit de charité ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance, & dans un

faint défir de plaire à Dieu, entrons dans la voie de fes commandemens, nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureufe, où nous conduife, &c.

SERMON
POUR LE LUNDI
de la seconde Semaine.

Sur l'Impénitence finale.

Ego vado, & quæretis me; & in peccato vestro moriemini.

Je m'en vais ; vous me chercherez, & vous mourrez dans votre péché. En saint Jean, chap. 8.

CE sont deux grands maux que le péché & la mort : le péché, par où la mort est entrée dans le monde ; & la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché, qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grace ; & la mort, qui le détruit dans l'ordre de la nature : le péché, qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence, où Dieu nous avoit créés ; & la mort, qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu après le péché nous a encore laissé l'usage. Mais après tout, Chrétiens, ni la mort ni le péché pris séparément, ne sont point des maux extrêmes ; & j'ose même dire qu'ils peuvent avoir leur avantage

& leur utilité. Car la mort ſans le péché peut être ſainte & prétieuſe devant Dieu ; & le péché ſans la mort peut ſervir de matiére aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. La mort ſans le péché fut dans Jeſus-Chriſt une ſource de graces & de mérites ; & le péché ſans la mort, comme l'enſeigne la théologie, a été dans les prédeſtinés & un principe & un effet de leur prédeſtination. La mort ſans le péché acheva de ſanctifier Marie ; & le péché ſans la mort devint un motif de converſion pour Magdelaine. Mais le ſouverain mal & ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt le péché & la mort unis enſemble : la mort qui met le dernier ſceau à l'impénitence du pécheur ; & le péché qui imprime à la mort le caractére de ſa malice : la mort qui rend le péché pour jamais irrémiſſible ; & le péché qui rend la mort pour toujours criminelle & reprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive ſouvent, par le péché : voilà, mes chers Auditeurs, ce qui m'effraye, & ce qui doit vous effrayer comme moi : voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les tréſors de ſa colére ; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, & de quoi nous avons auſſi bien que les Juifs à nous préſerver. Pour bien entrer dans ces ſentimens, implorons le ſecours du ciel par l'interceſſion de la Vierge que nous prions

tous les jours de nous être favorable à la mort, & disons-lui, *Ave, Maria.*

C'Etoit, Chrétiens, une triste vérité pour les Juifs, mais une vérité fondée sur la parole même de Jesus-Christ, qu'après avoir vécu dans le péché, ils mourroient dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini.* Or en quel sens cet oracle doit-il être entendu ? car il nous importe de le bien sçavoir, puisque le Sauveur du monde nous parloit à nous-mêmes dans la personne des Juifs, & qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Est-ce une simple menace que Jesus-Christ faisoit à cette nation incrédule, pour les obliger à se reconnoître ? Est-ce un arrêt définitif qu'il portoit contre eux ; & prétendoit-il leur signifier que la mesure de leurs crimes étoit remplie, & qu'ils n'avoient plus de grace à espérer de la part de Dieu ? saint Chrysostome l'a pris dans le sens le plus favorable ; & ce Pere estime que ce fut seulement comme une sentence comminatoire qui déclaroit aux Juifs ce qu'ils avoient à craindre, s'ils demeuroient plus long-tems dans leur infidélité ; de même que Jonas, en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours Ninive seroit détruite : *Adhuc quadraginta dies, & Ninive subvertetur.* Saint Jérôme s'est attaché à la lettre ; & sa pensée est que le Fils de

Jona. 3.

Dieu ne parloit pas seulement aux Juifs en Prophéte pour les intimider, mais en juge & en souverain pour les condamner : c'est-à-dire, qu'il ne leur marquoit pas seulement le danger où ils étoient d'une reprobation prochaine ; mais qu'il leur intimoit expressément que leur réprobation étoit déja consommée. Car, reprend ce saint Docteur, quand Dieu dans l'Ecriture veut seulement menacer, il ajoûte toujours à ses menaces des conditions qui en suspendent l'effet & qui les modifient. Ainsi, dit-il à Adam : Si tu manges de ce fruit, tu mourras ; *In quo enim die comederis, morte morieris :* au lieu que le Sauveur du monde faisoit une proposition absolue, en disant aux Juifs : vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Gen. 17.

Mais du reste, Chrétiens, soit que ce soit un arrêt, ou que ce soit précisément une menace, n'est-ce pas assez pour nous faire trembler que ce soit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu, qui ne parle point en vain ; d'un Dieu, qui ne parle point par passion ; d'un Dieu, qui ne parle point sans connoissance : mais qui pénétrant dans le fond des cœurs, & découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi se doit terminer notre vie & quelle en sera la fin : *In peccato vestro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins : mais consultons l'expérience, & voyons si l'expérience vérifie

à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jesus-Christ ; car après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante & la plus sensible, c'est l'expérience. Comment donc meurent presque tous les pécheurs du siécle ; je dis ces pécheurs d'état & de profession, ces pécheurs obstinés dans leurs désordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes Freres, c'est ici que nous devons reconnoître une providence bien sévère & bien terrible sur les impies, comme il y en a une toute aimable & toute bienfaisante sur les justes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu. Ils ont vécu dans le péché, & ils meurent dans le péché. Ils ont vécu dans la haine de Dieu, & ils meurent dans la haine de Dieu. Ils ont vécu en Payens, & ils meurent en reprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juste, & pour partager ce discours, je les divise en trois espéces différentes. Car les uns meurent dans le désordre actuel de l'impénitence ; les autres meurent sans nul sentiment & nulle démonstration de pénitence ; & les derniers meurent dans l'exercice, ou, pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse pénitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoûtent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale, par où il est vrai de dire

qu'ils se reprouvent eux mêmes, & qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux & par là même plus dignes de compassion, parce que sans le vouloir & sans y penser, ils se trouvent privés des secours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns & des autres : & sans être, ni si criminels que les premiers, ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, & malheureux parce qu'ils sont aveugles, & criminels parce qu'ils sont pécheurs & impénitens. Ainsi, j'appelle l'impénitence des premiers, une impénitence criminelle. J'appelle l'impénitence des seconds, une impénitence malheureuse : & j'appelle l'impénitence des derniers, une impénitence secréte & inconnue, ou si vous voulez, une fausse pénitence qui n'est au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'est pas tout. Car après vous avoir marqué ces trois caractéres de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois ajoûter trois réflexions ; pour vous faire connoître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort : comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort, par voie de disposition, ce sera la premiére partie. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort, par voie de punition, ce sera la seconde partie. Enfin je dis

que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secréte & inconnue, ou à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion, ce sera la troisiéme partie. Commençons.

I. PARTIE.

ON peut mourir dans le désordre actuel & dans le péché de l'impénitence finale en deux maniéres ; ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires & marqués de Dieu, pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Or ces deux genres de mort sont si communs dans le monde qu'ils pourroient suffire pour justifier la prédiction du Fils de Dieu ; *In peccato vestro moriemini.* Entrons, Chrétiens, dans cet abysme d'iniquités ; tâchons d'en pénétrer la profondeur ; & pour nous rendre cette considération plus utile, ne craignons point de descendre à un détail, qui seul servira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités du Christianisme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entens. Je ne parle pas de ce qui peut arriver, & de ce qui arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorsque le pécheur se voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas re-

connoître celui dont il l'a reçûe, & qui lui en va demander compte ; & que prêt à paroître devant le tribunal de Dieu, il ose encore se révolter contre Dieu-même, en disant comme ce peuple infidéle : *Non serviam ;* non, je ne m'humilierai point. Car quoique nous en ayons des exemples, & que ceux qui passent pour athées, & qui le sont au moins de mœurs & de conduite, soient sujets à mourir de la sorte; ces exemples, dit judicieusement S. Chrysostome, sont si monstrueux qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur, & qu'un ministre de l'Evangile, pour ne pas blesser la piété de ses Auditeurs, doit plutôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'Apostat, vomissant mille blasphêmes contre le ciel, tandis qu'il vomissoit avec son sang son ame impure & sacrilége. Ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin aussi funeste qu'impie a tant de fois malgré eux rendu témoignage au souverain pouvoir & à la divinité de ce premier être, qu'ils avoient méconnu, ou plus vraisemblablement qu'ils avoient tâché, mais en vain, à méconnoître. Ainsi meurent tous les jours au milieu de nous, je ne sçais combien de mondains, qui font encore, après avoir vécu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires & assez emportés, pour vouloir couronner l'œuvre par une persévérance diabolique

Jerem. 2.

dans leur libertinage. Mais encore une fois ce sont des monstres dans l'ordre de la grace, sur qui nous ne devons jetter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les détester & pour les avoir en exécration.

Ce n'est donc point par de semblables exemples, que je veux vérifier l'oracle de Jesus-Christ : mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs, en qui cet état d'impénitence, tel que jai marqué, est aussi souvent un effet de la foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt, est un effet tout-ensemble de l'un & de l'autre : & pour vous faire comprendre plus distinctement & plus précisément ma pensée, je parle d'un homme, qui rempli de fiel & d'amertume, après avoir passé sa vie dans des haines & des inimitiés scandaleuses, meurt sans jamais vouloir se réconcilier, protestant qu'il ne le peut ; ou s'il le fait en apparence, se disant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas : témoin ce Chrétien, qui sur le point même d'endurer le martyre, refusa d'embrasser son ennemi, quoique son ennemi humilié à ses piés, lui demandât grace. Or sans nous arrêter à ces circonstances particuliéres, combien voyons-nous de pareilles morts dans le Christianisme, de morts sans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du ressentiment & de la vengeance ; de morts, où tous ces prétendus accommode-

mens qui se négocient, toutes ces entrevûes qui se ménagent quelquefois avec tant de pompe & presque toujours avec si peu de fruit, ne sont que de pures & de trompeuses cérémonies; de morts, où par une maxime de politique, & par une force d'esprit mal entendue & poussée néanmoins jusques au bout, l'on se rend plus intraitable & plus infléxible que jamais: pourquoi? pour autoriser en mourant la conduite qu'on a tenue jusques-là, & l'animosité où l'on a vieilli; disons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde: *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui se trouvant chargé à la mort de biens injustement acquis, dont il s'est fait un état & une fortune, ne veut pas même alors les restituer; gémissant d'une part sous la pesanteur du péché qui l'accable, & de l'autre refusant de se dépouiller; partagé entre l'enfer qu'il craint, & la cupidité qui le domine; mais du reste aimant mieux abandonner son ame que de réparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnoître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toujours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer,& dont les remords secrets de sa conscience ne l'avertissent que trop; en un mot, que de relâcher la proie dont il est saisi, & que Dieu malgré lui

va bien-tôt lui arracher. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire, que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pû légitimement posséder ? De tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui, pour mourir en Chrétiens, se déterminent à mourir pauvres ? & par conséquent ne semble-t-il pas que la malédiction de l'Evangile soit particuliérement attachée à leur état ? *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout: qui par la plus damnable fidélité, où par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, achéve, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or vous sçavez, mes chers Auditeurs, si ce n'est pas là le sort de tant de Chrétiens sensuels & voluptueux. Je vous renvoie à vos propres connoissances. N'est-ce pas là qu'aboutissent ces engagemens criminels: n'est-ce pas, dis-je, à une mort plus que payenne, où le pécheur en expirant soupire encore pour ce qu'il a si follement aimé ; où constant jusques à l'extravagance, jusques à la fureur, il donne encore ses derniers soins, il consacre ses derniers vœux à une passion dont il s'est

fait presque une religion; où la seule & la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il est, n'est pas d'avoir tant recherché par inclination le sujet malheureux de ses désordres, mais de le quitter par nécessité? car ce sont là ses dispositions & ses sentimens; & en de tels sentimens, en de telles dispositions, vous jugez assez quelle doit être sa mort: *In peccato vestro moriemini.*

Enfin je parle d'un homme qui depuis longtems rebelle à Dieu, après avoir vécu sans crainte de ses jugemens, meurt sans rien espérer de sa miséricorde; qui lorsque les prêtres l'exhortent à la confiance, se faisant à soi-même, comme dit S. Augustin, une justice, non pas exacte & rigoureuse, mais cruelle & insensée, puisqu'il se la fait indépendamment de la rédemption & de la grace de Jesus-Christ, tombe dans un désespoir semblable à celui de Caïn, & conclut avec ce frere parricide, *Major est iniquitas mea, quàm ut veniam merear;* non, il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne, & s'il y a un Dieu, je suis reprouvé. Or n'est-il pas vrai que c'est là le grand & le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, sur-tout de ceux qui par des rechûtes fréquentes & habituelles, non-seulement ont perdu toute espérance, mais auroient honte même, si je puis m'exprimer ainsi, de se tourner vers Dieu, & de se confier en lui.

Genes. 4.

Car cette honte qu'ils n'ont pû ſurmonter durant la vie, ſe réveille tout de nouveau, & vient les accabler à la mort; & trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur & de la juſtice de Dieu, ils ſe troublent, ils renoncent à leur ſalut, & ſe font auſſi-bien que Judas, de leur contrition même & de leur repentir un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion & avec vûe dans le péché d'impénitence : *In peccato veſtro moriemini.*

On y meurt encore d'une autre maniére non moins commune, ni moins funeſte, quand par une omiſſion criminelle, ſans être directement volontaire, on ſe prive de la grace de la pénitence & des moyens néceſſaires pour l'obtenir. Car enfin, mon frere, dit S. Auguſtin raiſonnant avec un pécheur, ſi lorſque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous diſpoſez pas au plutôt à paroître devant lui; ſi lorſque vous avez un port auſſi aſſûré que celui d'une prompte & ſincére pénitence qui vous eſt ouvert, vous négligez de vous y mettre en ſûreté; ſi vous laiſſez échapper les momens prétieux & les tems favorables que la providence vous ménage dans le cours d'une maladie; ſi par une trop grande attention au ſoulagement de votre corps vous oubliez les beſoins de votre ame; & ſi vous

rejettez les remédes salutaires qu'on vous présente, bien loin de les rechercher; si par une crainte servile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il est possible, le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissemens qu'on vous donne, & voulant être flatté & trompé sur la chose même où vous avez plus d'intérêt à ne l'être pas; si par une foiblesse naturelle, vous ne faites pas effort pour surmonter là-dessus vos frayeurs, & pour vacquer, au moins dans cette extrémité, à votre plus importante affaire; si vous écoutez des parens & de faux amis qui vous en détournent; si par un renversement de conduite le plus déplorable, vous pensez encore à votre famille, lorsqu'à peine il vous reste de quoi pourvoir à votre éternité: Ah! mon cher Frere, conclut saint Augustin, changez alors de langage, & corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impénitence est le plus grand de tous les malheurs, c'est mal parler: mais il faut dire que c'est le plus grand & le plus inexcusable de tous les crimes. Dire que vous mourez dans votre péché, c'est ne s'expliquer qu'à demi; mais il faut dire que vous mourez dans votre péché par un dernier péché, qui surpasse tous les autres. Car qu'est-ce que tous les péchés de la vie, en comparaison de ce seul péché? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu & envers lui-même? Se voir à

ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, & vouloir encore différer ; ſe voir aux portes de l'enfer, & ne travailler pas encore à s'en retirer ; ſe voir ſur le point de périr, & balancer encore à ſe rendre le plus preſſant devoir de la charité, en prenant de ſages meſures pour ne périr pas : cela ſe peut-il comprendre, ou cela ſe peut-il pardonner ? Cependant, Chrétiens, voilà juſqu'où va l'égarement de l'eſprit mondain, quand on s'abandonne à le ſuivre. On eſt inveſti, comme parle l'Ecriture, des douleurs de la mort & des périls de l'enfer ; & toutefois on ne laiſſe pas de riſquer, de ſe raſſûrer, de temporiſer, de ſe repoſer ſur le lendemain : on chicane, on élude, on diſſimule avec ſoi-même ; enfin, on meurt dans la diſgrace & dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, & par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, & par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato veſtro moriemini.*

Or j'ai ajoûté qu'il y a entre ces deux ſortes d'impénitences, entre l'impénitence de la vie & l'impénitence de la mort, une telle liaiſon, que l'une conduit preſque immanquablement à l'autre, & cela comment ? par voie de diſpoſition, c'eſt-à-dire, par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurciſſement : trois dégrés que marquent les Peres dans la deſcription qu'ils nous font de ce

premier ordre de pécheurs impénitens : vérité constante & dont la seule exposition va vous convaincre.

Par voie d'habitude : car de prétendre que des habitudes contractées durant la vie, se détruisent aux approches de la mort, & que dans un moment on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, une autre volonté, c'est, Chrétiens, la plus grossiére de toutes les erreurs. Je l'ai dit, & vous ne l'ignorez pas : nous mourons comme nous avons vécu ; & la présence de la mort bien loin d'affoiblir les habitudes déja formées, semble encore davantage les réveiller & les fortifier. Car si jamais nous agissons par habitude, c'est particuliérement à la mort. Vous avez mille fois pendant la vie différé votre conversion, vous la différerez encore à la mort : vous avez dit mille fois pendant la vie, ce sera dans un mois ou dans une année ; vous direz encore à la mort, ce sera dans un jour ou dans une heure : vous avez été pendant la vie un homme de projets, de désirs, de résolutions, de promesses sans exécution ; vous mourrez encore en désirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera : abus, il vous déterminera à désirer, parce que vous en avez l'habitude ; il vous déterminera à proposer & à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coûtume :

mais en désirant par habitude, en proposant & en promettant par habitude, & par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Par voie d'attachement : car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, & cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage & la servitude : *Iniquitates suæ capiunt impium, & funibus peccatorum suorum constringitur.* Je sçais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, & rompre au moment de la mort cette chaîne ; mais je sçais aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grace, & que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où se représentoit saint Augustin, quand il disoit, en parlant de lui-même : *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate.* Je soupirois, ô mon Dieu, après le bonheur des justes, convaincu qu'il n'étoit plus tems de déliberer, & qu'il falloit enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous ; mais je soupirois, & cependant j'étois toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre. L'ennemi la tenoit en sa puissance ; & cette suite de désordres compliqués, & comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'ar-

Prov. 5.

August.

rêtoit presque malgré moi & malgré toutes les frayeurs de la mort, sous le joug & la loi du péché.

Par voie d'endurcissement : car cette volonté toujours criminelle, comme je le suppose, & ne se repentant jamais, s'est enfin endurcie dans le péché. Si touché du sentiment de sa misére, ce pécheur s'étoit de tems en tems tourné vers Dieu, & que par de généreux efforts, il se fût relevé de ses chûtes, autant de fois qu'il succomboit aux tentations du monde & de la chair; avec tout le malheur de son inconstance, il auroit néanmoins profité de l'usage de la pénitence. La pénitence, quoique suivie de foiblesses & de rechûtes, auroit détruit en lui ce que le péché y avoit édifié. Mais ayant toujours mis pierre sur pierre, & entassé iniquité sur iniquité, le moyen que son cœur ne soit pas arrivé au comble, & qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non-seulement toute la solidité, mais toute la dureté que le crime est capable de produire? & quelle apparence qu'endurci de la sorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, souple & fléxible aux mouvemens de la grace? On meurt donc dans le péché, parce qu'on a vécu dans le péché, & l'on meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que cette impénitence même est la consommation de tous les péchés. Voilà ce que j'appelle une impénitence

pénitence criminelle : paſſons à l'impénitence malheureuſe, qui ſera le ſujet de la ſeconde partie.

CE n'eſt point aſſez pour mourir dans l'état de la grace, que le pécheur ſoit réſolu de recourir un jour à la pénitence, & qu'il ſe propoſe de ſortir au moins à la mort de ſon péché. Comme cette grace de la pénitence finale, ne dépend point abſolument de lui, & que par un ſecret jugement de Dieu, elle eſt attachée à mille circonſtances, qui ne ſont point en ſon pouvoir, il faut, afin qu'il ait le bonheur de ſe reconnoître en mourant, que toutes ces circonſtances concourent enſemble à ſa converſion. Qu'une ſeule vienne à manquer, le voilà fruſtré de ſon eſpérance; & eût-il mille fois déſiré de mourir de la mort des juſtes, eût il dit cent fois à Dieu, *Moriatur anima mea morte juſtorum*, ſes déſirs ſont inutiles & ſes eſpérances vaines. Pourquoi? parce que dans le cours de la providence qu'il n'a pas plû à Dieu de changer, il s'eſt trouvé un obſtacle, qui par des cauſes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin & ſupérieur, lui a rendu impoſſible cette pénitence, ſur laquelle il faiſoit fond, & qu'il regardoit comme ſa derniére reſſource. Il peut donc arriver que l'homme ſans devenir coupable d'un nouveau péché, meure dans ſon péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut

II. PARTIE.

Num. 23.

involontaire & même forcé, de toute pénitence ; & c'eſt ce que j'appelle impénitence malheureuſe, & ce que je conſidére comme un autre abyſme, non plus de la corruption & de la malice du cœur humain, mais de la juſtice adorable & impénétrable de Dieu, qui paroît toute entiére dans la mort de ces pécheurs ſurpris, trompés, délaiſſés, exclus même dès cette vie de la voie du ſalut, & en qui s'accomplit encore plus ſenſiblement cette vérité évangélique : *In peccato veſtro moriemini.* Renouvellez, Chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort ſubite, & que dans la conſternation où de pareils événemens jettent les eſprits, on vous dit que cet homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, vient d'être enlevé tout-à-coup ſans avoir pû prononcer une parole ; qu'un tel dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de reſter ſans ſentiment & ſans vie ; qu'un aſſaſſinat vient d'être commis dans la perſonne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper & d'écraſer celui-là : quand on nous fait le récit de ces ſortes de morts & de bien d'autres ; & que ſelon toutes les régles de la vraiſemblance, elles nous paroiſſent non-ſeulement ſubites, mais imprévûes, parce que c'étoient des pécheurs publics & ſcandaleux, nous ſommes ſaiſis de frayeur ; & ſans entreprendre de ju-

ger, nous ne doutons point que ce ne soit alors que se vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu, *In peccato vestro moriemini.* Mais vous vous consolez en même tems, Chrétiens, par la pensée que ce sont des accidens extraordinaires; & quelque fréquens qu'ils puissent être, vous ne manquez pas d'affoiblir ainsi les salutaires impressions qu'ils pourroient & qu'ils devroient faire sur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez: ces genres de mort ne sont, ni si rares, ni si singuliers que vous voulez vous le persuader, & je soutiens que dans la rigueur même du terme, eu égard à la conscience & au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort subite: en voici la preuve.

Car j'appelle avec saint Augustin, mort subite & imprévûe, celle où le pécheur tombe tout-à-coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion & de pénitence. Or qu'y a-t il dans le monde de plus ordinaire & même de plus universel? que voit-on autre chose tous les jours? Au lieu qu'une chûte, qu'une apopléxie, qu'un meurtre fait plus d'éclat & donne plus d'effroi, combien d'autres causes dont nous sommes moins frappés, nous réduisent à cette impénitence malheureuse! un transport dans le feu d'une fiévre ardente, un délire sans intervalle, une létargie dont on ne revient point, un égarement d'es-

prit, un assoupissement mortel ; tout cela n'opére-t-il pas sans cesse le même effet, & n'ôte-t-il pas à un mondain le pouvoir de se convertir, en lui ôtant le pouvoir de se connoître ? Mettez un pécheur dans tous ces états, n'est-il pas vrai qu'il est déja mort comme Chrétien, s'il n'est pas absolument mort comme homme? Je veux qu'il dispute encore des journées entiéres un reste de vie animale, qui ne sert plus qu'à le faire languir ; qu'importe si la vie raisonnable & la vie surnaturelle sont éteintes ? Que peut la grace, toute-puissante qu'elle est, lorsque la nature, qui devoit lui servir de fonds, ne peut plus agir ?

Sans même parler de ces symptomes où la raison est tout à fait obscurcie, le seul épuisement de toutes les forces, la seule douleur du corps ne suffit-elle pas pour ôter à l'esprit toute sa réflexion, & par conséquent pour nous fermer les voies de la pénitence ? Combien de pécheurs, jusques dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainsi d'une mort subite, non selon le monde, mais selon Dieu ? Ils meurent, dit saint Chrysostome, sans un nouveau péché, parce qu'ils ne sont plus en état d'en commettre ; ils meurent sans qu'on leur puisse reprocher d'abuser alors du tems que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement, ni en abuser, ni s'en servir ; ils meurent dans une impénitence, qui

quoique finale, ne leur est pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur est ni connue ni libre : cependant ils meurent dans leur péché, & la malédiction de Jesus-Christ n'en est pas moins consommée : *In peccato vestro moriemini.*

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où il se trouvent ? Car de-là s'ensuivent les mêmes conséquences & les mêmes effets de réprobation. Si l'on avoit averti ce malade, qu'il étoit tems de penser à lui, il auroit mis ordre à sa conscience, & il feroit mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, & que par de faux ménagemens on l'a trompé, il meurt sans retour à Dieu & sans conversion. De n'avoir pas sçû le péril où il étoit, est-ce un crime dans lui ? non, Chrétiens : car il souhaitoit de le sçavoir. Mais à qui faut-il s'en prendre, c'est à la foiblesse d'un Confesseur, c'est à la trompeuse conjecture d'un médecin, c'est au vain respect d'un domestique, c'est à la passion aveugle d'une femme ; c'est à l'intérêt des uns, à la négligence des autres ; c'est à tout ce qu'il vous plaira, mes Freres, dit saint Augustin : mais après tout le mourant en porte la peine, & pour avoir ignoré l'extrémité où il étoit, il meurt dans la haine de Dieu & en réprouvé. Quoi donc, me direz-vous, étoit-il juste qu'il

périt par la faute d'un autre ? ah, répond ce Pere, si c'est par la faute d'un autre qu'il périt, ce n'est point pour la faute d'une autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvoit être expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, & que du domaine de la grace & de la miséricorde sous lequel il étoit encore, il passe pour l'éternité toute entiére sous celui de la justice ; *In peccato vestro moriemini.*

Mais si le pécheur lui-même en mourant, soupire après le remède, s'il le demande & qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent ? hélas ! Chrétiens, voici le comble du malheur, & c'est ici que nous devons nous écrier, *O altitudo !* O profondeur des conseils de Dieu ! Semblable à l'infortuné Esaü, qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchoit, quoiqu'il la cherchât avec larmes, *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam ;* ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grace, c'est-à-dire, aux Sacremens de Jesus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathême du Sauveur des hommes ; & parce que ces sources ouvertes à tout le monde, ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini.*

Rom. 11.

Hebr. 12.

C'eſt de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme eſt ſurpris, lorſqu'il s'y attendoit le moins : il ſe voit aux portes de la mort ; & dans l'horreur d'un danger ſi preſſant, il voudroit ménager ce qui lui reſte de vie. Toute ſa foi ſe réveille ; l'image d'un Dieu irrité le frappe, le ſaiſit ; & frappé, ſaiſi de cette image, il ſemble conjurer tous ceux qui l'approchent, de le ſecourir, & leur dire comme Job : *Miſeremini meî, miſeremini meî, ſaltem vos amici mei ;* Penſez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis, & pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à ſauver mon ame. En effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un Prêtre, un Confeſſeur : mais ce Prêtre, ce Confeſſeur ne ſe trouve point ; mille contretems conſpirent à l'éloigner ; ce qui ne l'avoit jamais arrêté, l'arrête, à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, & lorſque le malade ſans connoiſſance & ſans parole ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre. Et cela pourquoi ? pour accomplir l'autre partie de la prédiction de Jeſus-Chriſt : *Quæretis me*, Vous me chercherez, non plus dans ma perſonne, mais dans celle de mes miniſtres & des diſpenſateurs de mes Sacremens, & vous ne me trouverez pas ; & parce que vous ne me trouverez pas dans mes mi-

Job. 15.

niſtres, & que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi ſuppléer au défaut de leur miniſtére par un pur & parfait amour, vous mourrez dans votre péché : *In peccato veſtro moriemini.*

Je dis plus : ce Prêtre, Vicaire & Miniſtre de Jeſus-Chriſt, ſe trouvera ; mais par un autre ſecret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Egliſe dont il eſt muni, il n'aura pas le don d'aſſiſter un pécheur mourant. Au lieu de le toucher, il le rebuttera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarraſſera, il le troublera : il aura les clefs du ciel entre les mains ; mais il n'aura pas la clef de ce cœur, pour y entrer. Car Dieu, Chrétiens, ne ſe ſert pas de toutes ſortes d'inſtrumens pour opérer ſes miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il eſt, par toutes ſortes de graces, auſſi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes ſortes de perſonnes. Si dans la diſpoſition où étoit ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'eſprit de Dieu & de ſon onction, il ſeroit mort en ſaint ; mais parce que cet homme lui a manqué, & qu'il a pû faire la même plainte que le paralytique de l'Evangile, *Hominem non habeo*, il eſt mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel ? non ; mais ces crimes paſſés dont il étoit coupable, joints à ces malheurs dont il a été innocent, l'ont fait

Joan. 5.

mourir, ſans un nouveau péché, dans l'impénitence: *In peccato veſtro moriemini.*

Affreux, mais juſte châtiment du ciel: & c'eſt ainſi que l'impénitence de la vie conduit à cette ſeconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en eſt-il expliqué de fois dans l'Ecriture? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Evangile? Car que ſignifient autre choſe ces menaces ſi expreſſes & ſi ſouvent réitérées: je vous ai appellés, & vous avez fermé l'oreille à ma voix; vous m'avez mépriſé: viendra le tems & le jour où je vous mépriſerai; où ſans vous appeller, je vous ſurprendrai; où ſans vous parler, je vous frapperai. Que veulent dire ces figures ſi bien marquées, des Vierges folles qui s'endorment, & dont les lampes ſe trouvent éteintes au moment que l'époux arrive; de ce maître qui paroît tout à coup dans ſa maiſon, & qui témoin du déſordre où elle eſt par les violences & les débauches d'un domeſtique, le fait jetter dans les ténébres; de ce voleur qui ſe cache, & qui vient dans la nuit? Quel ſujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la ſorte? ne peut-il pas uſer de ſon droit, & nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît? ne le peut-il pas ſur-tout après avoir ſi long-tems attendu, après avoir ſi fortement preſſé & ſollicité? Vous ne vous êtes pas ſervi du tems qu'il vous donnoit;

il vous l'ôtera : vous avez lassé, fatigué, épuisé sa patience; sa colère éclatera: vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez ; vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez : vous l'avez oublié pendant la vie ; il vous oubliera à la mort. Car ce retour est bien naturel, dit saint Augustin ; & tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû : mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le tems & tous les moyens nécessaires : mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuse, au moins meurent-ils communément dans une impénitence secrète & inconnue ; c'est la troisiéme partie.

III. PARTIE. IL en faut convenir, Chrétiens, & l'expérience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pécheurs du siécle, après une vie passée dans le crime, le tems & les moyens de se reconnoître à la mort. Je sçais même, & il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la miséricorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoûte, & ce qui vous doit paroître, comme à moi, bien terrible, c'est que toute pénitence n'est pas recevable au tribunal de Dieu ; pourquoi ? parce que toute pénitence n'est pas une péni-

tence efficace, mais qu'il y a mille pénitences fausses & trompeuses, sur quoi l'on ne peut compter, & dont nous ne pouvons attendre nul fruit de salut. Si donc le pécheur séduit par de spécieuses apparences, s'égare jusques dans sa pénitence même, où en est-il? Etat bien déplorable! sçavoir avec assûrance qu'on est criminel, & ne sçavoir pas si l'on est pénitent; avoir tous les dehors de la pénitence, & peut-être n'en avoir pas le fonds! D'où il s'ensuit que ce qui devoit être un principe de confiance pour le pécheur, est la matiére de ses inquiétudes; que ce qui paroît le devoir sauver est souvent ce qui le doit perdre, & qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans son péché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que la religion nous enseigne, & sur quoi est fondé cet avis que nous donne le Sage de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit S. Chrysostome, ils ne peuvent être tout au plus que présumés tels: *De propitiato peccato noli esse sine metu.* *Eccli. 5*

Or si cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, & il est vrai, que c'est le caractère propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, & qui persévérent dans leurs désordres jusqu'à la mort. Car bien loin qu'ils puissent compter sur leur pénitence, ils

doivent positivement s'en défier. Je n'en dis point encore assez ; j'ajoûte que de la maniére dont ils se proposent de la faire cette pénitence, ils ont presque tout lieu d'en désespérer. Pourquoi ? j'en donne après saint Augustin trois raisons. Premiérement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. Secondement, parce que de tous les tems celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le tems de la mort. Troisiémement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions incontestables, & qui bien pénétrées ne laissent plus aux pécheurs du siécle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte & d'une sincére conversion à Dieu. Encore un moment d'attention : ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence : car pour cela il faut qu'il change de cœur ; il faut qu'il se haïsse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte & qu'il s'anéantisse lui-même, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être ce qu'il étoit, & qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paroissoit le plus aimable, & qu'il commence à aimer ce qu'il avoit le plus

en horreur ; qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps que pour lui déclarer la guerre & le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence & le fonds de la pénitence chrétienne. Or vous sçavez, s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de tems où cette pénitence soit plus difficile & par conséquent plus rare, que le tems de la mort : car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte ; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous ; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te dimiserunt, non tu illa.* Or afin que votre pénitence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudroit que cette séparation, que ce détachement, que ce divorce vînt de vous-même. Vous me direz que l'un sert à l'autre, & qu'on a moins de peine à se détacher des choses quand elles-mêmes elles nous abandonnent : mais moi je vous réponds avec saint Ambroise, qu'il en va tout autrement, & que le cœur de l'homme n'est jamais plus passionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent

Augustin.

ſa cupidité, que quand ces objets lui échappent, & qu'une force ſupérieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors, c'eſt de ſouffrir : mais de s'en détacher volontairement ſoi-même, ce qui néanmoins eſt eſſentiel à la pénitence, c'eſt à quoi nous ſentons des répugnances infinies, & ce qui demande les plus grands efforts.

Mais enfin & en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus inſurmontables, & pour qui peut-on dire qu'elle eſt quelquefois comme impoſſible ? Ah ! Chrétiens, n'eſt-ce pas pour ces pécheurs obſtinés qui n'en ont eu nul uſage dans la vie, & qui ſe ſont fait de leur impénitence une habitude & un état? Car que s'enſuit-il de cet endurciſſement de cœur où ils ont vécu, & de cette préſomption d'eſprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent ſe convertir ? c'eſt que leur pénitence alors n'eſt communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence inſuffiſante : pourquoi ? parce qu'elle n'eſt, ni volontaire dans ſon principe, ni ſurnaturelle dans ſon motif. Pénitence forcée, & pénitence toute naturelle : deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, & des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée : j'oſe défier le pécheur même le plus préſomptueux de n'en pas con-

venir. Car où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mû que par les ressorts ou d'une crainte servile, ou d'une nécessité inévitable ? est-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre ? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déja sous le glaive de sa justice, & qu'on ne peut plus s'en défendre ? Est-ce une séparation libre du monde, quand on ne s'en sépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous ? Cependant la pénitence pour être efficace & vraie, doit être volontaire & libre ; & dès qu'elle ne l'est pas, fût-elle d'ailleurs aussi vive, aussi touchante que celle d'Esaü, qui selon l'expression de l'Ecriture, le fit, non pas gémir, mais rugir, *Irrugiit clamore magno*, c'est une pénitence de réprouvé. De-là vient que les Peres d'un consentement universel, ont parlé de la pénitence des mourans, en des termes propres non-seulement à consterner, mais à désespérer les pécheurs. De-là vient que l'Eglise à qui il appartient d'en juger, s'est autrefois montrée si peu favorable à ces sortes de pénitences, & que sans les rejetter absolument, ce qu'elle n'a jamais crû devoir faire pour ne pas borner la miséricorde de Dieu, elle a au reste usé de toute la rigueur de sa discipline à l'égard de ces pénitens de la mort, pour nous apprendre combien leur pé-

Genes. 27.

nitence lui étoit suspecte. De-là vient que suivant les anciens canons rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandoient le Baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étoient, ce semble, reconnus Chrétiens qu'avec réserve ; jusques là même qu'on les tenoit pour irréguliers, & saint Cyprien en apporte la raison : C'est, dit-il, qu'on les regardoit comme des hommes, qui ne servoient Dieu que par contrainte, & qui n'étoient à lui, que parce qu'ils n'avoient pu éviter d'y être. Et en effet, reprend saint Augustin, celui qui ne condamne les dereglemens de sa vie, que lorsqu'il faut malgré lui qu'il sorte de la vie, fait bien voir que ce n'est pas de bon gré, mais par nécessité qu'il les condamne : *Qui prius à peccatis relinquitur, quàm ipse relinquat, non ea liberè, sed quasi ex necessitate condemnat.*

August.

Pénitence naturelle & toute humaine, c'est-à-dire, qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoûte saint Augustin, ces pénitens prétendus ? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la disgrace de Dieu ? non, mes Freres, répond ce saint Docteur, ils ne craignent rien de tout cela, & la preuve en est évidente, puisque tandis qu'ils n'ont eu rien autre chose à craindre, ils n'ont jamais pensé à se convertir : ils craignent de brûler, & ils ne craignent point de pécher ; *Ardere metuunt, peccare non me-*

August.

tuunt. Or dès-là leur pénitence est vaine, pourquoi ? parce que ce n'est plus la grace ni le Saint-Esprit, mais l'amour-propre qui l'excite : il suffit de s'aimer soi-même, sans aimer Dieu, pour faire une telle pénitence ; mais il ne suffit pas de s'aimer soi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour se remettre en grace avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, & néanmoins on meurt dans son péché, parce que le péché n'est pas détruit par toute pénitence, & que s'il y en a une incapable de le détruire, c'est celle-là. Ce qui faisoit conclurre à S. Grégoire Pape, qu'il y avoit plus de pécheurs dans le Christianisme qui périssoient par la fausse pénitence, que par l'impénitence même ; & qu'ainsi la prédiction de Jesus-Christ avoit toute une autre étendue que nous ne pensons, quand il nous dit : *In peccato vestro moriemini.*

Cette conséquence nous trouble : mais est-ce moi, Chrétiens, qui l'ai tirée, & pouvois-je ou la supprimer, ou l'affoiblir, sans être prévaricateur de mon ministére ? Puis-je faire parler les Péres autrement qu'ils n'ont parlé, & effacer de l'Evangile ce qui y est écrit ? Effrayé que je suis moi-même, dois-je vous laisser dans une sécurité trompeuse, sans vous donner la même frayeur que je ressents ? Je n'ignore pas, mes chers Auditeurs, que ce qui est impossible aux hommes, ne l'est point à

Dieu, & qu'il peut, maître qu'il est des cœurs, opérer dans le cœur même le plus impénitent une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainsi que ce fameux criminel crucifié avec Jesus-Christ, fit pénitence sur la croix, & qu'il mourut dans la grace après avoir vécu dans le péché. Mais je sçais aussi ce que remarque saint Ambroise, que c'étoit alors le tems des miracles ; que Dieu étoit engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de son Fils ; qu'il falloit au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver sa divinité, & que cette conversion, qui dans tous les siécles a passé pour un exemple singulier, doit par-là même, bien loin de consoler les pécheurs & de les rassûrer, répandre au contraire dans leurs ames une sainte frayeur. Voilà ce que je sçais, & ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triste vérité, que presque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato vestro moriemini.*

Vous me demandez, comment ce dernier mystère de réprobation s'accomplit, & par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fausse pénitence de la mort ? Je réponds, & c'est ce que je vous conjure de méditer sans cesse ; car voici un des points les plus solides & les plus importans : je réponds

& je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fausse pénitence de la mort par voie d'illusion, & il n'y a, ce me semble, personne qui n'entre d'abord dans ma pensée. Je m'explique néanmoins, & je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, & que par une conséquence très-naturelle il doit alors aisément confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite & défectueuse. Car comment pourroit-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? & s'il n'en peut bien juger, comment n'y sera-t-il pas surpris ? comment, dis-je, ne le sera-t-il pas, sur-tout dans une matiére aussi délicate que celle-là, & où il s'agit de discerner les mouvemens les plus secrets & les plus intérieurs de l'ame ? Si dans le cours de la vie cet homme avoit fait quelque pénitence, en la faisant il s'en seroit formé peu à peu l'idée, & à force de s'éprouver soi-même, il auroit enfin reconnu en quoi différe une douleur efficace de celle qui ne l'est pas : mais il n'en a jamais fait l'essai, & il se trouve là-dessus à la mort sans habitude & sans expérience : est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la substance ; qu'il

compte les désirs pour les effets, les graces & les inspirations pour les actes, & que préoccupé de ses erreurs, tout pénitent qu'il est en apparence, il meure en effet dans son péché? *In peccato vestro moriemini.*

C'est à vous maintenant, Chrétiens, à délibérer: ou plutôt, y a-t-il à délibérer un moment? & la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort? Car de prétendre que vous serez tout à coup maîtres dans une science où les illusions sont si fréquentes, si subtiles, si dangereuses; de croire que votre coup d'essai sera un chef-d'œuvre, c'est la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous convertirez pas; vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas; vous leverez les mains au ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas: pourquoi? parce que sous ces dehors spécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre, & c'est là que j'applique ces paroles du Prophéte: *De medio petrarum dabunt voces.* Vous tromperez, sans le vouloir, ceux qui vous verront & qui vous entendront; vous tromperez jusques au ministre qui vous donnera ses soins, & qui pensera les avoir utilement employés pour vous. Vous vous tromperez vous-mêmes, mais vous ne tromperez

Ps. 103.

pas Dieu : & en sortant de ce monde, au lieu de trouver, ainsi que vous l'espériez, un Dieu de miséricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le tems de le chercher ce Dieu de miséricorde, c'est la vie; le tems de le trouver, c'est la mort; & le tems de le posséder, c'est l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

SERMON
POUR LE MERCREDI
de la seconde Semaine.
Sur l'Ambition.

Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis.

Jesus leur répondit, & leur dit : Vous ne sçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire : mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder. En saint Matth. chap. 20.

SIRE,

CE n'est pas sans une providence particuliére, que Jesus-Christ qui venoit enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentimens furent d'abord si opposés à cette

vertu; & qui dans la bassesse de leur condition, avant que le Saint-Esprit les eût purifiés, ne laissoient pas d'être superbes, ambitieux, & jaloux des honneurs du monde. Il vouloit dans les désordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres; & dans les leçons toutes divines qu'il leur faisoit sur un point si essentiel, nous donner des régles pour former nos mœurs, & pour nous réduire à la pratique de cette sainte & bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide ni même de vrai Christianisme. C'est le sujet de notre Evangile : deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, & le prient de leur accorder les deux premiéres places de son Royaume. Comme ils ne le connoissoient pas encore ce Royaume spirituel, & qu'ils ne l'envisageoient que comme un Royaume temporel, il est évident que l'ambition seule, & le désir de s'élever au-dessus des autres les porta à lui faire cette demande. Mais vous sçavez, Chrétiens, comment ils furent reçûs : & de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnoître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets & les suites, & quels en doivent être enfin les remédes. Matiére d'autant plus importante & plus nécessaire, que l'ambition est sur-tout le vice de la Cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état

à couvert de cette passion, & que sa sphére, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde; on peut dire néanmoins, & il est vrai, que c'est particuliérement dans les Palais des Rois que se trouvent les ambitieux; *Eccè in domibus Regum sunt*; que c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts, & là même qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper & de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostome, que l'on combat sans peine & qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle & tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumiére pour en avoir la honte & assez de raison pour les condamner. Mais à la Cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes ames, & l'on aime mieux les vices des grandes ames que les vertus des simples & des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des graces du ciel. Demandons-les par l'intercession de la plus humble des Vierges. *Ave, Maria.*

Matt. 11.

IL n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses; & dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre divin maître, puisqu'en trois paroles

les de l'Evangile il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste & le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux freres, enfans de Zébédée, demandent au Sauveur du monde les deux premiéres places de son royaume; & le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément, & de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premiérement il leur déclare, que ce n'est point lui, mais son Pere qui doit nous élever à ces places & à ces rangs d'honneur dont ils paroissent si jaloux: *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo.* Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidéles, à dominer; mais que celui d'entr'eux qui veut être grand, doit établir pour principe de se regarder comme le serviteur des autres, & croire que la préséance où il aspire, ne sera pour lui qu'un fonds de dépendance & d'assujettissement: *Non ita erit inter vos, sed qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor; & qui præcessor est, sicut ministrator.* Enfin il les interroge à son tour, & il veut sçavoir d'eux s'ils pourront boire son calice, c'est-à-dire, le calice de ses souffrances: *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum?* Trois choses, Chrétiens, parfaitement propres à détruire

Matt. 20.

Ibidem.

Ibid.

trois erreurs, dont ces deux Apôtres étoient prévenus. Car ils ſuppoſoient ſans remonter plus haut, que Jeſus-Chriſt en qualité d'homme leur pouvoit donner ces places honorables qu'ils ambitionnoient ; & Jeſus-Chriſt leur fait connoître que nul ne peut légitimement les occupper, hors ceux à qui elles ont été préparées & aſſignées par ſon Pere céleſte. Leur prétention, en obtenant ces deux places, étoit de ſe diſtinguer des autres, & de prendre l'aſcendant ſur eux ; & Jeſus-Chriſt les détrompe en les avertiſſant que d'être placé au-deſſus des autres, n'eſt qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres & de les ſervir. Enfin ils ſe propoſoient dans ce prétendu royaume de Jeſus-Chriſt & dans cette préſéance imaginaire, une vie douce & commode ; & Jeſus-Chriſt leur apprend combien cette préſéance leur doit coûter, & que pour l'avoir, il faut boire un calice d'amertume, & être baptiſé d'un baptême de ſang.

Leçons admirables, où il ſemble que le Fils de Dieu ait voulu ramaſſer tout ce que la morale Chrétienne a de plus fort, pour corriger les déſordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers Auditeurs : les honneurs du ſiécle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être conſidérés en trois maniéres, ou ſelon trois rapports qui leur conviennent. Par rapport à Dieu, qui en eſt le

distributeur ; par rapport au prochain, au dessus de qui ils nous élévent ; & par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu : & notre ambition les prophane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la premiére partie. Sous le second rapport les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain ; & notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiére domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisiéme rapport les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; & notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui, contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde ; & quand l'ambition nous tente, & qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons lui que ce n'est pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeller, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition & du ressort de Dieu ; *Sed quibus paratum est à Patre meo* : premiére vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché

& qu'elle nous flatte d'une ſecréte complaiſance de voir les autres au-deſſous de nous, oppoſons-lui ce grand oracle de la ſageſſe évangélique, que celui qui ſe trouve le premier, doit être le ſerviteur & l'eſclave; *Et qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator*: ſeconde vérité. Quand elle nous attire par l'eſpérance des commodités de la vie,& des douceurs qui ſemblent accompagner les dignités & les emplois éclatans, confondons-la par le ſouvenir des devoirs laborieux, & même des croix inſéparables de ces emplois & de ces dignités, & demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Poteſtis bibere calicem*? troiſiéme & derniére vérité. C'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PARTIE. QUelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laiſſant, comme parle l'Ecriture, entre les mains de ſon conſeil, c'eſt une maxime générale, fondée ſur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie, où il ſoit permis à l'homme Chrétien d'entrer ſans vocation de Dieu; point de condition dont la premiére & l'eſſentielle régle ne ſoit d'y être appellé de Dieu; point de rang, ni d'emploi qui ne devienne dangereux, quand on s'y engage ſans avoir conſulté Dieu. En cela, dit S. Chryſoſtome, conſiſte le droit de ſouveraineté que Dieu s'eſt réſervé ſur la

créature raiſonnable & intelligente ; & moi je dis, en cela conſiſte le bienheureux engagement qu'a la créature raiſonnable & intelligente, à n'uſer de ſa liberté & de ſes droits, que dépendamment de Dieu ſon Seigneur & ſon ſouverain, puiſqu'il n'y a rien qui ſe trouve ſi étroitement lié avec le ſalut que ce que nous appellons vocation.

En effet, mes chers Auditeurs, toute notre prédeſtination roule preſque ſur ce point, je veux dire, ſur le choix des états que nous embraſſons. De-là dépend preſque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité;& en voici la raiſon : parce que la prédeſtination, diſent les théologiens,n'eſt rien autre choſe de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de graces qui nous ſont préparées;& de notre part qu'une ſuite d'actions ſur quoi eſt appuyé le jugement déciſif que Dieu fait de nous. Or la plupart des graces que nous recevons, ſont des graces déterminées à notre état;& preſque tous les péchés que nous commettons, viennent des tentations & des dangers où nous expoſe notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auroient vécu ſur la terre comme des Saints, s'ils avoient ſuivi la voix de Dieu en embraſſant l'état où Dieu les appelloit: & combien de Saints dans le ciel auroient été ſur la terre des impies & des libertins, s'ils avoient choiſi telle condition où Dieu ne les appelloit pas !

C'eſt le raiſonnement que tout Chrétien doit faire en prenant les choſes dans leur ſource primitive, qui eſt l'adorable providence. Or quoique ce principe ſoit univerſel, & qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un ſujet de délibération & d'élection, il faut néanmoins reconnoître qu'il doit être ſur-tout appliqué à ce qui regarde les honneurs du ſiécle & notre agrandiſſement dans le monde. Je veux dire, que pour parvenir sûrement & irreprochablement aux honneurs du ſiécle, il faut une vocation plus expreſſe, plus certaine, plus infaillible. Car c'eſt ainſi que l'Apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi ſi ſolemnelle que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui oppoſera éternellement, ſçavoir, que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il eſt uniquement pour celui à qui Dieu le deſtine; *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo.* Régle également fondée, & ſur l'intérêt de Dieu, & ſur l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, puiſque c'eſt à lui que l'honneur appartient & par conſéquent à lui ſeul qu'il appartient auſſi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, & à qui il lui plaît. Car s'il eſt de ſon droit & de ſa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'eſt-il pas à plus forte raiſon de cette même grandeur & de ce même droit,

Hebr. 5.

de régler à ſon gré & ſelon ſes vûes ce qu'il y a dans le monde de plus diſtingué ? Intérêt de l'homme, puiſqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le ſalut de l'homme, que l'élévation : mais ſi toute élévation eſt dangereuſe, combien l'eſt celle où l'on s'eſt porté de ſoi-même & ſelon les déſirs de ſon cœur ?

Quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, voilà la régle que nous devons ſuivre; mais eſt-ce la régle que nous ſuivons? Ah! c'eſt ici que votre attention m'eſt néceſſaire, & je n'aurois qu'à conſulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à déplorer avec vous. Les honneurs du monde ſont dans les principes de la prédeſtination éternelle, autant de vocations de Dieu : mais le ſcandale du Chriſtianiſme eſt de les voir aujourd'hui traités comme les choſes les plus prophanes. Car au mépris de ſaint Paul & de ſa régle, on y entre ſans vocation; on les obtient par brigue & par artifice ; de quelque nature qu'ils ſoient, on les regarde comme dûs à ſa naiſſance ; on les pourſuit comme des récompenſes de ſes ſervices : on en fait des établiſſemens de famille & de maiſon ; on les meſure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient ; on en fait des commerces ſordides & honteux. Et tout cela ſans remords, ſans inquiétude,

parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire & d'un faux usage ; comme si le déréglement de notre conduite pouvoit jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémissons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus ?

Venons au détail ; & quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante & extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siécle sans vocation ; & je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer, qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grace de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître ; on en convient : mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois, où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un Royaume; mais pour occuper des places qui demanderoient, s'il étoit possible, la sainteté des Anges, l'ambition d'un homme & sa cupidité suffit ; c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, & il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoignage ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne sont que pour ceux à qui son Pere les a destinées ; *Sed*

Matt. 20.

quibus paratum est à Patre meo : cette destination du Pere céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. Envain saint Chrysostome lui remontre-t-il, que ces emplois ont des engagemens nécessaires avec la conscience, & par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose ainsi parler, du domaine de la grace : ce domaine de la grace qui l'incommode, & qui borneroit ses projets, lui paroît chimérique. Envain S. Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs sont relevés & distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie : l'habitude qu'il s'est faite de n'y procéder que par les vûes d'une prudence charnelle, le rend insensible à tout. Pour les dignités mêmes de l'Eglise quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine ? y engager des enfans encore incapables d'être appellés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connoître ; & quand cette connoissance leur est enfin venue, les forcer, au hasard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités Ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, & qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer ?

Ce n'est rien encore : car si le mérite & la vertu suppléoient en quelque maniére au défaut de la vocation & de la grace, quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire Pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là mêmes

les honneurs du siécle, encore pourroit-on dire qu'ils ne seroient pas absolument prophanés. Mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur : quand le credit & l'amitié s'en mêlent, & qu'ils y ont la meilleure part : quand on y emploie la ruse & la fraude, qu'on y joint l'importunité ; & qu'à l'exemple de la mere des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur & de client, *Adorans & petens* : quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, & qu'après n'y avoir épargné ni souplesse ni bassesse, on se glorifie encore du succès, comme d'un trait d'habileté : le dirai-je ? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, & que pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présens, cet autre par menaces : enfin, quand pour y réussir plus sûrement, on s'appuye du vice même & de l'iniquité dont on recherche la protection : quand tout cela, dis-je, à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête ; que peut-on conclurre, sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu

Matt. 20.

nous avoit imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits, puisque nous n'envisageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la providence, mais comme des objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis.

Ecoutez-moi toujours, Chrétiens, & ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dûs à sa naissance, autre prévarication ; & sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, & même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un pere opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assûrance de vouloir être tout ce qu'a été le pere. Avec cela, quelle que soit son indignité & son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il condamnera, il gouvernera, il décidera du sort & de la vie des hommes, il sera, comme dit l'Evangile, sur le chandelier, lorsqu'il devroit être caché sous le boisseau. Moyse, remarque Philon le Juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches, pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avoit reçûe

de conduire le peuple : pourquoi ? parce qu'il ne crut pas, ajoûte le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeller les siens à un ministère, où lui-même n'étoit parvenu, que par une vocation expresse de Dieu : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non potuerat nisi Deo vocante principatum suscipere.* Ainsi raisonna ce saint Législateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien moins scrupuleux que Moyse, se destine sans hésiter, pour successeur à qui il lui plaît, & fait valoir aussi-bien que les enfans de Zébédée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggére son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde, esprits intéressés & avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disoient déja du tems de David, les premiers du peuple d'Israël : allons, possedons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei :* c'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, & qu'il y faut conserver. Mais moi je réponds avec le même Prophéte : *Deus meus, pone illos ut rotam, & sicut stipulam ante faciem venti.* Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, & dissipez-les, comme le

Philo.

Psal. 82.

Ibidem.

vent diſſipe la paille ; c'eſt-à-dire, humiliez-les, détruiſez-les, anéantiſſez-les ; & puiſque dans ce qui concerne même votre culte, ils ont ſi peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet rien de plus fatal, ni de plus ſujet à des ſuites malheureuſes, que ces poſſeſſions héréditaires du ſanctuaire de Dieu.

Mais j'ai rendu, dites-vous, des ſervices conſidérables, & cette place qui vient de vacquer & que je pourſuis, eſt une récompenſe qui me regarde naturellement. Hé bien, reprend S.Bernard, que concluez-vous de ces ſervices tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des ſervices, qui n'ont communément ni rapport, ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ? cette place eſt-elle faite pour reconnoître des ſervices, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Eſt-il juſte, par exemple, que le ſacerdoce, & ce qui lui eſt annexé, ſoit la récompenſe d'un ſervice temporel & mondain ? y auroit-il ſimonie plus viſible & plus condamnable que celle-la ? Faut-il parce que vous avez ſervi, qu'un pouvoir de mal faire & de vous perdre, vous ſoit mis en main ? Ayez ſervi avec tout le zéle, avec toute la fidélité qu'on pouvoit attendre de vous, cette fidélité doit-elle être récompenſée dans votre perſonne, ſouffrez que je m'exprime

ainsi, par la prostitution de l'autorité? N'y a-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un dégré, où Dieu ne vous veut pas?

Cependant, mes chers Auditeurs, tel est l'aveuglement de notre cupidité: contre toutes les vûes de Dieu, des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du ciel, on se fait par une indigne prophanation, des établissemens pour la terre. Combien de peres, & même de peres Chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont Chrétiens, tiennent le langage de cette mere de notre Evangile: *Dic ut sedeant hi duo filii mei*: placez mes deux enfans auprès de vous, & qu'ils ayent, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts ministères de votre Royaume. S'il y en a quelques-uns assez retenus, pour ne s'en pas déclarer si grossiérement, où sont ceux qui dans le cœur ne se le disent pas à eux-mêmes? Car c'est là un des articles sur quoi je soutiens que la morale de Jesus-Christ, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion, tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point; on y consent, on s'en pique. Mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement selon les maximes du monde. On veut voir ses enfans pourvûs, & pourvûs avanta-

Matth. 20.

geusement selon les idées du monde ; c'est-à-dire, les uns dans l'Eglise avec tout le faste du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du Paganisme; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel ; les uns sur le pinacle du temple, où souvent la tête leur tourne; les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable : & parce que la corruption des mœurs suit presque infailliblement de là, les uns & les autres déréglés & scandaleux dans leur état ; *Dic ut sedeant hi duo filii mei.* Malédiction, qui par un juste, mais terrible jugement de Dieu, semble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait désormais passé en loi, & que Dieu avec toute la supériorité de sa sagesse & de sa grace soit obligé de s'y assujettir. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès-là appellé aux fonctions redoutables de pasteur des ames. Si les choses changeoient de face, sa vocation changeroit de même. Tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera ; & cela, dit-on, parce que pour l'intérêt de la famille il faut que l'un des deux s'avance par-là. Disons mieux & plus simplement; & cela, parce que la fin qu'on se propose & que se proposent même bien des peres dévots, est de faire des familles puissantes, & non de faire des familles Chrétiennes.

Matth. 20.

Je ne parle point d'un autre désordre, qui se trouve joint à celui-ci, & qui faisoit autrefois gémir Salvien, ce saint Prêtre de Marseille; sçavoir, que dans ce département de conditions, fait par des parens aveugles & prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du pere & de la mere, dès-là il en faut faire un bénéficier. O impiété, s'écrioit ce grand homme! comme si de n'avoir pas les qualités nécessaires pour tout le reste, c'étoit une vocation pour la maison de Dieu, & que les autels dussent être pourvûs des rebuts du monde: *At verò nunc nulli Deo magis voventur, quàm quos parentum pietas minus respicit; & qui indigni censentur hæreditate, digni judicantur consecratione.* Pouvoit-il s'énoncer en des termes plus forts, & plus propres pour nous? mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfans plus volontiers à Dieu, que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle; & quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jesus-Christ & les dispensateurs de ses mystères.

Salvian.

Faut-il s'étonner après cela, Chrétiens, si Dieu, juste vengeur de sa providence & de ses

droits, s'éléve contre nous? De quel œil peut-il voir une telle prophanation? Seroit-il ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, ſeroit-il un Dieu ſage, un Dieu ſaint, un Dieu parfait, s'il ſouffroit tranquillement de pareils abus? Mais ſur-tout, faut-il s'étonner ſi toutes les conditions du monde ſont ſi avilies, ſi elles ſe trouvent remplies de tant d'indignes ſujets, ſi l'on voit tant d'Eccléſiaſtiques ſcandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands ſans conſcience & même ſans religion? Ne ſeroit-ce pas une eſpéce de miracle, ſi cela n'étoit pas ainſi? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grace, ni vocation pour un état, y ſoient fidéles à leurs devoirs & qu'ils ne s'y perdent pas? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres déſordres? Ah! Seigneur, je prêche une morale toute raiſonnable, toute ſolide, toute Chrétienne: mais où eſt-ce que je la prêche? au milieu de la Cour, & devant des Auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu diſpoſés à me croire. Ce ſont des mondains; & qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage, ou le voudra comprendre? *Domine, quis credidit auditui noſtro*? Mais au moins, Seigneur, ſi le monde n'eſt pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été inſtruit, il ne ſe prévaudra pas contre votre loi de ſon ignorance;

Iſai. 53.

& les miniſtres, par leur ſilence, ne laiſſeront pas l'ambition preſcrire contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, & toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du ſiécle doivent être de votre part autant de vocations; & que ce ſont encore par rapport au prochain de vrais aſſujettiſſemens & des engagemens à le ſervir, comme nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

IL n'y a que Dieu, Chrétiens, qui ſoit grand abſolument & par lui-même. Tout ce qui eſt grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'eſt qu'avec dépendance & que par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain : & il n'eſt rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuſte, qu'une fortune qui devient fiére à meſure qu'elle s'éléve & qui ſe prévaut de ce qu'elle eſt, puiſque ce qu'elle eſt, bien loin de lui inſpirer un eſprit de hauteur & d'orgueil, doit être pour elle-même un fonds de modeſtie, de condeſcendance, de charité & d'humilité. En effet, dit excellemment S. Ambroiſe, dominer pour dominer, c'eſt le privilége de l'être de Dieu. Mais le propre de la créature, eſt de dominer pour ſervir : & autant de fois qu'il arrive à l'homme de ſéparer ces deux choſes, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce

qu'il a : pourquoi ? parce que la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zéle & de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, & par conséquent il l'anéantit.

De sçavoir si ce point de morale a été connu dans le Paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprens point d'examiner. Cependant il semble que ce soit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les Payens & nous. Car les grands parmi les Payens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire; au lieu que parmi vous, les petits doivent être traités des grands avec amour, & même, selon les régles de la foi, avec un sentiment de respect : *Scitis quia principes gentium dominantur eorum.* Ainsi parloit ce divin Maître : mais S. Jérôme remarque fort bien, que le Sauveur du monde en parlant ainsi, supposoit l'usage des nations infidelles comme un désordre, & non pas comme une légitime possession ; & qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire, à nous faire un engagement de charité, de ce qui nous éléve au-dessus des autres, & particuliérement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi, que celle même qui nous étoit déja pref-

Matt. 20.

crite à tous par la raison, mais que les ténébres du péché avoient obscurcie, & qui avoit besoin des lumiéres de sa sainte doctrine pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers Auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette vérité. Le Prince des Philosophes n'avoit aucun principe de Christianisme, & il la comprenoit néanmoins, quand il disoit que les Rois dans ce haut dégré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, & que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont Rois, mais pour les peuples. Or si cela est vrai de la Royauté, nul de vous ne m'accusera de porter à son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites & légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vûe de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer & même de se dévoüer au bien de ceux que la providence fait dépendre de nous: qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu & choisi pour le service d'un certain nombre de personnes, à qui il doit ses soins; qu'un particulier qui prend une charge, dès-là n'est plus à soi, mais au public; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être

utile à toute une maison, & que sans autorité il ne le peut être. *Praes*, disoit S. Bernard, écrivant à un grand du monde, & lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devoit avoir de sa condition, *Praes, non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te.* Vous êtes en place de commander, & il est juste qu'on vous obéisse; mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est dûe qu'à titre onéreux, & que vous êtes prévaricateur, si vous ne la faites servir toute entiére au profit de ceux qui vous la doivent.

Bernard.

De-là je conclus, que s'il se trouve un Chrétien, (or combien ne s'en trouve-t-il pas!) qui par le rang que lui donne, ou sa fortune, ou sa naissance, ayant sous soi des vassaux & des sujets, ne les considére que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier & s'en faire honneur; & qui du reste les néglige, sans se mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, & de leur procurer les biens solides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès-lors sans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu: pourquoi? parce qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, & les puissans, les forts que pour les foibles. Ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la providence.

Je sçais que le Christianisme a bien encore

enchéri ſur cela, & que l'exemple du Fils de l'homme, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir les autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indiſpenſable. Car ne ſeroit-il pas honteux, dit ſaint Chryſoſtome, que dans une religion où nous reconnoiſſons Jéſus-Chriſt pour maître & pour maître ſouverain, il y eût des hommes qui vouluſſent exercer un empire plus abſolu que lui? Penſée touchante pour un Chrétien. N'eſt-il pas juſte que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de ſerviteur, que l'ayant annoblie, l'ayant comme diviniſée dans ſa perſonne, elle ſoit honorée parmi nous: & n'eſt-ce pas, ajoûte S. Chryſoſtome, à quoi Dieu ſagement a pourvû; lorſqu'il lui a même aſſujetti la qualité de maître, & que pour rendre hommage aux humiliations de ſon Fils, il nous ordonne à quelque dégré de ſupériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder, & ſur-tout de nous y comporter comme des ſerviteurs & des miniſtres: en ſorte qu'on puiſſe nous appliquer cette parole de l'Apôtre; *Omnes ſunt quaſi adminiſtratorii ſpiritus*? Tout cela eſt vrai, Chrétiens: mais ma douleur eſt, que la foi nous donnant ſur ce point des vûes ſi hautes & ſi parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux ſimples vûes de la raiſon. Si je vous diſois, que cet aſſujettiſſement & ce devoir va, ſelon l'eſprit de l'Evangile, juſqu'à

Hebr. 1.

répondre du prochain & de son salut, c'est-à-dire, que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité-même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des désordres & des crimes du prochain, est responsable de la perte & de la damnation du prochain, & cela toujours sur le modéle de Jesus-Christ qui n'a été le maître des maîtres, que pour travailler à la rédemption & à la sanctification de plusieurs, *Non ministrari, sed ministrare, & animam suam dare in redemptionem pro multis*; en vous parlant de la sorte je vous ferois trembler. Mais quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderoit un discours entier, voilà, Grands du monde, reprend saint Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, & la forme de vie que vous trace votre religion. *Forma evangelica hæc est, dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio.* En qualité de Chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables & bienfaisans : toute domination vous est interdite, & votre fonction est de servir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

Matt. 20.

Bernard.

De-là vient que S. Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvoit dans sa dignité même sa confusion, & dans sa grandeur de quoi s'humilier & s'instruire : *Quòd enim Chri-*

August.

stiani sumus, propter nos est ; quod præpositi, propter vos. Car c'est pour vous, mes Freres, disoit-il aux fidéles qu'il conduisoit, c'est pour vous que Dieu m'a fait Evêque dans son Eglise, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait Chrétien; & si je pensois à me glorifier de mon sacerdoce, ce seroit assez pour attirer sur moi ses vengeances. Or par-là, concluoit admirablement ce saint Docteur, Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abbaissement, & aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde ; mais l'avantage que j'ai d'être quelque chose dans le monde, n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres. Car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois. Si d'une maniére ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre, & je ne leur rends pas justice, si je ne m'employe pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers Auditeurs, & puis-je espérer que dans la corruption du siécle vous goûtiez une maxime si Chrétienne & si sainte? Il s'agit de sçavoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, & si vos sentimens sont conformes là-dessus & aux exemples & aux instructions de votre Dieu.

Car

Car enfin Jeſus-Chriſt l'a dit, que ce ſeroit la marque qui nous diſtingueroit des Payens ; & c'étoit à vous-mêmes & de vous-mêmes qu'il parloit en défendant à ſes Apôtres d'être de ces hommes vains & ſuperbes qui cherchent à dominer, *Non ita erit inter vos.* Voyons donc ſi parmi ceux qui ſe pouſſent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces ames Payennes, qui abuſent de leur condition, & qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuſe & inſupportable. Voyons ſi dans le Chriſtianiſme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains & durs, qui ne ſçavent que ſe faire obéir, que ſe faire ſervir, que ſe faire craindre, ſans ſçavoir ni compatir, ni ſoulager, ni condeſcendre, ni ſe faire aimer ; qui uſant de toute la force & ſouvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, ſelon le précepte de l'Apôtre, l'onction & la douceur de la charité. L'eſprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour ſe juſtifier : mais la parole que je prêche, aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

Matt. 20.

On ſe flatte parce qu'on eſt élevé, d'un prétendu zéle de faire ſa charge, de ſoutenir ſes droits, de garder ſon rang : on va plus loin, & quelquefois même on ſe fait de ſes fiertés

& de ses hauteurs un devoir; tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers, sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zéle de faire sa charge & un vrai zéle, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorsqu'il est question d'abaisser les autres & de prendre l'ascendant sur eux? pourquoi dans tout le reste devient-il si paresseux & si lent? pourquoi le voit-on languir & s'éteindre du moment que l'ambition est satisfaite? Car quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, Chrétiens, le sujet de notre honte, & il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité & de nul éclat, ce zéle de faire sa charge & de maintenir son rang nous inquiéte peu: mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille & qu'il se réveille tout entier. Il étoit assoupi, & sur toute autre chose il le seroit encore: mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique & qui le ranime. Or est-ce là seulement ce qui doit piquer & animer un zéle Chrétien? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, & presque insoutenable à ceux qui le doivent porter? est-ce faire sa charge, que d'ir-

riter les esprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs, au lieu de les soumettre, que d'accabler les uns de chagrin, de jetter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter & de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, & de renverser toute la subordination en voulant l'établir & la rendre trop exacte. Car voilà à quoi aboutit ce zéle, dont l'ambition se pare ; à ne rien faire pour vouloir trop faire, & à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir ; & parce qu'on ne consulte point l'humilité Chrétienne, il faut les soutenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, & quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabbattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition ; pourquoi ? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire & de domination, qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu & une justice.

Jalousie d'autorité, ah! tentation funeste, à quelles extrémités & à quels excès ne portes tu pas tous les jours les hommes ? combien de scandales as-tu causés ? combien de ressen-

timens & de vengeances as-tu autorisés ? de quels maux n'as-tu pas été le principe, & quels biens n'as tu pas mille fois arrêtés ? Si l'humilité, telle que notre Evangile nous la propose, servoit à cette passion de correctif & de reméde, Dieu en tireroit sa gloire ; & ces droits qui nous touchent si sensiblement, n'en seroient que mieux maintenus : mais parce qu'on ne sçait rien ménager, & que pour venir à bout de ses entreprises, on suit le génie altier & indépendant de l'ambition, il faut que pour un droit souvent très-frivole, souvent douteux, souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union & la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la patience outrée ; que le dépit & la haine s'emparent des cœurs, & qu'un phantôme mette par-tout le désordre & la confusion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux ; ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité & du néant, mais devenus grands par machines & par ressorts ; ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, & qui pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abbaisser même & de dominer les vrais grands. Ce n'est pas assez : des gens dévots par état & par profession, des

gens plus obligés par-là même à dépouiller, du moins à mépriser toute supériorité humaine, ce sont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obstinés dans leurs sentimens, les plus absolus dans leurs ordres. Qui voudroit leur résister, qui voudroit les contredire & contester avec eux, à quels retours ne s'exposeroit-il pas, & quels scandales n'en a-t-on pas vûs !

Tel est, mes chers Auditeurs, le cours du monde ; & sur quoi nous ne pouvons assez gémir, tel est le cours du monde le plus Chrétien. Ce n'est pas seulement dans les Cours des Rois, ni dans le monde prophane, qu'on se laisse enfler de la sorte, & qu'on aime à exercer son pouvoir & à le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre siécle, disons mieux, ô opprobre de tous les siécles! non, rien de plus commun dans l'Eglise même, dans cette Eglise fondée néanmoins sur l'humilité de Jesus-Christ. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le Clergé, *Neque ut dominantes in cleris ;* on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, & non point par le travail qui en doit être inséparable. On oublie qu'on est pere, qu'on est pasteur, & l'on se souvient seulement qu'on est maître. On réduit les ames dans une espéce de servitude. Saint Paul

I. Petr. 5.

veut que l'on traite les serviteurs, comme ses freres, & l'on traite ses freres comme des esclaves. On a une secrette complaisance à tenir bas ceux-ci ; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là ; on s'en glorifie, on en fait trophée. On veut que tout plie, que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, & souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on reléve, & de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on sçauroit bien la faire valoir : mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnoître. Est-ce là l'esprit de Dieu ? sont-ce là les enseignemens que Jesus-Christ nous a donnés ? est-ce ainsi que les Apôtres ont converti le monde ? Ah ! Chrétiens, tenons-nous toujours & en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat sicut minister*. Plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, & si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministére m'oblige à leur apprendre le respect & l'obéissance qu'ils vous doivent : mais puisque je vous parle dans

Matt. 20.

cette Cour, puisque je parle à des Grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siécle, vocations de Dieu; honneur du siécle, assujettissemens à servir le prochain; enfin honneurs du siécle, engagemens à travailler & à souffrir, c'est la troisiéme partie.

III. PARTIE.

LE monde n'en conviendra jamais; mais de quelque maniére qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissemens & les rangs d'honneur, tout propres qu'ils paroissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins à les bien prendre, que des engagemens à souffrir. Aussi quand ces deux freres, enfans de Zébédée, demandérent au Fils de Dieu les premiéres places de son Royaume, & qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude & une félicité anticipée, le Sauveur sçut bien les détromper, par cette réponse qu'il leur fit: *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances? leur donnant à entendre que l'un étoit inséparable de l'autre, & que cette préséance dont ils se formoient une fausse idée, ne seroit pour eux, s'ils l'obtenoient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix: *Calicem quidem meum bibetis.* Après cela, mes Freres, dit

Matt. 20.

faint Auguftin, devons-nous chercher dans le monde, & y pouvons-nous efpérer des honneurs exempts de cette condition; c'eft-à-dire, des honneurs purs, & qui ne foient pas mêlés ou même remplis d'afflictions & de peines? S'il en eft de tels, c'eft pour le ciel qu'ils font réfervés: ceux de la terre font d'une autre efpéce, & Dieu ne nous les propofe que comme des calices d'amertume. Si nous les envifageons autrement, nous ne les connoiffons pas; & fi nous en ufons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma penfée, je ne vous parlerai point de ces accidens imprévûs, de ces événemens tragiques, dont nous fommes fi fouvent fpectateurs. Je ne vous dirai rien de ces revers & de ces triftes révolutions, que nous appellons décadences & malheurs du fiécle; où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le fujet d'une douce joie, tout à coup évanouis & perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laiffent, de tourment & de fupplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui jaloufe, pour ainfi dire, de nous avoir élevés, & comme ennemie de fon propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine & l'envie: en forte que ces graces nous deviennent dans la fuite une fource inépuifable d'ennuis, de dégouts, de trou-

bles, de chagrins. Vous en êtes bien mieux instruits que nous ; & si j'en cherchois des témoins, je n'en voudrois point d'autres que vous mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a dans cette matiére de plus essentiel. Supposons l'homme Chrétien dans une prospérité constante & toujours égale ; & voyons, si pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce & plus commode. Je soutiens moi, que par cette raison-là même, il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi ? en voici les preuves : écoutez-les. C'est que l'élévation où il se trouve, l'oblige à se faire de continuelles violences ; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres ; c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins affligeans, dont il ne lui est pas permis de se décharger ; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions, il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, & tantôt de la justice & de l'innocence. Or se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, & y a-t-il là de quoi contenter les sens ? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. Car com-

ment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les désirs de son cœur, & s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état ? Comment un Chrétien, s'il a pour principe de s'épargner en tout, & de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministére d'une charge ; être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux tems incommodes, se fixer aux lieux désagréables, où sa conscience l'attache aussi-bien que son rang ? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, sur-tout un emploi important ? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner ; & pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse & aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé ; & qu'à l'exemple de saint Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire, que son devoir & son salut, il trouve presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siécle, la pratique de cette abnégation Chrétienne, qui consiste à porter sa croix, & à mortifier son esprit & sa chair.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, & plus vous êtes environné & assiégé d'hommes qui ont

leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions & leurs vices; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moyse pour être le conducteur du peuple de Dieu? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carriére, & pour porter jusques au bout une qualité si onéreuse? L'eût-il dignement soutenue, si par une constance inébranlable & par une modération, que ces esprits indociles mettoient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction & aux injures? Et pouvez-vous, mon cher Auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidéle à vos devoirs, si vous ne sçavez vous vaincre, si vous ne sçavez vous taire dans les rencontres, si vous ne sçavez étouffer vos ressentimens, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires & les dévorer? Car fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faîte de l'honneur, on vous enviera, & par conséquent on vous contrôlera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même. Si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous éléve, ne soit au même-tems ce qui

vous pése, & que les croix ne vous viennent de-là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, & de soins affligeans, de soins inquiets, & dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisiéme engagement des honneurs du siécle. Je vous le demande, mes Freres & sans parler des Monarques & des Souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites moi où est aujourd'hui le Seigneur, où est le Maître, où est le Juge, le Prélat, le Magistrat, qui pour l'être en Chrétien, ne puisse pas & ne doive pas s'appliquer ces paroles de David, *Tribulatio & angustia invenerunt me*; les inquiétudes & les embarras me sont venus trouver? Je ne les cherchois pas, & je tâchois même à les éloigner de moi. Mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon ame, & je me vois chargé de soins qui m'accablent: *Tribulatio & angustia invenerunt me.* Sentiment, dit S. Bernard, bien capable de rabbattre ces vaines enflures, & de modérer ces complaisances qu'inspirent d'abord certaines distinctions & certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guéres sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat: *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major.*

Ps. 118.

Bernard.

Enfin, avoir toujours son ame entre ses

mains, & toujours être en disposition de s'immoler soi-même, pour la justice, ou pour la vérité, quatriéme engagement des honneurs du monde. Car pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit, pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même? Vous vous autorisez quelquefois de la parole de l'Apôtre, que celui qui désire la plus sainte de toutes les dignités, désire une œuvre loüable & honnête. *Qui Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat*: mais saint Jérôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignités, étoit dans le tems qu'en parloit saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre, & à la mort. J'ajoûte à la pensée de saint Jérôme, ce que vous n'avez peut-être jamais compris, & ce qu'il est bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité, qui ne vous engage indispensablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit & de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts; & qu'autrement, tout Chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain & un réprouvé.

I. Tim. 3.

Cela eſt difficile, je le veux : mais n'eſt-il pas juſte, dit ſaint Ambroiſe, qu'après avoir reçû beaucoup de Dieu, vous ſoyez tenu à beaucoup pour Dieu ? N'eſt-ce pas ainſi que Dieu par ſa ſageſſe a ordonné les choſes, attachant l'honneur aux charges & aux emplois pour en adoucir la peine, & joignant la peine aux emplois & aux charges pour en bannir la préſomption & la corruption ? Car voilà l'idée qu'en ont eu tous les vrais fidéles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne ſe ſont jamais regardés, que comme des hoſties vivantes pour eſſuyer tout, pour porter tout, pour ſe dévouer à tout, pour ſeconder les deſſeins de la providence ſur eux & pour les remplir.

Or là-deſſus qu'avez-vous à répondre, hommes du ſiécle ? par où juſtifiez-vous cette vie oiſive & ſans action, dans des places qui demandent une vigilance ſans relâche & toute votre attention ? Paiſibles poſſeſſeurs & vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous préſente : venez reconnoître l'énorme oppoſition qui ſe rencontre entre votre conduite & vos devoirs : venez apprendre ce que vous devez être, & vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je ſçais que vous trouverez aſſez de

vaines excuſes, je ſçais que vous imaginerez aſſez de prétextes pour vous perſuader que dans l'exercice de votre miniſtére on doit être auſſi content de vous, que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la choſe, & raiſonnons. Car être ſans ceſſe occupé de ſes divertiſſemens & de ſon plaiſir, & preſque jamais de ſes fonctions & de ſon emploi; fuir un travail que vous devez au public, & que le public attend de vous; avoir horreur d'une aſſiduité néceſſaire, que vous traitez de captivité & d'eſclavage; ſe décharger ſur autrui des ſoins qui vous regardent perſonnellement, & dont vous êtes par vous-mêmés reſponſables; ne pouvoir ſe tenir là où il faut être, & ſe trouver par-tout où il faudroit n'être pas; rejetter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes, que pour en être fatigués & incommodés; n'écouter que la prudence humaine, & ne vouloir jamais ſe commettre en rien, jamais s'expoſer à rien, dans des occaſions où l'on craint de ſe perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez ſelon le monde, & que vous vous expoſiez; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux & l'agréable, & en laiſſer le pénible & le rigoureux; ſecret que le monde enſeigne, & que vous avez ſi bien appris: ce n'eſt pas aſſez: regarder d'un œil indifférent ce qui

devroit vous donner de faintes inquiétudes ; ce qui devroit exciter tout votre zéle, des abus qu'il faudroit corriger, des violences qu'il faudroit réprimer, des injuftices qu'il faudroit réparer, des fcandales qu'il faudroit faire ceffer : au contraire, éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement fur les moindres fujets, & dans une place néanmoins où l'on doit toujours fe poffséder foi-même, où l'on doit toujours être maître de foi-même toujours fe modérer, fe retenir, fans jamais écouter la fenfibilité & fans jamais la faire paroître : que dis-je ? abufer de fon pouvoir pour fatisfaire fes animofités particuliéres & fes reffentimens, pour autorifer fes vengeances, pour fe rendre redoutable dans une ville, pour faire fouffrir tout un pays, & ne rien fouffrir foi-même : tout cela & tout ce que je paffe (car je ferois infini, fi je voulois épuifer cette morale & toucher mille autres articles non moins importans) tout cela encore une fois vous convient-il ? Eft-ce là ce que demande votre état ? Eft-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diverfité de conditions, qu'elle a placé les uns fur le buffet comme des vafes d'honneur, & qu'elle a laiffé les autres dans la pouffiére ? Dieu en vous diftinguant & en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oifiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos

commodités, vous abandonner à vous-mêmes, & à tous les désirs, à tous les ressentimens de votre cœur? n'a-t-il fait le monde que pour vous? ou n'est-ce pas pour le gouvernement & le bon ordre du monde qu'il vous a choisis? or pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hazards à courir, ni obstacles à vaincre, ni étude, ni ménagemens nécessaires?

Ah! mon cher Auditeur, saint Bernard le disoit dans un sentiment d'humilité, mais ne pouvez-vous pas le dire avec vérité: je suis la chimére de mon siécle, *Chimæra sæculi*? Car je suis tout, & je ne suis rien; ou plutôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Je suis dans la magistrature, & je n'ai du magistrat que l'autorité & la robbe: c'est l'être, & ne l'être pas. Je suis dans les affaires, & je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence & le faste: c'est l'être, & ne l'être pas. Je suis dans l'Eglise, & je n'ai d'Ecclésiastique que le caractére & l'habit: c'est l'être, & ne l'être pas: *Chimæra sæculi*. Le beau spectacle, poursuivoit le même Pere, au sujet de certains ministres de Jesus-Christ, le beau spectacle de les voir engagés dans l'Eglise, pourquoi? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre & sous la pourpre; jamais pour servir à l'Autel, jamais pour

Bernard.

aſſiſter à l'office divin, jamais pour ſubvenir aux beſoins des pauvres, jamais pour vacquer à l'inſtruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des ames que la Providence leur a confiées. Que ſont-ils ? on ne peut bien le dire, puiſqu'ils ne ſont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Egliſe, ni de la robbe, ni de l'épée : *Chimæra ſæculi.*

Ouvrons, mes Freres, ouvrons aujourd'hui les yeux: & pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien uſer des honneurs du ſiécle, apprenez-nous ſeulement à être raiſonnables : car il ne faut qu'être raiſonnable, pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fauſſes idées que nous avons des choſes, & diſſipez par les lumiéres de votre Evangile les erreurs où nous ſommes tombés par la corruption du monde. Ne permettez pas qu'une lueur paſſagére nous éblouiſſe, & que des honneurs mortels & périſſables nous faſſent perdre cette gloire immortelle où vous nous appellez, & où nous conduiſe, &c.

TABLE DES SERMONS,

AVEC

l'Abrégé de chaque Sermon.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége ; & le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour le Mercredi des Cendres, sur la Pensée de la Mort, pag. 1.

DIVISION. Penſée de la mort, remède le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. 1. Partie. Régle la plus infaillible pour conclurre sûrement dans nos délibérations. 2. Partie. Motif le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. 3. Partie. p 1. 6.

I. PARTIE. Penſée de la mort, remède le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. Nos paſſions ſont vaines, elles ſont inſatiables, elles ſont injuſtes. Mais pour les réprimer, & pour en amortir le feu, la penſée de la mort, 1. nous en fait connoître la vanité ; 2. nous fait mettre des bornes à notre cupidité ; 3. fait ceſſer dans notre eſtime

toute distinction, & par là nous réduit au grand principe de la modestie qui est l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, & nous oblige, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. p. 7. 8.

1. La pensée de la mort nous fait connoître la vanité de nos passions, en nous faisant connoître la vanité des objets ausquels elles s'attachent, qui sont les biens de la vie. Car la mort est la preuve sensible du néant de toutes les choses humaines. *A ce jour-là*, dit l'Ecriture, c'est à-dire, au jour de la mort, *toutes les pensées des hommes*, tous leurs projets *s'évanoüiront*, & par conséquent toutes leurs passions s'éteindront. Or que faisons-nous en pensant à la mort? nous anticipons ce dernier jour, & nous prenons par avance les mêmes sentimens que nous aurons alors. C'est ainsi que David, jusques au milieu de la Cour, réprimoit toutes ses passions. Et de là même cette belle leçon que faisoit l'Apôtre aux Corinthiens : *Le tems est court : réjoüissons-nous donc comme ne nous réjoüissant pas, possédons comme ne possédant pas, usons de ce monde comme n'en usant pas*. p. 8. 16.

2. La pensée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos passions sont d'elles-mêmes insatiables : mais pour vous apprendre à borner vos désirs, je n'ai qu'à vous adresser les paroles de l'Eglise : *Memento, homo* : souvenez-vous, homme, que vous êtes poussiére, & que vous retournerez en poussiére. Ou je n'ai qu'à vous faire la même invitation que les Juifs firent au Fils de Dieu, lorsqu'ils le priérent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni & vide* : venez, & voyez ce riche du monde, ce Grand du monde, cete femme du monde ; que sont-ils devenus? Voilà comment tout finira pour vous. p. 17. 19.

3. La pensée de la mort nous réduit au grand principe de la modestie qui est l'égalité, & nous

oblige à nous rendre justice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. Quand on fait réflexion que la mort nous égalera tous, on rabbat beaucoup de ses fiertés & de ses hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de différence, & l'on tient à l'égard des autres une conduite plus équitable en les traitant avec plus de douceur & plus d'humanité. p. 19. 23.

II. Partie. Pensée de la mort, régle infaillible pour conclurre sûrement dans nos délibérations. *Les pensées des hommes sont timides*, dit le Sage, *& nos prévoyances incertaines.* Nous ne sçavons souvent si nous prenons le bon parti par rapport au salut, & si ce ne sera point pour nous un sujet de reproche à la mort. Mais la pensée de la mort est le moyen le plus efficace & le plus sûr pour nous délivrer de ces craintes & de ces incertitudes affligeantes, puisque c'est le moyen le plus efficace & le plus sûr pour bien conclurre dans toutes les occasions où la conscience & le salut se trouvent engagés. Comment cela ? 1. parce que le souvenir de la mort est une application vive & touchante que nous faisons à nous-mêmes de la fin derniére, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations; 2. parce qu'en pratiquant ce saint exercice de la pensée de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être sans cela suivies nos résolutions p. 23. 25.

1. La pensée de la mort est une application vive & touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la derniére fin, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations. Car la pensée de la mort nous rappelle la pensée de l'éternité qui la suit, & pénétrés de cette pensée de l'éternité, nous jugeons bien plus sainement des choses. p. 26. 28.

Aussi les Payens dans les traités & les négotiations importantes, tenoient-ils leurs conseils au-

près des tombeaux de leurs Ancêtres, comme s'ils n'eussent pas crû pouvoir sagement délibérer & résoudre sans le souvenir & la vûe de la mort. Or ce qu'ils faisoient par superstition, nous le devons faire par religion. p 28. 32.

2. En pratiquant le saint exercice du souvenir de la mort, nous prévenons tous les remords & tous les troubles dont pourroient être sans cela suivies nos résolutions. Cet autre avantage est une conséquence du premier. Quand on se demande à soi-même : quels sentimens aurai-je à la mort de ce que j'entreprens aujourd'hui ? on entend, pour ainsi dire, au fond de soi-même la réponse de la mort, qui nous marque intérieurement ce qui doit être alors le sujet de nos repentirs, & qui nous apprend à les prévenir. p. 32. 36.

III. Partie. Pensée de la mort, motif le plus puissant pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; & l'obstacle au contraire le plus commun à notre sanctification, c'est un certain fonds de lâcheté & de tiédeur qui ne nous est que trop naturel. Or pour nous retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penser souvent, 1. à la proximité de la mort, 2. à l'incertitude de la mort. p. 36. 38.

1. Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté. Motif que le Fils de Dieu nous a tant proposé dans l'Evangile. Qu'un Ange de la part de Dieu vint nous apprendre que nous mourrons dès demain, il n'y a rien qu'on ne fît pour se préparer. Or ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faisons-nous pas dès maintenant, puisque dès maintenant nous pouvons mourir? Exemple du saint Roi Ezéchias, & conclusions qu'il tiroit de la proximité de la mort. Apprenons de là cette méthode si solide, de faire chaque action comme si c'étoit la derniére de notre vie. p. 38. 46.

2. Incertitude de la mort, ſecond motif qui confond notre lâcheté. Quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit, que celle ci : Peut-être ce jour ſera-t-il le dernier de mes jours ? p. 46. 49.

En quoi ſur-tout nous ſommes lâches, c'eſt dans l'exercice de la pénitence. Or rien ne doit plus nous engager à faire promptement pénitence & à nous convertir, que l'incertitude de la mort. Mourez dans votre péché, vous êtes perdu ; & ſi vous y demeurez encore, que ſçavez-vous ſi vous n'y mourrez pas ? p. 49. 51.

Autre Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la Cérémonie des cendres. pag. 52.

DIVISION. Il faut par une pénitence solidement humble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos eſprits ; & c'eſt à quoi nous oblige la vûe de ces cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort. 1. Partie. Il faut par une pénitence généreuſement auſtére ſacrifier à Dieu la molleſſe & la délicateſſe de nos corps ; c'eſt à quoi nous engage l'impoſition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt, qui nous ſont déja ſentir l'inévitable néceſſité de la mort. 2. Partie. p. 52. 58.

I. PARTIE. Il faut par une pénitence ſolidement humble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos eſprits ; & c'eſt à quoi nous oblige la vûe des cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du péché, & c'eſt le premier obſtacle à la pénitence. Mais pour humilier cet orgueil, il n'y a qu'à faire remonter l'homme à ſon origine, & qu'à lui faire conſidérer ſa fin. Double vûe dont l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui : car en nous préſentant

les cendres, elle nous avertit que nous sommes cendre nous-mêmes & que nous retournerons en cendre. p. 59. 62.

Examinons la chose plus en détail. Pourquoi des cendres ? parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, & l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Ces cendres nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, ne sont que vanité & que mensonge. Elles nous apprennent combien nous sommes injustes, quand nous affectons avec tant d'ostentation certaines distinctions dans le monde, puisque nous devons tous être un jour égalés & confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux, la mort le réduira bien-tôt, à quoi ? à une poignée de cendres, &c. p. 62. 69.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête ? c'est que la tête est le siége de la raison, & qu'on veut par là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déja le commencement de la pénitence. p. 69.

Aussi est-ce le souvenir de la mort, qui de tout tems a plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis comme dans la nécessité d'être humbles. Exemples de toutes les nations, Grecs, Romains, Juifs, & en particulier de quelques Princes Chrétiens. p. 69. 72.

Or soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité, par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la pénitence. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Eglise après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine

&

& celle de notre corruption future, nous en impoſe une troiſiéme, ſçavoir, la cendre de la pénitence. Car que fait le pécheur, quand il reçoit aujourd'hui la cendre des mains du Prêtre ? Il ſe préſente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres, & réſolu de ſatisfaire à ſa juſtice. Et il faut toujours reconnoître que ce ſouvenir de la mort & la vûe de ces cendres, eſt un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. Exemple de ſaint Ambroiſe & de Theodoſe. p. 72. 77.

Mais combien de Chrétiens ont reçû la cendre avec des cœurs ambitieux & impénitens ? Combien de femmes l'ont reçûe avec toutes les marques de leur vanité ? *Terre, terre, écoutez la voix du Seigneur, & humiliez-vous ſous ſa toute-puiſſante main.* p. 77. 81.

II. PARTIE. Il faut par une pénitence généreuſement auſtére, ſacrifier à Dieu la molleſſe & la délicateſſe de nos corps; & c'eſt à quoi nous engage l'impoſition des cendres, qui nous annoncent, ou plutôt, qui nous font déja ſentir l'inévitable néceſſité de la mort. Quoique l'héréſie en ait pû dire, il n'y a point de parfaite pénitence ſans la mortification du corps; & puiſque le corps a part au péché, il eſt juſte qu'il ait part à la peine du péché. Or à cette loi de pénitence s'oppoſe une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, qui eſt l'amour déréglé de nos corps. Amour qui dans le ſoin de notre corps, nous fait d'abord chercher le néceſſaire, & qui du néceſſaire nous fait enſuite aller au commode, du commode au ſuperflu & du ſuperflu au criminel. Au lieu que la vraie pénitence nous fait premiérement rénoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; de là nous retranche le ſuperflu que nous prétendions innocent; enſuite nous prive même du commode dont nous avions crû

ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au nécessaire. Sans cela les Saints ne comprenoient pas qu'on pût être pénitent. p. 81. 87.

Considérons les cendres qu'on nous met sur la tête, & souvenons-nous de la mort : c'est assez pour nous détacher de l'amour de notre corps; comment cela ? en nous faisant connoître là-dessus, 1. notre aveuglement, lorsque nous idolâtrons un corps qui n'est que poussiére & que corruption, & qui doit être bientôt dans le tombeau la pâture des vers; 2. notre injustice : injustice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture; injustice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir; injustice envers ce corps même de l'exposer pour des voluptés passagéres à des souffrances éternelles. p. 87. 90.

C'est ce qui a toujours produit dans les ames bien converties une sainte haine de leurs corps, & ce qui a tant de fois opéré dans le Christianisme des miracles de conversion. Exemple de saint François de Borgia. p. 91. 92.

Cette haine de notre corps est encore bien plus vive, quand on pénétre dans le mystère de ces cendres que l'Eglise nous présente, & qu'on remonte à l'origine d'une si sainte pratique; quand on pense quelles ont toujours été le symbole de la pénitence; quand on considére de quelles austérités & de quelles macérations elles étoient accompagnées suivant les régles de l'ancienne discipline. Si nous entrons dans ce saint tems du Carême bien pénétrés de ce sentiment, le jeûne ne sera plus pour nous un joug trop pesant : nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec constance. p. 92. 96.

Sermon pour le premier Jeudi de Carême sur la Communion. pag. 97.

DIVISION. Sans parler ici des justes, qui par un vrai sentiment d'humilité se reconnoissent indignes de recevoir Jesus-Christ, & sans examiner jusqu'où cette humilité doit être portée, & s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner de la communion, parlons précisément des pécheurs qui peuvent dire, & qui disent en effet au Sauveur du monde avec plus de sujet que S. Pierre : *Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur.* Il y en a de trois sortes : pécheurs sincéres, qui agissent de bonne foi, & qui ne sont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne se connoissent pas & qui se trompent eux-mêmes, pécheurs hypocrites & dissimulés, qui trompent les autres. Or dans les pécheurs sincéres cette excuse, Je ne suis pas digne, est une raison, mais il faut éclaircir cette raison : 1. Partie. Dans les pécheurs aveugles c'est un prétexte, & il est important de leur ôter ce prétexte ; 2. Partie. Dans les pécheurs hypocrites & dissimulés, c'est un abus & même un scandale, & il est nécessaire de combattre ce scandale & cet abus. 3. Partie. p. 97. 104.

I. PARTIE. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est une raison dans un pécheur sincére, qui ne laisse pas au milieu de ses désordres de conserver le fonds de sa religion & qui traite avec Dieu de bonne foi : c'est, dis-je, une raison, puisqu'en effet le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher du Sacrement de Jesus-Christ sans se rendre coupable d'un sacrilége. Mais cette raison a besoin d'être éclaircie ; & cet éclaircissement consiste à faire voir, que le pécheur

ſans en demeurer là, doit ſe ſouvenir d'ailleurs de l'obligation où il eſt de ſortir au plutôt de ſon état pour pouvoir être admis à la table du Seigneur, en ſorte que la communion ſoit un motif qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir. p. 104. 105.

En effet, il ne doit jamais ſéparer ces deux vérités : l'une, que J. C. nous commande de manger ſa chair; & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd : mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car voici comment il raiſonne : Je ne puis communier avec mon péché ; Jeſus-Chriſt néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon péché, afin de ſatisfaire tout enſemble & à l'obligation de communier & à l'obligation de bien communier. p. 105. 108.

Or comme le pécheur doit ſe parler de la ſorte à lui-même, c'eſt ainſi que doivent lui parler les miniſtres de l'Evangile. C'eſt le langage qu'ont tenu les Peres, ſur-tout S. Chryſoſtome & S. Auguſtin. Cependant pour avoir ſéparé deux vérités qu'on ne devroit jamais propoſer l'une ſans l'autre, voici les deux écueils où l'eſprit du ſiécle a conduit. Pourvû qu'on perſuade à un pécheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné ; & d'ailleurs, pourvû qu'on faſſe entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon péché, on penſe avoir tout fait. De-là les uns abuſent de la communion, & les autres l'abandonnent. p. 108. 119.

II. Partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'eſt un prétexte dans les pécheurs aveugles, qui ſe flattant d'avoir de la religion ſe trompent eux-mêmes, & il eſt important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu reſpect, à quoi j'oppoſe trois réflexions ; 1. c'eſt un

vain respect; 2. c'est un faux respect; 3. c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître les vrais Chrétiens, quand ils se sont séparés du Sacrement de Jesus-Christ selon les régles & l'esprit de l'Eglise. p. 119. 120.

1. Vain respect: pourquoi ? parce qu'il n'opére rien. Si c'étoit un respect solide & chrétien, on travailleroit donc à se mieux disposer, & à se rendre digne de Jesus-Christ. Mais on conserve toujours le même attachement au monde; & sous cette apparence de respect, on couvre un amour du monde dont on ne veut point se déprendre & qui fait renoncer au Sacrement. p. 120. 126.

2. Faux respect, parce qu'il n'est pas accompagné de deux conditions essentielles qu'il doit avoir; l'une est la douleur; l'autre, le désir. Douleur d'être séparé du corps de Jesus-Christ. Désir de recevoir Jesus-Christ. Car le respect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion : mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Ainsi le comprenoient les premiers fidéles. p. 126. 132.

3. Respect, qui n'a nulle conformité avec celui des premiers siécles de l'Eglise. Car dans ces siécles florissans du Christianisme, tandis qu'un pécheur demeuroit séparé du corps de J. C. il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuse à laquelle il se condamnoit : mais toute la pénitence d'un mondain se termine à ne plus communier. p. 132. 134.

III. Partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est dans les pécheurs hypocrites & dissimulés un abus & même un scandale. N'est-il pas étrange que tant de gens engagés dans les plus honteux désordres, ayent paru les plus zélés à déclamer contre la fréquentation du Sacrement de nos autels ? Ce zéle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidéles : mais d'où peut-il venir dans

des libertins, si ce n'est de quelque intérêt particulier qu'ils y envisagent? Que prétendent-ils donc? se mettre en possession d'être libertins & d'abandonner les Sacremens avec impunité, & même en quelque maniére avec honneur. Or je prétends que ce langage qu'ils tiennent est un scandale, puisqu'il va à deux choses également pernicieuses; 1. à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions; 2. à détourner les ames, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion. p. 134. 138.

1. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions. S'il est toujours dangereux en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il de la part d'un libertin qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, & qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrétement ennemi de l'autre. p. 138. 141.

2. Je dis à détourner les ames non-seulement de la communion: mais de tout ce qu'il y a de saint dans la religion. Car, dit saint Chrysostome, supposé ce principe d'une humilité mal conçûe, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de communier, dites-vous: & êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu? êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? p. 141. 144.

Sermon pour le premier Vendredi du Carême, sur l'Aumône, pag. 145.

DIVISION Précepte de l'aumône, 1. Partie. Matiére de l'aumône, 2. Partie. Ordre de l'aumône, 3 Partie. p. 145. 150.

I. PARTIE. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve: Dieu au jugement dernier, comme il est expressément marqué dans l'Evangile, condamnera

les réprouvés pour n'avoir pas fait l'aumône. Or Dieu ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils. p. 150. 151.

Sur quoi est fondé ce précepte de l'aumône ? 1. sur la souveraineté de Dieu ; 2. sur l'indigence du pauvre. p. 151. 152.

1. Souveraineté de Dieu, premier fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Dieu est le souverain maître de vos biens, & par conséquent vous lui en devez le tribut. Or ce tribut, il ne veut pas le recevoir par lui-même : mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'est donc pas seulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu. p. 152. 154.

De-là même suivent encore deux autres conséquences. La premiére, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, puisque c'est un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Exemple d'Abraham. La seconde, que l'aumône doit être proportionnée aux biens & à leur quantité : car Dieu exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Quel est néanmoins le désordre ? c'est qu'on mésure tout, hors l'aumône, sur le pied de ses revenus. On veut être servi, nourri, vêtu, logé, meublé à proportion de ses biens, & souvent bien au de-là. Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion p. 154. 160.

2. Indigence du pauvre, second fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligés de pourvoir aux nécessités des pauvres, par titre de justice & par titre de charité. Titre de justice, puisque Dieu ne vous a pas fait riches précisément pour vous-mêmes, mais pour les pauvres. Titre de charité : ces pauvres, ce sont vos freres. p. 160 163.

Au reste ce devoir ne regarde pas seulement l'extrême nécessité des pauvres, mais même les néces-

ſités communes. Autrement, Jeſus-Chriſt en condamnant un jour tant de réprouvés, ne prendroit pas pour le ſujet capital & univerſel de leur réprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t-il tant de riches aſſez durs pour abandonner un pauvre dans l'extrême néceſſité, & y a-t-il tant de pauvres dans un tel beſoin? p. 164. 165.

Malheur à vous, riches, parce que votre opulence a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus ſenſuels. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. p. 165. 167.

II. PARTIE. Matiére de l'aumône : c'eſt le ſuperflu des riches. Ainſi l'enſeigne ſaint Paul, & après lui les Peres, ſur-tout S. Ambroiſe & S. Thomas. Or en cela paroît la providence de Dieu & ſa miſéricorde à l'égard des riches : car s'il leur étoit permis de garder leur ſuperflu, ce ſuperflu ſeroit un des plus grands obſtacles de leur ſalut. p. 167. 171.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu? Sous ce terme de ſuperflu la Théologie comprend tout ce qui n'eſt point néceſſaire à l'état. Mais de-là naiſſent mille prétextes : car ſelon les riches tout ce qu'ils ont eſt néceſſaire à leur état. A quoi je réponds qu'il faut examiner deux choſes ; 1. quel eſt cet état ; 2. ce qui eſt néceſſaire dans cet état. Quel eſt cet état? eſt-ce un état ſans bornes, & qui ne ſoit fondé que ſur les vaſtes idées de votre orgueil & de votre cupidité? ſi cela eſt, je conviens que vous n'avez point de ſuperflu : mais étant Chrétien peut-on apporter une telle excuſe ; & ſi ces états étoient autoriſés, que deviendroit le précepte de l'aumône? De plus, quand votre état ſeroit tel que vous l'imaginez, j'appelle au moins ſuperflu, ce qui vous eſt, non-ſeulement inutile, mais même préjudiciable ; c'eſt-à-dire, ce qui ſert à entretenir vos déréglemens, vos débauches, vos plaiſirs honteux, vos dépenſes exceſſi-

ves, vos vanités & votre luxe. Retranchez tout cela, & vous aurez du superflu. p. 171. 174.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu pour aggrandir mon état? écoutez ma réponse. Il est constant d'abord que ce désir de s'aggrandir est criminel dans un Bénéficier, dont tout le superflu appartient aux pauvres. Est-il également criminel dans tous les autres? non, mais prenez garde aux conditions requises. Je veux qu'il soit permis d'aggrandir votre état, mais selon les loix de votre religion, mais en sorte que vous vous conteniez dans les bornes d'une modestie raisonnable, & pourvû que vos aumônes grossissent à proportion, & que vous posiez pour principe qu'elles sont une partie essentielle de votre état. p. 174. 179.

Ne dites point que vous avez une famille & des enfans à pourvoir: vous ne devez pas pour cela abandonner les membres de Jesus-Christ. D'ailleurs, dit saint Augustin, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Ne dites point que les tems sont mauvais: s'ils le sont pour vous, combien le sont-ils plus pour les pauvres? or à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, sinon à ceux qui souffrent moins? p. 179. 181.

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce superflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. p. 181. 182.

III PARTIE. Ordre de l'aumône; 1. par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est dûe; 2. par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée. p. 182. 184.

1. Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est dûe. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône doit être universelle & s'étendre à tous les pauvres, puisqu'ils sont tous les membres du

I. Partie. Dans les tentations volontaires en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, & nous ne devons point alors nous promèttre une grace de combat, mais une grace de fuite. Il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut : or c'est l'exposer que de nous engager témérairement dans la tentation. Je prétends qu'un Chrétien alors ne doit point attendre les secours de graces préparés pour la combattre & pour la vaincre. Par quel titre les prétendroit-il ? par titre de justice ? ce ne seroient plus des graces : par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a point promis : par titre de miséricorde ? il y met un obstacle volontaire, & il se rend absolument indigne des miséricordes divines. p. 201. 204.

Non-seulement l'homme ne peut présumer alors d'avoir ces graces victorieuses, mais il doit même s'assûrer que Dieu ne les lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu nous a fait positivément entendre qu'il laisseroit périr celui qui se seroit volontairement jetté dans le péril. Quand ce sera une raison légitime qui vous y conduira, le Seigneur ne vous manquera pas. Et certes, reprend saint Bernard, si Dieu étoit toujours disposé à combattre pour nous quand il nous plaît & par-tout où il nous plaît, les Saints se seroient bien trompés, lorsqu'ils s'éloignoient tant du commerce du monde. p. 204. 210.

Allons jusqu'au principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il son secours à un pécheur qui s'expose à la tentation. C'est, dit Tertullien, pour l'honneur de sa grace, & afin qu'elle ne serve pas de prétexte à notre témérité. C'est encore pour punir notre présomption. Car s'engager dans la tentation, c'est tenter Dieu-même, & ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. p. 210. 212.

C'est, dis-je, tenter Dieu en trois maniéres : 1. Par rapport à sa toute-puissance, en lui demandant

un miracle sans nécessité : 2. Par rapport à sa miséricorde, en l'étendant au de-là des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer : 3. Par hypocrisie, en voulant user de dissimulation avec Dieu, & le priant de bouche qu'il vous délivre de la tentation, lorsqu'en effet vous vous en approchez. p. 212. 217.

Mais, dites-vous, la Cour est un séjour de tentations, & de tentations presque insurmontables. J'en conviens : mais pour qui l'est-elle ? pour ceux qui y sont contre l'ordre de Dieu, & sans y être appellés de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la Cour ne seront plus des tentations invincibles pour vous : car Dieu vous défendra. Mais d'où vient encore souvent le mal ? c'est qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au de-là du devoir. Comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens & tant d'intrigues ? Disons quelque chose de plus particulier : comptez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudroit rompre, tant d'assiduités auprès d'une telle personne qu'il ne faudroit plus voir ? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez ? mais maintenant que le bruit de la guerre commence à se répandre, cette séparation vous sera-t elle impossible, lorsqu'au premier ordre du Prince il faudra marcher, & que l'honneur vous appellera ? p. 217. 224.

II. PARTIE. Dans les tentations involontaires, en vain aurons-nous une grace de combat, si nous ne sommes résolus à combattre nous-mêmes, & sur-tout par la mortification de la chair. Car la grace ne nous est donnée, ni selon notre choix, ni selon notre goût ; mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile & sans fruit. D'où je tire trois conséquences. p. 224. 225.

Premiére conséquence : dans les tentations même nécessaires, Dieu veut que nous usions de ses graces conformément à l'état où il nous a appellés. Or

notre état, en qualité de Chrétiens, est un état de guerre; d'une guerre, dis-je, continuelle de l'esprit contre la chair. Ainsi faire fonds sur la grace dans les tentations, sans être déterminé à résister & à combattre, c'est oublier ce que nous sommes & se figurer une grace imaginaire. p. 225 227.

Seconde conséquence! la premiére maxime en matiére de guerre, est d'affoiblir son ennemi. Or notre ennemi, dit S. Paul, c'est notre chair, cette chair esclave de la concupiscence Il faut donc la dompter par la mortification, conclut saint Chrysostome, si nous voulons que la grace triomphe de la tentation. Aussi comment les Saints ont-ils combattu la tentation? par la mortification de la chair. Exemples de David, de S. Paul, de S. Jerôme, de tant de solitaires, entr'autres de Jean-Baptiste. p. 227. 233.

Troisiéme conséquence: l'Eglise a spécialement déterminé cette mortification de la chair, au jeûne du Carême. Mais qu'est-il arrivé: les Hérétiques se sont déclarés contre le commandement de l'Eglise. De faux Catholiques, libertins & sans conscience, ont renoncé hautement & renoncent encore tous les jours à une pratique si utile. Parmi même ce petit nombre de fidéles qui respectent le précepte de l'Eglise, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines dispenses? Je dis vaines dispenses: car 1. il semble que ces dispenses soient attachées à certains états, & non point aux personnes: marque infaillible que la nécessité n'en est pas la régle, 2. ceux qui se croyent plus dispensés du jeûne, ce sont ceux-mêmes à qui le jeûne est plus facile; tant de riches chez qui tout abonde; 3. ceux qui cherchent plus à s'exempter du jeûne, ce sont ceux-à qui le jeûne est plus nécessaire; pécheurs de longues années. p. 233. 240.

Sermon pour le Lundi de la première Semaine, sur le Jugement dernier. pag. 241.

DIVISION. Nous avons dès maintenant dans la vie deux ſortes de jugemens à ſubir; ceux que les hommes ſont de nous, & celui que nous faiſons de nous-mêmes. De-là je tire deux conjectures de la rigueur du jugement de Dieu. En deux mots : le monde nous juge, & combien craignons-nous les jugemens du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu; 1. Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conſcience; ſecond préjugé de la rigueur du jugement de Dieu; 2 Partie. p. 241. 245.

I. PARTIE. Nous craignons les jugemens du monde, & nous en craignons ſur tout; 1. la vérité; 2. la liberté; 3. la ſincérité; 4 la ſévérité; 5. l'uniformité. Tout cela, autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves ſenſibles par où Dieu ſemble déja nous y diſpoſer p. 245. 246.

Quelque force d'eſprit que nous affections, nous craignons les jugemens du monde De-là vient que nous ſommes ſi mortifiés quand la cenſure du monde nous attaque perſonnellement. Or cette crainte des jugemens des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous mêmes : ſi je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-deſſus de moi ? Il eſt vrai que S. Paul diſoit, *Peu m'importe que le monde me juge* : mais il n'appartenoit qu'à S. Paul de parler ainſi. p. 246. 250.

1. Mais que craignons-nous ſur-tout dans les

jugemens des hommes? la vérité. Des calomnies qu'on invente contre nous, nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre. Ainſi dans le jugement de Dieu ce qu'il y aura plus à craindre pour nous, c'eſt ſa vérité; cette vérité qui nous convaincra, en ſorte que nous n'aurons rien à répondre, p. 250. 253.

2. Comme nous craignons la vérité des jugemens du monde, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté. Mais fuſſions-nous encore mille fois plus grands que nous ne ſommes, on ne nous épargnera pas; & plus même nous ſerons grands, moins on nous épargnera. Or qu'eſt-ce que cela, ſinon le jugement de Dieu en figure? Si par l'ordre de Dieu & uſant des connoiſſances & de la liberté qu'il me donneroit, je venois à révéler ici les conſciences: ſi j'entreprenois ſans égards certains de mes Auditeurs, & que je leur fiſſe eſſuyer l'opprobre de je ne ſçais combien de crimes qu'ils tiennent cachés dans les ténébres, ils en mourroient de dépit & de chagrin. Telle eſt l'abſolue & impérieuſe liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde; & c'eſt à vous, Puiſſans du ſiécle, à y penſer. p. 253. 258.

3. Non-ſeulement nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde: mais nous n'en pouvons pas plus ſupporter la ſincérité. Un ami ſincére & fidéle, à force d'être fidéle & ſincére, nous devient odieux. Appliquons ceci aux jugemens de Dieu. Nous voulons qu'un ami, lorſqu'il s'agit de certaines vérités fâcheuſes, ait ſoin, en nous les diſant, de les adoucir & de nous y préparer. Mais Dieu ſans adouciſſement, ſans déguiſement, nous fera voir la vérité toute nue p. 258. 261.

4. Ce qui nous fait encore tant craindre les jugemens des hommes, c'eſt leur ſévérité. Car nous ſçavons que le monde ne pardonne rien. Or ſi les jugemens des hommes ſont ſi ſévéres, apprenons quel ſera

ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus Absque misericordia.* p. 261. 263.

5. Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, & que par son uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Or le pécheur au jugement de Dieu se verra condamné de tout l'univers : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* p. 263. 266.

Conclusion. Pour nous préparer au jugement de Dieu, profitons des jugemens du monde lorsque le monde condamne nos désordres. p. 266. 269.

II. Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes ; & rien ne nous trouble davantage que ce jugement secret & domestique de notre conscience. Nous avons chacun une conscience : dans les uns conscience droite, que Dieu nous a donnée : dans les autres fausse conscience, dont nous sommes nous-mêmes les auteurs. Or de l'une & l'autre, ou plutôt des reproches & des anxiétés de l'une & de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais sûr & infaillible, du jugement de Dieu. p. 269. 270.

1. Conscience droite, qui sans autre loi suffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'est-ce que cette conscience ? un jugement que nous faisons de nous-mêmes, & que nous en faisons malgré nous. Exemple de Caïn déchiré des remords de sa conscience après son péché. Or que nous présagent ces agitations, ce saisissement, ce désespoir du pécheur à la vûe de ses crimes, sinon le jugement de Dieu ? Jugement redoutable, qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous-mêmes ? Cependant si cette voix secrette que Dieu nous fait entendre au fonds de nous-mêmes, nous cause tant de frayeur & d'épouvante, que sera-ce quand il éclatera ? Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni entiérement nous défaire. Mais, mon Dieu, disoit sur cela S. Augustin, si je ne puis me garantir du jugement

de ma conſcience, comment me défendrai-je de votre jugement, de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable, de ce jugement éternel ? p. 270. 278.

2. Conſcience fauſſe : il eſt vrai que l'on ſe fait tous les jours de fauſſes conſciences : mais ces fauſſes conſciences, reprend S. Auguſtin, ſont elles-mêmes les plus ſenſibles & les plus triſtes préjugés du jugement de Dieu : pourquoi ? parce que ce ne ſont jamais ou preſque jamais des conſciences tranquilles. Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être abſolument effacée de notre eſprit, il nous ſeroit aiſé de trouver dans la fauſſe conſcience la tranquillité & la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, ſi ce n'eſt parce que la conſcience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement ſur la conſcience ſaine & droite, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame toujours contre le mal, & qu'elle ne nous faſſe ſentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confondues. p. 278 283.

Craignons donc le jugement de Dieu ; craignons-le comme les Saints le craignoient, & demandons tous les jours à Dieu cette crainte. p. 283. 288.

Sermon pour le Mercredi de la premiére Semaine, ſur la Religion Chrétienne. pag. 289.

DIVISION. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les Phariſiens à Jeſus-Chriſt. Sur quoi ſaint Auguſtin remarque qu'il y a deux ſortes de prodiges : les uns qui viennent de Dieu, & les autres qui viennent de l'homme. La foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvoit venir que de Dieu, & c'eſt celui que J. C. propoſe aux Phariſiens : mais au même tems il leur en découvre un

autre qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, sçavoir le prodige ou le désordre de leur infidélité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jesus-Christ dans l'établissement de la religion, nous a fait voir un miracle plus autentique & plus convainquant que celui des Ninivites convertis, & c'est le grand miracle de la conversion du monde & de la propagation de l'Evangile que j'appelle le miracle de la foi : 1. Partie. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité plus monstrueuse & plus condamnable que celle des Pharisiens ; 2. Partie. p. 289. 296.

I. PARTIE. Conversion du monde par la prédication de l'Evangile, miracle de la foi Chrétienne, plus grand encore que celui de la conversion des Ninivites par la prédication de Jonas. Jesus-Christ entreprend de détruire dans tout le monde l'idolâtrie, la superstition, l'erreur, & d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choisit-il pour cela ? douze Apôtres grossiers, foibles, ignorans, mais qu'il remplit de son esprit. Ils annoncent un Evangile contraire à toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands, aux doctes, & aux prudens du siécle, à des mondains sensuels & voluptueux ; & l'on s'y soumet. De là se forme une Chrétienté si sainte & si pure, que le Paganisme même se trouve forcé à l'admirer. Toutes les puissances de la terre s'élevent contre la religion qu'ils prêchent : mais parmi les plus violentes persécutions, elle s'étend, elle se multiplie : c'est bien-tôt la religion dominante, & où ? jusques dans Rome, jusques dans le Palais des Césars. Miracle renouvellé dans ces derniers siécles. Vous le sçavez : un François Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde : & comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès. p. 296. 304.

Or je soutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles : pourquoi? parce que cette seule conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. 1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles ; 2. miracle qui présuppose tous les autres miracles ; 3. miracle qui justifie tous les autres miracles. p. 304. 305.

Oui, la conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. Vous vous obstinez à rejetter tous les autres miracles, disoit S. Augustin aux Payens : mais confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir, c'est le monde converti sans aucun miracle. Car à quoi attribuerons nous ce grand ouvrage, si nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? p. 305. 307.

1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles. La conversion d'un pécheur invétéré, dit saint Grégoire, coûte plus à Dieu & en ce sens est plus miraculeuse que la résurrection d'un mort. Qu'est-ce donc que la conversion de tant de peuples enracinés dans l'idolâtrie ? Que diriez-vous si je convertissois ici tout à coup devant vous un impie déclaré ? y a-t-il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations soûmises à l'Evangile ? p. 307. 309.

2. Miracle qui présuppose tous les autres miracles. Car comment les premiers Chrétiens eussent-ils embrassé avec tant de zéle une loi si rigoureuse, sans les miracles qu'ils avoient vûs ? Ne fut-ce pas un miracle que la conversion de saint Paul, & ce miracle n'en demandoit-il pas un autre que cet Apôtre rapporte lui-même ? Saint Pierre dès sa premiére prédication convertit trois mille personnes, pourquoi ? parce qu'ils lui entendirent parler toutes sortes de langues. Si ce miracle eût été supposé, saint Luc eût-il eu le front de le publier dans un tems où des millions de témoins l'eussent pû

démentir ? Si les miracles que l'Apôtre prétendoit avoir faits parmi les Gentils, n'avoient été que des inventions & des faussetés, eût-il osé les prier, comme il le fait, de s'en souvenir, & en eût-il appellé à leur propre témoignage ? l'auroient-ils crû, & eût-il gagné tant d'ames à Jesus-Christ ? N'étoit-ce pas le lien des miracles, qui attachoit saint Augustin à l'Eglise, comme il le dit lui-même ; & n'en raconte-t-il pas un, dont il proteste avoir été spectateur, & qui servit à le confirmer dans la foi ? p. 309. 314.

3. De là par une conséquence nécessaire, miracle qui justifie tous les autres miracles. Mais aussi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu : *Viri Ninivitæ surgent in judicio.* Tant de Payens convertis s'éleveront contre nous. p. 314. 318.

II. Partie. Prodige d'infidélité que nous opposons au miracle de la foi Chrétienne. Je considére ce prodige d'infidélité dans un Chrétien, qui selon les divers désordres ausquels il se laisse malheureusement entraîner, 1. ou renonce sa foi, 2. ou corrompt sa foi, 3. ou dément & contredit sa foi. Je m'explique. p. 318. 319.

1. Prodige d'infidélité dans un Chrétien, qui par le libertinage de ses mœurs tombe dans l'impiété & dans un libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevés dans la foi, la renoncent cette foi si sainte & si nécessaire ; comment ? en aveugles & en insensés, sans examen & sans connoissance de cause, par emportement, par passion, par caprice ? Or voilà ce que nous voyons. Mais encore par quelle voye un homme peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidéle ? Ecoutez-le. Prodige d'infidélité : il renonce sa foi par un esprit de singularité, par orgueil, par intérêt, par prévention. Il y a plus : non-seulement il abandonne sa foi sans raison, mais contre sa raison. On lui

propose les motifs les plus convaincans, des motifs qui ont persuadé les premiers génies du monde, & il s'endurcit contre tous ces motifs. Il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eu de plus vénérable & de plus saint. p. 319. 327.

2. Prodige d'infidélité dans un Chrétien, qui par un attachement secret ou public à l'hérésie, corrompt sa foi. Sans entrer dans un long détail sur les désordres de l'hérésie, il me suffit de faire avec vous la réflexion d'un grand Cardinal de notre siécle, que de tant de fidéles qui dans les derniers tems ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pû justifier même devant les hommes. Consultons seulement l'histoire du siécle passé, combien trouverons-nous de Catholiques engagés dans le parti de l'hérésie par les motifs les plus indignes? p. 327. 330.

3. Prodige d'infidélité dans un Chrétien, qui par ses mœurs dément sa foi. Etre Chrétien & vivre en Chrétien, ou être Payen & vivre en Payen, ce n'est pas un prodige; mais le prodige, c'est d'avoir la foi, & de vivre en infidéle. Faisons-le cesser ce prodige: conservons notre foi, & accordons nos mœurs avec notre foi. Après avoir servi à notre pénitence & à notre sanctification, elle servira à notre gloire. p. 330. 333.

Sermon pour le Jeudi de la premiére Semaine, sur la Priére. pag. 334.

DIVISION. Si nos priéres ne sont pas écoutées favorablement de Dieu, c'est qu'elles sont défectueuses, & quant au sujet, & quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut,

1. Partie : ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, 2. Partie. p. 334. 337.

I. PARTIE. Nous ne demandons pas ce qu'il faut, premiére raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos priéres. Nous demandons, 1. ou des choses préjudiciables au salut, 2. ou des biens purement temporels & inutiles au salut, 3. ou même des graces surnaturelles, mais qui de la maniére que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voie du salut. p. 338. 339.

1. Nous demandons des choses préjudiciables au salut, & en cela nous sommes semblables aux Payens : mais du reste plus criminels qu'eux, puisqu'ils n'adoroient que des divinités vitieuses. Un homme du siécle demande de quoi subsister dans sa condition, un pere de quoi établir ses enfans, une femme la santé du corps, un plaideur le gain d'un procès. Rien de plus raisonnable en apparence : mais au fond rien de plus condamnable, parce qu'on ne s'y propose que des vûes d'intérêt, d'ambition, de plaisir. Les Payens eux-mêmes, tout Payens qu'ils étoient, condamnoient un tel abus. Combien le devons-nous encore plus condamner dans des Chrétiens ? Je sçais, & saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant médiateur auprès du Pere, qui est Jesus-Christ : mais veut-il être & peut-il être le médiateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiscence, de notre sensualité ? Heureux encore que Dieu rejette vos priéres. Car si Dieu vous accordoit ce qui flatte votre passion, & ce qui en la flattant, acheveroit de vous pervertir, ne seroit-ce pas le jugement le plus rigoureux & la plus terrible vengeance qu'il pût exercer sur vous ? p. 339. 348.

2. Nous demandons des biens purement temporels & du moins inutiles au salut. Je ne veux pas

dire que les biens temporels ne ſoient pas des dons de Dieu, & qu'on ne puiſſe les lui demander : mais il nous les refuſe, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que les graces temporelles, ſans penſer aux ſpirituelles, qui doivent néanmoins tenir le premier rang dans nos priéres. C'eſt ne rien demander, puiſque toutes les graces temporelles ſéparées du ſalut ne ſont rien devant Dieu. L'ordre eſt que nous cherchions d'abord le Royaume de Dieu, & Jeſus-Chriſt nous aſſûre enſuite que rien ne nous manquera. Mais au lieu de demander la bénédiction de Jacob, c'eſt-à-dire, la roſée du ciel, & puis la graiſſe de la terre, *De rore cœli & de pinguedine terræ :* nous demandons, comme dans la bénédiction d'Eſaü, la graiſſe de la terre avant la roſée du ciel. p. 348. 355.

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos priéres, comprenez ce principe de ſaint Cyprien : que nos priéres n'ont de vertu, qu'autant qu'elles ſont unies aux priéres de Jeſus-Chriſt. Or qu'a-t-il demandé pour nous ? les biens ſpirituels. Et pourquoi les a-t-il demandés ? par rapport à la fin pour laquelle il étoit envoyé, qui eſt le ſalut. Au contraire, que demandons-nous ? des richeſſes, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous ? ſans nul rapport au ſalut. Nos priéres n'ont donc nulle conformité avec celles du Sauveur du monde, & nous ne devons plus être ſurpris ſi nous n'obtenons rien. Voilà par où ſaint Auguſtin prouvoit que l'eſpérance Chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Voilà l'excellente raiſon dont ſe ſervoit encore le même Pere contre les railleries des Payens qui reprochoient aux fidéles qu'ils vivoient dans la diſette & dans l'abandon de toutes choſes. p. 355. 359.

3. Nous demandons des graces surnaturelles, mais qui de la maniére que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voie du salut. Car nous demandons des graces selon notre goût & selon nos fausses idées ; des graces qui nous applanissent tellement toutes les voies du salut, qu'il ne nous reste, ni mesures à prendre, ni efforts à faire. Priére du Prophéte, & priére de saint Augustin, modéles des nôtres. p. 359. 363.

II. Partie. Nous ne demandons pas comme il faut, seconde raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos priéres. Quatre conditions pour une bonne priére ; 1. humilité ; 2. confiance ; 3. persévérance ; 4. attention de l'esprit & affection du cœur. p. 363. 365.

1. Humilité : quoi de plus raisonnable ? Peut-on avoir une juste idée de la priére, & oublier en priant cette régle fondamentale ? Prie-t-on autrement les Princes de la terre ? La Chananéenne fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jesus-Christ & de l'adorer ? Sa priére fut humble & les nôtres sont accompagnées d'un esprit d'orgueil, d'un esprit de présomption, d'un faste mondain, d'un luxe qu'on porte jusques dans le sanctuaire. p. 365. 367.

2. Confiance : quoi de plus juste ? Quels miracles Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de cette confiance ? Quelle confiance marqua à Jesus-Christ cette femme de notre Evangile ? Qu'eût-elle fait, si déja Chrétienne elle l'eût connu aussi parfaitement que nous ? Cependant tout Chrétiens que nous sommes, nous nous défions de notre Dieu & de ses promesses les plus solemnels. p. 367. 369.

3. Persévérance : quoi de plus convenable : les graces de Dieu ne sont-elles pas assez prétieuses pour mériter que nous les demandions souvent & longtems ? la Chananéenne cessa-t-elle de prier, quoique Jesus-Christ ne lui répondît pas une parole ?

Ne

Ne déſeſpérez donc point, Ame Chrétienne, conclut un Pere : Dieu aime que vous lui faſſiez violence, & il ſe plaît à être déſarmé par vous. p. 369. 372.

4. Attention de l'eſprit & affection du cœur : quoi de plus néceſſaire & de plus eſſentiel à la priére ? Car qu'eſt ce que la priére ? un entretien de l'ame avec Dieu. Or cela ſuppoſe un recueillement & un ſentiment intérieur. Dès là donc qu'il n'y a, ni attention, ni affection, il n'y a point de priére. D'où ſuivent trois conſéquences : 1. que l'exercice de la priére eſt preſque anéanti dans le Chriſtianiſme, parce que la plûpart prient comme les Juifs, des lévres & non du cœur ; 2. que dans les priéres qui ſont commandées, l'attention eſt elle-même de précepte ; & ceci nous regarde, Miniſtres de Jeſus-Chriſt ; 3. que ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Dieu mépriſe nos priéres, puiſque ce ne ſont rien moins que des priéres. Choſe étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. p. 372. 377.

Sermon pour le Vendredi de la premiére Semaine, ſur la Prédeſtination. pag. 378.

DIVISION. Nous donnons ſur le ſujet de la prédeſtination dans deux écueils : préſomption & défiance. Préſomption dans les uns, qui ſe repoſent uniquement ſur Dieu du ſoin de leur ſalut. Défiance dans les autres, qui déſeſpérent de leur ſalut. Deux deſordres que j'entreprends de combattre, en vous faiſant voir que la prédeſtination de Dieu ne favoriſe ni l'un, ni l'autre ; & que nous ſommes inexcuſables, lorſqu'en conſéquence de ce myſtère, nous nous abandonnons, ou à la préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, 1. Par-

tie : ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut, 2. Partie. p. 378. 383.

I. Partie. Présomption qui nous fait oublier le soin du salut ; premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se reposer uniquement sur Dieu du soin de son salut, c'est une présomption, 1. dont le principe est ruineux ; 2. dont les effets sont très-pernicieux. 383. 384.

1. Présomption dont le principe est ruineux : car de quelque maniére que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans la coopération de notre volonté. Il n'en est pas ainsi des autres ouvrages de Dieu. Il est vrai que c'est la grace qui opére en nous cette volonté, mais elle ne l'opére pas toute seule : car cet acte de ma volonté par où je me convertis, étant un acte libre, il doit venir de moi-même aidé de la grace. C'est pourquoi le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture, *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertissez-nous ; met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me*, convertissez-vous à moi. Et voilà, dit S. Augustin, tout le secret de cette prédestination adorable, sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie Chrétienne. p. 384. 388.

Mais si je suis prédestiné, dites-vous, je n'ai rien à craindre : & moi je réponds que vous devez dire, Si je suis prédestiné, cela m'engage à être plus attentif & à veiller continuellement sur moi-même. Car si je suis prédestiné, je ne le suis que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination. Or la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus essentiels, est le soin que je prendrai moi-même de mon salut. En effet, dit saint Prosper, Dieu nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le Ciel par titre de conquête ou de récompense p. 388. 391.

2. Présomption dont les effets sont très-pernicieux. Car à quoi va-t-elle ? à éteindre absolument dans l'homme tout le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir son libertinage. Et voilà, selon les Théologiens, la marque la plus essentielle par où nous pouvons discerner dans ces matiéres importantes ce qu'il y a de solide & ce qui ne l'est pas. Telle doctrine touchant la prédestination, me porte-t-elle à travailler avec ferveur ? je dois moins m'en défier. Ne le fait-elle pas ? je dois la tenir pour suspecte. Ainsi l'Eglise jugea-t-elle des opinions de Luther & de Calvin, qui inspiroient un secret mépris des œuvres du salut. p. 391. 393.

Aussi l'un ou l'autre de ces deux Hérésiarques, en disant que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir, n'auroit-il pas eu bonne grace de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété Chrétienne ? Le moyen, auroit pû lui répondre un pécheur, que je vive autrement, si mon salut ou ma damnation sont arrêtés indépendamment de moi dans le conseil de Dieu ? Vous me direz, que cette doctrine est plus capable d'humilier l'homme ; erreur. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce qu'il ait à se reprocher les péchés qu'il commet ? Or comment se les reprochera-t-il, s'il est persuadé qu'il ne les a pû éviter ? De plus, il ne suffit pas qu'une doctrine humilie l'homme, il faut tout ensemble qu'elle le rende humble & fervent, & c'est ce que fait la doctrine Catholique en nous enseignant que le salut dépend de Dieu, mais qu'il dépend aussi de nous-mêmes. p. 393. 398.

Sans cette persuasion, non-seulement nous nous relâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers désordres du libertinage. Car sur ce principe que quand Dieu voudra & qu'il l'aura prévû, on se convertira, & que jusques-

là il seroit inutile d'y penser, on s'abandonne à tout. Et delà vient que les libertins du siécle ont toujours appuyé & paru gouter ces opinions dures de la prédestination, parce qu'ils y trouvoient de quoi justifier le déréglement de leur vie. Mais ce libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Hé-bien, répond S. Augustin, si nous sommes justes & enfans de Dieu, ne devons-nous pas, comme S. Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui? n'est-ce pas ainsi que les Saints se sont glorifiés, & en particulier David? p. 398. 404.

Espérons donc tout de Dieu, mais au même tems faisons tout l'effort nécessaire pour correspondre aux desseins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une présomption criminelle. Et par où Dieu sur-tout la condamnera-t-il? par nous-mêmes. Car dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence & de la prédestination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part. p. 405. 408.

II. Partie. Défiance ou désespoir qui nous fait renoncer au salut, second écueil dont nous avons à nous préserver. Il y a dans la prédestination de Dieu quelque chose d'incertain, & quelque chose de certain. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre Dieu est un Dieu de miséricorde, & que si jamais il nous réprouve, ce ne sera que parce que nous aurons librement & volontairement abusé des moyens qu'il nous aura fournis pour nous sauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'est la maniére dont Dieu a prédestiné les hommes. L'un doit nous fortifier & nous animer; mais l'autre nous trouble. Or n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, & attachons-nous à ce qu'il nous a révélé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge pour nous entretenir dans l'impénitence.

Dès que je sçais, que Dieu est bon & qu'il m'aime, cela me suffit. p. 408. 413.

Il y a plus. Bien loin que ce mystère de la prédestination doive nous troubler, il a positivement de quoi nous consoler. Il est vrai que notre salut est entre les mains de Dieu, & n'est-ce pas ce qui doit nous rassurer ? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un Pere si sage, si vigilant & si tendre ? p. 413. 415.

Cependant, les Saints mêmes ont tremblé en considérant ce mystère de la prédestination. J'en conviens ; mais pourquoi ont-ils tremblé ? parce qu'ils se défioient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, & qu'ils envisageoient leur liberté comme la source de tous les déréglemens. Or du moment que notre liberté entre dans l'affaire de notre salut, il s'ensuit que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons : & supposé qu'il ne tienne pour être sauvé, qu'à vouloir le salut, quel sujet avons-nous de désesperer ? p. 415. 418.

Le mal est que nous ne le voulons pas bien. Et combien Dieu réprouvera-t-il de ces volontés stériles semblables à celles de Pilate & d'Hérodes, quand ils voulurent sauver, l'un Jesus-Christ, & l'autre Jean-Baptiste ? p. 418. 422.

De quelque maniére que nous en puissions penser, la vie présente est toujours la voie, & par conséquent il n'y a point d'état dans la vie où nous devions perdre espérance. Le désespoir est dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoûte aux autres. Non pas que tous les pécheurs se perdent par là : mais ce qui fait la damnation des uns, c'est un excès d'espérance ; & la damnation des autres, un défaut d'espérance. Apprenez-nous, Seigneur, à bien ménager ces deux sentimens, la confiance & la crainte. p. 422. 425.

Sermon pour le Dimanche de la seconde Semaine, sur la sagesse & la douceur de la Loi Chrétienne. pag. 426.

DIVISION. Loi souverainement raisonnable : 1. Partie. Loi souverainement aimable : 2. Partie. p. 426. 429.

I. PARTIE. Loi Chrétienne, Loi souverainement raisonnable. Les Payens & même dans le Christianisme les libertins l'ont réprouvée comme une loi trop sublime & trop au-dessus de l'humanité : & plusieurs au contraire parmi les Hérétiques, l'ont attaquée comme une loi trop naturelle & trop humaine. D'où je conclus d'abord, que c'est donc une loi raisonnable, une loi conforme à la régle universelle de l'esprit de Dieu, parce que dans un sage tempérament elle tient le milieu entre ces deux extrémités. 1. C'est une loi sainte & parfaite, mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré. 2. C'est une loi modérée, mais dans sa modération elle n'a rien de lâche. p. 429. 434.

1. C'est une loi sainte & parfaite, mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré. Tout y est raisonnable. Venons au détail. Oui, il est raisonnable, par exemple, que je me renonce moi-même ; puisque je ne suis de moi-même que vanité & que péché. Il est raisonnable que je mortifie ma chair, puisqu'autrement elle se révoltera contre ma raison, & contre Dieu même, &c. p. 434. 438.

Mais pourquoi s'arracher l'œil & se couper le bras ? c'est, répond Jesus-Christ, qu'il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'un œil & qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Et tous les jours un homme du siécle ne renonce-t-il pas pour sa fortune à ce qu'il a de plus cher ?

Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs? c'est, dit saint Jérôme, qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher, & que toute loi qui laisse les désirs dans l'impunité, n'est propre qu'à faire des hypocrites, plutôt que des justes. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude ? c'est que l'expérience nous apprend assez, qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin, pourquoi réduire des hommes foibles à l'affreuse nécessité, ou d'être apostats & anathêmes, ou d'endurer à certains tems de persécution le martyre ? c'est que comme un sujet doit perdre la vie plutôt que de trahir son Prince, à plus forte raison un homme doit-il sacrifier tout, plutôt que d'abandonner son Dieu. Rien donc que de raisonnable dans la loi Chrétienne. p. 438. 442.

Je sçais qu'il y a eu dans tous les tems des esprits singuliers, qui ont porté la perfection de cette loi bien au de-là de ses bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pu dire, n'est point la perfection Evangélique, puisqu'il n'y a rien en tout ce qu'ils ont faussement imaginé, que la loi Chrétienne n'ait désavoué & même censuré. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection sage : elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion & vérité. p. 442. 445.

2. C'est une loi modérée, mais dans sa modération elle n'a rien de lâche. Elle n'ôte pas aux pécheurs leur confiance ; mais elle sçait bien aussi rabattre leur présomption. Elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais elle nous donne au même tems une sainte horreur de tout péché, même du véniel. Elle distingue les préceptes des conseils : mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes. Caractère de sagesse, qui de tous les motifs

eſt un des plus ſenſibles & des plus puiſſans pour m'attacher à ma religion. p. 445. 449.

II. PARTIE. Loi Chrétienne, loi ſouverainement aimable. Jeſus-Chriſt nous l'a propoſée comme un joug ; mais comme un joug léger & doux à porter. Je prétens qu'autant qu'elle eſt parfaite, autant l'onction qui l'accompagne, la rend douce & facile : 1. parce que c'eſt une loi de grace ; 2. parce que c'eſt une loi de charité. p. 449. 452.

1. Loi de grace, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande. Ainſi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Ecriture. Douterons-nous de ſa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de ſa grace ? Mais je n'ai pas cette grace qui ſoutenoit S. Auguſtin. Demandez-la, & demandez-la bien : vous l'aurez. p. 452. 457.

2. Loi de charité & d'amour. Amour & charité, dont l'effet propre eſt d'adoucir tout. Dieu, dit S. Bernard, poſſédoit trois qualités, celle de maître, celle de rémunérateur, & celle de Pere. Selon ces trois qualités, il a donné aux hommes trois loix : une loi d'autorité comme à des eſclaves ; une loi d'eſpérance comme à des mercenaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premiéres furent des loix de travail & de peine ; mais la troiſiéme eſt une loi de conſolation & de douceur, qui nous rend ſes préceptes les plus rigoureux en apparence, aiſés à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour. p. 457. 459.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourroient néanmoins aſſez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres ſentimens. Parce qu'ils aiment le monde, à quelles loix ne ſe ſoumettent-ils pas pour plaire au monde ? Cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un ſaint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la Croix ?

témoin un saint André. N'a-t-elle pas rafraîchi l'ardeur des flammes? témoin un saint Laurent. N'a-t-elle pas opéré, & n'opére-t-elle pas encore tous les jours tant d'autres miracles? p. 459. 462.

Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine, sur l'Impénitence finale. pag. 463.

DIVISION. Trois sortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuse, & les derniers dans une impénitence secrette & inconnue. Les premiers ayant tous les secours nécessaires, meurent volontairement dans le désordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les seconds privés de ces secours, meurent sans nul sentiment & nulle démonstration de pénitence : impénitence malheureuse. Enfin, plusieurs croyant faire pénitence à la mort, & la faisant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuse & fausse : impénitence secrette & inconnue. Ce n'est pas assez. J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de disposition : 1. Partie. Que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voie de punition : 2. Partie. Et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrette & inconnue, ou à la fausse impénitence de la mort, par voie d'illusion : 3. Partie. p. 463. 469.

I. PARTIE. Impénitence criminelle. On y meurt, ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires, & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. p. 469.

1. Volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence. Ce que j'entends par-là, ce n'est pas une révolte expresse & positive contre Dieu, lorsque le pécheur, même à la mort, ne veut pas reconnoître le créateur, dont il a reçû la vie, & qui lui en va demander compte. Je parle seulement de ces pécheurs, dont l'impénitence est aussi souvent un effet de la foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt, est un effet tout ensemble de l'une & de l'autre. Je parle d'un homme, qui rempli de fiel & d'amertume, refuse de se réconcilier à la mort. Je parle d'un homme, qui se trouvant à la mort chargé de biens injustement acquis, ne veut pas même alors les restituer. Je parle d'un homme qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher. Enfin, je parle d'un homme qui touché de ses crimes, non pas en pénitent, mais en réprouvé, au lieu d'avoir recours à la miséricorde divine, meurt dans un désespoir semblable à celui de Caïn. Or combien ces sortes de morts sont-elles ordinaires ? p. 469. 475.

2. Du moins, omission criminelle des moyens ordinaires & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Car enfin, mon Frere, dit S. Augustin, si lorsque la mort vous touche de près & que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas à paroître devant lui ; n'est-ce pas vous rendre coupable d'un nouveau péché, & d'un péché qui surpasse tous les autres ? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu & envers lui-même, que d'oublier Dieu & de s'oublier lui-même dans cette extrémité ? C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours. On se rassûre, on temporise, on remet au lendemain, & cependant on meurt dans la disgrace & dans l'inimitié de Dieu : *In peccato vestro moriemini*. p. 475. 477.

J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort, par voie de disposition, c'est-à dire, par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement. p. 477. 481.

II. PARTIE. Impénitence malheureuse. Il ne suffit pas pour mourir dans l'état de grace, que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence. Car le tems pour cela & les moyens peuvent lui manquer, sans même qu'il l'ait voulu, mais par un juste châtiment de Dieu. Son impénitence finale n'est donc point précisément alors un nouveau péché, mais un malheur & le plus grand de tous les malheurs. p. 481. 482.

Quand on vous rapporte certaines morts subites & imprévûes, vous en êtes frappés : mais ce qui vous console, c'est que ce sont, dites-vous, des accidens extraordinaires & rares. Vous vous trompez, & je prétens qu'eu égard à la conscience & au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort imprévûe & subite. Car j'appelle mort subite & imprévûe, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion, & de pénitence. Or qu'y a-t-il de plus fréquent & de plus universel ? p. 482. 485.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils sont? On trompe un malade; & parce qu'on ne l'a pas averti de bonne heure, il meurt sans penser à Dieu. Supposons même qu'il connoisse son état, & qu'il soupire après le reméde; on cherche un Prêtre, mais on ne le trouve point; mille contre-tems l'arrêtent; il vient enfin, mais trop tard, lorsque le malade sans connoissance & sans parole ne peut, ni l'entendre, ni lui répondre. Je dis plus, ce Prêtre se trouvera, mais par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. p. 485. 489.

Affreux, mais juste châtiment du Ciel : & c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Ecriture ! Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il menacés dans l'Evangile! p. 489. 490.

III Partie. Impénitence secrette & inconnue, ou fausse pénitence. Pourquoi ? 1. Parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; 2 parce que de tous les tems, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le tems de la mort ; 3. parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. p. 490. 492.

1. Rien de plus difficile en soi que la vraie pénitence. Car pour cela il faut se changer entiérement soi-même. p. 492. 493.

2. De tous les tems ; celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est celui de la mort. Car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous qui quittez le péché ; c'est le péché qui vous quitte. p. 493. 494.

3. Entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est plus difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie, parce qu'ils sont plus endurcis dans le péché. De-là souvent ils ne font, 1. qu'une pénitence forcée, 2. qu'une pénitence toute naturelle. 494. 498.

Je n'ignore pas que ce fameux criminel crucifié avec Jesus-Christ, fit sur la croix une vraie pénitence : mais ce fut un miracle ; & cette conversion qui dans tous les siécles a passé pour un exemple singulier, doit par-là même, bien loin de rassûrer les pécheurs, les faire trembler. p. 498.

Du reste, vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fausse pénitence de la mort ? je dis que c'est par voie d'illusion. Car le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être aisément trompé à la mort. Ayons donc soin de nous disposer à la vraie pénitence de la mort par la vraie pénitence de la vie. p. 498. 501.

Sermon pour le Mercredi de la seconde Semaine, sur l'Ambition. pag. 502.

DIVISION. Les honneurs du siécle que notre ambition nous fait rechercher, peuvent être considérés sous trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élévent ; & par rapport à nous-mêmes, qui les possédons, ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo* : mais notre ambition les prophane en les recherchant comme des avantages purement temporels : 1. Partie. Sous le second rapport, les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain ; *Qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor ; & qui præcessor est, sicut ministrator* : mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiére domination : 2. Partie. Sous le troisiéme rapport, les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; *Potestis bibere calicem ?* mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie

tranquille & agréable : 3. Partie. C'est ainsi que Jesus-Christ en trois paroles de notre Evangile, me fournit lui-même le dessein le plus naturel & le plus complet. p. 502. 508.

I. PARTIE. Les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais notre ambition les prophane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer sans vocation de Dieu, puisque toute notre prédestination roule presque sur le choix des états que nous embrassons. Or, quoique ce principe soit universel, c'est sur-tout selon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du siécle & à ce qui regarde notre agrandissement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi ? par deux raisons ; l'une tirée de l'intérêt de Dieu, & l'autre de l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu : car c'est à lui que l'honneur appartient Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l homme, que l'élévation. p. 508. 511.

Cependant, par une conduite toute opposée à la régle de saint Paul, comment se pousse-t-on tous les jours anx honneurs du siécle ? sans vocation. Pour les dignités même de l'Eglise, toutes spirituelles qu'elles sont, a-t-on quelque égard à la vocation divine ? p. 511. 513.

Du moins, si le mérite & la vertu suppléoient en quelque maniére au défaut de la vocation & de la grace. Mais à l'exclusion de la vertu & du mérite, quelles voies prend-on pour s'avancer ? l'intrigue, la cabale, l'intercession, la faveur, le vice même & l'iniquité. p. 513. 515.

On poursuit les honneurs même les plus saints comme dûs à sa naissance. *Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage.* p. 515. 517.

J'ai rendu, dites-vous, des ſervices conſidérables, & cette place eſt une récompenſe qui me regarde naturellement. Mais n'y a-t-il point pour ces prétendus ſervices que vous mettez à un ſi haut prix, d'autre juſtice à vous rendre, que de vous faire monter à un ſi haut dégré, où Dieu ne vous veut pas, & où vous n'êtes pas propre? p. 517. 518.

Tel eſt néanmoins notre aveuglement. Contre toutes les vûes de Dieu, on aſpire à des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du Ciel, & l'on s'en fait des établiſſemens pour la terre. Combien de peres & même de peres Chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils ſont Chrétiens, tiennent le langage de cette mere de l'Evangile: *Dic ut hi duo filii mei*; placez mes deux enfans auprès de vous; & qu'ils ayent, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'eſt-à-dire, l'un dans l'Egliſe, l'autre dans le monde, les plus hauts miniſtéres? C'eſt aſſez que ce jeune homme ſoit le cadet de ſa maiſon, pour ne pas douter qu'il ne ſoit dès-là appellé aux fonctions redoutables de paſteur des ames. L'injuſtice va encore plus loin, car ſi de pluſieurs enfans qui compoſent la même famille, il y en a un plus mépriſable, ou qui n'ait pas l'inclination du pere & de la mere, c'eſt celui à qui les honneurs de l'Egliſe ſont réſervés. Faut-il s'étonner après cela ſi Dieu s'éléve contre nous? Faut-il s'étonner ſi toutes les conditions ſont ſi avilies? p. 518. 522.

II. PARTIE. Les honneurs du ſiécle ſont de vrais aſſujettiſſemens à ſervir le prochain; mais notre ambition en abuſe, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiére domination. Tout ce qui eſt grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'eſt qu'avec dépendance & par rapport au prochain, je veux dire pour le bien & pour l'utilité du prochain. Vous êtes en place de commander, écrivoit S. Bernard à un Grand; mais ce n'eſt pas pour

vous-même : c'eſt pour ceux qui vous doivent obéiſſance. De là je conclus avec ſaint Auguſtin, qu'un Grand, qui ſans ſe mettre en peine de ceux qui lui ſont ſoumis, ne veut être grand que pour dominer, mérite d'être réprouvé de Dieu. Le Chriſtianiſme a bien même encore enchéri ſur cela ; & l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir, nous impoſe là-deſſus une obligation beaucoup plus étendue. C'eſt pourquoi S. Auguſtin diſoit aux fidéles dont il avoit la conduite : Dieu m'a fait Evêque pour vous, comme il m'a fait Chrétien pour moi-même. p. 522. 529.

Mais malgré le principe que je viens d'établir, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti pour nous, ne trouve-t on pas par-tout dans le monde de ces maîtres hautains & durs qui ne ſçavent que ſe faire obéir, que ſe faire ſervir, que ſe faire craindre, ſans ſçavoir ni compatir, ni ſoulager, ni condeſcendre, ni ſe faire aimer ? On ſe flatte, parce qu'on eſt élevé, d'un prétendu zéle de faire ſa charge : mais, répond ſaint Bernard, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorſqu'il s'agit d'abaiſſer les autres & de prendre l'aſcendant ſur eux ? De plus, eſt-ce faire ſa charge que d'en rendre le joug inſupportable, & ſouvent de détruire toute la charité par une pure jalouſie d'autorité ? p. 529. 532.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les plus impérieux, ſont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne ſont rien, ſe font une gloire de dominer les vrais grands : des gens dévots par profeſſion, ſont les plus abſolus dans leurs ordres. Sont-ce là les enſeignemens que nous avons reçus de Jeſus-Chriſt ? p. 532. 534.

III. Partie. Les honneurs du ſiécle ſont des engagemens indiſpenſables à travailler & à ſouf-

frir; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit saint Augustin, des honneurs purs, c'est-à-dire, qui ne soient pas mêlés d'afflictions & de peines. p. 535. 537.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. p. 538.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siécle. p. 539.

Mener une vie pleine de soins & de soins affligeans, troisiéme engagement des honneurs du siécle. p. 540.

Enfin, avoir toûjours son ame entre ses mains, & toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatriéme engagement des honneurs du monde. p. 541. 542.

Or là-dessus qu'avez-vous à répondre, vous qui dans les honneurs du siécle ne prenez que le doux & l'agréable, sans en prendre le pénible & le rigoureux? Ce que saint Bernard disoit par humilité, vous pouvez bien le dire avec vérité : je suis la chimére de mon siécle. Car je suis tout, & je ne suis rien ; ou plutôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, & rectifiez par les lumiéres de votre Evangile, les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. p. 542. 546.